صكنا من الاصل

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14062 — 4,50 F — VENDREDI 13 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Deux alliances pour l'Allemagne ?

LES Etats-Unis avaient interprété comme un progrès, lors de la dernière visite de M. Chevardnadze à Washington, la reconnaissance par le ministre soviétique des affaires étrangères que la neutralité n'était pas forcément une bonne solution pour l'Allemagne unifiée. Mais ce n'était pas pour autant la sortie du tunnel : la dernière suggestion soviétique, visant à faire de l'Allemagne un membre à la fois de l'alliance atlantique et du pacte de Varsovie, s'est heurtée à une réaction immédiate de rejet, à la fois à Washington et à l'OTAN.

Le premier réflexe est pourtant la perplexité : « Il est difficile de voir comment cela marcherait, a dit dans un euphémisme très britannique le *secrétaire au Foreign* Office, M. Hurd, au cours de sa visite à Moscou. Imaginez que vous soyez ministre de la défense dans une telle situation... ». De fait, s'il n'est pas question de faire avancer les troupes américaines actuellement stationnées en RFA jusqu'à la ligne Oder-Neisse et s'il est possible de maintenir des troupes soviétiques dans l'ancienne RDA pour une durée limitée, on voit mal comment la Bundeswehr, elle, pourrait rester divisée et n'assumerait pas toutes ses responsabilités sur l'ensemble du territoire.

SON commandant devrait-il prendre ses instructions et rendre compte de ses activités à la fois à Bruxelles et à Moscou ? Quelle serait la position du gouvernement allemand, tiraillé entre ses deux « sponsors » dans les négociations de désarmement et face à ses partenaires de la Communauté européenne ? Ces questions et bien d'autres conduisent à douter dès l'abord de ce qui n'est d'ailleurs présenté à Moscou que comme une « suggestion ».

En réalité, il s'agit là d'un effort de dernière heure pour maintenir une symétrie de plus en plus artificielle entre les deux alliances européennes et sauver ce qui peut l'être d'un pacte de Varsovie en pleine décomposition. *Moscou, qui souhaitait donner* à ce dernier un caractère plus politique que militaire, doit constater que les nouveaux gouvernements est-européens ne suivent plus ses positions diplomatiques.

AINSI, plusieurs pays de l'Est rejoignent les Occidentaux pour souhaiter que l'Allemagne évite la neutralité et reste dans l'OTAN. C'est le cas même de la Pologne, le pays pourtant le plus attaché au maintien de son alliance militaire avec l'URSS, mais qui préfère voir l'OTAN garantir à son tour, par sa présence à l'Ouest, sa frontière avec l'Allemagne.

Le vrai problème n'est donc pas tant le souhait – compréhensible – de M. Gorbatchev de sauver ses dernières positions en Europe que les moyens qu'il a d'imposer ses vues. Le raidissement récemment observé dans les positions soviétiques sur divers dossiers (de l'Allemagne au désarmement conventionnel, en passant par les armements stratégiques et même la proposition américaine de « ciel ouvert ») annonce peut-être un réexamen, mais il témoigne sans doute aussi du désarroi d'une direction dépassée par les événements.

Lire également page 4 la suite de notre série « Les pays européens face à la réunification de l'Allemagne » – aujourd'hui : le Danemark et les pays nordiques – et la composition du gouvernement est-allemand.

Seize morts dans un attentat en Colombie

Les trafiquants relancent la guerre de la drogue

Mettant leurs menaces à exécution, les narcotrafiquants colombiens ont relancé, mercredi 11 avril, leur guerre contre le régime du président Barco. Seize personnes — dont huit policiers — ont été tuées dans un attentat à la voiture piégée près de Medellin. Cette opération porte à vingt-cinq le nombre des policiers victimes de cette guerre depuis la reprise des hostilités.

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Seize morts dans l'explosion d'une voiture piégée : la deuxième étape de la guerre menée par le cartel de Medellin ressemble, à s'y méprendre, à la première. Avec une différence toutefois : au terrorisme aveugle ont succédé des opérations ciblées. La bombe que les sicaires ont actionnée à distance sur une autoroute de Medellin, mercredi 11 avril, visait un véhicule de la police, et elle a atteint son but : le véhicule a volé à 50 mètres de la route. Sept policiers et un gradé ont été tués, huit personnes se trouvant dans des voitures et un autobus qui circulaient au même endroit ont également péri. La voiture piégée contenait 500 kilos de dynamite.

Avec ce nouvel attentat, le cartel à porté à vingt-cinq le nombre des policiers victimes, depuis la semaine dernière, de la reprise des hostilités. Ceux qui ont été tués mercredi appartenaient au corps d'élite créé l'an dernier et composé d'un peu plus d'un millier d'hommes, pour livrer une lutte sans merci aux narcotrafiquants.

CHARLES VANHECKE

Lire la suite page 8 et page 14 nos informations sur la conférence de Londres sur la drogue

La remise en cause des lois par les citoyens

M. Giscard d'Estaing s'oppose à la réforme constitutionnelle

M. Valéry Giscard d'Estaing a conseillé, mercredi 11 avril, aux députés de l'UDF ainsi qu'aux sénateurs républicains et indépendants et de l'Union centriste, de s'opposer au projet de révision de la Constitution, permettant aux citoyens de saisir le Conseil constitutionnel. Cette attitude devrait rendre impossible, sauf retournement, le vote de cette réforme proposée par M. François Mitterrand.

Pour modifier la Constitution, il faut un vote conforme des deux Chambres du Parlement et, si le président de la République renonce au référendum, une majorité des trois cinquièmes du Congrès.

C'est dire que, pour mener à terme la réforme accordant aux justiciables le droit de saisir le Conseil constitutionnel, le gouvernement a besoin du soutien des centristes, et, au moins, d'une abstention de l'UDF, tant il s'attend à un refus du RPR. Bien que les députés chiraquiens soient aujourd'hui divisés, la condamnation du projet par l'UDF rendrait pratiquement impossible le vote de la révision.

M. Giscard d'Estaing avait pourtant, dans un premier temps, approuvé le principe de cette réforme, même s'il avait souhaité que, parallèlement, le mandat présidentiel soit réduit à cinq ans.

En fait, derrière les arguments techniques et la volonté de préserver les droits du Parlement, officiellement mis en avant, se camoufle mal la volonté de l'ancien président de la République d'empêcher M. Mitterrand de remporter une victoire parlementaire.

Lire page 10 l'article de THIERRY BRÉHIER

L'OCDE félicite la France

Dans son rapport annuel, l'organisation internationale souligne les bons résultats obtenus par l'économie française.

page 29 - section D

Le plafond du livret A porté à 90 000 F — page 38 - section D

La vitesse au volant un mal français — page 13 - section B

Ouverture du Printemps de Bourges — page 15 - section B

Les chaînes des satellites TDF-1 — page 20 - section B

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 38 - section D

Des opposants népalais très respectueux

Les partisans de la démocratie n'osent pas dire au roi que le petit peuple ne veut plus d'une monarchie absolue

KATMANDOU
de notre envoyé spécial

C'est une maison de briques et de colonnes, mangée par le salpêtre mais non sans charme. L'herbe pousse entre les pierres ; du thé douteux circule, et trois messieurs d'âge respectable discutent mollement, assis dans des fauteuils de jardin fatigués. Ils totalisent quarante-cinq années de prison à eux trois, réparties à peu près équitablement. Ce sont — qui le croirait ? — les chefs de file du Congrès népalais, les boutefeux du Mouvement pour la restauration de la démocratie, les « sans-culotte » très respectueux de Sa Majesté Birendra Ier.

Pour l'heure, Ganesh Man Singh, le *« leader suprême »*, coiffé d'un bonnet informe, lit un journal indien où se fait prendre en photo avec ses petites-filles aux joues rouges. G.P. Koirala, le secrétaire général, aspire avec force sur sa cigarette, et promène un regard sans illusion sur toute chose. Krishna Prasad Bhattarai, le président du Congrès, comme à l'accoutumée, est souriant, disert.

Une musique étrange meuble le silence et l'attente. Les chefs de file de l'autre composante du mouvement, le Front uni de la gauche (ULF), qui regroupe une myriade d'organisations communistes, et que préside Mme Shahana Pradhan, sont en retard.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 8

Le mystérieux canon pour Bagdad

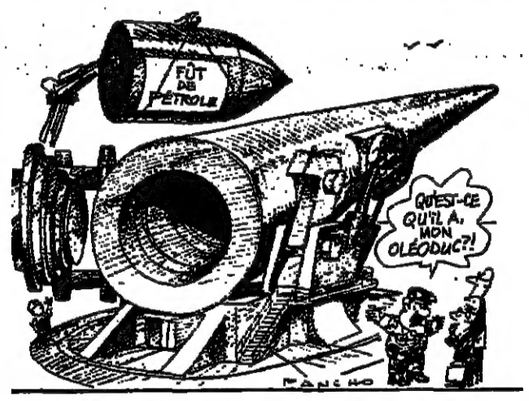

Lire page 6 l'article de DOMINIQUE DHOMBRES

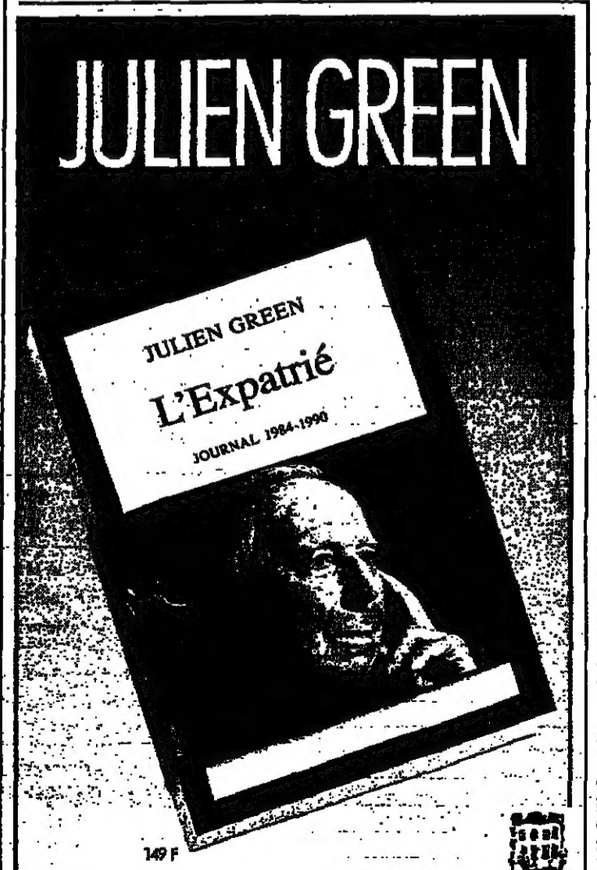

Les « talas » de 1990

Les étudiants catholiques font moins de politique que leurs aînés mais ils sont plus soucieux de formation religieuse et d'éthique professionnelle

« Eurocampus » : sous ce nom, un rassemblement d'environ *quatre mille étudiants* catholiques — dont un quart d'étrangers, Européens de l'Est et de l'Ouest — se tient jusqu'au vendredi 13 avril à Strasbourg, à l'initiative de la Mission étudiante et de Chrétiens en grandes écoles. Animées par cent cinquante permanents, prêtres, religieux et laïcs, des aumôneries d'étudiants existent dans environ soixante villes universitaires de France.

Par dérision, on les appelait naguère les *« calotins »* ou les *« talas »* (*« vont-à-la-messe »*). Les étudiants chrétiens des années 60 fréquentaient à la Sorbonne le Centre Richelieu de Mgr Charles, ou à Grenoble le centre catholique universitaire.

Les « talas » étaient assidus au pèlerinage annuel de Chartres. Ils remplissaient les rangs de l'UNEF et militaient pour la paix en Algérie. Ils rompaient des lances avec les évêques et n'étaient pas imperméables à l'attraction du marxisme. Ils ont fait carrière dans le syndicalisme chrétien ou agricole, dans l'industrie, l'enseignement ou la politique.

« Refaisons chrétiens nos frères » : cette perspective ne mobilise plus guère les étudiants catholiques de 1990. L'un d'eux, venu parler de l'aumônerie dans un « amphi » de médecine à Lille, a été accueilli par un grand cri : *« Crucifie-le. »* Mais l'anticléricalisme en milieu universitaire est plutôt passé de mode.

Les « talas » d'aujourd'hui évoluent dans un milieu différent, plus qu'hostile à la foi chrétienne.

« Il n'y a pas de chasse aux sorcières », dit presque à regret un élève de Sciences-Po. Tout juste les étudiants cathos doivent-ils subir des interrogatoires serrés, liés aux prises de position de l'Eglise sur l'avortement, la contraception ou le sida.

HENRI TINCQ

Lire la suite page 14 - section B

LIVRES ◆ IDÉES

■ Cyril Connolly, le sybarite ■ La Fontaine, l'inconnu du Grand Siècle ■ « Un enfant sage », le troisième roman de Jean-Denis Bredin ■ « Philosophies », la chronique de Roger-Pol Droit ■ Jérôme Charyn sur le Sunset Boulevard ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : « les Noms », de Don DeLillo, et « Utz », de Bruce Chatwyn.

Pages 21 à 28 - section C

AFFAIRES

■ British Petroleum fait sa révolution culturelle
■ Compétitivité des entreprises et innovation sociale, un entretien avec Alain Iribarne.

Pages 33 à 35 - section D

M 0147 - 4130 - 4,50 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 850 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 80 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Démocratie

Les Juifs, les Palestiniens et la paix

par Théo Klein

AUJOURD'HUI, en Europe, la bataille pour la démocratie est le grand défi. Elle seule pourra organiser la vie des peuples qui viennent de se dégager du dernier empire dominant ; avec leur liberté, ils redécouvrent leurs conflits de nationalités et la difficulté de faire vivre ensemble, dans des Etats, des peuples différents, dans le respect mutuel des éléments majoritaires et minoritaires. Seule la démocratie le leur permettra, un jour.

Tout laisse prévoir, avec le retour de la liberté d'expression, la résurgence des nationalismes, longtemps étouffés ; des mouvements réactionnaires se manifesteront alors, qui, à l'instar de Pamiat, utiliseront l'antisémitisme comme arme de combat et, avant tout, comme moyen de promotion démagogique.

Dans une conjoncture troublée, où chacun s'accroche à ses origines et tente de mettre en cause la légitimité de l'Autre, les vieux réflexes renaissent, même lorsqu'ils ont perdu toute signification réelle. Le Juif redevient l'étranger, celui qui est différent, et sur lequel il est d'autant plus commode de faire porter les responsabilités du passé que les Juifs sont à la fois dispersés dans le monde et présents dans presque tous les mouvements idéologiques.

Pourquoi, alors, ne pas les utiliser comme épouvantails, d'autant qu'ils sont prompts à réagir et que, depuis les temps les plus reculés, ils ont acquis un certain sens de la communication – sans, pourtant, posséder, comme le prétendait un cardinal imprudent, le contrôle des médias...

Le jeu pervers de l'antisémitisme

Un jeu pervers s'instaure, qui permet à l'antisémite de trouver dans le Juif celui qui donnera le plus fort écho à son message et qui, croyant le combattre, aidera à le répandre. Il serait intéressant d'analyser les conditions dans lesquelles Le Pen organise ses retours dans l'actualité des médias par ses *« détails »* ou ses *« Durafour crématoire »*.

Bien sûr, il faut combattre, avec l'antisémitisme, toutes les politiques et tous les discours d'exclusion, mais c'est le combat de tous les démocrates, et pas seulement, ni spécifiquement, celui des Juifs. D'ailleurs, ceux-ci n'ont jamais gagné leurs batailles contre les antisémistes qu'avec intervention manière des démocrates et grâce à eux.

Je ressens donc la nécessité de m'engager à fond, en tant qu'Européen et en tant que Juif, dans la bataille pour la démocratie, pour aider les peuples qui se libèrent à organiser leur vie commune. Je souhaite que les porte-parole des communautés juives soient actifs et présents dans le renforcement et le développement de l'Europe des Douze, source de progrès et espoir de plus de liberté et de justice.

Nous devons aussi faire porter notre analyse sur le conflit israélo-palestinien. Je dis bien israélo-palestinien et non pas israélo-arabe, car c'est avec les Palestiniens que les Israéliens doivent dialoguer s'ils veulent, ensuite, parvenir à une paix réelle avec les Etats arabes environnants.

Sa légitimité, Israël la puise dans les racines profondes de son histoire, vécue au milieu des autres peuples de la région. En plus de vingt ans de présence parmi les populations de Cisjordanie, Israël, par l'exemple de sa lutte victorieuse pour son indépendance, a renforcé la volonté et approfondi l'identité nationale des Palestiniens. Israël a permis l'ouverture d'universités, la modernisation de l'agriculture, l'expansion des activités industrielles et commerciales et donc, dans le même temps, contribué à donner au peuple palestinien la capacité de s'auto-organiser et la volonté de se libérer d'une présence étrangère.

Le piège de l'occupation

Après vingt ans d'un *statu quo* qui avait résisté à la guerre de Kipour comme à la guerre du Liban, les Israéliens ont découvert, le 9 décembre 1987, que le peuple palestinien existe bel et bien et qu'il faut s'entendre avec lui, ou le combattre. Alors que la réflexion politique et l'exemple de la paix avec l'Egypte devraient conduire à la conclusion évidente qu'il n'y a aucune solution de force à ce conflit, trop nombreux sont ceux qui s'installent dans la violence, comme si elle était susceptible de conduire à autre chose qu'à la perpétuation de l'affrontement et, ce qui est pire, au risque de l'irrémédiable.

Les événements de la fin de l'année 1989 ont abondamment prouvé que la force militaire d'une puissance ne peut, à la longue, s'imposer à un peuple. Pas même entre peuples appartenant à une même souche ethnique ou à une même Eglise. Ces événements tendent aussi à prouver que l'occupation d'un territoire – au milieu d'une population hostile – n'est pas une source de sécurité, mais peut facilement constituer un piège pour l'occupant.

Enfin, cette présence ou cette occupation – dès lors qu'elles s'opposent à la volonté de la population locale – condnisent fatalement à des excès qui, par un entraînement inéluctable, font reculer les règles éthiques au profit d'une apparente efficacité : il faut suspendre la liberté pour assurer le calme ; il faut emprisonner pour arrêter la violence et, finalement, il faut tuer pour protéger la vie des autres.

Seuls les conquérants qui ont annihilé les populations conquises, qui les ont enfermées dans des « réserves » et privées de l'accès au progrès ont réussi leur occupation d'espaces étrangers. C'était dans les siècles précédents, et contre des peuples qui n'étaient pas en état de se défendre, ni même d'en appeler à la conscience du monde. Il faut se réjouir que de telles situations ne soient plus possibles, et que, par voie de conséquence, on ne puisse envisager ni l'asservissement ou le transfert des Palestiniens ni le rejet à la mer des Israéliens.

Tout homme qui réfléchit est donc contraint de prendre en compte l'existence de droits identiquement légitimes sur un même territoire, sur lequel chacun des peuples veut vivre séparément, sous l'empire de ses propres lois, dans l'affirmation de son identité et l'épanouissement de sa culture.

Dans le conflit qui nous occupe, la définition du territoire pose un problème, suivant que l'on retient ou non les limites de la Palestine Eretz Israël du mandat britannique origine, c'est-à-dire les deux rives du Jourdain. Mais ce problème – qui n'est pas marginal – n'est qu'un des éléments de la réflexion globale : comment concilier l'apparente contradiction entre la revendication des deux peuples sur un même territoire et le refus commun de se fondre en un même Etat ?

La réponse généralement proposée est celle de la création d'un Etat palestinien arabe, au côté de l'Etat d'Israël, d'une part, et de la Jordanie, d'autre part ; mais l'étroitesse du territoire d'un tel Etat et l'impossibilité de l'organiser en une entité économique indépendante posent le problème de son irrédentisme probable, qui s'exercerait alors soit contre la Jordanie, avec l'aide éventuelle de l'Etat d'Israël, soit contre Israël, avec l'appui de la Jordanie et des autres Etats arabes de la région. On comprend rapidement que, posée dans ce contexte, la naissance de ce mini-Etat palestinien crée des doutes, suscite de fortes oppositions, aussi bien chez les Israéliens que parmi les dirigeants arabes.

Respect des identités

Pourtant, personne ne peut nier la nécessité de trouver une solution humaine et politique, qui préserve les droits et l'identité des deux peuples sur un espace géographique limité. C'est pourquoi il faut, peut-être, sortir du cadre étouffant des frontières qui séparent, et considérer que la solution du problème ne passe pas par le tracé des frontières mais par la définition et l'organisation des moyens de coopération, la reconnaissance du droit des populations diverses de vivre selon leurs lois dans des zones de prépondérance nationale.

L'Europe des Douze ne nous donne-t-elle pas l'exemple de la création possible d'un espace de coopération et de développement commun, où l'identité de chacun est préservée et où les frontières nationales délimitent des choix culturels plutôt que des barrières économiques, politiques ou militaires ? Ne pourrait-on pas tenter d'entraîner les Israéliens et les Palestiniens à réfléchir ensemble, non pas, par priorité, à ce qui les séparera mais avant tout à ce qu'ils pourraient entreprendre et développer ensemble dans le respect de leurs identités séparées ?

Nous devrions nous mettre tous au service de cette bataille pour la paix et la coopération, plutôt que de nous réfugier dans le silence ou dans des prises de position partisanes. Nous devrions réfléchir à toutes les voies qui pourraient être ouvertes et, surtout, à celles que nous pourrions, avec l'Europe des Douze, mettre au service de ceux qui se perdent dans des combats sans espoir au lieu de s'ouvrir au dialogue ?

Un dialogue dans lequel, surmontant leurs rancœurs les plus justifiées, Israéliens et Palestiniens reconnaîtraient la légitimité des droits de l'autre. Un dialogue entre ceux, habilités par leurs peuples, à s'engager en leur nom, de telle sorte que les engagements pris puissent être respectés. Enfin, un dialogue où chacun garde sa liberté et ses gages de sécurité en attendant que la sincérité de l'autre puisse être vérifiée.

Ce n'est trahir aucun intérêt, ni attenter à la liberté de décision des peuples concernés, que de les encourager l'un et l'autre à abandonner une violence sans avenir, pour parier, enfin, sur un avenir commun.

► **Théo Klein, avocat, est ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France et du Congrès juif européen.**

TRAIT LIBRE

AU COURRIER DU Monde

Racisme

J'ai toutes les raisons de ne pas être raciste. Je suis né à Paris, d'un père lui-même français, d'un grand-père lui-même français et ainsi de suite jusqu'au début du dix-huitième siècle. Cependant, mes trois autres grands-parents n'étaient pas français : respectivement de nationalité hollandaise, grecque et espagnole. Et tous trois juifs.

Je suis moi-même marié avec une Dominicaine, elle-même petite-fille de Cubain et de Vénézuélien, catholique pratiquante comme on peut l'être en Amérique latine, de sang indio et de couleur cannelle, comme on dit là-bas. Un de mes fils est blanc, l'autre noir.

Et pourtant, c'est avec ma femme que j'ai mesuré l'inéluctabilité du racisme (je dis bien racisme, et non intolérance) ; c'est elle qui m'a appris que le pouvoir était du côté des Blancs, l'Indien ou le Noir n'étant jamais que dans la situation du gamin pauvre qui, sur le trottoir, regarde avec envie tous ces magnifiques gâteaux entreposés *derrière* la vitrine du pâtissier, et qu'il sait ne jamais pouvoir seulement toucher.

Ma femme attend un autre enfant. Elle souhaite de tout son cœur que celui-ci soit le plus blanc possible, car elle sait d'expérience que, si c'est le cas, la vie lui en sera grandement facilitée. Sa réaction, d'ailleurs, dans la vie courante, est toute de commisération pour ceux qui ont la malchance, dit-elle, d'être plus noirs qu'elle. *« Negro como el carbon »*, susurre-t-elle. En somme, elle les plaint.

Elle *est* raciste, et ne s'en cache pas. Cela lui paraît dans la nature des choses. Tout en rejetant avec violence toute manifestation d'intolérance, bien entendu. D'ailleurs, dit-elle, observe la couleur des présidents de la République en Amérique latine : depuis le Rio Grande jusqu'à la Terre de Feu, tous blancs comme par hasard. Sans parler de la couleur de presque tous ceux qui y tiennent les leviers de commande, et ce dans tous les domaines, principalement économiques.

Après, ça, comment parler de l'égalité entre les races et couleurs différentes ?

Non. Le racisme ne disparaîtra pas comme ça, et tous les colloques du monde n'y changeront rien.

Peut-être la solution se trouve-t-elle dans le métissage à grande échelle (ce que je tente de faire moi-même, au sein de ma propre famille). Mais cela est une autre histoire.

Dr GUY FAUCHER
Goussainville

Les enfants de Lacan *(suite)*

Le 16 mars dernier, *le Monde* rendait compte d'une affaire judiciaire banale, bien que surprenante dans un milieu – celui de la psychanalyse – où l'on s'attendrait à trouver liberté de pensée et d'expression : il s'agissait de l'interdiction arbitraire de la vente d'un de mes livres lors d'un congrès. Il s'était ensuivi quelques incidents qui ont été délibérément grossis. Je me suis trouvé au bout du compte radié d'une association professionnelle préalablement menacée de dissolution, si elle ne votait pas mon exclusion (cette décision inique a été d'ailleurs annulée par la justice).

Pour ma part, j'ai trouvé l'article de M. Kajman plutôt objectif. En revanche, J.A. Miller a pris ombrage de la relation des faits. Dans l'occasion, un droit de réponse était motivé, puisque le compte rendu d'audience faisait état d'un passage de mon livre « interdit », lu au président du tribunal sur sa demande. Les événements mentionnés sont graves, car ils concernent notamment le degré d'authenticité qu'il convient d'accorder aux derniers textes signés par J. Lacan, en réalité écrits par J.A. Miller, qui en a tiré d'importants avantages institutionnels.

Dans la lettre de réponse de ce dernier publiée par *le Monde* le 18 mars, on se serait donc attendu à une mise au point. Eh bien non. Il parle de tout autre chose sur le ton de la dignité offensée. Non sans réaffirmer, une nouvelle fois ses liens familiaux, comme si ces derniers devaient amener à fermer les yeux sur des agissements qui l'ont unanimement déconsidéré dans le milieu psychanalytique. Non sans conseiller discrètement au *Monde* d'éviter à l'avenir de faire état d'événements semblables, qui, compte tenu de ses pratiques, ne manqueront pas de se reproduire. Toute personne connaissant le vocabulaire de la profession sait ce que veulent dire les termes que J.A. Miller a employés à mon égard dans son droit de réponse. Ils substituent l'injure grave à la réponse. Malgré la diversion, on soulignera donc la véracité des faits dont j'ai fait état, qui n'ont d'ailleurs jamais été démentis en bientôt dix ans. Prenons donc cette lettre pour ce qu'elle est : un aveu.

GÉRARD POMMIER

Liban, 13 avril 1990

Soutenant ma thèse de doctorat en médecine en avril 1979, j'écrivais en dédicace :

Avant la guerre, dans mon quartier de Beyrouth, le dicton populaire disait : « Un quartier sans chrétiens perd un bien ». L'église était construite tout près de la mosquée, et il était beau d'entendre le son des cloches s'entremêler avec l'appel du muezzin.

Aujourd'hui, je voudrais dédier mon travail :

A la tolérance, puisse-t-elle gagner le cœur de ceux qui ont détruit des dizaines d'années de coexistence, de présence et de liberté,

Au croissant, à la croix, à l'étoile, puissent-ils être des symboles de rencontre et d'amour, non de haine et de discorde.

A la colombe de la paix, puisse-t-elle remplacer les charognes là où les croque-morts sont devenus rois.

Au Liban qui ne mourra pas.

A notre peuple qui ne pliera pas.

En ce 13 avril 1990, jour anniversaire du début de la guerre sur le sol libanais, je renouvelle avec sérénité et conviction l'appel ci-dessus afin que le dialogue et la compréhension l'emportent sur la désunion et l'auto-destruction.

PAUL TYAN
Président de l'Association médicale franco-libanaise.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-81.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

BULLETIN D'ABONNEMENT

ABONNEMENTS
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie aérienne
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 380 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements (1) 49-60-34-70
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

DURÉE CHOISIE
3 mois ☐
6 mois ☐
1 an ☐
Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité :
Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie. 011 MOND1

Le Monde
Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Administrateur général : Bernard Wouts
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

صكناس الاصل

ÉTRANGER

URSS : tandis que se prolonge la crise avec les pays baltes

L'autorité du Parti communiste est de plus en plus contestée dans l'ensemble du pays

S'adressant au congrès des Komsomols réuni à Moscou, M. Gorbatchev a lancé un nouvel avertissement aux pays baltes tenté de faire sécession en déclarant qu'un éclatement de l'Union pourrait conduire à une « guerre civile ». Répondant aux questions, il a d'autre part laissé entendre qu'il pourrait à terme quitter le direction d'un parti communiste dont l'autorité est de plus en plus contestée à travers le pays

MOSCOU
de notre correspondant

Flanqué de tous les plus hauts dignitaires du régime, M. Gorbatchev a pris part, mercredi 11 avril, à l'ouverture du Congrès des Jeunesses communistes. En d'autres temps, le secrétaire général du parti aurait prononcé un discours fleuve mais c'est été là le meilleur moyen de se faire proprement sortir.

Beaucoup de choses ne sont plus possibles en URSS et M. Gorbatchev a donc préféré répondre aux questions. Et comme on ne peut plus être délégué à un congrès des Komsomols et se risquer à jouer les faire-valoir du secrétaire général, on lui en a posé de très pertinentes. Combien de temps, lui a-t-on par exemple demandé, comptez-vous rester à la tête du parti et que faites-vous quand l'opinion du président diffère de celle des membres du bureau politique?

Réponse : « *(...) On ne fait que me poser cette question (...) Des camarades m'ont demandé s'il était vrai que je laissais tomber le parti. Cela sonnait comme un reproche* (et) *je leur ai dit qu'il n'en était, aujourd'hui, pas question bien que le cumul des mandats soit extrêmement difficile* ». Le mot-clé était, évidemment, « *aujourd'hui* ». A terme, M. Gorbatchev n'entend pas rester secrétaire-général. Vitali Tretiakov, rédacteur en chef-adjoint des *Nouvelles de Moscou*, va d'ailleurs jusqu'à écrire cette semaine que « *l'institution du présidentialisme impliquera tôt ou tard que le président ne soit membre d'aucun parti* ». M. Gorbatchev quittant le PCUS ? *A priori*, on se pince mais cette pespective est on ne peut plus réelle car ce parti que le bureau politique appelait mardi, dans un triomphe des conservateurs, à purger de ses radicaux, n'est d'ores et déjà plus que le spectre de lui-même.

Risques de désagrégation

Très vite il y aura, comme déjà dans les pays baltes, plusieurs partis issus de l'ancien parti unique et de nouveaux partis (social-démocrate, chrétien-démocrate, libéral) sont déjà en formation. Très vite donc, M. Gorbatchev devra éviter d'avoir à faire un choix entre frères ennemis du défunt communisme. L'adhésion à un nouveau parti étant naturellement exclue, il aura d'autant plus avantage à se hisser alors à la neutralité présidentielle que le PCUS, dans son ensemble, a maintenant très mauvaise presse en URSS.

Moins on y est lié, mieux on se porte car ce que la température ambiante laisait voir depuis plusieurs mois vient d'être spectaculairement confirmé par un sondage des *Nouvelles de Moscou* indiquant que le pourcentage des Soviétiques refusant toute confiance au parti est passé, en un an, de 23 à 35 %. Quarante pour cent des personnes interrogées (2500 citoyens des quinze républiques) s'attendent à une scission du parti et 34 % à sa « *désagrégation* ».

Mieux encore : la moitié des Soviétiques estiment que le parti a perdu l'initiative, n'exerce plus d'influence réelle sur les processus sociaux-politiques et que son programme n'est pas en prise sur la situation du pays. Unique consolation pour ce parti : près des deux tiers de la poulation lui reconnaissent le mérite d'avoir fait de l'URSS une grande puissance mais 90 % des Soviétiques considèrent néanmoins que « *ses erreurs ont freiné le développement national* ».

Incidents à Léningrad

Ce dernier chiffre dit tout l'avenir du PCUS et M. Gorbatchev, crédité de confiance par 54 % de ses concitoyens (de loin le meilleur score), est en situation hautement inconfortable. S'il reste trop longtemps associé au parti, il risque d'en recevoir le toit sur la tête. S'il se démarque trop tôt, il risque d'abandonner à ses adversaires une structure disposant toujours d'une formidable puissance, administrative, financière et immobilière.

Car aux quatre coins du pays, on se bat déjà – et parfois au sens propre – pour le contrôle des biens du PC *qui sont tous totalement* confondus avec ceux de l'Etat puisqu'ils sont le fruit d'appropriations pures et simples et que jamais personne n'avait prévu la séparation Etat-parti. Or proclamée depuis deux ans, cette séparation est maintenant devenue réalité grâce aux élections.

A Léningrad, par exemple, où 60 % des membres du nouveau conseil municipal ont leur carte du parti, le premier-secrétaire, M. Guidaspov, n'a pas pu obtenir la formation d'un groupe communiste. Quatre groupes ont en revanche déjà été formés à cette date où se retrouvent les « *communistes* » entre lesquels, explique tristement la *Pravda* de jeudi, « *il n'y a pas d'unité* ». Seul un cinquième de ces élus théoriquement communistes se réclament du programme du comité central.

Léningrad, comme Moscou, est passée à l'opposition (une opposition qui n'est pas un courant mais un nouvel échiquier politique en formation) et lorsque le conseil minicipal a voulu prendre possession de la *Pravda de Léningrad* – trop tard ! L'appareil du parti en avait déjà modifié les statuts de sorte qu'elle ne soit plus que son organe et non plus celui du conseil aussi.

Et la télévision ? En principe, la chaine régionale – diffusée sur tout le Nord du pays – appartenait à la ville . L'opposition allait avoir sa chaine, mais ... trop tard ! les statuts venaient juste de changer et la chaine était devenue filiale de la télévision centrale. Là, c'était trop et c'est ainsi qu'on a vu, dans la nuit de vendredi à samedi derniers, plusieurs dizaines de conseillers municipaux envahir l'immeuble de la télévision, destituer le directeur et ordonner la diffusion en direct d'une émission du député Ivanov que Moscou avait voulu interdire.

Avec son ami Gdlian, député lui anssi, M. Ivanov est l'un des deux juges d'instruction devenus héros nationaux pour avoir démantelé la « *maffia du coton d'ouzbéque* » dont les ramifications remontaient très haut à Moscou, *jusqu'au gendre*, en particulier, de Léonid Brejnev. Leurs ennuis ont commencé lorsqu'ils ont accusé le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, d'être également compromis dans l'affaire ainsi que bon nombre de dignitaires du parti toujours en place.

On leur a demandé des preuves. Ils n'en avaient pas à fournir mais l'opinion les a crus quand ils ont expliqué que c'était parce qu'on leur avait saisi leurs dossiers. Et quand on a ouvert des poursuites contre eux au motif que leur métbodes d'instruction étaient parfaitement scandaleuses et que les aveux qu'ils avaient extorqués étaient leurs seules preuves contre beaucoup des accusés, MM. Gdlian et Ivanov sont devenus un phénomène politique.

Ils sont devenus Robin des bois contre les pourris d'en haut et mercredi encore, *quelque* deux mille personnes ont manifesté en leur faveur devant les murs du Kremlin. Ils embarrassent, en vérité, terriblement les autres élus radicaux mais ne pas les soutenir revenant à se ranger parmi les pourris d'en haut, c'est protégé par les élus du peuple que M. Ivanov a tenu l'écran deux heures durant. Au Kremlin, le traumatisme a été d'autant plus violent que M. Ivanov ne cesse d'insinuer que M. Gorbatchev ne serait lui-même pas tout à fait blanc et alimente ainsi une campagne de tracts aussi anonymes que calomnieux sur laquelle le secrétaire général a d'ailleurs été interrogé, jeudi, au congrès des Komsomols.

Il a répondu qu'il ne s'abaisserait pas à répondre. C'était retransmis par la télévision – une télévision centrale qu'il contrôle toujours mais qu'en sera-t-il bientôt, de la chaine moscovite ? Que va-t-il se passer pour la presse de la capitale ? En Lituanie, c'est l'armée qui a pris le contrôle des propriétés du parti. Le contexte y est, bien sûr, très particulier mais ca y est, la bataille du parti est ouverte.

A quatre jours de la première *réunion du nouveau conseil municipal* de Moscou, M. Tchoubais, l'un des principaux responsables de la Plate-forme démocratique, l'aile radicale du parti vient d'être exclu. C'est une déclaration de guerre de l'apapreil aux élus et la *Pravda* explique gravement qu'il faudrait désormais que tous les candidats aux élections soient présentés par des partis afin que la démocratie ne mène pas à l'anarchie. « *Il faut*, lit-on, *pousser plus loin la réforme électorale car on ne peut pas, après avoir dit 'a' ne pas dire 'b'* ».

BERNARD GUETTA

GRÈCE : après la formation du gouvernement conservateur

M. Constantin Caramanlis accepte d'être candidat au poste de chef de l'Etat

M. Constantin Caramanlis, l'ancien chef de l'Etat et fondateur du parti conservateur Nouvelle démocratie qui a remporté le 8 avril les élections législatives, a accepté mercredi soir 11 avril, la proposition du nouveau premier ministre, M. Constantin Mitsotakis, d'être candidat à l'élection présidentielle qui doit avoir lieu à la fin du mois.

ATHÈNES
de notre correspondant

M. Caramanlis, quatre-vingt-trois ans, plusieurs fois chef de gouvernement et père du retour de la démocratie après la chute de la dictature des colonels (1967-1974) est assuré d'être élu au deuxième tour de l'élection par les 300 députés grecs, où la majorité absolue est requise. Il peut en effet compter sur le soutien des 150 députés conservateurs et la voix du député du Diana (centre droit).

Toujours très populaire en Grèce, il a marqué la vie politique de son pays, notammant après 1974 où il a été premier ministre jusqu'en 1980 puis président de la République jusqu'en 1985. Il s'est alors retiré de la vie politique, après que les socialistes eurent rejeté sa candidature pour un nouveau mandat.

Le retour de M. Caramanlis sur la scène politique complète la victoire de la droite aux législatives de dimanche. M. Constantin Mitsotakis, chef de la Nouvelle démocratie depuis 1984, a formé mercredi un gouvernement de choc comprenant tous les ténors du parti conservateur.

Le premier ministre a savamment dosé la composition de son cabinet pour maintenir un équilibre entre les différentes tendances de son parti, notamment entre ses propres partisans et ceux de M. Caramanlis. Il a accordé la préséance à MM. Tzannis Tzannétakis et Athanase Kanellopoulos en les nommant tous deux vice-premiers ministres.

Le premier, qui détient le portefeuille de la culture, a été premier ministre l'été dernier et mené avec le soutien des communistes de la Coalition de gauche et du progrès la « catharsis », l'épuration consécutive aux scandales survenus sous les gouvernements socialistes de M. Andréas Papandréou. M. Kanellopoulos sera également ministre de la justice.

Des économistes confirmés

L'ancien maire d'Athènes, M. Miltiadis Evert, proche de M. Caramanlis et prétendant à la tête de la Nouvelle démocratie, a pris en charge l'important ministère de la présidence du Conseil qui dirige la fonction publique, la presse et l'information.

Il est suivi dans la liste du gouvernement par un protégé de M. Mitsotakis, M. Antonis Samaras, qui, à trente-huit ans, devient le nouveau chef de la diplomatie grecque, un poste qu'il a déjà occupé l'hiver dernier dans le gouvernement d'union nationale de Xénophon Zolotas.

Proche des Etats-Unis où il a fait ses études, M. Samaras sera bien placé pour améliorer les relations entre Washington et Athènes, altérées sous les gouvernements socialistes entre *1981 et 1989*.

M. Mitsotakis a fait appel à des économistes confirmés pour s'occuper du redressement économique du pays. M. Georges Souflias, prend la tête du ministère de l'économie nationale qu'il avait déjà dirigé l'été dernier. M. Yannis Palaiocrassas, bien connu des milieux d'affaires, a été nommé ministre des finances.

Les autres locomotives du parti sont également en bonne place. M. Yannis Varvitsiotis, représentant l'aile droite, prend en main la défense, M. Sotiris Kouvélas, ancien maire de Salonique l'intérieur et l'industriel Stéphane Manos, l'environnement, l'aménagement du territoire et les travaux publics.

Le compositeur Mikis Théodorakis, ancien député communiste du Pirée qui a rejoint la droite l'année dernière pour lutter contre les scandales socialistes, s'est vu confier un ministère sans portefeuille.

Devant le premier conseil des ministres M. Mitsotakis a demandé à tous les Grecs de participer à « *l'effort national de redressement* », en ajoutant que « *la route sera longue et difficile* ».

DIDIER KUNZ

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

M. Mandela accuse la droite de tentative de sabotage

De retour de Lusaka (Zambie), où il avait rencontré le comité national exécutif de l'ANC (Congrès national africain), M. Nelson Mandela s'en est vivement pris, mercredi 11 avril, au dirigeant du Parti conservateur, M. Andries Treurnicht qu'il a accusé de « *tentative de sabotage des discussions de paix* ». Au début de la semaine, M. Treurnicht avait accusé le président Frederik De Klerk de « *tourner le dos aux Afrikaners* » et s'était appuyé sur un document, émanant prétendument de l'ANC, dans lequel il était spécifié de « *tuer les extrémistes blancs et de préparer des grèves terroristes de représailles* ».

Faisant référence à ce document, ainsi qu'à des tracts attribués à l'ANC demandant aux Noirs de tuer les Blancs, de saisir leurs maisons et à ceux atteints du Sida de « *violer les femmes blanches pour se guérir* », M. Mandela a fustigé ces pratiques qui ont pour but « *de faire paniquer les Blancs afin de les faire se saisir de leurs armes* ».

A l'aéroport, le vice-président de l'ANC a rencontré le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, avec lequel il a eu un entretien informel sur « *la question des obstacles aux négociations* ». « *L'ANC est déterminé à entamer aussi vite que possible des pourparlers* », a déclaré M. Mandela, qui a ajouté : « *Je ne suis pas un prophète mais j'ai bon espoir que nous pourrons faire des progrès aussitôt que ces obstacles seront levés.* » – *(UPI, AFP.)*

BELGIQUE

Perquisition chez un journaliste

La police a perquisitionné, lundi 9 avril, au domicile d'un journaliste belge, spécialiste des affaires criminelles au quotidien *le Soir*, et saisi des documents sur des militants d'extrême-droite et de mystérieux assassinats qui avaient nui à la renommée de la police dans les années 1980.

Le journaliste, M. René Haquin, a précisé que les policiers avaient saisi des carnets de notes, des disquettes d'ordinateur, des cassettes et des listes de numéros de téléphone. Certains dossiers saisis avaient trait à une série de meurtres non élucidés perpétrés au milieu des années 80 et liés, selon la presse, à un complot d'extrême-droite pour tenter de renverser le gouvernement. D'autres documents portaient sur des liens étroits entre la police et des informateurs. Le mois dernier, la police belge avait perquisitionné au domicile d'un autre journaliste qui travaillait sur le même sujet, le reporter de la télévision Guy Polspoel. – *(Reuter.)*

CHINE

Pékin proteste contre l'accueil réservé en France à la dissidente Chai Ling

L'ambassade de Chine à Paris a protesté contre l'accueil réservé à la dissidente Chai Ling et à son mari, a-t-on appris mercredi 11 avril au Quai d'Orsay. Pékin exige que les dissidents résidant sur le territoire français se voient empêchés de mener des activités contre le gouvernement chinois. L'ambassade de Chine a également rappelé sa demande d'interdiction de la fondation « Un bateau pour la Chine » qui doit diffuser des émissions radio vers la Chine à partir des eaux internationales.

Par ailleurs, selon la presse de Hongkong, une autre dissidente chinoise recherchée par la police pour sa participation au mouvement démocratique du printemps de Pékin, Mme Wang Zhaohua, a réussi à s'enfuir. Elle figurait à la quatorzième place sur la liste des vingt et un « *criminels* » établie par Pékin. En revanche, un autre dissident, M. Zhou Yongjun, premier président de l'Union autonome des universités de Pékin, a été arrêté.

A Washington, le président Bush a signé mercredi une instruction ayant pour objet d'empêcher le rapatriement forcé de Chinois étudiant aux Etats-Unis vers leur pays. M. Bush avait promis de promulguer un tel texte en novembre dernier, lorsqu'il avait mis son veto à un texte du Congrès qui prévoyait les mêmes garanties. – *(AFP, UPI.)*

YOUGOSLAVIE

Mise en garde de l'armée à la Slovénie

Les autorités militaires yougoslaves viennent d'adresser un avertissement à la Slovénie en portant plainte mercredi 11 avril contre M. Joze Pucnik, le chef de l'opposition non-communiste, favorable à la sécession de la République.

M. Joze Pucnik, cinquante-huit ans, ancien prisonnier politique exilé en RFA, est le candidat de la coalition Demos (sociaux-démocrates, chrétiens-démocrates, Verts, etc.) assurée, au vu de résultats partiels, d'emporter la majorité absolue des voix à l'une des trois chambres du Parlement lors du second tour des premières élections libres, le 22 avril *(le Monde* du 12 avril).

Les autorités militaires lui reprochent d'avoir « *offensé l'armée* » en apposant sa signature au bas d'une affiche de Demos plaidant pour la formation d'une armée propre à la Slovénie, et affirmant notamment que l'armée yougoslave « *tue nos enfants, empoisonne notre économie et menace notre liberté* ». – *(AFP.)*

□ **Une mission française en Lituanie.** – Le bureau de l'Assemblée nationale a décidé mercredi 11 avril d'envoyer une mission à Vilnius, capitale de la Lituanie, et à Moscou. Cette initiative répond à une proposition de groupe UDF, qui avait demandé la semaine dernière l'envoi d'une délégation parlementaire en Lituanie pour « *montrer concrètement le soutien de la France à un pays menacé dans son indépendance et dans sa liberté* ».

□ **Violences dans le Caucase.** – Un Azéri a été tué et plusieurs autres blessés lundi 9 avril lors d'une attaque par des « militants » arméniens du village de Chaïzemi à la frontière entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie, a annoncé mercredi l'agence soviétique Tass, en indiquant que la situation est à nouveau tendue au Haut-Karabakh. – *(AFP, Reuter.)*

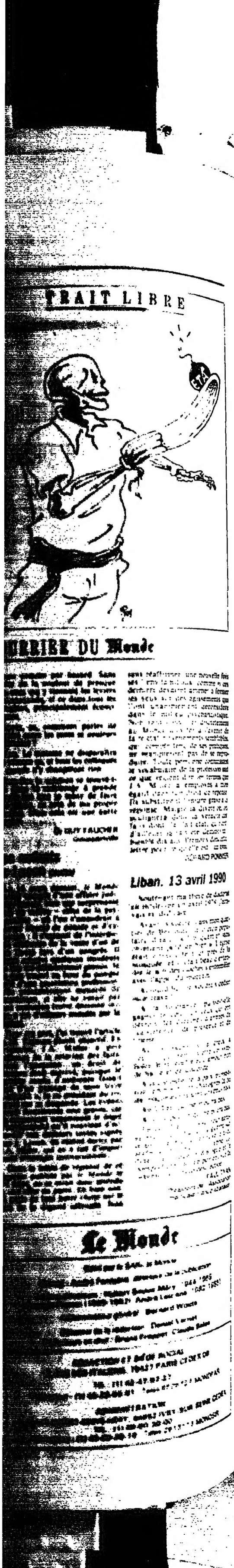

EUROPE

RDA : adoption de l'accord de coalition

Le nouveau gouvernement de Berlin-Est est favorable à un rattachement rapide à la RFA

Le gouvernement est-allemand dont la composition devait être approuvée jeudi 12 avril s'est engagé en faveur du rattachement rapide de la RDA à la RFA, l'unité allemande devant se faire « rapidement et de manière responsable pour l'ensemble de la RDA », et de l'entrée en vigueur le 1er juillet de l'union monétaire, économique et sociale allemande, selon le texte du préambule du « contrat de gouvernement » signé par les cinq partis de la coalition.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Les dirigeants des cinq partis représentés dans le premier gouvernement démocratique de l'Allemagne de l'est - les trois de l'Alliance pour l'Allemagne autour des Chrétiens-démocrates, les Libéraux et les Sociaux-démocrates - ont signé officiellement jeudi matin 12 avril leur accord de coalition. La cérémonie s'est déroulée juste avant la réunion de la nouvelle chambre du peuple qui devait entériner la nomination de M. Lothar de Maizière, président du parti démocrate chrétien, comme premier ministre et voter sur sa proposition de gouvernement.

Les députés devaient aussi voter plusieurs déclarations solonnelles, notamment sur la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse avec la Pologne. Deux autres textes étaient prévus, sur l'holocauste et la participation de la RDA à l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968.

La composition du gouvernement avait été annoncée mercredi par M. de Maizière. Il n'y a pas eu de surprises, la répartition étant connue depuis lundi (*Le Monde* du 11 avril). La CDU avait rendu publique mardi la nomination comme ministre de l'économie d'un des siens, M. Gerhard Pohl, l'un des responsables du groupe parlementaire chrétien démocrate. Il partagera avec les ministres sociaux démocrates Walter Romberg (finances) et Regine Hildebrandt (travail et affaires sociales) la lourde tâche d'assurer le passage de la RDA d'une économie de planification centralisée à une économie de marché en même temps que la mise en place de l'union économique, monétaire et sociale avec l'Allemagne de l'ouest.

Economiste employé ces dernières années dans une entreprise textile de Cottbus, M. Pohl est l'un des rares membres de l'actuel parlement à avoir déjà appartenu à l'ancienne chambre, où il était député depuis 1981. C'est à lui qu'incombera de superviser la restructuration de l'industrie et du commerce de la RDA. Il sera assisté par un groupe d'experts dirigés par M. Elmar Pieroth, ancien sénateur de Berlin-ouest pour l'économie, qui avait été envisagé lui-même pour occuper le portefeuille.

Les questions économiques ont occupé jusqu'au dernier moment les négociateurs car il fallait s'entendre sur certaines grande problèmes. Il a fallu aussi trouver un compromis sur la création d'organes de renseignements en remplacement de la STASI du régime communiste.

Les Sociaux-démocrates, grands perdants de l'élection du 18 mars avec à peine plus de 20 % des suffrages, ont réussi assez bien à tirer profit de ces négociations. Les Chrétiens-démocrates, malgré leur succès, ne pouvaient pas en effet se passer d'eux pour avoir la majorité des deux tiers néessaire pour les réformes constitutionnelles.

Plutôt que d'utiliser cet atout à partir des bancs de l'opposition, où ils risquaient d'être gênés par la présence du parti du socialisme démocratique (ex-communiste) avec lequel il ne fait pas bon d'être amalgamé, ils ont préféré peser sur la définition de la politique gouvernementale et les négociations à venir avec la RFA en entrant dans la coalition.

Ces négociations vont être pour les Allemands de l'Est une épreuve redoutable. Face aux moyens économiques considérables de Bonn et au professionnalisme des Allemands de l'Ouest, les Allemands de l'Est font un peu pâle figure. Le principal objectif des Sociaux démocrates était d'éviter que la marche vers l'unité soit totalement dictée par Bonn et que Berlin Est puisse faire prévaloir certains intérets spécifiques de la population est-allemande. La tâche des partisans de la grande coalition a été considérablement facilitée par la personnalité de M. de Maizière qui partageait largement ce point de vue et a réussi, non sans, à l'imposer à des Chrétien-démocrates tentés de s'en remettre entièrement entre les mains de Bonn . Le tandem entre M. de Maizière et le président en charge du parti social-démocrate, le pasteur Markus Meckel, ministre des affaires étrangères, devrait constituer dans les mois à venir une force avec laquelle la RFA devra compter.

HENRI DE BRESSON

Les vingt-trois ministres

Voici la liste des vingt-trois ministres du gouvernement non communiste de la RDA, rendue publique, mercredi 11 avril, par le premier ministre désigné, M. Lothar de Maizière (CDU) :

– *Ministre au cabinet du premier ministre* : Klaus Reichenbach (CDU).

– *Vice-premier ministre et ministre de l'intérieur* : Peter-Michael Diestel (DSU).

– *Ministre des affaires étrangères* : Markus Meckel (SPD).

– *Ministre des affaires régionales et communales* : Manfred Preiss (LDP).

– *Ministre de l'économie* : Gerhard Pohl (CDU).

– *Ministre des finances* : Walter Romberg (SPD).

– *Ministre du commerce et du tourisme* : Sybille Reider (SPD).

– *Ministre de la justice* : Kurt Wuensche (LDP).

– *Ministre de l'agriculture et des forêts* : Peter Pollack (sans parti, sur proposition du SPD).

– *Ministre du travail et des affaires sociales* : Regine Hildebrandt (SPD).

– *Ministre du désarmement et de la défense* : Rainer Eppelmann (Renouveau démocratique).

– *Ministre de la jeunesse et des sports* : Cordula Schubert (CDU).

– *Ministre de la famille et de la condition féminine* : Christa Schmidt (CDU).

– *Ministre de la santé* : Juergen Kleditzsch (CDU).

– *Ministre des transports* : Horst Gibtner (CDU).

– *Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la protection des réacteurs* : Karl-Hermann Steinberg (CDU).

– *Ministre des postes* : Emil Schnell (CDU).

– *Ministre du bâtiment et du logement* : Axel Viehweger (LDP).

– *Ministre de la recherche et de la technique* : Frank Terpe (SPD).

– *Ministre de la formation et de la science* : Hans-Joachim Meier (sans parti sur proposition de la CDU).

– *Ministre de la culture* : Herbert Schirmer (CDU).

– *Ministre pour la politique des médias* : Gottfried Mueller (CDU).

– *Ministre de la coopération économique* : Hans-Wilhelm Ebeling (DSU).

Les pays européens face à la réunification allemande

Les Danois entre méfiance et nostalgie

***Le Monde* a déjà publié plusieurs articles sur l'attitude des pays européens devant la perspective de l'unification allemande (*le Monde* du 30 mars, du 31 mars et du 4 avril). Nous poursuivons aujourd'hui cette série avec la réaction des pays scandinaves.**

COPENHAGUE

de notre correspondante

Comme le montrait déjà clairement, dès avant les élections en RDA, un débat télévisé sur la question allemande, l'évolution précipitée des événements chez le grand voisin du Sud inspire aux Danois une multitude de sentiments contradictoires, oscillant entre l'espoir et la méfiance, l'enthousiasme et les appréhensions.

Selon certains sondages plus récents, 20 % seulement d'entre eux approuveraient une réunification totale, le reste serait ou carrément contre (environ 54 %) ou déclarent désirer, si ce processus est inévitable, qu'il se réalise à un rythme raisonnable, en permettant une véritable maturation démocratique des intéressés et surtout une concertation loyale des Allemands avec leurs partenaires européens.

Au milieu de toutes ces incertitudes, les hésitants et les inquiets ne peuvent guère compter sur leurs dirigeants pour éclairer leur lanterne. Ceux-ci, qu'ils soient aux commandes ou dans l'opposition, ne contribuent, en effet, qu'à accentuer la confusion générale en donnant l'impression de verser dans l'attentisme ou de changer radicalement de point de vue d'un jour à l'autre, de peur de rater le coche. Ainsi, on a pu entendre, il y a quelques semaines, le chef du gouvernement de coalition, le conservateur Paul Schlutter, avouer qu'à titre personnel il ne souhaitait pas une réunification. Depuis, il a sensiblement assoupli son point de vue tandis que son ministre des affaires étrangères, Elleman-Jensen, cachait mal son impatience de voir les choses s'accélérer.

La ligue hanséatique et Luther

Certains commentateurs du cru aiment à rappeler que, durant le premier millénaire les légions romaines, comme les armées de Charlemagne n'avaient jamais réussi à forcer les fortifications élevées par les Vikings sur la ligne de l'Eider. Mais, dès le début du second millénaire, le tableau se modifia. Les échanges commerciaux avec la puissante ligue hanséatique apportèrent aux Danois – tardivement évangélisés – une prospérité qui menace de tourner au désastre quand plusieurs souverains perdaient, par imprudence, la moitié du territoire national, entre les mains des habiles marchands de Lübeck et de Rostock.

Un pas de plus est franchi au début du seizième siècle avec la réforme qui fera basculer un Danemark devenu luthérien du côté de la Prusse et des Etats protestants. De part et d'autre de la Baltique occidentale, on assiste à une véritable symbiose politico-culturelle, encore renforcée par diverses unions dynastiques.

Pendant plusieurs siècles, à cause des fameux duchés rattachés au patrimoine royal qui s'étendent jusqu'à Hambourg, tous les documents de chancellerie ont un double en langue allemande.

Tout se gâtera entre le Danemark et ses voisins et alliés après la période napoléonnienne et avec les ambitions expansionistes des Hohenzollern. Le fossé ne cessera de se creuser d'un conflit à l'autre et surtout en 1940-1945 pendant l'occupation nazie. Après l'armistice, les Danois, libérés, affichent fortement un rejet viscéral de tout ce qui est allemand de près ou de loin (langue, culture, musique, etc.) dont profitent les Anglo-saxons, principalement les Américains. Ce genre de réflexes qui surprend les étrangers de passage durera plus de quatre décennies, même si, en arrière-plan, ils savent s'accomoder des rapprochements de caractère pragmatique.

La chute inattendue du mur de Berlin en novembre a joué un rôle d'électro-choc. Ce coup de grisou a réveillé dans l'inconscient des fils spirituels d'Hamlet des angoisses, des fantômes de suspicion, et aussi des rêves, des nostalgies et des tropismes que l'on aurait pu croire disparus. Pour l'instant, ces turbulences se sont souvent traduites au niveau de toutes les générations par une soif de contacts du futur Etat allemand.

CAMILLE OLSEN

Les Nordiques entre espoir et scepticisme

STOCKHOLM

de notre correspondante

« Les changements en cours en Europe permettront d'en finir avec la partition du continent et celle aussi de l'Allemagne. L'unification de l'Allemagne doit être vue dans un contexte européen élargi. Les principes de l'acte final d'Helsinki doivent être pris en compte, qui affirment l'inviolabilité des frontières. Toute modification exige le consensus ».

Les ministres des affaires étrangères des pays nordiques, qui se sont réunis récemment à Turku en Finlande, sont restés prudents dans leur communiqué, même si le ministre norvégien, M. Kjell-Magne Bondevik, avait souhaité pour sa part que la RFA y soit directement exhortée à reconnaître la frontière occidentale de la Pologne.

C'est dans les commentaires officieux que se révle l'état d'esprit, face à la réunification, ces trois pays qui ont fait chacun une expérience différente du IIIe Reich. Dans la Suède neutre qui n'a pas eu à souffrir de la dernière guerre, la réunification des deux voisines du sud de la Baltique serait accueillie favorablement à condition bien entendu qu'elle se fasse dans l'ordre et sans nuire à quiconque.

En même temps, entend-on dire, le centre de gravité européen s'en trouverait en partie déplacé vers Berlin, plus proche et plus familière aussi à ces cousins germains du Nord qui retrouveraient de cette manière leur ancienne « capitale ». Avec une Allemagne ressoudée, une Pologne en voie de démocratisation et des Etats baltes qui veulent redevenir indépendants, se recréent ainsi un espace et des liens qui sont les bienvenus.

Une bonne chose pour la Suède

« Une Allemagne unifiée serait une bonne chose pour la Suède », écrivait récemment sans fard le quotidien conservateur *Svenska Dagbladet* dans lequel on a également pu lire, en réponse à la lettre d'un lecteur israélite, qu'il ne fallait pas faire des prévisions pour l'avenir à partir de treize années de l'histoire millénaire de l'Allemagne, *« l'ère hitlérienne ayant bien plus de raisons d'être considérée comme non représentative de cette histoire... »*

Les Finlandais, eux non plus, ne cachent pas qu'ils ne sont pas mécontents de ces développements porteurs d'espoir de « retrouvailles » qui les feraient se sentir peut-être moins isolés aux confins de l'Europe, avec une perspective d'élargissement d'un marché dans lequel ils sont déjà bien établis. Cela compte à un moment où le traité commercial signé en 1947 avec les Soviétiques est de plus en plus ressenti par l'économie finlandaises comme générateur de déficit. En même temps, une fusion entre la RFA et la RDA pose un problème particulier aux Finlandais : le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé en 1948 avec l'URSS n'a pas depuis été retouché et l'article premier continue de désigner « l'Allemagne » comme l'agresseur potentiel des deux parties signataires.

C'est sans doute en Norvège que la question de l'unification est accueillie avec le plus de scepticisme. *« Nous n'avons pas examiné dans le détail ce que cela signifiera. La discussion n'a pas encore commencé. Mais si les Norvégiens ne sont pas mal à l'aise vis-à-vis de la RFA, ils le sont en revanche vis-à-vis de la réunification »*, dit M. Arne Brundtland, de l'Institut norvégien des affaires internationales.

Nombreux sont, comme M. Brundtland, ceux qui, en Norvège, estiment d'une part que l'Allemagne doit faire partie de l'OTAN et d'autre part que dans ce contexte de l'unification, la Norvège a tout à gagner à se dépêcher d'entrer dans la CEE.

L'adhésion ne doit plus être vue comme une question purement économique. Elle est devenue, dit-on, une nécessité politique d'autant qu'il s'agira de faire contrepoids à la « grande puissance européenne » allemande sur le point d'émerger. La sécurité pour les Norvégiens passe par l'OTAN-CEE-CSCE.

Contrairement à la Suède et à la Finlande (que les troupes hitlériennes n'avaient pas occupée mais « aidée » de 1941 à 1943 contre les Soviétique), la Norvège s'apprête à marquer le 9 avril prochain un anniversaire particulier : l'entrée sur son territoire, il y a cinquante ans, des troupes d'occupation allemandes.

FRANÇOISE NIETO

Washington et l'OTAN rejettent l'idée d'une double appartenance de l'Allemagne à l'Alliance atlantique et au pacte de Varsovie

Tandis que le gouvernement de Bonn faisait savoir, mercredi 11 avril, qu'il avait proposé la date des 26 et 27 avril pour la réunion au niveau des ministres des affaires étrangères, à tenir en Allemagne, de la conférence « deux + quatre » (les deux Etats allemands actuels et les quatre anciennes puissances occupantes), Washington et l'OTAN ont rejeté l'idée, émise du côté soviétique, d'une double appartenance de l'Allemagne unifiée à l'Alliance atlantique et au pacte de Varsovie. A Paris, M. Chevènement, parlant mercredi devant la commission de la défense de l'assemblée nationale, a estimé « vraisemblable que les troupes soviétiques quitteront l'Allemagne orientale sans qu'elles soient remplacées par les troupes de l'OTAN ».

Washington a rejeté, mercredi 11 avril, l'idée soviétique d'une Allemagne unifiée appartenant à la fois à l'Alliance atlantique et au Pacte de Varsovie, affirmant qu'il s'agissait d'une *« nouvelle formule pour la neutralité »* de l'Allemagne à laquelle l'Occident s'oppose.

« Les Etats-Unis estiment qu'une Allemagne unifiée doit être membre à part entière de l'OTAN », a déclaré le porte-parole de la Maison blanche, M. Marlin Fitzwater, affirmant que tous les pays occidentaux et certains pays de l'Est avaient la même position. *« Nous pensons que le maintien des structures de défense multinationales de l'OTAN et qu'une participation totale de l'Allemagne à l'alliance est la meilleure garantie pour la paix et la stabilité à long terme, et pour des progrès continus en matière de contrôle des armements et dans les relations Est-Ouest »*, a ajouté M. Fitzwater.

L'idée d'une appartenance de l'Allemagne aux deux alliances avait été soulevée une seule fois par M. Chevardnadze aux cours de ses récents entretiens avec le secrétaire d'Etat M. James Baker, et elle ne l'avait pas été avec le président George Bush, selon un porte-parole du département d'Etat. Mais le ministre soviétique des affaires étrangères l'a soumise à titre de *« suggestion »* à son homologue britannique, M. Hurd, en visite à Moscou et il la formule publiquement dans un article du mensuel *NATO'S 16 Nations* à paraître en mai : *« Beaucoup de nos experts*, écrit-il, *estiment que cette idée d'appartenance mixte de l'Allemagne peut offrir un moyen pratique de résoudre les difficultés actuelles »*.

C'est aussi la position de l'Union des soldats de métiers d'Allemagne de l'Est, qui affirme représenter 35 000 membres, et dont le président, le lieutenant-colonel Eckardt Nickel, s'est prononcé lors d'une conférence de presse mercredi pour la création d'une force de défense démocratique dans une Allemagne unifiée et n'appartenant à aucune des deux alliances militaires.

La réaction est également hostile à l'OTAN, où *« les Alliés n'examinent pas la possibilité que l'Allemagne unifiée fasse partie à la fois de l'OTAN et du pacte de Varsovie »*, a indiqué mercredi un porte-parole, ajoutant que la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie ont déjà laissé entendre leur préférence *« pour une Allemagne unie membre de l'OTAN »*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Liquidation des missiles de croisière américains en RFA.** – Les premiers des 62 missiles nucléaires de croisière américains stationnés à la base militaire de Wueshheim, à l'ouest de la RFA, ont quitté mercredi 11 avril le sol ouest-allemand, à bord d'un avion-cargo C-5 Galaxy, en présence d'une soixantaine de journalistes. L'opération, qui résulte du traité soviéto-américain de décembre 1987 sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire (FNI), s'achèvera à la fin du mois de mai 1991. De même, les forces armées américaines retirent, depuis le mois d'août dernier, les 132 fusées Pershing-II stationnés dans quatre bases en RFA.

□ **GRANDE-BRETAGNE : Mutinerie dans une prison modèle écossaise.** – Un gardien qui avait été pris en otage par des détenus de la prison écossaise de Shotts, près de Glasgow, a été relâché mercredi 11 avril, tandis qu'une quarantaine de détenus des quartiers de haute sécurité restaient barricadés sur un étage de l'établissement, considéré comme modèle par les autorités. A la prison de Strangeways, à Manchester, une quinzaine d'irréductibles défient encore la police et les gardiens, à l'intérieur de la prison, au onzième jour de leur mouvement. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE-DU-NORD : M. Haughey appelle à la création d'une *« espace économique irlandais »*.** – M. Charles Haughey, premier ministre irlandais et président en exercice de la CEE, a appelé à la création d'un *« nouvel espace économique irlandais »* dans la perspective de 1993, mercredi 11 avril à Belfast. Cette visite, la première d'un premier ministre irlandais depuis 1985, a donné lieu à une manifestation moins importante que prévu des protestants, qui accusent M. Haughey de complaisance vis-à-vis de l'Armée républicaine irlandaise (IRA). – *(AFP.)*

□ **TCHECOSLOVAQUIE : un communiste s'est immolé par le feu pour protester contre les licenciements.** – L'ancien directeur communiste des services de contrôle du commerce à Bratislava, M. Julius Hribik, s'est immolé par le feu lundi dans les locaux d'une entreprise de la capitale slovaque pour protester contre les nombreux licenciements de responsables membres du PCT, a affirmé mercredi 11 avril le quotidien de ce parti, *Rude Pravo*. Selon la police, l'enquête se poursuit pour éclaircir les motifs et les circonstances de cet acte. – *(AFP.)*

□ **Prague candidat au Conseil de l'Europe.** – Prague a déposé sa demande d'adhésion au Conseil de l'Europe (Europe des 23), a-t-on appris mercredi 11 avril auprès de cette institution. La Tchécoslovaquie est le quatrième pays d'Europe de l'Est, après la Hongrie, la Pologne et la Yougoslavie, à déposer sa candidature. Deux autres pays, la Bulgarie et la Roumanie, ont annoncé leur intention de faire de même. – *(AFP.)*

□ **Grève pour réclamer les biens du PC.** – Les Tchecoslovaques ont fait grève dix minutes dans tout le pays mercredi 11 avril et la circulation s'est arrêtée dans la capitale où des dizaines de milliers de personnes ont manifesté, pour que le parti communiste rende les biens qu'il détenait lorsqu'il était au pouvoir. – *(Reuter.)*

□ **POLOGNE : M. Lech Walesa se retracte sur la présidence.** – M. Lech Walesa a cherché, mercredi 11 avril, à atténuer les propos tenus la veille sur sa candidature à la présidence de la République *(le Monde* du 12 aveil) en faisant valoir que son premier souci était *« non pas de devenir président mais d'accélérer les réformes »*. A l'issue d'un entretien à Gdansk avec M. Jan Czarnogurski, vice-premier ministre tchécoslovaque, le président de Solidarité a estimé que l'annonce de sa candidature *« jouait en sa défaveur »* dans sa reconduction à la tête du syndicat, dont le congrès s'ouvre dans une semaine. – *(AFP.)*

□ **YOUGOSLAVIE : décès de l'amiral Petar Simic, numéro un du PC dans l'armée.** – L'amiral Petar Simic, numéro un de la ligue des communistes de Yougoslavie dans l'armée, est mort mercredi 11 avril à Belgrade, à l'âge de 58 ans, des suites d'une *« courte et grave maladie »*, a annoncé l'agence *Tanjug*. *(AFP.)*

□ **Un journaliste yougoslave élu président du Comité international Rom (tzigane).** – Un journaliste yougoslave, M. Rajko Djuric, quarante-trois ans, a été élu mercredi 11 avril président du Comité international Rom par le quatrième congrès mondial des Roms, qui se tient pour la première fois en Europe de l'Est, près de Varsovie. – *(AFP.)*

صكنا من الاصل

...fiance et nostalgie

...ocidentale ... une véritable ... culturelle, ... diverses ...

Pendant ... siècles, à cause des ... rattachés ... Vetendent ... les documents de chancellerie ... ont un double ... langue allemande.

Tout se ... entre le Danemark et ses ... alliés après ... période napoléonienne et avec les ... duchés des Hohenzollern ... cessera de se ... à l'autre et surtout ... pendant l'occupation nazie. Après l'armistice, les Danois, ... affichent ... central de tout ce qui est ... pris ou de leur langue ... etc.) dont ... Expressions, principalement ... Américains. Ce genre de ... comprend les ... plus de quatre ... même si, en ... et s'accommoder des ... caractère ...

... cour de ... grava à ... et aussi ... pu entre ... et ...

CAMILLE OLSEN

...re espoir et scepticisme

... dans ...

... OTAN ...

FRANÇOISE NIETO

...Bonn et l'OTAN rejettent l'idée ... appartenance de l'Allemagne ...Alliance atlantique et au pacte de Varsovie

Plus besoin d'être un poisson pour boire de l'eau de mer !

Quand on sait que 70 % de la surface du globe sont recouverts d'eau, on ne peut s'empêcher de penser à une tragique ironie : 400 millions d'hommes vivent en bordure de mer et manquent d'eau potable. En association avec les spécialistes et les autorités, les chercheurs de Du Pont de Nemours ont réussi à transformer l'eau de mer en eau potable. La solution : le filtre PERMASEP*, une fibre creuse et ultra-fine pour le dessalement des eaux de mer ou saumâtres. Chaque jour, ce sont ainsi deux milliards de litres d'eau potable qui sont produits dans plus de quarante pays !

Du Pont de Nemours fournit à des millions d'êtres humains ce qu'ils désirent le plus : un verre d'eau fraîche.

Du Pont et la vie.

PERMASEP fait partie des centaines de nouveaux produits développés par Du Pont de Nemours qui participent à la sauvegarde de l'homme à travers le monde. Une étroite collaboration avec des spécialistes d'horizons aussi variés que l'agriculture, la médecine et l'énergie, permet aux hommes de Du Pont de Nemours de mettre la technologie au service de la vie.

Pour toute information concernant Du Pont de Nemours, contacter : Du Pont de Nemours (France) S.A., 137, rue de l'Université, 75334 Paris Cedex 07 - Tél. : (1) 45.50.63.81.

*Marque déposée de Du Pont de Nemours.

De meilleurs produits pour une vie meilleure. DU PONT

PROCHE-ORIENT

Après la libération des derniers otages français

Washington demande à Paris des explications sur l'affaire Valente

Le département d'Etat a indiqué mercredi 11 avril qu'il attendait de la France des explications sur la façon dont elle a obtenu la libération de l'otage française Jacqueline Valente, son compagnon belge et leur fille. *« Nous avons demandé au gouvernement français des informations sur la libération de ces otages et jusqu'à présent nous ne sommes pas en possession de ce qui a conduit à cette libération »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler.

Cette déclaration est beaucoup plus modérée que la réaction américaine exprimée lors de la libération des otages français Jean-Paul Kauffmann, Marcel Fontaine et Marcel Carton en mai 1988. *« Nous serions particulièrement sensibles à toute action parallèle du gouvernement français en retour de la libération des otages. De telles actions donneraient à la libération l'apparence d'un échange et récompenseraient donc les prises d'otages »*, avait alors dit le département d'Etat.

La France est généralement soupçonnée aux Etats-Unis d'avoir passé un accord avec l'Iran contre la liberté de ses otages au Liban, mais les responsables du département d'Etat, qui disent *« croire comprendre ce qui s'est passé »*, se refusent à confirmer officiellement ce soupçon.

Le sort des otages belges

La presse américaine suspecte cette fois Paris d'avoir obtenu la liberté mardi pour Jacqueline Valente, Fernand Houtekins et leur petite fille en débloquant les trois avions de combat Mirage envoyés par la Libye en France pour révision. Ces appareils avaient été mis sous embargo en 1986. Les responsables du département d'Etat sont plus prudents et se contentent de rappeler, comme ils le font régulièrement, qu'ils ne passent pas d'accord avec les preneurs d'otages. Cette politique est réaffirmée, pour des raisons de politique intérieure, avec d'autant plus de vigueur que le scandale de l'Irangate a montré que le président Reagan faisait exactement le contraire.

Le haut fonctionnaire belge envoyé au Liban pour négocier la libération des quatre passagers belges du Silco encore détenus en otage, M. Jan Hollants de Loocke, a quitté mercredi après-midi Beyrouth pour Bruxelles où il doit faire son rapport à Mark Eyskens, le ministre belge des affaires étrangères. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a refusé de dresser un constat d'échec. Le Fath réclame l'élargissement d'un Palestinien, Saïd Nasser, condamné le 15 décembre 1981 à une peine de mort commuée en 20 ans de détention, à la suite d'un attentat commis contre un groupe d'enfants juifs à Anvers le 27 juillet 1980 et qui avait fait un tué et vingt blessés.

Saïd Nasser pourrait bénéficier d'une libération anticipée à partir de cet été, aux termes de la législation belge, et le porte-parole du ministère belge des affaires étrangères a indiqué mercredi que la question *« a été débattue »* à Beyrouth. Mais la Belgique ne peut abréger cette peine sans s'exposer aux critiques de la communauté juive, qui lui reprocherait de céder au chantage terroriste. En outre, le Fath poserait, selon les milieux proches du ministère des affaires étrangères, d'autres conditions encore que cette libération de Saïd Nasser. – *(AFP.)*

Nouveau revers pour l'Irak

Les douaniers britanniques saisissent « le plus grand canon du monde » destiné à Bagdad

LONDRES

de notre correspondant

Les douaniers britanniques ont saisi, mercredi 11 avril, à Middlesbrough, un port du nord de l'Angleterre, un canon de 40 mètres de long et d'un mètre de diamètre destiné à l'Irak. Il s'agit d'une arme capable de tirer des obus nucléaires et chimiques à des centaines de kilomètres, donc d'atteindre, par exemple, Israël ou l'Iran à partir du territoire irakien. Le canon, fabriqué par les Forges de Sheffield, était en pièces détachées présentées comme des éléments d'oléoduc sur les documents nécessaires à l'exportation.

Il était déjà chargé sur un navire immatriculé aux Bermudes qui devait appareiller dans les jours qui viennent pour le port irakien d'Umm Qasr. Toutes les exportations britanniques vers l'Irak font l'objet d'une surveillance accrue depuis la découverte, le 28 mars à l'aéroport londonien d'Heathrow, de quarante dispositifs de mise à feu permettant l'explosion d'engins nucléaires. Ceux-ci provenaient des Etats-Unis.

Cette nouvelle affaire intervient également après l'annonce par les autorités irakiennes qu'elles se sont dotées d'armes chimiques capables de détruire Israël et alors que les relations entre Londres et Bagdad sont au plus bas après l'exécution le 15 mars par l'Irak, pour *« espionnage »*, du journaliste de l'*Observer*, Farzad Bazoft. L'Irak aurait d'autre part, selon des informations publiées aux Etats-Unis, mis au point des armes biologiques grâce à des virus fournis, à des fins médicales, par le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta.

Les experts britanniques estiment que le canon saisi mercredi pourrait être utilisé précisément pour tirer des obus chimiques ou biologiques emportant des charges d'une tonne ou deux et capables, à partir du territoire irakien, d'atteindre Jérusalem, distante de 400 kilomètres, ou Téhéran, située à 500 kilomètres. L'Irak n'aurait pas les moyens de construire une telle arme, qui relève pourtant d'une technologie archaïque, datant de la première guerre mondiale. L'engin sorti des Forges de Sheffield serait le plus grand canon jamais construit. Il est en effet de plus grande taille que la « grosse Bertha » utilisée par les Allemands pendant le premier conflit mondial pour bombarder Paris.

Personne n'a été arrêté jusqu'ici, et la police a précisé que seuls des citoyens britanniques avaient été interrogés. L'exportation d'armes vers l'Irak est interdite depuis la guerre du Golfe.

Les autorités britanniques semblent ne pas vouloir élever le ton pour ne pas compromettre le sort d'un homme d'affaires, M. Ian Richter, emprisonné en Irak depuis 1986, et de Mme Daphne Parish, une infirmière condamnée à 15 ans de détention pour *«complicité d'espionnage »* avec le journaliste de l'*Observer*. M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, avait déclaré, après l'exécution de ce dernier, qu'il *« ne voulait pas se retrouver dans une situation où nous n'aurions plus une seule ambassade ouverte entre la Passe de Khyber* [à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan, NDLR)] *et la Méditerranée »*. Londres a en effet suspendu ou rompu ses relations avec l'Afghanistan, l'Iran, la Syrie et la Libye. La rupture des liens diplomatiques avec l'Irak paraît donc exclue.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Démenti de Bagdad.** – Une source irakienne responsable a démenti à Bagdad dans la nuit de mercredi à jeudi les informations en provenance de Londres au sujet du canon saisie dans le port de Middlesbrough. Cette source, citée par l'agence officielle irakienne INA, a qualifié ces allégations de *« mensongères »*, y voyant un *« scénario qui entre dans le cadre de la campagne forcenée menée par les milieux britanniques contre l'Irak »*. – *(AFP.)*

Me Jacques Vergès et les époux Métral devant la presse

« Le moment venu, vous saurez... »

Au rendez-vous de presse fixé mercredi 11 avril à 15 heures par Me Jacques Vergès, défenseur désigné la veille par Jacqueline Valente, l'affluence fut telle que l'avocat décida de tenir conférence sur le perron de son cabinet. André et Anne-Marie Métral, beau-frère et sœur de sa nouvelle cliente, répondirent sans détour, et sans nier le flou, aux curiosités exprimées en français et en anglais par un auditoire cosmopolite.

L'invitation séduisait. Une famille enfin libre après avoir été retenue en otage par le Fath-CR d'Abou Nidal et un avocat rompu aux chauds dossiers internationaux, comptant parmi ses clients Anis Naccache emprisonné à Fresnes pour avoir tenté d'assassiner Chapour Bakhtiar, l'ex-premier ministre du chah.

Allaient-ils faire de fracassantes révélations ?

En préambule, Me Vergès rappelle avec quelque solennité *« Cette victoire, en partie due, comme l'a souligné le président de la République, au guide de la révolution libyenne, le colonel Kadhafi »*. Et d'appuyer sur une éventuelle contrepartie : *« la libération de ceux, condamnés certes selon la loi française, mais perçus par l'opinion orientale comme des otages parce qu'ils se sont battus pour le peuple palestinien »*.

Le message n'étonne guère. A peine se demande-t-on pourquoi, il y a quelques mois, Me Vergès, sollicité par les Métral, avait refusé de les aider. Désormais, Jacqueline et les siens sont libres. Valente-Naccache même combat ? Le mystère entourant la récente libération ne se dissipe pas. L'on en vient donc au sort de Jacqueline avant, pendant et après sa détention.

Les enfants d'abord

André Métral pose *« le problème le plus urgent »* : la jeune femme veut obtenir la garde de ses deux aînées, perdue lors d'un précédent divorce. Avec franchise, M. Métral révèle la dispute de la veille avec l'ex-époux et le choix qui en découlera de prendre Me Vergès pour défenseur. Sans ambages, mais avec gravité, il confirme : *« Oui, le père de Jacqueline fut dans le passé condamné à dix ans de prison pour inceste. Son ex-époux se servit de ce fait pour obtenir la garde des enfants »*.

C'est alors que Jacqueline, en 1985, prit la mer avec son nouveau compagnon en emmenant ses deux fillettes. Le couple voulait vivre en Australie. Le voyage s'interrompit brusquement : leur bateau fut arraisonné. Mais où, quand et par qui ? André Métral apporte quelques précisions. L'une est de taille : Sophie-Liberté, la petite fille du couple, va avoir quatre ans le 25 mai. Or on la croyait née le 25 décembre 1987. Naquit-elle avant la détention ? Ou bien le bateau fut-il arraisonné avant le 8 novembre 1987, date avancée jusque-là ? La première hypothèse semble plus plausible.

Autre inconnue, le lieu de détention : Libye ou Liban ? Le bateau semble avoir été intercepté près des côtes libyennes. Ses passagers disposaient sur leur passeport de visas israéliens. Suspects pour cette raison, ils auraient été interpellés sur place, puis détenus en otages, cette fois-ci, sous le contrôle d'Abou Nidal au Liban dans le principal camp palestinien, Aïn-Heloué, près de Saïda. En attendant le bon motif pour négocier...

« Nous avons été correctement traités, logés en famille tous les huit, dans un appartement avec un minimum de confort », ont confié les otages aux Métral dans la petite heure qui suivit leur sortie de l'hôpital du Val-de-Grâce et qui précéda la conférence de presse. Anne-Marie Métral, visiblement émue, avoue : *« nous n'avons pas tout dit à Jacqueline. Elle ignore encore tant de choses... »*. Après un coup de chapeau à l'Union des femmes françaises pour leur aide tout au long de cette affaire, André Métral conclut : *« ils ont besoin de se réadapter. Laissez-les en paix. Le moment venu, vous saurez. Ils vous diront eux-mêmes ce qui s'est passé... »*.

DANIELLE ROUARD

ISRAËL : la crise gouvernementale

M. Shimon Pérès a un sursis de deux semaines pour trouver une majorité

JERUSALEM

de notre correspondant

Opiniâtre, M. Shimon Pérès a repris jeudi 12 avril les ingrates négociations qui devront lui permettre, espère-t-il, de constituer prochainement une majorité de gouvernement avec certains des partis religieux. Le chef travailliste s'est vu accorder un délai supplémentaire de deux semaines par le président de l'Etat, M. Haim Herzog, après la tragi-comédie dont la Knesset avait été le théâtre mercredi (*le Monde* du 12 avril).

A moins d'une heure du débat d'investiture sollicité par M. Pérès, deux des députés sur lesquels il comptait s'étaient récusés. La coalition hétéroclite que le chef travailliste avait péniblement mise sur pied, en trois semaines de tractations, s'effondrait. La droite et la gauche étaient de nouveau à égalité – soixante contre soixante – à la Knesset. C'était la jubilation sur les bancs du Likoud, le parti de M. Itzhak Shamir, où l'on ne cachait pas sa joie de voir M. Pérès ainsi humilié. Les quolibets fusaient à l'adresse des travaillistes et la droite critiquait aussi M. Herzog pour avoir donné une deuxième chance à M. Pérès – ce qui est pourtant conforme à l'usage.

Ouverte le 15 mars dernier avec le vote d'une motion de censure contre le gouvernement de M. Shamir – après qu'il eut rejeté le *« plan Baker »* pour un dialogue israélo-palestinien –, la crise a donc rebondi du fait de deux rabbins orthodoxes. Membres du parti Agoudat Israël, lequel avait pourtant signé un accord de gouvernement avec M. Pérès, MM. Avraham Verdiger et Eliezer Mizrahi ont annoncé au dernier moment qu'ils changeaient de camp. Ils ont déclaré avoir été placés dans une situation impossible, pris entre les instances supérieures de leur parti, le Conseil des Sages de la Torah, qui leur ordonnaient d'aller avec les travaillistes et la *« ligne »* de leur maître à penser, le rabbin newyorkais Menahem Mendel Schneerson, chef des Loubavitch partisan du Grand Israël et plus proche du Likoud que de M. Pérès.

Si certains croyaient à la thèse du *« cas de conscience »* révélé à la dernière minute, d'autres penchaient plutôt pour l'hypothèse d'un joli coup monté par quelques *« grands »* du Likoud qui auraient sollicité une intervention discrète du rabbin des Loubavitch. Quelle que soit la vérité, le quotidien *Haaretz* traduisait l'exaspération de beaucoup d'Israéliens devant un système politiques qui permet *« à un rabbin de Brooklyn de décider de la formation du gouvernement à Jérusalem »*. Si M. Pérès ne réussit pas à *« recoller »* une coalition travaillistes-religieux, il reviendra à M. Shamir de s'efforcer à son tour de constituer une majorité de gouvernement.

ALAIN FRACHON

Menahem Schneerson : l'influent rabbin d'Amérique

JÉRUSALEM

de notre correspondant

770 Eastern Parkway, Brooklyn, Crown Heights (New-York). C'est là qu'il réside, *« le Rabbi »*, comme l'appellent ses fidèles, un homme qui de sa vie n'a mis les pieds en Israël ni ne possède la nationalité de l'Etat hébreu mais dont l'influence sur quelques députés de la Knesset peut décider de l'orientation politique du prochain gouvernement à Jérusalem – donc de l'avenir des territoires occupés et des négociations avec les Palestiniens.

Rabbi Menahem Mendel Schneerson, chef de la secte des Loubavitch, est âgé de quatre-vingt-sept ans (et non soixante-quinze, comme indiqué par erreur dans nos éditions du 12 avril), et, de son quartier général new-yorkais, préside aux destinées du mouvement Habad (1). C'est un groupe orthodoxe, mais assez éloigné de la tradition « a-sioniste » que l'on rencontre habituellement dans ces milieux. Habad défend les thèses du « Grand Israël » – le maintien de la Cisjordanie et de la bande de Gaza dans l'ensemble israélien – et ses sympathisants en Israël font le service militaire, ce qui n'est souvent pas le cas dans les autres mouvements du judaïsme orthodoxe.

L'affaire serait d'importance relative si Habad et son chef ne se mêlaient de plus en plus près à la vie politique israélienne. Ils sont entrés en lice lors des dernières élections, en novembre 1988, apportant leur soutien financier et militant – et, *in fine*, deux sièges de plus – au vieux parti Agoudat Israël. Mais « le Rabbi », lui, ne s'est jamais rendu à Jérusalem, convaincu que les exilés ne devront regagner la terre d'Israël que le jour de la venue du Messie.

Rabbi Schneerson est arrivé à New-York au début de la seconde guerre mondiale, venant de Russie-Pologne et fuyant, avec sa belle-famille, les persécutions staliniennes. Il va prendre la place de son beau-père à la tête de la secte des Loubavitch, qui tient son nom de la petite ville de Russie ou est née cette branche de la nébuleuse orthodoxe. Elle se rattache au courant des hassidim, celui des poètes mystiques et des grandes dynasties de rabbins, par opposition à l'autre tendance de l'orthodoxie, celle des mitnagdim, plus fidèles à la seule lettre des textes qu'à une lignée de guides spirituels.

Suspecté d'hérésie

« Le Rabbi » va donner une formidable impulsion au mouvement Habad et, jouant sur un retour à l'orthodoxie dans nombre de communautés juives, en faire le plus activiste des groupes intégristes. Habad est présent dans de nombreux pays où ses militants ont développé un réseau serré d'écoles, de camps de vacances, de séminaires. On y enseigne le respect le plus méticuleux de la Halakha, la loi juive, et, conformément à la tradition hassidique, une vénération sans limite pour « le rabbi » de Brooklyn.

Menahem Mendel Schneerson, dit-on, se veut le guide spirituel de tout le peuple juif et aurait encouragé un formidable culte de sa personne. Il ne se déplace qu'à bord d'une limousine surnommée la *« mitzvamobile »*, parce qu'équipée de haut-parleurs pour appeler les fidèles au respect de la Loi ; comme ceux d'un télévangéliste, ses prêches sont diffusés sur une chaîne câblée et commercialisés en cassettes vidéo.

Plus grave, ses rivaux mitnagdim le soupçonnent d'avoir laissé ses fidèles le considérer comme un quasi-messie. Le grand rabbin Eliezer Schach, l'inspirateur des partis orthodoxes Shas et Deguel Hatorah, a publiquement suspecté le rabbin de Brooklyn d'*« hérésie »* ; son collègue Ovadia Yossef, ancien grand rabbin séfarade d'Israël, a été plus loin, accusant Schneerson de se présenter à ses disciples *« comme un Dieu vivant »* et stigmatisant l'*« idolâtrie »* qui aurait cours au sein du mouvement Habad.

Al. Fr.

(1) La revue française *Passages* a consacré une longue enquête aux Loubavitch dans son numéro d'avril 1989, et notamment au développement du mouvement en France.

FRANCE PAYS ARABES

L'ISLAM NE MENACE PAS L'IDENTITÉ NATIONALE DE LA FRANCE

BEYROUTH : UNE JOURNÉE COMME LES AUTRES

Les rubriques habituelles : politique, culture, économie. La chronologie du mois.

36 PAGES – 15 F

En vente en kiosque - Spécimen sur demande

FPA, 12-14 rue Augereau 75007 Paris. Tél. : 45-55-27-52.

INÉDIT

Le FAIT FRANÇAIS dans le monde

Tome II

[illegible]

France chez l'auteur :

MARTINOT DE PREUIL 49560 NUEIL-SUR-LAYON

(Tome I 90 F, Les 2 tomes 140 F franco)

REVUE DES DEUX MONDES

AVRIL 1990

AFRIQUE DU SUD

du cap des tempêtes au cap de bonne espérance en 19 signatures

BULLETIN D'ABONNEMENT à LA REVUE DES DEUX MONDES 170 rue de Grenelle 75007 Paris

M. Mme, Mlle ——

Adresse ——

Code postal —— Commune —— Pays ——

Abonnement pour un an (11 numéros) France 485 F - Etranger 700 F

Ci-joint mon règlement par ☐ Chèque ☐ CCP à l'ordre de la Revue des Deux Mondes

صكنا من الاصل

...pour l'Irak

...ques saisissent ... monde » destiné à Bagdad

...heures d'attente M. Ian Richter, ...emprisonné en Irak depuis 1986, et de Mme ... Parish, une infirmière ...condamnés à 15 ans de détention pour ... journalistes ... avec le journaliste ... M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office avait déclaré, après l'exécution de ce dernier, qu'il ne voulait pas se ... avec ... situation ne nous ... rappeler ... ambassadeur ... Bagdad. Le Koweït a ... la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan. M. ... Londres a en effet suspendu ou ... ses relations avec l'Afghanistan, l'Iran, la Syrie et la Libye. La ... des ... diplomatiques avec l'Irak paraît donc exclue.

DOMINIQUE DHOMBRES

■ **Démenti de Bagdad.** - Une source irakienne responsable a démenti à Bagdad dans la nuit de mercredi à jeudi les informations en provenance de Londres au sujet ... dans le port de Middlesbrough. Cette source citée par l'agence ... irakienne INA a qualifié ces allégations de ...

...la crise gouvernementale

...ours de deux semaines ... une majorité

...

ALAIN FRACHON

... : l'influent rabbin d'Amérique

...

METTRE DE L'ARGENT A GAUCHE C'EST ADROIT.

L'ECONOMIE FRANÇAISE SE REDRESSE.

DEPUIS TROIS ANS, LA CROISSANCE EST SUPERIEURE A 3%, L'INFLATION FAIBLE, LE FRANC RECONNU COMME UNE MONNAIE SOLIDE;

L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL PROGRESSE AU RYTHME DE 10% PAR AN ET LES CREATIONS D'EMPLOIS ONT DEPASSE LES 550000 EN DEUX ANS.

TOUTEFOIS, MALGRE LES PROGRES ACCOMPLIS,

NOUS N'AVONS PAS ENCORE REDUIT SUFFISAMMENT LE CHOMAGE,

QUI EST LA PREMIERE DES INEGALITES SOCIALES.

POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF, LA FRANCE DOIT EPARGNER PLUS.

CELA DEPEND DE CHACUN D'ENTRE VOUS.

LE GOUVERNEMENT AIDE TOUS LES FRANÇAIS A EPARGNER,

IL EST JUSTE QU'IL AIDE DAVANTAGE LES PLUS MODESTES.

EN METTANT UN PEU D'ARGENT DE COTE POUR ACQUERIR UN LOGEMENT OU AMELIORER VOTRE RETRAITE, VOUS PREPAREZ L'EMPLOI DE VOS ENFANTS ET L'AVENIR DU PAYS.

TOUT LE MONDE EN BENEFICIERA, VOUS LE PREMIER.

PIERRE BEREGOVOY

MINISTRE D'ETAT.
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU BUDGET.

Robert G. Farmer

AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE : les suites de l'agitation sociale

M. Houphouët-Boigny pourrait prochainement abandonner le pouvoir

ABIDJAN

de notre correspondant

Le président Félix Houphouët-Boigny pourrait quitter le pouvoir dans les prochains mois, affirme-t-on de bonne source à Abidjan. Confronté à une crise sociale et politique sans précédent, le chef de l'Etat envisage de se retirer après la réunion, fin mai, du congrès du parti unique au pouvoir, le PDCI-RDA. C'est à l'issue de ce congrès que l'on devrait connaître son successeur.

Selon l'article 11 de la Constitution, c'est le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Konan Bédié, qui doit, en cas de vacance du pouvoir, assurer l'intérim et organiser des élections dans les soixante jours. Cet article pourrait être modifié afin que le président de l'Assemblée termine le mandat du président sortant, dont le quinquennat s'achève cette année. Des rumeurs laissent entendre que la succession du *« vieux »* est déjà réglée depuis dix jours à la suite d'une réunion, à Yamoussoukro, de chefs traditionnels baoulés (ethnie de M. Houphouët-Boigny), au cours de laquelle M. Konan Bédié aurait été *« intronisé »* selon la coutume.

« Préparer le changement »

« Ces affirmations apparaissent dénuées de tout fondement », affirme un proche du président ivoirien qui a requis l'anonymat. *« Cette affaire n'a en tout cas jamais été évoquée ni au sein du gouvernement ni même au bureau politique du parti »*, ajoute ce haut fonctionnaire. Il est vrai que M. Houphouët-Boigny a affirmé, le mois dernier, qu'il *« n'est pas un roi »* et que, par conséquent, il n'a pas à *« désigner de dauphin »*. C'est, en effet, à l'issue du congrès du parti (avancé de quatre mois) que l'on connaîtra le candidat unique à l'élection présidentielle. A moins que, d'ici là, des événements bousculent le paysage politique.

En effet, l'agitation sociale qui secoue le pays pousse certains élus et des cadres politiques à se démarquer de la ligne rigide des barons du pouvoir qui ne veulent céder en rien sur les privilèges actuels. *« Il faut préparer le changement pour la continuité »*, affirme un ancien ministre convaincu que si un minimum de démocratie ne voit pas le jour, c'est le régime tout entier qui est menacé.

Le syndicat des enseignants du supérieur réclame, à l'instar de l'expérience du Bénin et du Gabon, la réunion d'une *« conférence nationale »* qui rassemblerait les différentes sensibilités du pays. La Côte-d'Ivoire vit actuellement au ralenti. Les parents d'élèves fortunés s'efforcent d'envoyer leurs enfants en France après la fermeture, samedi, des écoles et des universités. Les dirigeants ivoiriens s'attendent à une nouvelle agitation en fin de mois, lorsque les diminutions de salaires apparaîtront sur les fiches de paie.

Lundi et mardi, les employés des banques ont donné le ton en déclenchant une grève d'avertissement, pour refuser la baisse des salaires adoptée le 31 mars. Une réduction de 8 à 40 % est prévue dans la fonction publique et de 10 % dans le secteur privé. D'autres mouvements d'arrêt de travail sont attendus dans les postes et dans les transports en commun.

ROBERT MINANGOY

ALGÉRIE : l'« affaire des 26 milliards de dollars »

Le premier ministre minimise l'importance des détournements de fonds

Après deux semaines de silence, M. Mouloud Hamrouche, le premier ministre, s'est décidé à réagir aux accusations de corruption portées par l'un de ses prédécesseurs, M. Abdelhamid Brahimi, qui affirmait que des « opérateurs économiques » avaient touché 26 milliards de dollars en pots-de-vin au cours des dix dernières années (*le Monde* du 3 avril).

ALGER

de notre correspondant

Si, comme l'affirme le proverbe, il faut avant de parler tourner sept fois sa langue dans sa bouche, il peut être préférable, lorsqu'il s'agit de corruption, de réagir avec plus de promptitude. Pour n'avoir pas suivi cette règle de bon sens, le gouvernement algérien doit aujourd'hui affronter les réactions sceptiques de ses concitoyens lorsqu'il affirme sa détermination à faire toute la lumière sur les faits dénoncés par M. Brahimi.

Il est vrai que, dans cette affaire, les autorités n'ont pas fait preuve d'une grande habileté. Pendant près de quinze jours et alors qu'une commission d'enquête parlementaire était réclamée par plusieurs députés, elles ont cru plus judicieux de s'abstenir de tout commentaire. Le résultat a été exactement l'inverse du but recherché : tournée par une presse quasi unanime, la mayonnaise est montée d'autant plus vite que la discrétion gouvernementale est apparue comme une confirmation des propos de l'ancien premier ministre.

Samedi dernier, dans un communiqué, le gouvernement, *« en accord avec le président de la République »*, a finalement fait connaître son sentiment en annonçant qu'il appuyait *« sans réserve »* la création d'une commission d'enquête parlementaire, assurant qu'il était prêt à saisir la justice *« de tout fait concret de détournement, de concussion et de corruption au détriment de l'économie nationale »*.

Le communiqué rappelait aussi que les réformes engagées avaient précisément pour objectif *« de mettre en place les mécanismes transparents qui permettent d'en finir dans tous les domaines avec les pratiques réelles ou supposées de manipulation occulte des hommes et des biens publics qui ont jeté le discrédit sur la gestion de vingt-huit ans d'indépendance »*.

On ne pouvait plus simplement reconnaître la réalité de ces pots-de-vin que l'on avait voulu ignorer. Du coup, le premier ministre en avait-il trop dit ? Lundi, M. Hamrouche est revenu sur la question en donnant des précisions qu'il n'avait pas cru utile d'apporter deux jours auparavant.

D'un long entretien avec un journaliste anonyme de l'APS et publié *in extenso* dans la presse, il ressort que si corruption il y a, elle ne saurait, selon le premier ministre, dépasser *« 1 à 2 milliards de dollars pour toute la période visée par M. Brahimi »*.

Même largement inférieur aux 26 milliards de dollars avancés, ce chiffre n'est pas négligeable en soi. M. Hamrouche, une fois encore, ne nie pas l'existence de la corruption mais se contente d'en rejeter la responsabilité sur quelques brebis galeuses.

Contrairement à l'immense majorité des fonctionnaires concernés, elles n'ont pas su, assure-t-il, résister à une environnement tentateur et à une organisation administrative mal adaptée à la vertu.

« Pas de généralisations intempestives », supplie M. Hamrouche. Dans la population, confrontée à une crise économique sans précédent et qui voit dans la corruption l'une des explications majeures de ses difficultés, il est peu probable que cette supplique soit entendue.

GEORGES MARION

□ **TUNISIE : protestations contre l'enrôlement forcé d'étudiants dans l'armée.** – La ligue tunisienne de défense des droits de l'homme s'est déclarée, mercredi 11 avril, *« profondément préoccupée »* par l'enrôlement forcé dans l'armée de près de six cents étudiants après un mouvement de grève dans la plupart des universités du pays, en mars, à l'appel du Syndicat étudiant proche des islamistes. Elle demande au chef de l'Etat, M. Ben Ali, de faire libérer tous les étudiants afin de leur permettre de reprendre leurs cours et de participer aux examens de fin d'année. Répliquant à une initiative récente de plusieurs intellectuels qui ont créé un comité pour la libération de ces étudiants, le ministre de la Défense, M. Abdallah Kallel, a exclu une telle éventualité. – *(Reuter.)*

ASIE

La crise du Cachemire

Regain de tension entre l'Inde et le Pakistan

Une vive tension était perceptible, mercredi 11 avril, sur la frontière indo-pakistanaise. L'Inde a mis ses forces en état d'alerte et renforcé ses patrouilles à la frontière avec le Pakistan, dans le Cachemire, à la suite d'informations concernant des mouvements de troupes pakistanaises, a-t-on appris de sources officielles indiennes à Jammu (Etat de Jammu-Cachemire).

A la suite de la mort de trois otages indiens tués par les séparatistes musulmans soutenus, selon New-Delhi, par le Pakistan, le premier ministre indien, M. Singh, a demandé mardi à la population d'être prête à une nouvelle guerre avec le Pakistan. Le Pakistan procède à des *« mouvements de troupes extraordinaires »* et a évacué les populations civiles des villages frontaliers, ont indiqué des responsables militaires indiens à Jammu. De son côté, le chef des forces armées pakistanaises, le général Mirza Aslam Beg, a demandé à ses troupes de *« se tenir prêtes et vigilantes de manière à déjouer les desseins de l'ennemi »* après les déclarations de M. Singh. – *(AFP.)*

□ **THAILANDE : explosion d'une grenade, 19 morts, une centaine de blessés.** – Dix-neuf personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessés, mercredi 11 avril, par l'explosion d'une grenade lancée au milieu du public d'un cinéma en plein air dans un village du nord-est, a annoncé jeudi la police locale, qui a déclaré ignorer les causes de l'attentat. Le bilan pourrait s'alourdir, plusieurs des blessés étant grièvement atteints, a-t-on précisé de même source. – *(AFP.)*

Londres demande à Pékin de respecter ses engagements à l'égard de Hongkong

Les menaces de Pékin de refuser de reconnaître la citoyenneté britannique accordée à 250 000 ressortissants de Hongkong, en vertu d'un texte actuellement en discussion aux Communes, sont vides de sens, a déclaré, mercredi 11 avril à Hongkong, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Francis Maude a affirmé que Pékin était lié par les accords conclus en 1984 avec Londres sur la restitution de Hongkong à la Chine en 1997, et qui prévoient la libre entrée et sortie du territoire. M. Maude a aussi annoncé que la nationalité britannique pourrait être accordée à quelque trois cents familles supplémentaires, dont le chef travaille pour des sociétés anglaises.

M. Maude avait affirmé la veille qu'une vingtaine de pays – dont la France – étaient disposés à accueillir jusqu'à quelque 250 000 personnes. La France, disait-il, *« met en place un projet pour fournir des passeports à 1 500 employés* (de sociétés françaises) *et à leurs familles »*. En réalité, le projet prévoit, selon le Quai d'Orsay, d'accorder des *« visas à utilisation différée »* et non des passeports. La Belgique, pour sa part, est prête à accueillir *« entre cent et deux cents »* Hongkongkais travaillant pour ses entreprises belges.

□ **VIETNAM : la France accueillera 4 400 « boat people ».** – M. Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, a déclaré, mercredi 11 avril à l'Assemblée, lors de la séance de questions orales, que la France accueillera, dans les deux ans à venir, 4 400 « boat people » vietnamiens actuellement réfugiés dans des camps d'Asie du Sud-Est. Il a ajouté que la France *« a choisi de faire le pari »* sur l'ouverture du Vietnam pour que les « boat people » *« soient dans des conditions telles qu'ils n'aient plus à quitter leur pays »*

NÉPAL

Des opposants très respectueux

Suite de la première page

La rencontre est importante : le roi a annoncé le retour au multipartisme, première étape vers la démocratie. Quelles seront les suivantes ?

La maison de Ganesh Man Singh est située dans Thamel, les « puces » de Katmandou, fripes et fric aux étalages, le tout bon enfant, pour touristes à chevelure nattée et doigts bagués, mais pas seulement : l'esprit du temps, ce sont les touristes « comme il faut », sains de corps et d'esprit, venus là pour le trek, sport, altitude et air vif. Ceux-là ont approché la « révolution » d'un peu près, la semaine passée, ont connu le couvre-feu et les impénétrables soldats gurkhas avec leurs fusils pointés sur les poitrines des Occidentaux en goguette. C'est fini, en apparence. Katmandou respire de nouveau le bon air de ses montagnes et Thamel a repris son commerce. Juste après le « vendredi noir », le 6 avril, bien des touristes ont choisi l'exode, dès que l'aéroport fut rouvert. Sur Durbar Marg, l'avenue qui mène au palais, quelques vitrines sont brisées, comme après le passage un peu bas d'un avion à réaction... Le roi, en son palais, n'est gardé, en apparence, que par quatre ou cinq soldats, et les flics débonnaires aux yeux bridés ont repris au carrefour leur ballet gestuel.

Chez Ganesh Man Singh, les communistes sont arrivés avec deux heures de retard, signe peut-être d'un consensus laborieux. Les deux délégations vont s'enfermer longuement pour concocter un communiqué d'où il ressort que Sa Majesté est priée d'accepter *« immédiatement »* les conditions imposées par les chefs de la contestation. Le roi, bien sûr, n'est pas mis au pied du mur. Quel délai le *« peuple en colère »* accorde-t-il au souverain ? Krishna Bhattarai hésite à peine : *« Il n'y a pas de limite de temps. Cela peut prendre un mois, peut-être un an... »* On croit avoir mal entendu, mais le doute n'est pas possible, même si, le matin même, lorsque nous l'avons rencontré à son domicile, le président du congrès avait fixé un quasi-ultimatum d'*« une semaine »* pour que soient satisfaites les revendications populaires, faute de quoi la lutte reprendrait. Les revendications, pêle-mêle, sont les suivantes : dissolution *« immédiate »* du Parlement actuel et du gouvernement, libération de tous les prisonniers politiques, compensations financières aux familles des morts et des blessés, représentation équitable des partis d'opposition au sein de la commission chargée d'élaborer une nouvelle Constitution, ouverture d'une enquête indépendante sur les *« atrocités »* commises par les forces de l'ordre.

« Cela aurait été très impoli »

Telles sont, selon le président du Congrès, les *« préconditions »* qui permettraient à l'opposition de faire partie d'un gouvernement intérimaire, devant remplacer l'actuel *« gouvernement provisoire »* du premier ministre Lokendra Bahadur Chand. Le reste est incertain : *« Si le roi veut diriger le gouvernement* (intérimaire), *nous l'accepterons »*, assure Krishna Bhattarai, car *« le nouveau premier ministre peut être un candidat du roi »*. Visage de marbre, Mme Shahna Pradhan, présidente de la puissante alliance des communistes, semble approuver. On lui demande de le dire, et elle lâche : *« Pour le moment, nous sommes d'accord. »*

Voilà, le Mouvement pour la restauration de la démocratie évolue de façon erratique, au jour en jour, presque d'heure en heure. Le peuple népalais, on le devine, on l'entend, risque d'être floué de sa victoire par des hommes politiques un peu enivrés de leur liberté nouvelle et qui ne veulent pas, qui n'osent pas dire au roi que le petit peuple de la « Vallée souriante des dieux » ne veut plus de cette monarchie toute puissante qui règle son sort depuis la nuit des temps. Le roi, affirme le président du Congrès, ne doit conserver que les pouvoirs de la reine d'Angleterre ou du président indien. Seulement voilà, lorsque nous avons demandé à Krishna Bhattarai s'il avait profité de son entrevue avec le souverain pour aborder cette question, il nous a répondu ceci : *« Pensez-vous, comment dire cela... Cela aurait été très impoli. »* Dans sa maison fleurie du centre-ville, Devendra Raj Pandey, le vice-président de l'Association des droits de l'homme, bout littéralement d'indignation : *« Nous ne savons plus ce qui se passe. J'ai peur qu'ils soient en train de retirer sa victoire au peuple à force de vouloir faire des compromis. Nous allons tout perdre. Les partis politiques mentent au peuple en négociant comme ils le font. Le roi autorise les partis politiques, mais si nous nous contentons de cela, il pourra les interdire de nouveau, quand bon lui semblera. »*

Mathura Shrestha, autre figure du Mouvement pour le respect des droits de l'homme, s'inquiète lui aussi : *« Le danger est de provoquer des frustrations qui pourraient entraîner une lutte armée, parce que les éléments radicaux, les terroristes peuvent en profiter. Le Mouvement est devenu très spontané, il peut échapper à tout contrôle. Le roi devrait être le symbole de l'unité, il est en train de devenir celui de la haine et de la tyrannie. »*

En son palais, Birendra Ier joue apparemment le pourrissement de la crise et les divisions de l'opposition, qui apparaissent maintenant au grand jour, entre communistes et Congrès népalais. Mais aussi à l'intérieur de chaque composante. Les éléments radicaux dénoncent l'arrêt de l'agitation, et celle-ci, en effet, peut reprendre très vite. Les chefs de file du Mouvement ne savent plus s'ils sont en position de force ou en position de faiblesse. Et le roi hindou, sans doute, n'en sait pas davantage. Le Katmandou politique s'agite. Pendant ce temps, dans les vallées et les zones rurales du royaume himalayen, où vivent 93 % des Népalais, souvent dans des conditions moyennâgeuses, les responsables politiques locaux expliquent au peuple qu'il vient d'obtenir le pouvoir avec la « démocratie ». Et le peuple songe qu'il s'agit là d'un don du souverain, représentant sur terre du dieu Vichnou.

LAURENT ZECCHINI

AMÉRIQUES

COLOMBIE

Les trafiquants relançent la guerre de la drogue

Suite de la première page

A Medellin, une centaine de ces soldats de commandos font, depuis des mois, le siège de Pablo Escobar, le chef du cartel. Comme pour compenser le choc psychologique causé par le nouveau coup porté aux forces de l'ordre, la sûreté de l'Etat (DAS) a diffusé, mercredi soir, une photo prise récemment par l'un de ses agents et montrant Escobar à bord d'une embarcation, ainsi que l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre lui et l'un de ses frères et affirmé que la capture du *kapo* numéro un n'était qu'une question de temps.

L'étau se resserre, en effet, autour du cartel. L'une des mesures les plus efficaces a été la mise sous contrôle militaire de la municipalité d'Envigado, dans la banlieue de Medellin. Envigado est le fief d'Escobar, l'endroit où il recrute ses sicaires et où il se meut comme un poisson dans l'eau, étant donné les complicités dont il dispose dans une population bénéficiaire de ses générosités.

La répression clandestine

Antre démonstration de force donnée par les autorités : la capture, il y a quelques jours, d'un des principaux lieutenants d'Escobar, un dénommé Zarco qui, malgré son jeune âge (vingt et un ans), aurait de nombreux morts à son actif ; c'est lui qui aurait recruté le jeune sicaire qui a tué, le 22 mars dernier, le candidat de la gauche à l'élection présidentielle, Bernardo Jaramillo.

Le cartel a décidé de se battre, homme pour homme, contre la police. Selon le DAS, il offre à ses tueurs quatre millions de pesos (50 000 francs) pour chaque policier assassiné et vingt millions de pesos (250 000 francs) quand il s'agit d'un gradé. Dans un de leurs derniers communiqués, les « extradables » (nom donné aux « narcos » susceptibles d'être livrés à la justice américaine) affirment que le principal problème pour eux est désormais de mettre fin à la torture et à la disparition de leurs compagnons.

Au mois de décembre dernier, une série d'assassinats mystérieux commis dans la région de Bogota parmi les membres du cartel faisait supposer que ces derniers avaient été victimes, soit de règlements de comptes internes, soit d'opérations de représailles menées par les services de sécurité. Les cadavres (on en compta une cinquantaine) étaient retrouvés, pour la plupart, la tête couverte d'un sac de plastique, les pieds et les mains liés ; ils portaient des marques de torture et étaient criblés de balles. A en croire les *extradables*, le même type de répression clandestine se poursuivrait contre leur organisation. Dans leur communiqué, ils émettaient une affirmation qui a jeté un froid parmi les autorités : ils disaient, en effet, que le problème des extraditions était relégué désormais, à leurs yeux, au second plan.

Or, ils avaient fait jusqu'à présent de la fin des extraditions leur objectif prioritaire. *« Plutôt une tombe en Colombie qu'un cachot aux Etats-Unis »* est la devise placée en tête de leurs communiqués. Ils ont tout fait pour obliger le président Barco à revenir sur une politique inaugurée en août 1989, mais décidée bien avant, et qui a abouti jusqu'à présent à l'extradition d'une quinzaine d'individus : ils ont multiplié les assassinats, pratiqué le terrorisme et, quand ils ont eu le dessous, ils ont offert de se rendre, proposition accompagnée d'une campagne politique habile et qui a porté ses fruits.

Plusieurs candidats à l'élection présidentielle du 27 mai se sont pratiquement rendus à leurs raisons. Le candidat conservateur, Rodriguo Lloreda, demande *« une trêve dans les extraditions »* ; il a même proposé une amnistie pour les narcotrafiquants n'ayant pas commis d'action criminelle mais, devant le scandale soulevé par ses propos, il a fait marche arrière. L'autre candidat conservateur, Alvaro Gomez Hurtado, considère que la politique d'extradition a le défaut d'avoir été imposée par les Etats-Unis et il trouve qu'elle coûte cher au pays. Le candidat du Parti libéral, César Gaviria, qui a toutes les chances de devenir le prochain président, est revenu sur ses positions premières, très dures, face aux narcotrafiquants, et parle d'un assouplissement possible, l'extradition pouvant être abandonnée, dit-il, si cela correspond aux voeux des Colombiens ou du Parlement.

Mais la déclaration la plus inattendue a été faite par le président Barco qui a dit à Strasbourg – où il était en visite – que si Pablo Escobar se rendait, il serait traduit devant la justice de son pays. C'était la première fois que le chef de l'Etat envisageait une telle possibilité. Pablo Escobar et ses complices semblent donc avoir, sur ce point, gagné la partie. Mais leur dernier communiqué remet tout en cause : il indique que les dirigeants du cartel, avant de se rendre (s'ils se rendent jamais), poseront de nouvelles conditions. *« Ce qu'ils veulent, c'est acquérir le statut de délinquant politique et obtenir une amnistie*, a déclaré à l'hebdomadaire *Semana* un haut responsable des services de sécurité. *Voilà pourquoi leur langage est de plus en plus chargé de références anti-américaines et anti-oligarchiques, de phrases à contenu politique, et pourquoi ils ne parlent plus de livrer des laboratoires ni de mettre fin à leur trafic »*.

CHARLES VANHECKE

□ **ETATS-UNIS : inculpation pour meurtre d'un soldat américain ayant participé à l'intervention au Panama.** – Un sergent de l'armée américaine ayant participé aux opérations au Panama en décembre 1989 a été inculpé de meurtre et de coups et blessures volontaires. Un porte-parole de la base de Fort Bragg (Caroline du nord), a précisé mercredi 11 avril que le sergent Robert Enrique Bryan, membre de la 82ème division parachutiste est accusé d'avoir tué un citoyen panaméen avec son fusil et d'en avoir frappé trois autres à coups de crosse et de tuyau en caoutchouc. Aux termes du code de justice militaire américain, le sergent Bryan, qui demeure pour l'instant en liberté, risque la peine de mort s'il est condamné pour meurtre avec préméditation. – *(AFP.)*

□ **Arrestation aux Etats-Unis d'un homme recherché dans l'affaire Orlando Letelier.** – Un homme recherché dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien ministre chilien des affaires étrangères et ambassadeur aux Etats-Unis, Orlando Letelier, le 16 septembre 1976 à Washington, a été arrêté mercredi 11 avril, à Saint-Petersburg (Floride), a annoncé le FBI. L'homme, Jose Dionisio Suarez, cinquante et un ans, a été accusé d'association de malfaiteurs en vue du meurtre d'un représentant officiel étranger. Suarez, qui est d'origine cubaine, aurait fourni les explosifs et les détonateurs nécessaires à la fabrication de la bombe qui a tué Letelier et sa collaboratrice Ronnie Moffitt, alors qu'ils circulaient en voiture. – *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاصل

NÉPAL

...ypagnis
...pectueux

« Cela aurait été très impoli »

Pour communiquer à la télévision, la distribution en est réduite à sponsoriser la météo. Pour ceux qui voudraient comprendre voici enfin le mode d'emploi.

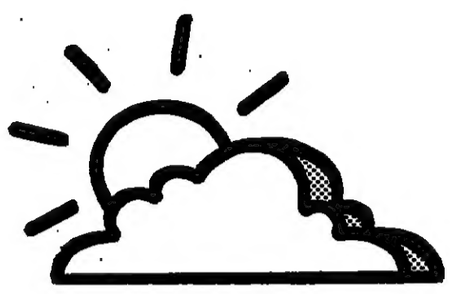

= prix anniversaire.

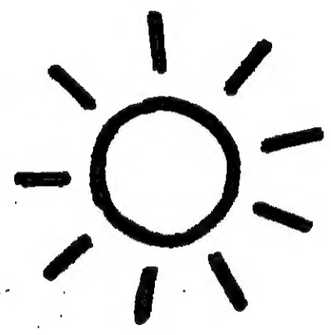

= soldes.

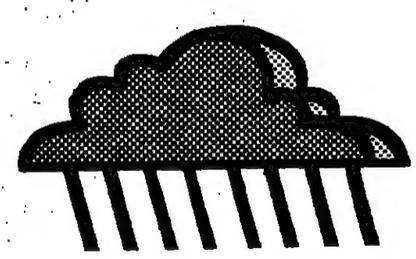

= rentrée des classes.

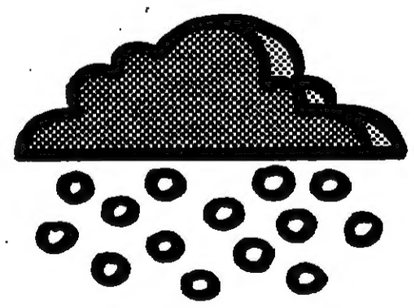

= opération blanc.

L'Europe de la communication est en marche : tous les consommateurs français pourront capter les émissions émises par les télévisions européennes. Et presque partout en Europe, les distributeurs français et européens auront accès à la publicité télévisée. Sauf en France. Notre parlement en a décidé ainsi. En effet, à la télévision, Leclerc pourrait parler de la liberté du prix des livres, de l'abrogation de la Loi Royer, de la vente libre des produits cosmétiques, diététiques, parapharmaceutiques. Il pourrait parler enfin des curieuses pratiques de prix dans l'Électroménager, la Hifi, les appareils photo, les articles de sport et la puériculture. Vous vous rendez compte du résultat ! Il vaut mieux que Leclerc sponsorise la météo.

CLAVEAU

E.LECLERC

POUR QUE L'EUROPE PROFITE AUX CONSOMMATEURS

POLITIQUE

Les difficultés de la révision de la Constitution

Le refus de l'UDF paraît condamner une réforme souhaitée par les maîtres du droit constitutionnel

Réunis, mercredi 11 avril au Palais-Bourbon, les dirigeants de l'UDF ont, en présence de M. Valéry Giscard d'Estaing, émis de si fortes réserves au projet de révision de la Constitution, proposée par le président de la République, que les députés et les sénateurs du mouvement devraient s'y opposer lors des débats parlementaires. Cela pourrait avoir comme effet de rendre impossible la majorité requise pour une modification de la Loi fondamentale. Dans le même temps, au cours d'une séance publique de la commission des lois de l'Assemblée nationale, quatre universitaires, spécialistes du droit constitutionnel aux attaches partisanes variées, ont expliqué tout le bien qu'il faut penser d'une réforme qui permettrait aux justiciables, lorsqu'ils estiment qu'une loi qui leur est appliquée est contraire à leurs droits fondamentaux, de saisir le Conseil constitutionnel.

Techniquement, la réforme de la Constitution, souhaitée par M. François Mitterrand, ne crée pas de difficultés insurmontables. Son examen par la commission des lois de l'Assemblée nationale le montre clairement. La démonstration en a été apportée, mercredi 11 avril, lorsqu'elle a auditionné, à huis clos, les magistrats qui auraient principalement à la mettre en œuvre : MM. Pierre Dray, premier président de la Cour de cassation, Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, et Bruno Genevois, secrétaire général du Conseil constitutionnel.

Les deux responsables des hautes juridictions ont expliqué que depuis plusieurs mois elles avaient étudié les conséquences qu'aurait sur leur fonctionnement l'éventuelle mise en application de la réforme. Pour eux, cela ne soulèvera pas de réelles difficultés si un certain nombre de dispositions pratiques sont prises. Ainsi, M. Dray a souhaité que les exceptions d'inconstitutionnalité soient envoyées non pas à une de ses chambres mais à son bureau. M. Long a expliqué que la procédure permettant aux tribunaux administratifs de demander son avis au Conseil d'Etat sur une question de droit nouvelle fonctionnait très bien et qu'elle s'apparentait à celle qui était projetée.

L'administration bridée

M. Genevois a, lui, reconnu que les incompatibilités imposées, actuellement, aux membres du Conseil constitutionnel n'étaient pas très strictes. Il a ajouté qu'il était prévu que les débats sur les exceptions d'inconstitutionnalité soient contradictoires, le point de savoir si les séances du Conseil devraient alors être publiques n'étant pas encore tranché.

Constitutionnellement, la réforme est souhaitable. C'est en tout cas ce qu'ont expliqué quatre universitaires aux compétences constitutionnelles incontestées : MM. Georges Vedel, qui avait été nommé au Conseil Constitutionnel par M. Valéry Giscard d'Estaing, François Luchaire, lui aussi ancien membre du Conseil et président d'honneur du MRG, Louis Favoreu, proche de l'opposition, et Olivier Duhamel, qui conseille M. Robert Badinter.

L'argument principal de ces quatre constitutionnalistes est simple : puisqu'il est admis, depuis 1958, que le Parlement doit respecter la Constitution, et que, s'il veut s'en affranchir, il lui faut la modifier, il faut aller au bout de cette idée en évitant, comme le dit le doyen Vedel, que *« des textes anciens soient protégés simplement par leur ancienneté »*. Il a aussi fait remarquer que le droit français était maintenant soumis à des contrôles internationaux ; dès lors, ainsi que l'a souligné le doyen Favoreu, *« il vaut mieux que les droits fondamentaux imposés au législateur français soient sanctionnés à Paris plutôt qu'à Strasbourg »*.

Les élus du peuple auraient dû être sensibles à un autre argument de ces théoriciens des libertés publiques : les textes actuellement en vigueur et qui seraient contraires aux *« droits fondamentaux »*, sont d'abord et avant tout utiles au gouvernement et à ses administrations de coercition, comme la douane et le fisc, et donc, ainsi que le dit M. Duhamel, ceux dont la liberté d'action serait réduite par cette réforme, *« c'est le gouvernement et l'administration, pas le Parlement, qui, au contraire, aura à se prononcer sur la nouvelle législation qui devra être bâtie »*.

Les commissaires aux lois présents n'ont pas semblé, dans leur majorité, être convaincus. Ainsi, bien que M. Vedel se soit plu à souligner que les textes proposés étaient *« très étudiés (...) extrêmement précis, huilé »*, de nombreux députés socialistes, comme MM. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) et François Colcombet (Allier), tous deux anciens magistrats, ou comme MM. Michel Pezet (Bouches-du-Rhône) et Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), tous deux avocats, ont soulevé tant de réserves techniques que cela s'apparente à une critique de fond.

Curieusement, les soutiens sont venus de l'opposition. M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) s'est dit *« assez favorable au projet »*. M. Jacques Toubon (RPR, Paris), tout en reconnaissant que le choix était entre *« l'intérêt des citoyens et l'abaissement des droits du Parlement »*, a déclaré être *« plutôt pour la réforme »*.

La politique, en revanche, l'a emporté à l'UDF. Pendant cette réunion de la commission des lois étaient réunis dans une salle voisine députés et sénateurs de ce mouvement, notamment : MM. Giscard d'Estaing, François Léotard, Charles Millon, président du groupe à l'Assemblée, Marcel Lucotte, président du groupe PR au Sénat, Daniel Hoeffel, président du groupe centriste au Sénat, Jacques Larché, président de la commission des lois au Palais du Luxembourg et qui devrait être le rapporteur du projet. Il en a présenté une analyse qualifiée de *« fouillée »* par ses auditeurs : le contrôle *a posteriori* soulève de nombreuses difficultés de rétroactivité ; le contentieux étant ouvert à tous les justiciables, les étrangers pourraient obtenir l'annulation d'une loi française, ce que M. Francis Delattre (Val-d'Oise) a qualifié de *« choquant »* ; le Conseil devenant une cour judiciaire, il faut revoir le mode de désignation de ses membres : la notion de *« droits fondamentaux n'est pas clairement défini »* et laisse une large marge d'appréciation au Conseil.

Résultat : les parlementaires de l'UDF s'orientent vers un refus de la réforme. Si la majorité du RPR va dans la même direction, la majorité des trois cinquièmes du Congrès ne pourrait pas être obtenue.

TH. B.

La politique contre les citoyens

par Thierry Bréhier

LES querelles politiciennes, une fois encore, ont pris le dessus. L'UDF vient d'en apporter une démonstration brutale : ses représentants à la commission des lois de l'Assemblée nationale ont préféré participer à une réunion partisane plutôt que de débattre avec des universitaires des avantages et des inconvénients du projet de réforme de la Constitution. C'est dire que les parlementaires de ce mouvement se détermineront en fonction de considérations politiques, au mauvais sens du terme, et non en tenant compte des intérêts des justiciables et du bon fonctionnement des institutions.

M. Giscard d'Estaing n'a pas jeté *toute la rancune à la rivière. Manifestement* il n'a pas oublié le dédain, injustifié comme la suite l'a montré, avec lequel M. François Mitterrand a accueilli la réforme de 1974 (possibilité pour l'opposition de saisir le Conseil constitutionnel). Aujourd'hui l'ancien président de la République ne veut pas que son successeur puisse se prévaloir d'un succès, puisse se vanter d'avoir dégagé une majorité des trois cinquièmes au Congrès, alors que le gouvernement ne dispose que d'une majorité relative à l'Assemblée nationale. Le président de l'UDF, en durcissant son attitude, tient à se poser en patron de l'opposition. Tant pis si, pour cela, il lui faut oublier que le 1er avril, lors de l'émission « 7 sur 7 », il avait déclaré qu'il était *« favorable à une telle réforme »*.

La difficulté sera de camoufler ces arrière-pensées à l'opinion publique. Un des arguments déjà avancés, qui confirme la dérive de certains membres de l'UDF vers la thèse, chère au Front national, de la préférence nationale. Pourquoi être choqués de la possibilité offerte aux étrangers d'obtenir l'annulation d'une loi de la République ? Peut-il y avoir deux sortes de justiciables sur le territoire des pays des droits de l'homme ? La prise de position de M. Giscard d'Estaing paraît en tout cas condamner le projet de révision constitutionnelle, sauf si suffisamment d'élus UDF sont, comme M. Olivier Duhamel, convaincus que cette réforme *« est plus giscardienne que mitterrandienne, plus libérale que socialiste »*.

L'opposition mesure-t-elle les risques d'une telle condamnation ? A l'heure où le Parlement, où les hommes politiques sont, bien souvent à tort, si décriés par l'homme de la rue, comment justifier qu'ils prétendent se réserver un tel monopole ? Les droits du Parlement ne peuvent être défendus en s'opposant à ceux des citoyens.

En seconde lecture du livre Ier du code pénal

Le Sénat réintroduit la notion de « légitime défense des biens »

La majorité sénatoriale a adopté, mercredi 11 avril, en seconde lecture, le projet de loi réformant le livre Ier du code pénal, présenté au nom du gouvernement par M. Pierre Arpaillange, garde des sceaux. Les sénateurs ont réintroduit au cours des débats les principales dispositions apportées au projet par le Sénat en première lecture. Le groupe communiste a voté contre ce texte, le groupe socialiste s'est abstenu.

La discussion générale du texte réformant le livre Ier du code pénal avait débuté, mardi 10 avril, par un vigoureux tir de barrage de la part du groupe communiste. Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (Hauts-de-Seine) et M. Charles Lederman (Val-de-Marne) avaient défendu, en vain, deux motions tendant à repousser la discussion. Le même arsenal procédurier avait été déployé sans succès par les groupes RPR et PC en prélude à la première lecture, l'an dernier. Mardi, les deux motions n'ont recueilli que les voix des sénateurs communistes, qui ont été les seuls, avec leur collègue socialiste, M. Michel Dreyfus-Schmidt (Territoire-de-Belfort), à animer les débats. La discussion des articles (sur la base du texte adopté par les députés le 13 octobre 1989) s'est en effet déroulée dans un hémicycle souvent désert.

Le rapporteur, M. Marcel Rudloff (Un. centr. Bas-Rhin), qui avait « cadré » les débats au cours de la discussion générale en indiquant clairement sur quels points la commission des lois, saisie au fond, entendait revenir à sa version initiale ou supprimer des innovations des députés et sur quels autres elle favoriserait des rédactions de conciliation entre les deux assemblées, a été suivi de bout en bout par la majorité sénatoriale.

Sur la responsabilité pénale des personnes morales (une des grandes innovations du projet de loi), *les sénateurs ont adopté, en dépit* de l'opposition des élus communistes, une version intermédiaire entre le texte du Palais-Bourbon et celui du Luxembourg. En première lecture, le Sénat avait exclu du champ d'application de la responsabilité pénale *« les partis et les groupements politiques, les syndicats professionnels et les institutions représentatives du personnel, les associations à but non lucratif »*, ainsi que *« les collectivités publiques »*. L'Assemblée nationale était revenue ensuite à un texte plus proche de celui du gouvernement, les députés ayant exclu du champ d'application *« l'Etat et les collectivités publiques ou leurs groupements »*, à condition qu' *« elles n'exploitent pas en régie des services industriels et commerciaux »*. Les sénateurs ont décidé de revenir au dispositif initial en conservant l'Etat et les collectivités publiques hors du champ d'application pénal mais en y intégrant *« les associations à but non lucratif »*.

En première lecture, les sénateurs avaient institué en matière correctionnelle le jour-amende, en lieu et place de l'amende, non plus comme seule peine pécuniaire mais comme peine principale. Les députés avaient ensuite rétabli le dispositif antérieur. En seconde lecture, les deux formules ont été conservées.

Terrorisme et torture

Deux innovations de l'Assemblée nationale ont ensuite été supprimées : l'extension de la notion d'auteur d'infraction au *« décideur »* et l'assimilation des *« interdictions, déchéances et incapacités »* à de véritables peines.

Enfin, le Sénat s'est efforcé de restaurer certaines dispositions adoptées en première lecture et altérées par l'Assemblée nationale. La notion de *« légitime défense des biens »*, supprimée du projet du gouvernement par les députés, a été réintroduit par la majorité sénatoriale en dépit de l'hostilité des élus communistes et socialistes. Sur les peines d'emprisonnement, le rapporteur, M. Rudloff, a estimé *« indispensable »* de porter de sept à dix ans le maximum de la peine en matière correctionnelle.

Le Sénat a également réinséré dans le code pénal des dispositions établissant la compétence universelle des juridictions françaises, hors cas relevant du droit commun, à l'égard de certaines infractions visées par des conventions internationales, comme la torture ou le terrorisme. Les sénateurs se sont enfin opposés au dispositif adopté par les députés sur la peine de sûreté et ont rétabli le régime actuellement en vigueur.

GILLES PARIS

□ **Annulation d'un débat d'orientation budgétaire au Sénat.** – M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a renoncé à programmer au Sénat pour le 18 avril un débat d'orientation budgétaire. Ce débat devait être proposé au cours de la conférence des présidents, jeudi 12 avril. La commission sénatoriale des finances, que préside M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), a indiqué qu' *« il était prématuré d'évoquer les grandes lignes du prochain budget »*.

A l'Assemblée nationale

Les députés réforment le Conseil supérieur des Français de l'étranger

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 11 avril, en première lecture (les groupes socialiste, UDC et UDF ont voté pour, le groupe RPR était absent, le groupe communiste s'est abstenu) une proposition de loi déjà votée par le Sénat (le 18 décembre 1989), modifiant la loi relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger. Déposée par le sénateur UDF M. Jean-Pierre Cantegrit, cette proposition tend à modifier l'organisation de la représentation des Français à l'étranger.

Ce Conseil élit notamment les douze sénateurs des Français de l'étranger. Objet ces dernières années de ce que le rapporteur du projet, M. Michel Suchod (PS Dordogne), a appelé *« des débats politiciens »*, la nouvelle organisation du CSFE semble, avec ce texte d'origine parlementaire, avoir échappé aux traditionnelles querelles droite-gauche.

Le rapporteur, comme le ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, Mme Edwige Avice, se sont félicités de cette évolution pacifique. *« Ce texte a été rédigé avec le souci de mettre fin à ces contestations qui nuisent à la sérénité et à la bonne représentativité du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Il propose, comme l'avait préconisé sans succès la commission mixte paritaire en 1982, de rétablir la représentation proportionnelle dans les circonscriptions de trois sièges et plus »*, a affirmé M. Suchod. Ce texte propose, notamment, de porter à six ans la durée du mandat des membres élus du Conseil, qui seraient donc renouvelables par moitié tous les trois ans. Le rapporteur, M. Suchod, a souhaité que l'Assemblée ne s'éloigne pas trop de la rédaction du Sénat, de façon à permettre à la seconde chambre d'adopter définitivement ce texte en deuxième lecture.

Trois modifications ont reçu notamment l'accord du ministre. S'agissant de la consultation du CSFE sur les textes législatifs et réglementaires, consultation que le Sénat avait voulu automatique, sauf urgence, le rapporteur de la commission des lois a jugé plus raisonnable avec ses collègues de prévoir une consultation à l'initiative du gouvernement. Le second amendement de la commission concerne le huis clos des débats. Il prévoit de laisser au règlement intérieur du Conseil le soin d'organiser les débats et de prévoir, ou non, la présence du public. Enfin, s'agissant du vote par procuration, un amendement propose la suppression de cette disposition, *« suivant en cela la tendance actuelle qui, en France, vise à éviter les possibilités multiples de vote »*, a souligné Mme Avice.

P. S.

La responsabilité civile en cas d'accident nucléaire

L'Assemblée nationale a adopté *en première lecture à* l'unanimité, mercredi 11 avril, deux projets de loi autorisant, d'une part, la ratification de deux protocoles concernant la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire (modifications des conventions de Paris et de Bruxelles) et, d'autre part, la modification de la loi du 30 octobre 1968 relative au même sujet.

Comme l'a souligné le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, M. Brice Lalonde, et le rapporteur, M. Didier Migaud (PS, Isère), ce projet comporte deux dispositions essentielles. La première implique la responsabilité objective d'un seul exploitant pour un accident nucléaire qui aurait eu lieu au sein d'un ensemble de plusieurs installations situées sur plusieurs sites. Il s'agit en fait de simplifier les choses pour les victimes. *« Peu importe l'origine exacte de l'accident, l'identification de l'installation comme la matérialité de leur préjudice suffiront aux victimes pour mettre en cause la responsabilité de l'exploitant »*, a souligné M. Migaud. D'autre part, le plafond maximal de responsabilité de l'exploitant pour un même accident nucléaire est relevé de 50 millions à 600 millions de francs de façon à assurer une indemnisation correcte des victimes. *« Ce montant est trois fois supérieur à celui du Royaume-Uni »*, a souligné M. Brice Lalonde qui estime que la France donne, dans ce domaine, l'exemple d'une législation plus avancée. Un avis que n'a pas partagé Mme Marie-Noëlle Lienemann (PS, Essonne) qui a rappelé que cette responsabilité était illimitée en Allemagne fédérale. A quelques jours du triste anniversaire de Tchernobyl (26 avril 1986), Mme Lienemann aurait souhaité que le gouvernement aille encore un peu plus loin pour s'éloigner encore un peu plus du Royaume-Uni et se rapprocher de l'Allemagne fédérale. Quant aux députés communistes, ils ont voté le texte, mais critiqué par les voix de MM. Jean-Pierre Brard (Seine-Saint-Denis) et Robert Montdargent (Val-d'Oise) les *« gaspillages »* en matière énergétique et les projets qui auraient été, selon certaines informations, évoqués pour la construction de tranches nucléaires supplémentaires. Ils ont demandé qu'un grand débat national *« transparent »* soit organisé sur la politique énergétique de la France.

PIERRE SERVENT

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 11 avril, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, un communiqué a été diffusé, dont voici des extraits :

● **Conventions internationales**

Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, relatif à la coopération pour la formation des hommes dans le domaine économique (...).

● **Musées nationaux**

Le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif à la réunion des musées nationaux. La réunion des musées nationaux est transformée, à compter du 1er janvier 1991, en établissement public à caractère industriel et commercial par un décret qui sera publié dans les prochains jours. Elle entre dès lors dans le champ d'application de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public. Le projet de loi a pour objet d'assouplir, comme le prévoit elle-même la loi de 1983, les règles relatives à la composition du nouveau conseil d'administration de cet établissement public.

● **Sages-femmes et auxiliaires médicaux**

(*Le Monde* du 12 avril.)

● **Statut et capital de la Régie Renault**

(*Le Monde* du 12 avril.)

● **Organisation du service public de la poste et des télécom**

(*Le Monde* du 22 mars.)

● **Crédit formation : qualité et contrôle de la formation professionnelle continue**

(*Le Monde* du 12 avril.)

● **Exécution du budget**

Le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et du budget, chargé du budget, a présenté au conseil des ministres une communication sur l'exécution du budget 1989.

1) Le déficit d'exécution du budget 1989 est très proche des prévisions de la loi de finances initiale. Il s'élève à 100,4 milliards de francs. Il ne représente plus que 1,7 % du PIB, contre 2 % en 1988.

2) La progression des dépenses reste maîtrisée. Elle a été de 5,7 % en 1989, alors que le PIB a augmenté dans le même intervalle de 7,1 %.

3) La pression fiscale de l'Etat a été allégée, car la croissance des recettes fiscales (6,4 %) est inférieure à celle du PIB.

□ **Rectificatif.** – Nous avons indiqué par erreur, dans nos éditions du 11 avril, que le sénateur (RI) du Rhône Serge Mathieu appartenait à la coordination nationale de la France unie de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail. Il s'agit en fait de M. Serge Mathieu adjoint au maire de Besançon (Doubs).

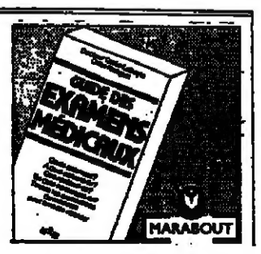

صكنا من الاصل

Désaccords entre les courants dans une vingtaine de fédérations

M. Pierre Mauroy a insisté, lors de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, mercredi 11 avril, sur *« le respect des engagements concernant la nouvelle étape sociale et, particulièrement, la revalorisation du pouvoir d'achat des bas salaires, avec une progression significative du SMIC »*, a indiqué M. Jean-Jack Queyranne. Le porte-parole du PS a ajouté que M. Mauroy avait, aussi, exprimé le souhait d'une *« taxation des plus-values spéculatives »*. Les dirigeants socialistes ont discuté, d'autre part, des élections locales, à propos desquelles le premier secrétaire a adressé une note au gouvernement.

Au lendemain du petit déjeuner de Matignon, lors duquel les responsables socialistes du gouvernement, des groupes parlementaires et du parti étaient convenus de repousser la réforme du mode de scrutin cantonal, M. Mauroy a jugé nécessaire de faire connaître officiellement au premier ministre et au ministre de l'intérieur la position du PS sur ce sujet. Préparée par M. Gérard Le Gall, membre adjoint du secrétariat national, la note que le premier secrétaire a adressée à MM. Michel Rocard et Pierre Joxe précise que les socialistes ne souhaitent pas la modification du mode de scrutin pour les élections législatives, étant entendu que le découpage de certaines circonscriptions devra, selon eux, être revu une fois connus les résultats du recensement. Ils demandent, en revanche, une évolution du mode d'élection des sénateurs, afin de mieux représenter les communes urbaines.

Redécoupage des cantons

Pour les élections cantonales, le PS est hostile à l'introduction d'un système mixte combinant scrutin majoritaire et scrutin proportionnel. Dès lors que les cantons seront conservés, selon le souhait du président de la République – et d'un nombre significatif de fédérations socialistes, – la solution lui paraît être, pour assurer une meilleure représentation des zones urbaines, de redécouper les cantons existants. Pour les élections régionales, le PS souhaite l'adoption d'un système identique à celui des élections municipales, ce qui suppose que les conseillers régionaux soient élus, à l'avenir, dans le cadre régional et non plus départemental. Certains responsables, toutefois, comme M. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, fabiusien, et M. Alain Richard, l'un des experts électoraux rocardiens, préfèrent le maintien du cadre départemental.

La réunion du bureau exécutif a été l'occasion pour M. Laurent Fabius de demander de nouveau l'application, dans les fédérations, de l'accord national entre les courants, qui prévoit que le poste de premier secrétaire revienne à la motion arrivée en tête dans le vote des sections. M. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national, chargé des fédérations, a répondu qu'il avait réuni, le 10 avril, les représentants des cinq motions pour examiner la situation des fédérations où des conflits sont apparus. Une nouvelle réunion est prévue jeudi. M. Vaillant a expliqué que les données locales rendent parfois difficile l'application de l'accord, sans que la volonté des responsables nationaux de le respecter puisse être mise en cause.

Soixante-quinze fédérations ont désigné leurs instances dirigeantes ; vingt-cinq fédérations ne l'ont pas encore fait, soit pour des raisons de calendrier, soit parce que les différents courants sont en désaccord. Parmi les fédérations dont les commissions exécutives ont élu le premier secrétaire, il y en a huit dont la décision n'est pas conforme à l'accord national. Dans quatre départements – le Var, la Vendée, le Doubs et la Martinique, – ce sont les fabiusiens qui sont lésés. Les rocardiens protestent contre les votes émis dans trois autres fédérations – les Hautes-Alpes, l'Ardèche et l'Ille-et-Vilaine –, dont la direction aurait dû leur revenir. Les jospinistes, enfin, revendiquent le poste de premier secrétaire dans la Loire.

Dans le Var, les fabiusiens dénoncent la coalition des motions 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin), 3 (Rocard), 7 (Chevènement) et 2 (Poperen), qui a abouti à la désignation, le 9 avril, d'un poperéniste, M. Maurice Ianetti, au détriment de M. Patrick Glo. Dans l'Ille-et-Vilaine, nous indique notre correspondant Christian Tual, les rocardiens, arrivés en tête dans le vote des sections avec 33 % des mandats, espéraient voir l'un des leurs, M. Pierre-Yves Heurtin, désigné comme premier secrétaire à la place de M. Jean-Claude du Chalard (motion 1). Or, ce dernier, soutenu par le maire de Rennes, M. Edmond Hervé, a été réélu grâce aux voix de ses amis et à celles des fabiusiens, des représentants de Socialisme et République et des partisans de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon.

Ailleurs, soit que le premier secrétaire ait été élu, soit qu'il ne l'ait pas encore été – les difficultés concernant, dans les deux cas, les autres postes, – la mise en place des organes dirigeants est retardée. Les fabiusiens protestent contre l'attitude des autres courants dans le Cantal, le Puy-de-Dôme, la Corse-du-Sud et l'Oise, où le premier secrétaire n'a pas été désigné, ainsi que dans la Somme et la Seine-Saint-Denis, où il l'a été. Le conflit entre les rocardiens et les jospinistes demeure en Moselle, où la commission exécutive fédérale ne s'est pas encore réunie. Les jospino-mauroyistes critiquent la composition du secrétariat fédéral dans les Hautes-Pyrénées et en Gironde.

Dans ce dernier département, la désignation du successeur de M. Gilbert Mitterrand, fabiusien, qui a décidé de quitter le poste de premier secrétaire, a donné lieu, le 9 avril, à un affrontement. Les représentants de la motion 1, soit quatorze des cinquante-cinq membres de la commission exécutive fédérale, ont quitté la séance avant le vote, nous indique notre correspondante Ginette de Matha. Le fabiusien Serge Lamaison, maire de Saint-Médard-en-Jalles, vice-président du conseil général de la Gironde, a été élu premier secrétaire par les autres courants. Les votes des sections avaient donné 24,48 % à la motion 1 ; 7,08 % à la motion 2 ; 22,03 % à la motion 3 ; 37,71 % à la motion 5 (Fabius) et 4,96 % à la motion 7 (Chevènement).

Ces conflits, qui concernent souvent des fédérations importantes, montrent que les séquelles du congrès de Rennes ne sont pas effacées à la « base », alors que, au niveau de la direction nationale, les différents courants s'emploient à préserver un climat de sérénité qui fasse oublier leurs empoignades du mois dernier.

PATRICK JARREAU

La morosité l'emporte

La lecture des journaux les démoralise, les sondages les inquiètent, la session parlementaire les ennuie, la vigueur affichée de la droite les irrite... les députés socialistes sont moroses. Même M. André Santini (UDF) compatit, un immense sourire aux lèvres : « Ils dépriment, c'est sûr. Regardez la tête qu'ils font quand on leur parle du congrès de Rennes ! » Un mois après, les députés socialistes n'ont toujours pas pansé leurs plaies : les retours dans les fédérations ont été souvent douloureux, la « synthèse » proclamée ne trompe personne. Et puis il y a ce guêpier de l'immigration dont ils ne sortent pas, ce Front national qui ne cesse de monter, 1993 qui approche, le président de la République qui *« regarde passer les trains »*, la direction du PS qui est *« molle »* et celle du groupe *« inexistante »*. Comme le résume stoïquement M. Michel Charasse dans les couloirs du Palais-Bourbon : *« La cote baisse, la température monte. »*.

« Chacun se cherche un peu »

« Moroses, oh oui ! », soupire M. Jean-Marie Le Guen, jospiniste. *« On regarde passer les torpilles du gouvernement, sur la réforme fiscale par exemple. On nous balance des campagnes débiles comme celle sur l'épargne, sur le thème « Pour être adroit, mettez à gauche ». Il y a de quoi le démoraliser, cette gauche. Et sur l'immigration, on recommence un Versailles rampant »*, ajoute M. Le Guen, faisant allusion à la querelle sur l'école libre de 1984. Morose aussi, M. Jean Le Garrec, mauroyiste : *« Il y a eu le choc de l'après-Rennes. On s'est fait remonter les bretelles par les militants. Maintenant, chacun se cherche un peu. »* Le directeur de cabinet de M. Laurent Fabius admet lui aussi que *« les troupes ne sont pas fraîches et enthousiastes, alors que l'opposition est nerveuse et semble avoir la volonté d'en découdre »*.

Morose encore, M. Yves Vidal, jospiniste. Il hésite pourtant un peu avant d'en expliquer les raisons parce que, confie-t-il avec ironie, *« je cherche mes mots pour être à la fois solidaire du gouvernement – nouvelle synthèse oblige – tout en disant des choses bien senties »*. Puis il se lance : *« C'est bien de gérer. On a prouvé qu'on savait faire. Mais bon, on est quand même un parti de changement, non ? Et celui qui est conduit n'est pas assez significatif. On est harcelés dans nos permanences. Après dix ans de pouvoir, entendre que les inégalités augmentent, ça interpelle tout de même au niveau de la morosité. »*.

« Une nouvelle étape sociale »

« Moroses, ce n'est pas le mot exact, chicane sémantiquement M. Michel Sapin, rocardien, *ce serait plutôt le baby-blue, post-accouchement, post-congrès. »* M. Julien Dray, draysiste, jamais en retard d'un pessimisme, préfère lui, parler de *« spleen »*. *« Le congrès a été complètement raté et tout le monde le réalise maintenant. Il n'y a pas eu de mise à jour idéologique. Nous vivons une décomposition lente après dix ans de pouvoir. Le syndicat des R 25 s'est installé et, en même temps, il a mauvaise conscience d'avoir abandonné sa 4 L. »*

Certes, on évoque bien la *« nouvelle étape sociale »*. Mais, comme l'a indiqué mardi 10 avril, en réunion de groupe, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, *« rien, dans le programme de cette session, ne traduit cette nouvelle étape sociale ». « C'est comme l'Europe de de Gaulle,* renchérit M. Le Garrec, *on saute comme des cabris en répétant « étape sociale ! étape sociale ! » et on est incapable de la traduire dans les faits. »* M. Jean Poperen, ministre des relations chargé avec le Parlement, lève les yeux au ciel : *« Il y a eu un congrès : ils ont voté sur des textes, ils savaient ce qu'il y avait dedans. Alors,* conclut le ministre un brin père Fouettard, *ils n'ont que ce qu'ils méritent. »*

Morose, juste un peu, ou plutôt *« irrité »*, reconnaît M. Jean-Michel Belorgey, rocardien atypique, qui constate : *« J'espérais que Rennes aurait purgé. Mais ça n'a rien purgé du tout. »* Et le président de la commission des affaires sociales de faire les comptes : *« Quand vous ajoutez les allergies personnelles, les choix d'opportunité, les positions des courants et les convictions de chacun, tout cela fait un joli maelström pour les débats parlementaires.*

Tous d'ailleurs, dénoncent la *« perversité »* de l'organisation du groupe en sous-groupes ou en courants, mais chacun reconnaît ici, avoir participé à celle organisée par M. Dominique Strauss-Kahn, jospiniste, là, revenir à l'instant de l'hôtel de Lassay, ou encore ne pas vouloir manquer celle des chevènementistes ou des rocardiens. *« Bientôt,* poursuit M. Le Garrec, *chacun va vouloir monter à la tribune pour défendre la position de son courant. Sur le débat budgétaire, il a fallu se battre pendant des heures pour imposer un orateur principal. »*

Les députés socialistes n'ont pourtant pas tous le spleen. En tout cas, certainement pas M. Jean-Pierre Sueur, rocardien, qui se persuade que le groupe est simplement *« au cœur d'une session chargée »* et qu'*« il s'attache à travailler les textes »*. Ni M. Philippe Bassinet, qui lance en écarquillant les yeux de bonheur : *« Est-ce que j'ai une tête de morose, moi ? Bien sûr, il y a des difficultés et certains ont du mal à digérer le congrès de Rennes, mais il faut se remettre au travail maintenant. »*

« Enthousiasme et impatience... »

M. Jack Lang, ministre de la culture, n'a pas non plus ressenti de morosité au sein du groupe socialiste. Forçat de l'optimisme, il affirme au contraire : *« Il y a chez les députés un esprit de responsabilité, de civisme, une volonté de faire avancer les choses concrètement tout en conciliant des impératifs différents. »* Et le ministre de la culture d'ajouter avec emphase : *« Nous sommes ainsi faits, nous socialistes : tour à tour des gens d'enthousiasme et d'impatience. »* Interrogé à son tour, M. Louis Mermaz n'apprécie pas *du tout et rétorque sans une* once d'hésitation : *« Morose, le groupe ? Pas du tout. »*

Matignon, pour une fois, semble pourtant sur la même longueur d'ondes que les députés socialistes, et chez le premier ministre aussi... la morosité gagne. Certes, M. Michel Rocard, qui s'était montré sans doute un peu trop « sûr de lui et dominateur » après le congrès de Rennes, continue, impavide, de répéter que tout va bien, tant que les votes des députés socialistes ne lui font pas défaut.

« La langue de madrier... »

En réalité, de la part du premier ministre, *« ce n'est plus de la langue de bois, c'est de la langue de madrier »*, comme le reconnaît un proche de M. Rocard. Les plus sincères de ses collaborateurs admettent que Matignon commence à trouver *« lassant »* le refrain des députés socialistes. Et si les parlementaires PS ne voient pas à l'horizon le nuage de poussière annonciateur de la *« nouvelle étape sociale »*, le cabinet du premier ministre, qui y travaille pourtant, doute que le contenu de cette *« étape »* – probablement peu d'espèces sonnantes et trébuchantes pour les salariés, mais des mesures davantage « qualitatives » – suffira à calmer la grogne.

Au sein même du gouvernement, le « spleen » commence à exercer ses ravages. Interpellé, mercredi à l'Assemblée, par le député socialiste Augustin Bonrepos (Ariège) sur le problème du maintien des classes dans les petites communes rurales, M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a fini par lancer, sur un ton sec, à son interlocuteur : *« Vous êtes parfaitement au fait des conditions dans lesquelles les décisions budgétaires sont prises. Vous aurez donc à cœur, pour être efficace, de ne pas simplement adresser vos questions ou remarques au ministre de l'éducation... »*

Quelques minutes plus tard, dans les couloirs, Mme Ségolène Royal, élue PS des Deux-Sèvres, croise M. Charasse. Leur dialogue résume tout le malaise. En souriant, Mme Royal apostrophe le ministre : *« Des sous ! Des sous ! »* Sans sourire du tout, le ministre du budget lui répond : *« C'est bien, continue, mais dis-moi où je les trouve ! »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI
et PASCALE ROBERT-DIARD

Selon un sondage Louis-Harris-*l'Express*

La cote de M. Mitterrand chute de 12 points

Selon un sondage réalisé du 5 au 6 avril par l'Institut Louis-Harris auprès d'un échantillon de 1 005 personnes pour le baromètre mensuel de *l'Express*, la cote de M. François Mitterrand enregistre en avril une chute de 12 points par rapport au mois précédent. 48 % des personnes interrogées approuvent l'action du chef de l'Etat, au lieu de 60 % pour le dernier sondage. M. Mitterrand passe pour la première fois depuis la création du baromètre, en janvier 1989, sous la barre des 50 % d'avis favorables. Il est devancé par M. Michel Rocard. Avec 49 %, le premier ministre enregistre pour sa part une chute de 7 points.

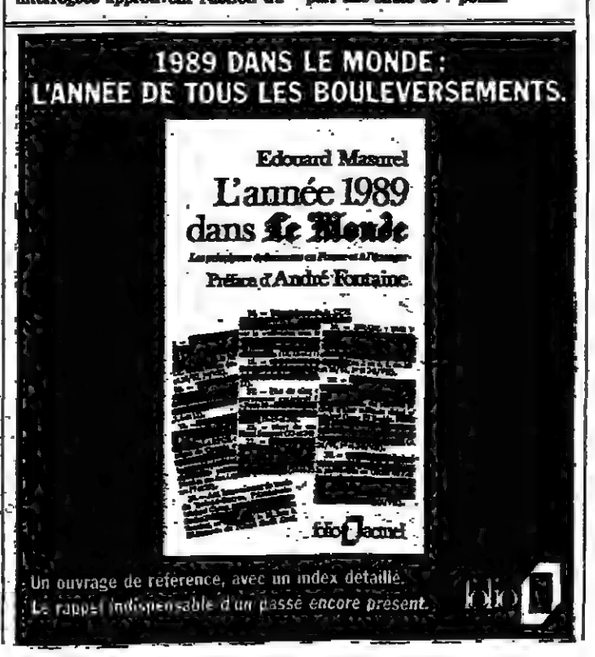

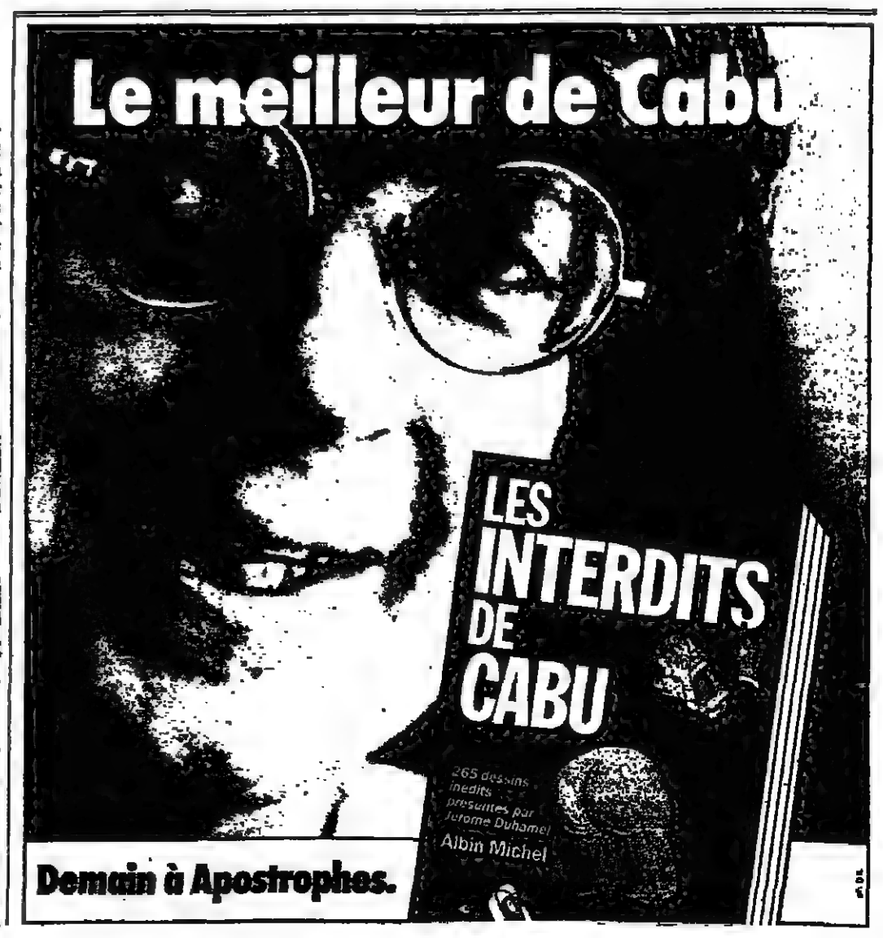

(Publicité)

FÊTE DES MÈRES

le 17 daté 18 mai

Notre prochain rendez-vous

RAYONNAGES BIBLIOTHÈQUES A VOS MESURES

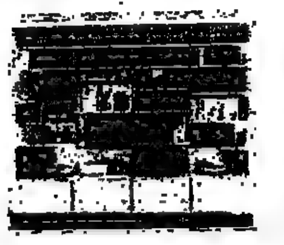

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

25 années d'expérience

R.-M. Leroy, fabricant
208, av. du Maine
75014 PARIS - Mº Alésia
T. : 45-40-57-40

JADE

LE PAYS DES MERVEILLES

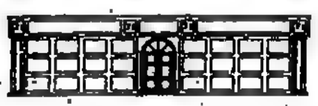

71, AVENUE DES TERNES
75017 PARIS

TÉL. : 40-55-02-19

DÉCORATION

Il y a seulement cent ans, on n'entendait guère parler du métier de décorateur ! Jules et Edmond de Goncourt disaient qu'ils auraient aimé être « inventeurs d'intérieur pour gens riches ». Jolie formule. Le mot décorateur n'existait pas encore ! Aujourd'hui, cela nous semble des plus naturels. Oui, la décoration se porte bien en France et, parmi les derniers magazines en date, voici *Maisons Côté Sud*. Parmi les designers, voilà Hilton McConnico qui a le vent en poupe et sur lequel vient de paraître un beau livre retraçant sa carrière, depuis Memphis jusqu'à la dernière coupe cactus de chez Daum ! (éditions Michel Aveline). Les salons, quant à eux, trouvent toujours des terrains nouveaux à exploiter : Sad, Moving, Ob'art, Habiter, ne sont que quelques exemples parmi les nouveaux venus. Ils ne font pas pour autant de tort aux anciens, ainsi le salon PAAS (Paris Atelier d'Art Show) a vu son taux de fréquentation augmenter de près de 20 %. Voici quelques exemples, réunis dans cette page, qui vous aideront à repenser votre « home sweet home » !

● TOUTE LA DÉCORATION MOINS CHER

Au départ, Coolman était une adresse exclusivement pour les décorateurs mais les particuliers ont fini par la découvrir ! Ici, vous avez un énorme choix de tissus et de canapés signés, par exemple, Jacques Coulon, Schwartz, Charpentier, First Time... Vous passez commande, et, au prix final, on vous fait 20 % de remise ! Sur la soixantaine de modèles de canapés en exposition il y a des remises allant de 30 à 50 %, mais, dans ce cas, vous le prenez tel quel, sans choisir le tissu, ni la hauteur, ni la profondeur. Une équipe d'ouvriers spécialisés dans la décoration est à votre disposition pour tout devis gratuit. Vous trouverez également diverses lampes, tables et accessoires. Parking gratuit. Coolman, 17, rue de la Chapelle, 75018 Paris. Tél. : 42-02-00-33.

● MEUBLES A L'IDENTIQUE !

Trouvez chez Rémy les meubles identiques à ceux que vous admirez dans les musées ! En effet, cette maison est spécialisée dans la copie d'ancien. Voici trois boutiques conjointes et sur plusieurs niveaux, pour un choix impressionnant de meubles allant du plus rustique, mais raffiné, jusqu'aux modèles art déco en passant par l'art nouveau sans oublier une nouvelle collection de style Biedermeyer ainsi que tout le XVIIIᵉ siècle, bien sûr ! Bref, des meubles d'appoint et de complément, des sièges, etc. Pour ce qui est des tissus, vous avez un choix considérable avec des tissus exclusifs, nouveaux ou reproduits à l'identique par les ouvriers spécialisés de la maison ! 82, Fbg-Saint-Antoine à Paris. Tél. : 43-43-65-58.

● MOQUETTE HAUT DE GAMME

Artirec : un nom précieux pour tous ceux qui veulent une moquette, un tissu, etc, qui soient de grande qualité mais à des prix dégriffés ! Alors, voici des adresses, Artirec tissus au 8, impasse Saint-Sébastien à Paris, qui vous propose un choix impressionnant de schintz, de jacquard et d'imprimés sans parler des tissus unis avec, par exemple, pas moins de 70 tons de roses différents ! Voici également des grandes largeurs de revêtements muraux ! Chez Artirec moquette, 4, bd de la Bastille à Paris, on vous propose, exposées par gamme de couleurs, des moquettes superbes, en tous matériaux, parfois larges de 5,50 m ! Puis, chez Artirec plastique, au 5 et 8, rue Roger-Salengro au Kremlin-Bicêtre, vous trouverez tous les sols plastiques imaginables.

● SUCRE D'ORGE POUR L'ENFANT !

Pour l'univers de l'enfant, voici une charmante boutique, à Vincennes, « Sucre d'Orge » au 8, rue Lejemtel, elle vous propose plein de choses absolument magnifiques pour « décorer » la chambre du petit ! Toutes les peluches vous y donnent rendez-vous, mais aussi des objets Babar qui peuvent être aussi bien porte-manteaux que tableaux. Voici encore des robots futuristes, des personnages de Tintin allant de 350 F à 800 F, de superbes jeux anglais à vapeur (une voiture à 1 500 F), plus une gamme très étendue de jouets classiques et éducatifs. Et, si vous désirez un déguisement personnalisé, cela peut se réaliser sans problème. Tél. : 43-74-56-19.

● RANGER MAIS EN BEAUTÉ

Il y en a partout, sur les tables basses aussi bien que de nuit, sur la cheminée, dans le couloir. Il s'agit du fouillis : des livres, des archives, des dossiers, des bibelots ! Pourtant la solution existe ! Il vous suffit de connaître R. M. Leroy ! Cet homme de bon sens propose, en effet, d'astucieux rayonnages-bibliothèques. En quinze hauteurs, en cinq profondeurs et en deux longueurs standard. Vous avez compris qu'il existe, bien évidemment, des équipements sur mesure ! Il n'y a pas un mur qui résiste à M. Leroy ! 208, avenue du Maine, Paris. La société R. M. Leroy *recherche des revendeurs dans* toute la France.

● DÉCORATION AU MASCULIN

Savez-vous que c'est très facile de faire de la décoration au masculin ? Pour s'en rendre compte, allez chez Jade, cette merveilleuse boutique de décoration anglaise. Toujours dans l'univers masculin, parmi les antiquités, un très beau bureau cylindre, en acajou, une pièce très rare, sans oublier les coffrets anciens ! Voici encore une somptueuse ligne de linge de maison avec serviettes, peignoirs assortis et écussons appliqués ! Même les draps ont ici une touche très masculine grâce aux dessins écossais et à rayures... et encore mille autres choses... Jade, 71, avenue des Ternes, 75017 Paris.

● L'INDE AUTREMENT

Lal Moti est une boutique qui a beaucoup de mérite, surtout ses deux propriétaires, puisqu'il s'agit d'artisanat indien que l'un d'entre eux va chercher et choisir sur place, selon des critères sévères, respectant qualité et originalité. Et cela change tout ! Vous trouverez là des cadeaux, des petits éléphants en santal, des couvre-lits en soie ou en coton, coussins assortis s'il vous plaît ! Pour les collectionneurs d'animaux : tortues, chouettes, canards, chats, chevaux, en bois, en papier mâché, en tissu, en terra-cotta, etc., ou bien encore des objets de décoration, des lampes, des tables... 12, rue de Sévigné, 75004 Paris. Tél. :40-27-01-72.

● POUR L'HOMME, ENFIN !

« Ces messieurs » est une boutique toute nouvelle, mais à qui on peut prédire une longue vie. Ici, vous pouvez trouver ce dont monsieur a besoin dans le quotidien, du matin au soir. Tous les objets sont choisis avec le goût sûr de Mᵐᵉ Roger, sa directrice, qui trouvait que l'univers masculin était trop triste ! Jusqu'à son arrivée... Vous trouverez également des montres, des articles de bureau, des arts de la table, des boîtes à cigares, à chaussures, à jeux, toujours en bois, magnifiques, pour ne citer qu'une partie de cette collection d'objets, souvent inédits ! 57, avenue Victor-Hugo,75116 Paris. Tél. : 45-01-72-87.

● LES MONTRES MASCULINES !

Les célèbres chaussures Bowen ont fait de cette griffe une marque prestigieuse qui persiste et signe dans la tradition et les valeurs sûres ! En effet, sa nouvelle ligne de montres nous le confirme. Elles sont en acier inoxydable, parfois plaquées or ou parfois les deux. Elles ont toutes un verre bombé avec une petite loupe pour voir la date du jour. Pour des modèles plus chers, voici les phases de la Lune et, encore, deux mini-cadrans indiquant le jour de la semaine ainsi que la date. Ces cadrans existent en blanc cassé, camel et vert très foncé. Quant aux bracelets, ils sont superbes et « couture sellier ». C'est le retour, enfin, des montres vraiment masculines ! De 990 F à 1 990 F dans toutes les boutiques Bowen.

JEUX-JOUETS
BOITES A MUSIQUE
DÉCORATION

8, rue Lejemtel 94300 Vincennes.
Tél. : 43-74-56-19.

Ça vient de sortir

Couverts naturellement !

Quand le citronnier et l'ébène rencontrent Patrick Montrichard, cela donne des très beaux couverts édités chez Forêt sous le nom de « Collection Pinceau ». Oui, les manches prennent des aspects nouveaux et intéressants pour votre table puisque inspirés par les instruments des peintres, d'où le nom ! A partir de 147 F, le couteau en manche de citronnier et lame anglaise : Galeries Lafayette, L'Entrepôt, La Gadgetière...

Un empire italien

Couturier transalpin de talent aux cheveux grisonnants, Giorgio Armani a su s'imposer dans le monde de la mode, avec, notamment, des tissus exclusivement d'une qualité à tomber à la renverse ! Et voilà que cet Italien installe maintenant des « Emporio Armani » un peu partout dans le monde, dont un au 25, place Vendôme à Paris ; une grande boutique qui propose de la mode pour homme et femme mais, également, des articles de bureau, de la maroquinerie et autres articles de voyage !

Flower Power !

Nouveau chez Guy Laroche, enfin, une ligne plus jeune pour les yuppies, « Guy », un prêt-à-porter pour les 25-30 ans aux goûts de luxe et qui sait réunir le style habillé et le décontracté à la fois, la preuve en est, vous y trouverez des vestes en cachemire aux côtés de chemises « hippie » imprimées de petites roses d'un romantisme exacerbé ! 400 F la chemise. 30, fbg Saint-Honoré, 7, av. Victor-Hugo à Paris, 17, rue des Belges à Cannes !

Bijoux à draper

Bonne idée qu'a eue Cartier, qui vous propose maintenant ses « bijoux » à des prix plus abordables, à savoir imprimés sur sa dernière collection de châles et de foulards avec, par exemple, d'énormes guirlandes de pierres précieuses, de gigantesques pendentifs et des broches d'inspiration indienne ou bien encore des motifs de joaillerie Cartier qui se mêlent à des lys et à des coquelicots. Superbe, vous n'en doutez pas une seconde, bien sûr !

Il voit tout !

Révolution chez les Japonais, à savoir chez Hitachi, qui nous a sorti de derrière ses fagots un nouveau caméscope, ou caméra-vidéo si vous préférez, puisque celui-ci est ultraléger, ultra-petit et ultra-performant avec autofocus, programme auto-exposure et autres prises de vue macro ! Il titille de l'objectif ! Son nom : VMS C1 et coûte 9 500 F !

Un costume pastel !

Oui, monsieur, je sais, les couleurs très pastel sont à la mode et vous cherchez désespérément des costumes en lin et en rayonne, ciel, rose très vieux, coquille d'œuf d'une poule extrêmement rare, vert amande venu des jardins suspendus de Babylone ou marron glacé d'un raffinement oublié depuis des siècles ? Alors, en voici, en voilà signés Jeff Sayre pour Falke, pantalon à 816 F, veste 1 656 F. Point de vente au tél. : 47-63-58-95.

C'est le pied !

Si vous ne trouvez pas le bonheur de vos pieds dans la succursale Bally, au 14, place du Havre à Paris, c'est que vous êtes vraiment très difficile. En effet, ce magasin, le plus grand de France pour les chaussures, offre une superficie de plus de 1 500 m² qui s'étale sur trois niveaux. Oui, on ne sait plus où donner de la tête, et c'est pour les pieds !

Le mystérieux 1881.

Pour vous, monsieur, une nouvelle eau de toilette de Nino Cerruti d'une fraîcheur nouvelle, dans un sillage de santal, mise dans un flacon taillé come à partir d'un morceau de granit avec, parfois, des parties polies et lisses et d'autres rugueuses et à l'état brut. Joli à regarder et agréable dans la main, délicieuse à porter, cette eau de toilette porte le nom de 1881, mais c'est une autre histoire !

GUNNAR P.

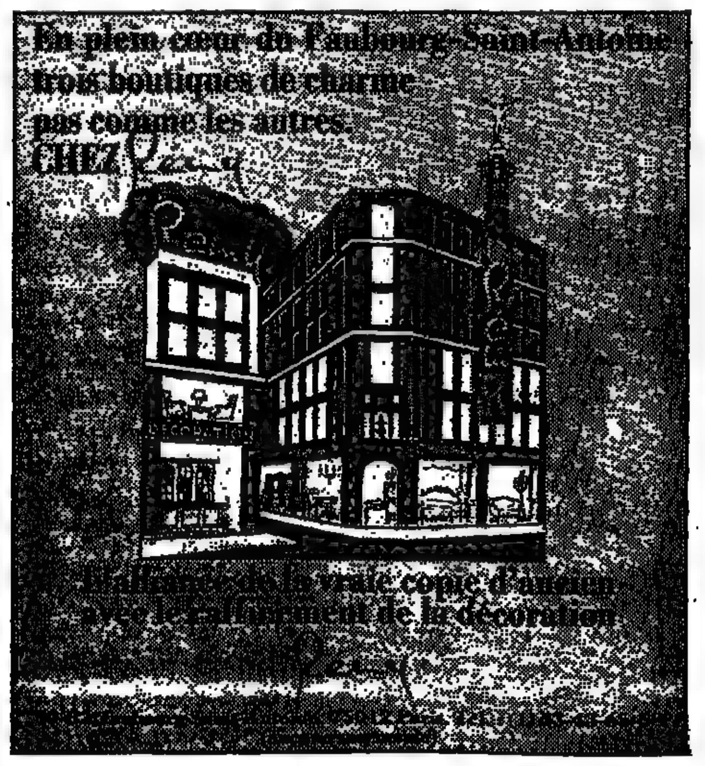

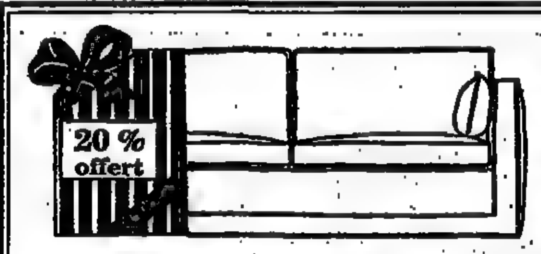

Les grandes marques de canapés, les éditeurs et créateurs de tissus les plus renommés, présentés dans un vaste show-room (400 m²) vendus avec une remise de 20 % sur les prix conseillés.

COOLMAN

17, rue de la Chapelle (18è) - Tél. 42 02 00 33
ouvert du lundi au samedi inclus
parking privé gratuit - Mº Max-Dormoy

Lal Moti
l'Inde de votre intérieur

Des cadeaux de Maharadjas !

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI de 10 h 30 à 19 heures

12, rue de Sévigné, 75004 Paris
Métro Saint-Paul - Tél. : 40-27-01-72

CES MESSIEURS
PARIS

57, AVENUE VICTOR-HUGO, 75116 PARIS
TÉL. : (1) 45-01-72-87

15 JOURS A COMME AFFAIRES du 17 avril au 5 mai

Un stock énorme de tissus et de moquettes haut de gamme à prix sacrifiés. Avant travaux d'embellissement.

A comme Affaires — Superbe moquette ... 129 F ... 49,50 F m²

A comme Affaires — Véritable lin ... 99 F ... 39,50 F m²

Artirec

ARTIREC TISSUS
8, impasse Saint Sébastien
75011 PARIS

ARTIREC MOQUETTES
4, boulevard de la Bastille
75012 PARIS

ARTIREC PLAISIR
RN 12, Carrefour Ste Apolline
Rue Jacques Monod
78370 PLAISIR

SOCIÉTÉ/CULTURE

14 La conférence de Londres sur la drogue — La contre-attaque de Christian Nucci
15 Le Printemps de Bourges — « Public Enemy » au Zénith
16 Cinéma : « Drugstore Cow boy »
20 Les chaînes du satellite TDF 1

La vitesse, « mal national »

L'opération « Drapeau blanc » vise à diminuer les accidents pendant le week-end de Pâques

Comme l'année dernière, médias et pouvoirs publics lancent, au cours du week-end de Pâques, du 12 au 17 avril, une opération « Drapeau blanc » destinée, espère-t-on, à réduire d'un tiers le nombre des victimes de la circulation au cours d'un « pont » généralement meurtrier. A cette occasion, Antenne 2, FR3, Europe1, les AGF, Renault, Peugeot, Total, Valeo, des centres commerciaux et la délégation à la sécurité routière vont inciter les automobilistes à respecter les règles du code de la route.

On se tue sur les routes de France beaucoup plus qu'ailleurs. En Grande-Bretagne, pour une population comparable, on déplore seulement cinq mille morts de la circulation par an, quand nous en relevons le double. L'Allemagne de l'Ouest fait état de 130 tués par million d'habitants quand la France en avoue 196.

Pour expliquer cette dangerosité exceptionnelle, qui place notre pays aux côtés de la Turquie ou du Portugal, on a avancé beaucoup de raisons. Bien sûr, l'opinion publique condamne presque à l'unanimité l'alcoolisme au volant qui peut être incriminé dans quarante accidents sur cent. Beaucoup estiment que les « poubelles » de la route, sans frein et équipées de pneus lisses, sont à dénoncer ; malheureusement, les défectuosités techniques n'entrent que pour 5 % dans l'hécatombe. De même pour les « points noirs » : les services de police constatent que leur suppression déplace les lieux des accidents, et qu'au lieu de rater un virage difficile l'automobiliste perd le contrôle de son véhicule dans la ligne droite, où il écrase l'accélérateur.

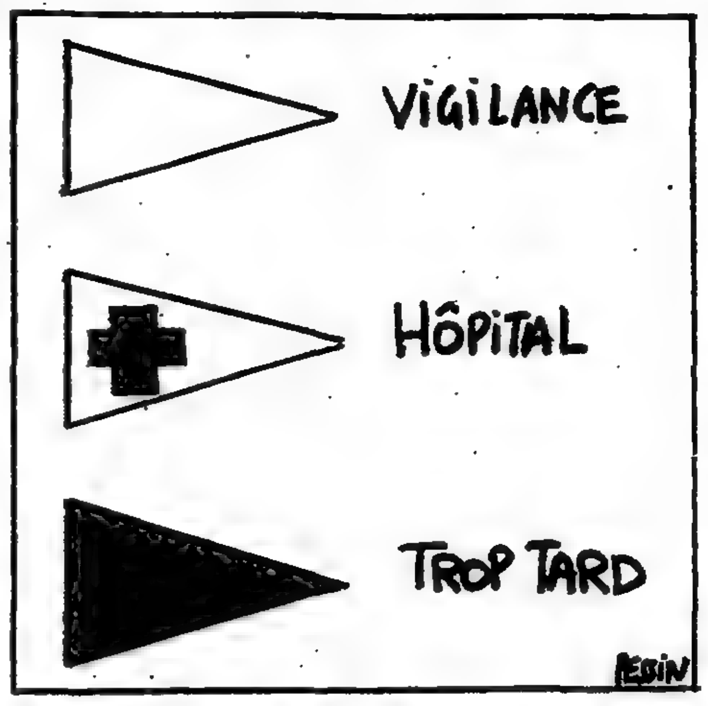

Les exemples italien et américain

La principale raison des dix mille morts français de la route est, en fait, la vitesse excessive. Selon les enquêtes, celle-ci est responsable de 45 % des accidents corporels. Un Français sur deux ne respecte pas la vitesse autorisée sur route nationale, par exemple. A ceux qui seraient tentés de se voiler les yeux devant les risques de la vitesse, les exemples italiens et américains apportent des démentis cinglants. Lorsque certains Etats des Etats-Unis ont, en 1987, fait passer la limite de vitesse de 88 km/h à 108 km/h, le nombre des tués a crû de 31 % par rapport à la moyenne des années précédentes. Lorsque le ministre italien des travaux publics a limité provisoirement, au cours de l'été 1988, la vitesse sur autoroute à 110 km/h et sur route à 90 km/h, le nombre des morts a décru immédiatement de 9 %.

Tous les sondages montrent que les Français ont une attitude curieuse vis-à-vis de la vitesse, qui est presque perçue par certains d'entre eux comme une liberté fondamentale. L'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS) a mis en lumière ces contradictions. Ses enquêtes ont fait apparaître que 30 % des personnes interrogées qualifiaient la vitesse de *« risque positif »* et que 31 % estimaient que les limitations *« n'arrangeaient pas les choses »*. M. Jean-Pierre Cauzard, chargé de recherche, est parti de ces attitudes d'opposition pour distinguer trois groupes de Français : « *Le premier est favorable aux limitations de vitesse*, explique-t-il. *Il aime les règles et les respecte. Il est composé de personnes âgées, d'habitants de l'ouest de la France, de catholiques pratiquants, de gens mariés, de petits revenus et de niveau d'études faible. Le deuxième est fait de jeunes et de célibataires de sexe masculin qui n'ont peur de rien et notamment ni de l'accident ni du gendarme ; ils adorent la vitesse. Le troisième groupe est beaucoup plus complexe ; il est composé de citadins d'âge moyen, sans religion, de titulaires de diplômes universitaires au revenu élevé, de grands dévoreurs de kilomètres ; ils perçoivent la vitesse de façon positive, mais également comme un risque. C'est le groupe le plus intéressant parce qu'il est le plus mobile et le plus adaptable parce qu'il sait* faire *avec la règle »*.

En attendant les vieux

On aurait pu croire que le pouvoir politique jouerait à fond la carte de cette population, à la fois amendable et très écoutée. Une répression intelligente qui matraquerait les violations les plus caractérisées de la loi, une valorisation, y compris économique, de la bonne conduite pourraient entraîner l'adhésion de ces automobilistes pourtant latins et individualistes. Malheureusement, les hommes politiques, qu'ils soient socialistes ou RPR, détestent *« embêter les Français »* ou *« mettre en place un Etat policier »*, oubliant qu'il ne s'agit que d'appliquer la loi. Et c'est ainsi qu'on a pu entendre le président de la République dénoncer, en 1988, la vitesse comme *« un mal national »* et que l'on voit demeurer lettre morte les conclusions d'un Livre Blanc proposant, en 1989, une réduction des vitesses en agglomération, la création d'une véritable police de la route et l'étude de la limitation de la puissance des véhicules par les constructeurs.

Les hommes politiques font partie de cette catégorie de Français « riche, diplomée et contradictoire » en matière de sécurité routière. Il n'est pas étonnant qu'ils en épousent les zigzags et qu'ils préfèrent ne pas se l'aliéner. Dans ces conditions, il ne coûte pas cher (10 petits millions de francs) d'attacher un chiffon blanc à son véhicule et de le faire savoir, surtout quand on est ministre et que l'on ne conduit pas son véhicule.

L'opération « Drapeau blanc » n'est pas mauvaise en soi dans la mesure où elle incite l'opinion à surveiller son comportement. Elle risque pourtant de donner bonne conscience, d'abord aux pouvoirs publics, qui ont des difficultés à dire aux Français leurs défauts et notamment qu'ils roulent trop vite. Il faut remonter à 1987 pour trouver une campagne ayant la vitesse excessive pour thème central.

Chez les spécialistes de la sécurité routière, on est donc plutôt pessimiste sur l'avenir et sur la possibilité de réduire le nombre de dix mille morts par an. *« On ne peut brider l'automobile elle-même : les intérêts économiques s'y opposent*, conclut M. Pierre-Emmanuel Barjonet, directeur de recherche au laboratoire de psychologie de la conduite de l'INRETS. *La police refuse les tâches de répression, qui sont impopulaires. Les pouvoirs publics ne veulent pas communiquer sur le problème essentiel de la vitesse. Nous ne voyons de salut que dans l'évolution démographique, qui fera vieillir les conducteurs et amènera plus de femmes au volant : des calmes qui apaiseront peut-être la route... »*

ALAIN FAUJAS

Un sondage sur les transports en Ile-de-France

Le recours au péage urbain ne suscite guère l'enthousiasme

Les habitants de la région parisienne qui utilisent leur voiture pour aller travailler – un sur deux – sont favorables à l'augmentation du nombre d'autoroutes en Ile-de-France, mais à la condition que l'environnement n'en souffre pas. L'autre moitié, qui utilise les transports en commun se déclare en majorité prête à payer plus cher les titres de transport pour améliorer le réseau.

Ces deux constats, mis en lumière par un sondage de Bernard Krief Marketing à l'occasion du Livre blanc de l'Ile-de-france, auprès de mille adultes résidant en Ile-de-France, sont complétés par un autre, extrait des réponses de l'ensemble des personnes interrogées : le recours au péage urbain pour éviter les encombrements ne suscite guère d'enthousiasme.

Les motifs de satisfaction tournent autour des critères de rapidité, de confort et de coût global. Les voyageurs des transports en commun placent au premier rang la rapidité. Le coût vient ensuite, puis le confort. Les automobilistes reconnaissent que le coût global de leur transport ne vient qu'en troisième position derrière la rapidité et surtout le confort.

Ce sondage confirme une donnée caractéristique de l'Ile-de-France : la durée des trajets. Pour un Francilien sur trois, l'aller-retour quotidien entre le domicile et le lieu de travail dépasse une heure et demie. A propos du développement du réseau, le premier souhait des usagers des transports en commun touche les liaisons de banlieue à banlieue (62,2 % des réponses), loin devant les liaisons banlieue-Paris (28,6 %). Cet impératif culmine chez les Franciliens qui travaillent ou étudient dans le Val-d'Oise.

C. V.

□ **Paris paiera 200 millions de francs de moins pour les transports.** – Le syndicat des transports parisiens (STP) va alléger de 200 millions de Francs la contribution de la Ville de Paris au déficit des transports en commun de la région Ile-de-France. Il remplit ainsi la condition sine qua non posée par Paris pour accroître sa participation financière dans le projet de nouvelle ligne de métro sans conducteur METEOR qui n'est toujours pas financée. La Ville de Paris a immédiatement autorisé la RATP à commencer les sondages préalables à l'ouverture du chantier de METEOR

18 000 interventions en 1989 auprès d'organismes publics ou parapublics

Le médiateur a obtenu le règlement des deux tiers des litiges qui lui ont été soumis

M. Paul Legatte, médiateur de la République, a remis, mardi 10 avril, son rapport pour 1989 au président de la République et au Parlement. Au total, le médiateur est intervenu sur 18 000 dossiers.

Le rapport du médiateur révèle une collection des erreurs et des tracasseries administratives dont nous pouvons tous être victimes. Rien de très spectaculaire, mais des grains de sable qui peuvent rendre la vie impossible à des personnes de revenus modestes ou déjà débordées par les soucis de la vie quotidienne.

Ici, c'est M. B. qui ne perçoit plus sa pension de retraite depuis le décès de sa femme. La caisse ne répond pas à ses protestations. Le délégué du médiateur parviendra à faire ouvrir une enquête : la caisse de retraite s'était trompée sur l'identité de la personne décédée. Là, ce sont des parents qui, outre le chagrin d'avoir perdu leurs fils de vingt ans, doivent supporter le harcèlement des autorités militaires qui poursuivent le défunt pour insoumission, car il n'a, évidemment, pas répondu à la convocation pour son service militaire.

Versements de pension arrêtés sans explications, cotisations indûment réclamées et non-remboursées, permis de construire refusés à tort : en tout 18 000 dossiers ont été étudiés en 1989, environ 4 000 par le médiateur lui-même, 14 000 par ses délégués départementaux. Depuis 1986, le nombre de réclamations croît régulièrement (1). Il était à l'époque de 13 960. En 1988, il atteignait le chiffre de 16 111. La répartition des dossiers demeure à peu près constante arrivent en première place les litiges touchant à l'emploi, à la santé et à la protection sociale. Viennent ensuite les démêlés dus au fisc (20 %), à l'administration générale (19 %), aux organismes publics de pensions (18 %), à l'urbanisme (8 %) et à la justice (5 %).

Les bons et les mauvais points

En 1989, le médiateur et ses délégués ont obtenu gain de cause *dans plus de deux tiers des litiges.* Dans son rapport, M. Legatte décerne avec beaucoup d'humour des bons points et des mauvais points. Au tableau d'honneur, la Régie des transports parisiens, qui a adressé à tous les porteurs d'un coupon annuel de transport une lettre et un chèque, destinés à compenser les conséquences du conflit social qui a gravement perturbé les déplacements à la fin de l'année 1988.

Au tableau noir, des ASSEDIC qui ont un statut d'organisme privé et se croient dispensés, estime le rapport du médiateur, de missions de service public, dont pourtant elles ont la responsabilité, et les caisses primaires ou régionales d'assurance-maladie : si les assurés ont la possibilité de faire appel devant une commission de recours amiable, celle-ci se montrerait plus soucieuse de défendre les intérêts de la caisse-maladie que ceux des cotisants.

En dehors de l'aide ponctuelle apportée au citoyen, le médiateur propose des réformes pour améliorer les services publics. L'an passé, il avait notamment obtenu que les directeurs d'agences commerciales des télécommunications reçoivent *les usagers qui contestent les factures de téléphones.* De même avait-il obtenu que la tendance des administrations à faire appel des jugements (alors que la cause est perdue) soit freinée... D'autres propositions sont en cours d'étude : personnalisation des documents édités par informatique ; actualisation des frais funéraires pouvant être déduits d'une succession ; simplification des conditions d'indemnisation des victimes d'accidents de soins survenus dans les hôpitaux, etc. Autant de petites mesures pour rendre *« la vie plus humaine »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) *Pour s'adresser au médiateur,* rappelons qu'il est nécessaire de passer par l'intermédiaire d'un député ou d'un sénateur. On peut joindre cependant, dans toutes les préfectures, un délégué du médiateur, en cas de litige avec l'administration.

□ **Plainte d'un surveillant blessé par le rasoir d'un détenu séropositif.** – Un surveillant du centre pénitentiaire de Perpignan a déposé une plainte, mercredi 11 avril, pour coups et blessures après avoir été blessé par une lame de rasoir utilisée lors d'une tentative de suicide, par un détenu séropositif. Les faits se sont passés, vendredi 6 avril en fin de matinée, lorsque le surveillant est venu se porter au secours d'un détenu qui se tailladait l'avant-bras avec une lame de rasoir. Le gardien en tentant d'intervenir se blessait lui-même au doigt. A l'infirmerie du centre pénitentiaire le surveillant devait apprendre ultérieurement qu'un dianostic de séroposivité avait été établi antérieurement concernant ce détenu et décidait alors de déposer une plainte appuyé en cela par l'Union des syndicats pénitentiaires demandant *« une meilleure information sur les détenus contaminés soit donnée au personnel »* et *« qu'un dépistage systématique des détenus auteurs d'agressions sur le personnel soit effectué »*.

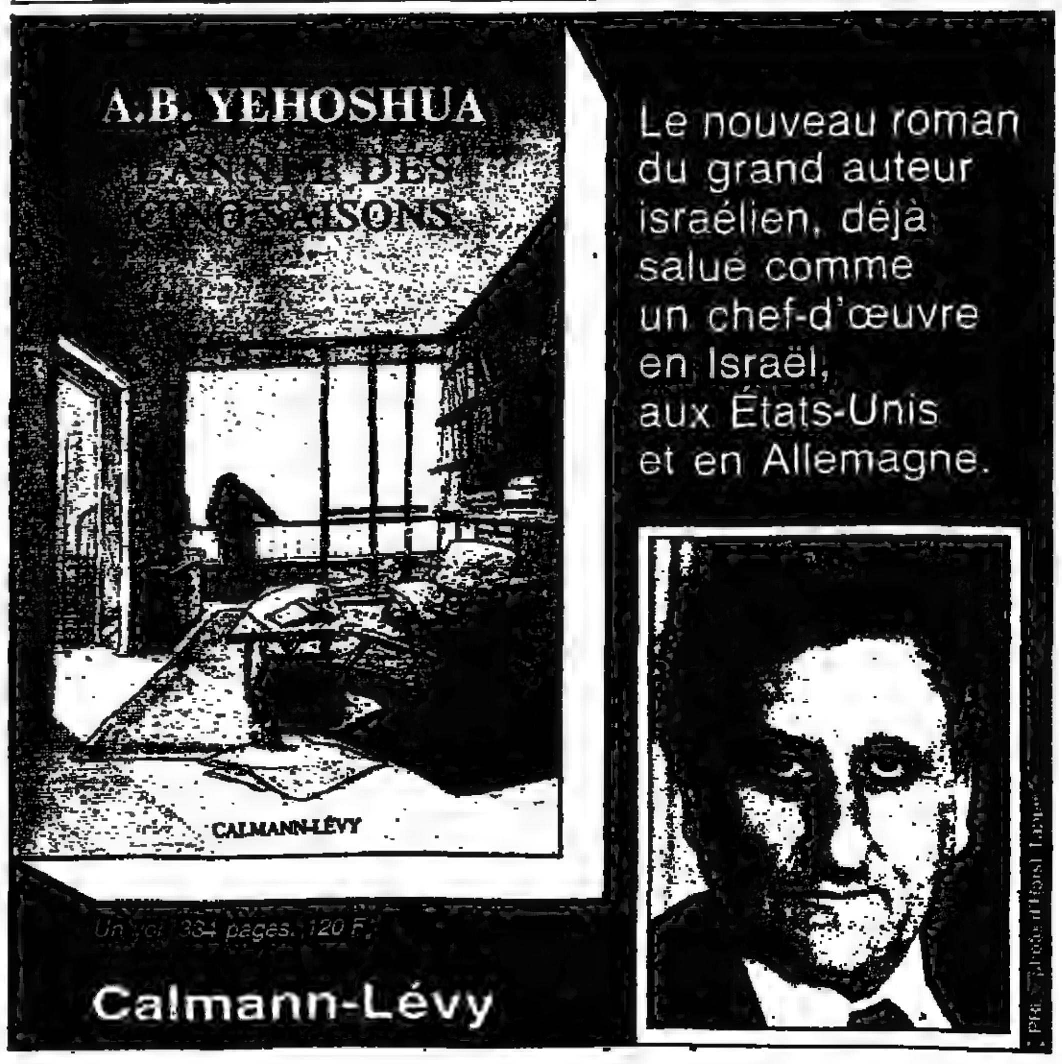

SOCIÉTÉ

Dans une série d'entretiens avec la presse

M. Christian Nucci critique vivement les magistrats de la Haute Cour

Mis en cause dans l'affaire Carrefour du développement, M. Christian Nucci affirme aujourd'hui que les magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour de justice, qui ont rendu le 4 avril, à son égard, un arrêt de non-lieu partiel assorti du bénéfice de l'amnistie pour les infractions liées au financement des partis politiques (*le Monde* du 6 avril), étaient « *animés d'un esprit partisan* ».

Dans plusieurs entretiens publiés, jeudi 12 avril, dans *le Dauphiné libéré*, *le Figaro* et *Paris-Match*, l'ancien ministre de la coopération estime qu'il est « *une victime de la cohabitation* ». Selon M. Nucci, les magistrats de la commission d'instruction, « *nommés durant la cohabitation* », ont « *prêté la main à une machination politique contre les socialistes* ». Ces magistrats « *étaient déterminés coûte que coûte à me faire la peau* », poursuit M. Nucci, qui les accuse de lui avoir tendu « *un guet-apens-médiatique* » et d'avoir « *tronqué* » le communiqué dans lequel ils ont annoncé son amnistie.

« *Pas un de ces messieurs de la Haute Cour n'a révélé à la presse que je ne m'étais pas enrichi personnellement* », explique l'ancien député de l'Isère, qui aurait souhaité que les juges rendent public « *le rapport de la police judiciaire, qui précise à qui sont allés les fonds et à qui ils ont profité* ». L'ancien ministre considère, enfin, que ces magistrats, qui avaient commenté leur décision en critiquant publiquement la loi d'amnistie, sont des « *faux-culs* ».

« *Avec l'amnistie – que je n'ai pas sollicitée, – je me retrouve dans la situation de quelqu'un qui a été condamné sans pouvoir présenter sa défense devant d'éventuels juges, car le système de la Haute Cour m'interdit toute possibilité d'appel* », dit M. Nucci.

L'ex-ministre reconnaît toutefois avoir commis l'erreur, dans le passé, de choisir comme chef de cabinet M. Yves Chalier. Il se dit prêt à témoigner, « *sans haine et sans crainte* », au procès de M. Chalier, même s'il considère que celui-ci a « *trahi sa confiance* » dès 1985 et qu'il a « *jeté le discrédit sur un parti, un ministère et, pis encore, sur* [ma] *vie privée* ».

Entendu à Madrid par le juge Bouloque

Henri Parot disculpe six des neuf inculpés du commando français de l'ETA militaire

MADRID
de notre correspondant

Le magistrat instructeur de Paris, M. Gilles Bouloque, qui dirige l'enquête sur le « commando français » de l'ETA militaire, s'est entretenu, le mercredi 11 avril à Madrid, avec son collègue espagnol chargé du même dossier, le juge Carlos Divar de l'« audiencia nacional », la juridiction compétente en matière de terrorisme. Il a, par ailleurs, pu interroger, en vertu d'une commission rogatoire, Henri Parot dont l'arrestation à Séville le 2 avril avait été à l'origine du « coup de filet » au Pays basque français quarante-huit heures plus tard.

Les deux magistrats ont échangé dossiers et informations. M. Bouloque a apparemment considéré que les déclarations de Parot à la justice espagnole (dans lesquelles il aurait reconnu avoir participé à trente-quatre assassinats) étaient suffisamment complètes pour se contenter de l'interroger durant une dizaine de minutes à peine. Il lui a essentiellement demandé quelles étaient, parmi les neuf personnes arrêtées en France, celles qui faisaient effectivement partie du commando.

Henri Parot en a disculpé six, les trois qu'il n'a pas tenté d'innocenter étant Jacques Esnal et Frédéric Haramboure, considérés par la police espagnole comme les deux autres membres actuels du commando, ainsi que son propre frère, Jean Parot. Pour justifier ce revirement, Henri Parot, selon son avocate, a affirmé que ses déclarations antérieures à la garde civile, qu'il a pourtant ratifiées devant le juge, M. Divar, avaient été extorquées sous la pression.

THIERRY MALINIAK

Un jeune Beur tué à Mulhouse

Le coup de sang d'un homme tranquille

Un jeune Français d'origine algérienne, Karim Himi, dix-sept ans, a été tué, mardi soir 10 avril à Mulhouse (Haut-Rhin), par un homme, René Maire, quarante-sept ans, qui avait fait feu avec une carabine sur un groupe d'adolescents.

MULHOUSE
de notre correspondant

Le drame s'est passé dans la soirée de mardi, vers 22 h 30, à proximité d'un immeuble de quatre niveaux situé dans le quartier Bel-Air, une résidence de la ville réputée plutôt calme. L'auteur du coup de feu, René Maire, habitant au premier étage aurait été dérangé par un groupe de jeunes, chachutant sur un parking devant l'immeuble. M. Maire aurait alors ouvert la fenêtre et demandé aux jeunes de faire silence et de s'en aller, ce que ces derniers auraient fait dans un premier temps. Peu après, Karim Himi et ses camarades, Français de souche, seraient revenus sur les lieux. Là, ils auraient lancé des cailloux sur les volets de l'appartement de M. René Maire. Sous le coup de la colère, ce dernier devait alors saisir une carabine 22 long rifle et, depuis une fenêtre, faire feu, une fois, en direction du groupe.

Excellentes réputations

La balle tirée devait atteindre Karim Himi, au cou. Le jeune homme, aidé de ses camarades, et grièvement blessé, parvenait à s'enfuir avant de s'écrouler 200 mètres plus loin.

L'auteur du coup de feu alertait lui-même la police et les services de secours dépêchés sur place transportaient le jeune garçon au centre hospitalier de Mulhouse où Karim Himi mourait dès son arrivée.

Tandis que le meurtrier se constituait prisonnier et était placé en garde à vue, ce drame devait provoquer la consternation dans le quartier Bel-Air où l'auteur du coup de feu aussi bien que sa victime bénéficiaient d'une excellente réputation. Les voisins de M. Maire, un veuf qui habite là depuis plusieurs années, ont affirmé ne pas comprendre le geste d'un homme réputé « *tranquille* », « *aimant bien les enfants* », et « *toujours prêt à rendre service* ». Selon plusieurs témoignages, M. Maire avait été récemment victime d'un vol de voiture et plusieurs actes de vandalisme avaient été commis à proximité ou à l'intérieur de l'immeuble.

Les témoignages sur la victime sont tout aussi favorables. Karim Himi était, selon ses camarades entendus par la police, « *un gentil garçon, qui n'aurait jamais provoqué ou agressé les autres* », simplement « *chahuteur* » comme un garçon de son âge.

En attendant que l'enquête permette d'établir les circonstances exactes de la mort de l'adolescent, un « comité de justice pour Karim Himi » s'est constitué à l'initiative de sa famille et de ses proches, comité qui dénonce « *le climat de haine où la ratonnade devient légale et monnaie courant* ». Ce comité a diffusé un tract appelant à une manifestation silencieuse sur les lieux du drame, le lundi de Pâques, en mémoire de Karim, « *lâchement assassiné parce qu'il fêtait le mois du Ramadan, mois de la paix et de la tolérance* ».

L'Amicale des Algériens en Europe, qui dénonce le « *climat de haine* », le MRAP, le Parti communiste français et différentes organisations ont rejoint ce comité et appellent à la manifestation prévue lundi.

L'auteur du coup de feu, quant à lui, devait être déféré au parquet dans la journée du jeudi 12 avril, au terme de sa garde à vue, et après que les enquêteurs eurent pu entendre tous les témoins, notamment les quatre jeunes gens qui accompagnaient Karim Himi, mardi soir, dans le quartier Bel-Air.

BERNALD LEDERER

La conférence de Londres sur la drogue

La lutte contre la cocaïne enjeu prioritaire

Les représentants de 112 pays ont adopté, mercredi 11 avril, à Londres, après trois jours de travaux, une déclaration circonstanciée sur les moyens de réduire la demande de drogue dans les pays consommateurs et de lutter tout particulièrement contre la progression de la cocaïne. Les Etats signataires s'engagent à consacrer davantage d'argent à ce combat et à mieux se concerter pour trouver les ripostes appropriées.

LONDRES
de notre correspondant

Le ministre britannique de l'intérieur, M. David Waddington, s'est efforcé, dans son allocution de clôture, de dissiper l'impression qu'il s'agissait, une fois de plus, de bonnes paroles sans conséquences pratiques. Les avis étaient partagés dans les couloirs du Centre de conférences Queen Elizabeth II qui abritait cette réunion. Les uns s'interrogeaient sur l'utilité de ce genre de rencontre et considéraient que les 10 millions de francs qu'elle a coûté auraient été mieux utilisés à lutter directement contre la drogue elle-même. Mais d'autres estimaient qu'ils en savaient un peu plus en quittant Londres et que l'accent mis sur la responsabilité des pays consommateurs était bienvenu après des années d'accusations contre les pays producteurs.

La conférence a constaté l'« *augmentation spectaculaire des saisies de cocaïne par les autorités douanières en Europe de l'Ouest* ». De nombreux participants craignent que les grandes villes européennes ne connaissent, avec quelques années de retard, le sort des villes américaines dont certains quartiers sont envahis par les revendeurs de cocaïne et de crack (un mélange à base de cocaïne). Le risque est aussi que ne se développent de nouvelles drogues de synthèse, produites sur place. M. Waddington a insisté sur le rôle des familles, des collectivités locales et des associations de quartier. La déclaration finale accorde elle aussi une grande importance à la prévention au niveau local et scolaire. Elle affirme que « *les enseignants de toutes disciplines devraient, dans la mesure du possible, savoir reconnaître un drogué et agir en conséquence* ». Mais elle est embarrassée à propos de la distribution aux drogués de seringues et d'aiguilles stériles pour éviter la propagation du sida. Elle évoque cette pratique « *dans un nombre limité de pays* » et constate que celle-ci « *ne rencontre pas l'approbation générale* ».

Les propos généreux sur la nécessité d'aider les paysans andins qui vivent du coca à se reconvertir dans la culture d'autres plantes ne sont pas, d'autre part, assortis d'une promesse d'aide financière en bonne et due forme. Le projet de déclaration contenait un tel engagement. Le texte final se contente de prôner cette reconversion.

Les méthodes de blanchiment

La conférence de Londres se voulait résolument pratique. Les explications de M. Jacques Genthial, directeur central de la police judiciaire française, sur les mécanismes de blanchiment des fonds provenant du commerce de la drogue, allaient dans ce sens. M. Genthial a raconté comment les méthodes des trafiquants évoluaient sans cesse. « *Des formes usuelles de recyclage consistent à racheter avec prime des billets gagnants de la Loterie nationale ou du Pari mutuel urbain, ou encore à acheter des plaques de jeu dans les casinos* », a-t-il indiqué.

Lorsque les revenus sont plus conséquents, il est fait appel à des sociétés de façade dont l'objet est de convertir en chiffre d'affaires ou en actes de commerce les fonds illicitement collectés. M. Genthial a donné l'exemple d'une société écran, qui était en rapport avec une maison de retraite. Un système de fausses factures permettait aux trafiquants de justifier l'origine de leurs revenus, tandis que le directeur de la maison de retraite soustrayait ainsi une partie de ses bénéfices. L'enquête est toujours en cours mais les opérations de blanchiment portaient sur plusieurs dizaines de millions de francs. Il est vrai qu'au total on estime à plus de 450 milliards de francs les fonds provenant de la drogue ainsi blanchis chaque année à travers le monde...

DOMINIQUE DHOMBES

SPORTS

CYCLISME

Flèche Wallonne

L'ancien champion du monde italien Moreno Argentin, déjà vainqueur du tour des Flandres, a gagné mercredi 11 avril la Flèche wallonne, classique belge ne comptant pas pour la Coupe du monde. Au terme des 207,5 km couverts en 5 heures 21, le Transalpin a devancé un Français, Jean-Claude Leclercq, deux Néerlandais, Gert-Jan Theunisse et Steven Rooks, et un Irlandais, Stephen Roche.

FOOTBALL

Coupe de France
(Huitièmes de finale)
Division 1 entre eux

Bordeaux b. Metz 4-0 ; Montpellier b. Nantes 2-0 ; Cannes b. Lille 0 - 0 (5-4 aux tirs au but).

Division 1 contre division 2

Mulhouse (D1) b. Martigues (D2) 2-0 ; Marseilles (D1) b. Nîmes (D2) 2-0 ; Saint-Etienne (D1) b. Valenciennes (D2) 4-3 (a.p.) ; Racing Paris 1 (D1) b. Gueugnon (D2) 5-0.

Division 2 entre eux

Avignon b. Orléans 2-1.

TENNIS DE TABLE

Championnats d'Europe à Goetaborg (Suède)

Pour la troisième année consécutive, l'équipe masculine de Suède de tennis de table a gagné le titre européen par équipe, notamment grâce à Joergen Persson et Jan-Ove Waldner. En finale des championnats disputés à Goeteborg elle s'est imposée 5 à 2 à l'équipe de RFA. La France s'est classée cinquième en battant la Hongrie 5-0.

SCIENCES

□ **Le Brésil choisit Ariane.** – Les autorités brésiliennes ont finalement choisi la fusée européenne Ariane pour la mise en orbite de leurs satellites de télécommunications Brasilsat III et IV, construits par la firme américaine Hughes. La préférence aurait été donnée à Ariane en raison du prix plus bas – 98 millions de dollars – proposé par la société Arianespace contre 107 millions de dollars réclamés par, McDonnell-Douglas, le constructeur du lanceur américain Delta. – *(AFP.)*

□ **Saisie de 12 kilogrammes de cocaïne en région parisienne.** – Les policiers ont saisi 12 kilos de cocaïne, mardi 10 avril sur l'autoroute A-1, à bord de la voiture d'un mécanicien d'Air France. Ce dernier, M. Yves Lameye, a été interpellé après avoir réceptionné la drogue sur l'aérogare de Roissy (Val-d'Oise), dans la soute à bagages d'un avion en provenance de Lima (Pérou). Quatre autres personnes ont été interpellées, parmi lesquelles l'épouse de M. Lameye, ainsi que M. Eric Poucet, gérant d'une société parisienne de gardiennage.

M. Franck Terrier nommé directeur des affaires criminelles et des grâces

M. Franck Terrier, quarante ans, conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, a été nommé, mercredi 11 avril, directeur des affaires criminelles et des grâces à la chancellerie. Il succède à ce poste à M. Bruno Cotte, qui assumait cette fonction depuis le 22 février 1984 et devient procureur général près la cour d'appel de Versailles.

M. Jean Vuillemin, juge d'instruction à Paris, spécialisé dans les affaires de terrorisme, chargé notamment des dossiers basque, corse et Action directe, devrait, quant à lui, remplacer M. Franck Terrier comme conseiller technique à l'action pénale au ministère de la justice.

[Licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, M. Franck Terrier commença sa carrière dans la magistrature en janvier 1976. Auditeur de justice, puis juge d'instruction au Havre de 1978 à 1981, il devint substitut à Paris, en janvier 1982, puis, dès le mois de mai suivant, fut détaché à l'administration centrale du ministère de la justice. En juin 1986, il fut nommé secrétaire général du parquet de la Cour de cassation, avant d'entrer en mai 1988 comme conseiller technique au cabinet du garde des sceaux. Il y était chargé plus spécialement de la politique pénale et de l'action publique.]

RELIGIONS

Les « Talas » de 1990

Suite de la première page

Leur foi pourtant, s'ils ne la clament pas, ils ne la cachent pas non plus. A Centrale, comme à Polytechnique ou à HEC, ils ont même pignon sur rue. Le bureau des cultes est largement ouvert dans le grand hall du campus de l'Ecole centrale, à Chatenay-Malabry, comme est connu L'Escargot de Jouy-en-Josas, nom tiré de l'architecture de l'aumônerie d'HECC A Sciences-Po, les étudiants du Centre Saint-Guillaume ont droit, comme les associations qui ont recueilli plus de soixante signatures, aux panneaux d'affichage.

Les étudiants chrétiens sont très minoritaires sur les campus. Ils ne méconnaissent pas le risque de réduire leur aumônerie à une serre chaude, « *pour pouvoir survivre dans le monde dur de l'université* ». Mais ils ne sont pas en voie de disparition. « *Nous ne sommes pas les derniers des Mohicans* », dit Gilles, de l'Ecole centrale, où une soixantaine de « pistons » (sur un peu plus de mille) suivent régulièrement les activités de l'aumônerie. La proportion est presque identique à HEC. Dans les universités où les étudiants sont plus dispersés, les chiffres de fréquentation de l'aumônerie sont plus faibles.

La plupart viennent de familles chrétiennes. Ils ont suivi la catéchèse, fréquenté l'école privée ou l'aumônerie de lycée, le scoutisme ou un autre mouvement de jeunesse. Mais des étudiants à qui les parents n'ont transmis aucune formation chrétienne se mettent à réclamer le baptême. Depuis trois ans dans les aumôneries du supérieur en région parisienne, une centaine de jeunes gens et de jeunes filles ont demandé à recevoir la confirmation.

Dans les grandes écoles, les « *traditionnistes* », étudiants de droite proches de Mgr Lefebvre, se font rares. A Sciences-Po, les intégristes n'ont même pas franchi la barre des soixante signatures... Les étudiants catholiques de 1990 ne sont pas pour autant des modèles de progressisme. Ils se disent modérés, peu agressifs et, à la différence de leurs aînés, soumis à l'autorité, dans l'Eglise comme dans la vie. « *A l'aumônerie de Sciences-Po, la diversité politique est grande, mais il nous manque des trotskistes !* », dit avec humour le Père Patrick Langue, jésuite, aumônier du Centre Saint-Guillaume.

Leur générosité n'est pas mince, mais ils se distinguent encore de leurs prédécesseurs, ils préfèrent des actions concrètes, limitées dans le temps à un engagement militant et régulier dans un mouvement. Soutien scolaire dans les cités d'urgence, actions d'alphabétisation, aide aux prisonniers ou aux réfugiés : les activités proposées par les aumôneries se font souvent en liaison avec les bureaux d'élèves. Mais le Centre Saint-Guillaume met lui-même sur pied des séjours de « chantier-développement » en Inde ou dans des camps de réfugiés en Thaïlande. Dans les aumôneries de facultés, on ne compte plus les soirées organisées autour de responsables de l'ACAT (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture) ou d'Amnesty International, ainsi que les conférences-débats sur l'environnement, la non-violence, le racisme ou le désarmement.

Battants et fragiles

Ces étudiants font partie d'une nouvelle génération de jeunes catholiques mieux dans leur peau que leurs aînés des années 70. Ils sont conscients de la mauvaise image de l'Eglise, mais fiers de sa « *visibilité* » retrouvée – paradoxalement – grâce aux médias et à Jean-Paul II. Ils sont plus attirés par un besoin de formation biblique et religieuse, par la beauté des liturgies et la communauté de prière, que par le militantisme religieux, syndical ou politique.

Si elle n'est pas démonstrative ni envahissante, la vague spirituelle n'est pas absente des grandes écoles. Chaque matin dans l'oratoire de l'Ecole centrale, une bonne poignée de futurs ingénieurs chantent les laudes. A L'Escargot d'HEC, l'office de complies est également récité tous les soirs. Sans compter les célébrations eucharistiques, hebdomadaires ou bimensuelles, qui réunissent des dizaines de fidèles. Proposés par le groupe SOPHIA (Supelec, Orsay, Polytechnique, HEC inter-aumôneries), des week-ends d'adoration et de prière font régulièrement le plein dans des abbayes proches de Paris.

« *Ils aiment le silence, les beaux offices et les pèlerinages. C'est la génération contemporaine de la sécularisation, qui se veut celle des chrétiens de l'identité* », dit le Père Mallet-Guy, responsable national de la Mission étudiante. Comme les autres, les étudiants cathos ne se fixent pas de règles très strictes. Ils cherchent et trient, avant de choisir. Leur vie chrétienne ressemble à une sorte de safari religieux, où ils chassent les hauts lieux d'une spiritualité qui n'est pas toujours la plus moderne : « *A Noël, dit un aumônier d'université, ils décident de passer Pâques à Taizé et le 15 août à Czestochowa* ».

Mais leur principale demande est celle d'une formation biblique ou théologique. A Sciences-Po, des groupes d'étudiants travaillent sur Teilhard de Chardin ou sur le Père Varillon, encore régulièrement réédité. On commente des passages de l'Ancien Testament ou une épître de Saint-Paul. En PREP-ENA, ce sont de véritables conférences d'histoire ou de doctrine sociale de l'Eglise qui sont demandées.

La principale évolution est-là. Lieu traditionnel de convivialité et de formation, l'aumônerie du supérieur se veut de plus en plus un lieu de « *relecture* » : relecture des stages étudiants en entreprise, souci d'une cohérence plus grande entre les études et la vie, réflexion éthique sur les responsabilités professionnelles à venir. Un décalage est ressenti entre les valeurs auxquelles se rattachent ces étudiants et le climat de compétition, voire d'affairisme et de guerre commerciale, qui les attend et qu'ils devinent déjà dans le système d'enseignement et la vie des grandes écoles.

Débouchés assurés, course aux plus hauts salaires et aux entreprises de prestige : un tapis rouge se déroule devant ces étudiants de vingt ans, « *chéris de la nation* », dit ironiquement l'un d'eux. Mais, « *comment être en même temps un chrétien sérieux et un bon épicier ?* », s'interroge François qui, comme une trentaine d'étudiants d'HEC, suit un cours organisé par le centre Sèvres sur le thème « Renouveau éthique de la vie économique ».

Ces « battants » sont en fait très vulnérables. Ils le savent et le disent eux-mêmes. Les premières vraies décisions que la plupart des élèves de grandes écoles ont jamais eu à prendre sont celles des options qui vont orienter leur carrière professionnelle. « *Alors que chaque centralien est sûr d'avoir au moins une dizaine d'offres d'emploi à la sortie, je suis témoin, à côté d'un réel dynamisme, d'une inquiétude latente devant une décision à prendre. Le service militaire est même perçu comme un moyen de retarder l'échéance* », dit le Père Paul Legavre, aumônier jésuite à l'école de Chatenay-Malabry. Dans ces conditions, ce n'est pas une « foi-béquille » qu'entend proposer l'aumônerie, mais un endroit où l'étudiant vient librement puiser des critères de choix et des références. Rien de plus, ni de moins.

HENRI TINCQ

Le « Grand Jury RTL-*le Monde* » du dimanche de Pâques 15 avril, diffusé de 18 h 30 à 19 h 30, sera consacré à la réunion d'« Euro-Campus » à Strasbourg.

صكنا من الاصل

MUSIQUES

Le Printemps fait sa gamme

« Tears for Fears », Youssou N'Dour, « Vopli Vidopliasova » pour son ouverture le Printemps de Bourges s'est fait beau

BOURGES
de notre envoyé spécial

Huit dromadaires ne font pas le printemps, il ont quand même ouvert celui de Bourges, mercredi après-midi. Les bêtes, chevauchées par la fanfare de l'Avant-garde républicaine, spécialisée dans les interventions de rue, ont traversé la ville, échangeant des regards méfiants, mais respectueux et amusés avec les passants, pas beaucoup plus nombreux qu'à l'habitude.

Cette première manifestation en plein air (d'autres sont prévues les jours prochains), sans précipiter Bourges dans les bras de son festival, devrait entamer une cohabitation plus chaleureuse que les années précédentes.

De l'infiniment grand à l'infiniment petit

Pendant ce temps, les organisateurs apprenaient que Guy Bedos venait de se faire opérer de l'appendicite. Face à cette urgence extrême (Bedos devait se produire jeudi soir), Alex Métayer a accepté de prendre la place de son collègue.

Après l'annulation de la venue de Kid Creole (remplacé par Ray Lema, ce qui n'est pas forcément une mauvaise affaire), Daniel Colling et ses collaborateurs espèrent avoir fait le plein de mauvaises surprises jusqu'à la clôture du Printemps, le 17 avril prochain.

La parade de l'avant-garde républicaine dans les rues de Bourges

Le premier concert du festival réunissait Roé, rocker hispanisant, Ralph Thamar, crooner antillais, dont la voix et l'élégance naturelle compensent presque des chansons inégales, et Youssou N'Dour. Le chanteur sénégalais était déjà venu à Bourges ; *The Lion*, l'album produit par Peter Gabriel a été largement soutenu par sa maison de disques, l'été dernier. Pourtant, le Palais des Congrès était loin d'être plein. Il s'agit d'abord d'un phénomène qui touche tous les concerts programmés l'après-midi dans cette salle. Mais c'est aussi le signe que, l'an passé, Youssou N'Dour a perdu le contact avec son public potentiel en France. Le spectacle qu'il propose en ce moment avec le Super-Etoile de Dakar devrait renouer le fil.

La musique de Youssou N'Dour est complexe, par moments presque savante. Cette fois, elle est surtout évidente, accessible sans détours. C'est une affaire de confiance entre musiciens, de volonté de ne plus trop s'éloigner de ce qu'ils jouent entre eux à Dakar.

Tout coule de source, la voix et le charme de Youssou N'Dour, la virtuosité du groupe. Et l'on est obligé de se refaire la réflexion si souvent entendue : si quelqu'un peut être à l'Afrique ce que Bob Marley fut au reggae...

Youssou N'Dour sera en tournée en France en mai, son prochain album sortira en septembre, il sera au Zénith à Paris en octobre. On peut maintenant être presque sûr que le chanteur ne ratera pas ces rendez-vous.

Le soir devant une grande salle toute pleine (mais beaucoup plus petite que celles dont ils ont l'habitude), et conquise d'avance, Tears For Fears a donné un show d'une humanité surprenante pour des gens qui passent une si grande part de leur vie en studio.

Sowing The Seeds of Love les a fait grimper au Top 50 mais leur a valu la méchante réputation de pilleurs de tombeaux, en l'occurrence celui des Beatles. Effectivement, le duo n'a rien inventé. Il a su varier ses sources pour construire une architecture sonore aussi impressionnante (mais pas imposante) sur scène que sur disque. Leur pop sérieuse s'enfonce parfois en terrain lourd, mais ils trouvent la bonne pirouette au bon moment.

Et puis enfin, comme pour montrer que Bourges savait passer de l'infiniment grand (il fallait voir les interminables semi-remorques qui attendaient de recharger le matériel de *Tears for Fears*) à l'infiniment petit, on a découvert dans la nuit *Vopli Vidopliasova* (les gémissements de Vidopliasov, personnage de Dostoïevski), groupe ukrainien qui fabrique lui-même ses guitares.

VV s'est formé il y a trois ans à Kiev. Sur scène ils se déguisent en Soviétiques (col roulé moutarde et pantalon vert bouteille à pattes d'éléphant) et jouent une espèce de parodie de folklore et de variétés, passée à la moulinette électrique.

Au centre, Oleg Skripka, tête de conscrit de l'armée rouge qui vient de recevoir une permission pour aller se marier. Il chante bien et joue très mal de l'accordéon et du saxophone. Ce serait embêtant si l'on devait l'écouter sur disque. Mais justement, VV n'a toujours pas enregistré, sans doute parce qu'ils écrivent leurs textes en ukrainien. Ils n'existent que sur scène, pour rire et dynamiter tous les fantasmes macabres que revendiquent généralement leurs concitoyens.

THOMAS SOTINEL

Des « Enemy » à double face

Numéro un du rap aux Etats-Unis, « Public Enemy » joue la violence auprès des médias. Hier, concert sage au Zénith

C'est le bouffon qui ouvre le feu. D'abord avec les journalistes lors d'une conférence de presse improvisée au bas de la scène, mais conçue comme une première partie de show. Plutôt freluquet, Flavor Flav débarque la main vaguement posée sur le sexe, petit macho poignant en combinaison blanche à pois roses, assortie aux lunettes et aux baskets à languettes superposées.

Lui, c'est l'angoisse, la couleur, les propos surgis dans un magma de contradictions et lâchés dans des éclairs de pensées. A côté, Chuck D., alias Carlton Ridenhour, l'idéologue, le chef-rapper, tout de noir vêtu, pèse ses mots.

Un vrai jongleur, qui coupe court aux questions sur les propos absurdement antisémites de Professor Griffin, « ministre de l'information » du groupe depuis sa création il y a quatre ans, et définitivement, dit Chuck D., viré de Public Enemy en mars dernier après maintes reculades et tergiversations qui donnèrent au groupe une connotation dure et raciste.

La défense de la race noire, ce *first word* en nombre et en culture, est suivie d'une avancée anti-gays menée par Flavor Flav. Il l'avait déjà dit, il le redit ici à Paris, les gays ne peuvent pas faire d'enfants, ils sont donc inutiles au peuple noir. Mais, quand même, l'amour, ajoute Chuck D., plus *« peace and love »* que jamais... Les médias sont choqués. Tant mieux, et Chuck D. parviendra tout à l'heure sur scène à convaincre la foule des jeunes kids blacks, blancs, beurs des banlieues parisiennes que les médias persécutent leur groupe favori.

Ainsi assurées les bases de la provocation médiatique, et après quelques fausses apparitions électrisantes de Flavor Flav sur scène, le show peut commencer. Fusils à l'épaules, trois militaires en treillis, des SIWs (Security of the First World) surgissent de fumées bleues et de lumières tournantes. Ils resteront là à gesticuler lentement comme une télévision allumée en toile de fond, son coupé. Pendant ce temps, la vie continue. Chuck D., tout en chair et tout en os, et son comparse Flavor Flav essaient d'éveiller les consciences par les mots, ces mots scandés, presque réduits à des éléments rythmiques, mais lourds de double sens, qui ont propulsé le rap au premier plan dans la communauté noire américaine. Au Zénith, le message est bien passé, en anglais et sans violence, presque avec gentillesse, sur la force des *Blackmen*, les méfaits de la drogue, le refus d'être un *loser*, et la méfiance envers les complots concoctés par les autres pour perdre la race noire.

Un univers surprenant

Il n'est pas de rap sans D.J. Celui de Public Enemy, Terminator X, (Norman Rogers) trône sous la bannière du groupe. Il est le maître des boîtes à rythmes, des collages sonores. Les *scratches*, les dérapages, les glissements virtuoses opérés sur les galettes de vinyle de James Brown ou de funk, les échantillonages de sirènes, de bruits ne construisent pas une mélodie. Mais tout cela édifie un univers sonore prenant, ironique, prolongé jusqu'à l'hypnose, où Public Enemy a su introduire une « bass-line » à faire trembler l'oreille interne, et la force de conviction d'un Chuck D. à la voix de baryton.

Du concert, l'on sort impressionné. Le public a repris en choeur *Fight The Power*, chanson phare du film de Spike Lee, *Do The Right Thing*. Impressionné par la qualité d'innovation d'une musique somme toute inaudible, mais surtout par le grand désarroi de cette communauté noire américaine, dévorée par le crack, le chômage, la violence, qui ne sait plus qui accuser de sa misère. Avec son sigle, une cible avec une silhouette portant béret, Public Enemy fait encore une fois dans le double sens : ces enfants de Long Island, de Malcom X et de Louis Farrakhan, voudraient bien dégommer leurs oppresseurs, radios et maisons de disques comprises, mais pour le moment, ce sont toujours eux, les jeunes Noirs américains, qui sont dans les viseurs.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

« Ne crois pas la rumeur »

Cars de CRS massés devant l'entrée accédant à la salle de concert le Zénith, service de sécurité renforcé par des maîtres-chiens, policiers en patrouille sur chaque arrêt de la ligne de métro : la préfecture de police et les organisateurs avaient prévu le pire pour ce concert de « PE », Public Enemy. La soirée fut étonnamment calme en dépit d'une joie bruyante. Une bagarre et quelques malaises furent le chiche menu du bastion.

Les jours précédents, que ne redoutait-on ? La compagnie de disques CBS elle-même affichait dans ses encarts publicitaires *« les nègres vont appuyer sur la gâchette »* – une phrase traduite du dernier album de « PE ». Vérification faite, ces mots ne figurent pas dans la version originale. Est-ce du marketing bien compris ? De fait, la mise en garde lancée par un hebdomadaire sous le titre *« concert à haut risque »* fit grimper le niveau des craintes, certains quotidiens prirent le relais. *« On attendait le rap au tournant. Il a pris un tournant positif. »* Ben, dix-huit ans, en « délire » aux éclats, rappant comme un « karatéman ». Lui, Julien, seize ans, et une dizaine de copains tous membres fondateurs de l'association « IZB » (« Incredible Zoulou Boy »), transformée pour la reconnaissance de son statut en dintégration des Zones Banlieusardes », ont eu l'initiative de ce concert. Ils ont voulu lancer le rap en France et ont déjà réussi d'autres soirées à l'Elysée-Montmartre.

Cette fois-ci, toujours sans un sou en poche, ils ont contacté un promoteur, Garance, et le manager de « PE ». Ils ont diffusé des tracts dans toute la région, multiplié les affichages, mobilisé les bandes et les medias. La préfecture de police les avait convoqués dès les premières alertes médiatiques. Sur l'organisation du service d'ordre ils ont eu à donner leur avis. *« Don't believe the hype »*, hurla avec eux Public Enemy - *« ne crois pas la rumeur »* ...

DANIELLE ROUARD

Le Baiser défendu

Un opéra populaire et légendaire de Smetana par le Théâtre national de Prague

Jabkenice, à soixante kilomètres de Prague ; la grosse maison du garde-chasse ; à deux pas, la forêt profonde. C'est là que Bedrich Smetana est venu se réfugier en 1876, lorsque, à cinquante-deux ans, il fut atteint de surdité totale.

Il y écrivit dans l'été *le Baiser* que le Théâtre national de Prague a présenté cette semaine salle Favart (1), et cet opéra-comique est un peu comme un hommage à la nature et aux paysans qui l'entouraient et le consolaient de son infirmité.

Rien, de prime abord, n'y fait pourtant songer dans cette comédie au sujet un peu simpliste : Lukas, qui a perdu sa femme, revient à ses premières amours et veut épouser Vendulka qui l'aime toujours ; mais elle refuse son baiser avant le mariage, pour ne pas attirer sur elle la vengeance de la défunte ; tout s'arrangera après un détour inattendu dans la forêt au milieu des contrebandiers !

Cette forêt, c'est sans aucun doute celle de Jabkenice et l'on y rencontre même le garde-chasse, berné par la jolie contrebandière... Mais c'est aussi une forêt romantique où passe l'écho troublant du *Freischütz* et sans doute la douleur que Smetana confiait seulement aux arbres majestueux. Cette « pédale d'orgue » qu'on retrouve de loin en loin donne un relief particulier à la musique, fluide, chantante, où naissent maintes danses populaires, un fleuve légendaire tout proche des poèmes symphoniques que le musicien vient de composer (*Vltava, Sarka, Des près et des bois de Bohême*). Une musique merveilleusement orchestrée, avec parfois des mélanges de clarinettes et de cordes comme un accordéon éolien !

Le style vocal brille par sa vitalité, le naturel parfait de la ligne mélodique, qui donnent une vibration inattendue à des personnages bien convenus. Mais il est vrai que la troupe de Prague est tellement homogène, son jeu si spontané, avec des voix fraîches, rondes et savoureuses, que l'on n'a aucune peine à accepter d'aussi plaisantes silhouettes : le père, bougon comme un Hans Sachs rabâcheur (Karel Petr), la sentencieuse tante contrebandière à la voix veloutée, Lukas, le jeune coq un peu macho mais bon coeur (Jan Markvart), et Vendulka, l'amoureuse passionnée qui croit aux revenants (Eva Depoltova).

Un contrebandier haut en couleurs (Bohuslav Marsik) conduit à travers les bois sa cohorte nombreuse ; tous chantent une sorte de choral figuré qui met en valeur le superbe chœur de Prague, dans un décor impressionnant, le premier acte se déroulant au contraire dans l'intérieur pimpant et campagnard des opérettes les plus classiques.

Excellente interprétation sous les directions musicale de Frantisek Vajnar et scénique de Karel Jernek. On regrettera que ce spectacle ne soit resté que deux jours à Paris ; l'œuvre mériterait d'être montée ailleurs en France. Avec *Passion grecque*, ce *Baiser*, accueilli avec enthousiasme, confirme la haute qualité du Théâtre national de Prague.

JACQUES LONCHAMPT

(1) Probablement pour la première fois à Paris.

► **Il existe un enregistrement intégral du *Baiser*, avec la même Vendulka et le même chef, réalisé à l'Opéra de Brno en 1980 (trois disques microsillon, Supraphon, 1416-3341/43).**

Un « Messie » au souffle court

Jeffrey Tate devant les mystères de Haendel

Glorieuse incertitude de la musique ! Quoi de plus rassurant, en ce début de Semaine sainte, que *le Messie* de Haendel interprété par un ensemble entièrement anglais, dirigé par Jeffrey Tate, l'une des plus brillantes étoiles au firmament des chefs britanniques ? Ce devait être l'un des sommets du cycle richissime consacré par le Châtelet à *l'Europe musicale de 1650 à 1750*.

Et pourtant ça ne marche pas... L'œuvre paraît deux fois plus longue que de coutume et le musicien bien empêtré dans son divin langage. Un premier responsable : Mozart ! Quelle idée d'avoir été rechercher cette version qui alourdit celle, aiguë et aérienne, de Haendel, en particulier avec des clarinettes, et même des flûtes bien intempestives. D'autant que cette orchestration, réalisée pour une traduction allemande du *Messie*, semble parfois tomber à côté des accents de l'anglais...

Mais l'essentiel n'est pas là : Jeffrey Tate, merveilleux chef pour Haydn et Schubert en particulier, ne semble pas avoir encore découvert les secrets de Haendel. Sa direction, certes précise, a le souffle court ; les mouvements ont beau être souvent trop rapides, ils sont étriqués et ne décollent pas. Les phrasés surtout n'ont jamais le galbe haendélien, cette souplesse ailée, cette joie qui traverse le ciel, cette véhémence qui s'arrache à la terre, ce côté profondément humain de l'émotion où l'on sent battre le cœur du prophète et du musicien.

Mais sans doute les interprètes, qui venaient de chanter *le Messie* à Londres, n'étaient-ils pas très concernés lundi, le London Symphony Orchestra en particulier, bien éloigné de l'engagement des ensembles baroques d'aujourd'hui, et dont les trombones, après avoir joué trois notes, s'empressèrent de regagner les coulisses...

Les hommes du Tallis Chamber Choir nous ont paru plus chatoyants (avec plusieurs altos masculins) que les femmes aux voix un peu pâles et mates. Dans le quatuor vocal, Barbara Bonney est plus une soprano d'opéra-comique qu'une grande voix pleine de mystère ; le beau timbre, devenu un peu faible, de Sarah Vaughan nous a laissé sec dans le bouleversant air d'alto d'Isaïe (*« Il fut méprisé... homme de douleurs »*) ; Robert Lloyd lui-même avait du mal à retrouver ces profondeurs auxquelles Anthony Rolfe-Johnson seul accédait comme naturellement. Notons que plusieurs changements de destinataires des airs, passant du soprano au ténor, et du ténor au contralto ou au soprano ! rendaient cette exécution encore plus étrange.

J. L.

► **Aux auditeurs qui voudraient retrouver le vrai caractère du *Messie*, on recommandera l'enregistrement récent de J.-E. Gardiner (Philips, trois disques compacts 411 041-2) au celui, d'avant la « révolution baroque », de Colin Davis, d'une beauté non moins exceptionnelle (Philips, trois microsillons 3005).**

VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vte s/licitation pal. just. Paris lundi 23 avril 1990 à 14 h
APPARTEMENT à PARIS 7e
25, av. de Tourville - 3e ét. 3 pces pales - Cave au sous-sol
M. à P. : 250 000 F S'adr. Me J. Copper-Royer avocat à Paris 17e
42, rue Ampère. Tél. : 46-22-26-15. Me J. Heriasse avocat à Paris 17e - 132, rue de Courcelles - Tél. : 42-67-45-24

Vte s/sais. pal. just. Créteil (94) jeudi 26 avril 1990 à 9 h 30 en 1 seul lot
APP. à MAISONS-ALFORT (94700)
19-29, av. de la République - Bât. B - 1er ét. - Cage 1
4 pces ppales - Cave au sous-sol et emplt de voiture
M. à P. : 500 000 F S'adr. Me Th. Magio avocat à Créteil (94000)
4, allée de la Toison-d'Or. T. : 43-29-49-58
Me Boissel, avocat à Paris 9e - 9, bd Saint-Germain. T. : 43-29-48-58

Vente s/saisie immobilière, au palais de justice de Nanterre
le JEUDI 26 AVRIL 1990, à 14 h - EN UN LOT
UN APPARTEMENT à ASNIERES (92)
et un emplac. de stationnement fermé - 15, rue Gaston-Bonnier
lieu dit « rue Freycinet et rue André-Devèze »
M. à P. : 400 000 F Me Derlat-Maillard, avocat à Rueil-Malmaison (92), 5, rue Hervet
Tél. : 47-08-30-30. Au greffe du T.G.I. de Nanterre où le cahier des charges est déposé. Me Sylvain Perrault, huissier de justice à Rueil-Malmaison (92)
11 ter, rue Jean-Edeline. Tél. : 47-49-00-36 (pour les visites).

Vente s/saisie immobilière, au palais de justice de Nanterre
le JEUDI 26 AVRIL 1990, à 14 h - EN UN LOT
UN APPARTEMENT et CAVE à ASNIÈRES (92)
43, rue de la Comète et rue Georges-Guynemer
(à l'angle de ces deux rues)
M. à P. : 300 000 F S'adr. Me J.-N. Beaullieu, avocat à Rueil-Malmaison (92), 5, rue Hervet
Tél. : 47-08-30-30 - Au greffe du T.G.I. de Nanterre où le cahier des charges est déposé. Me S. Perrault, huissier de justice à Rueil-Malmaison (92).
11 ter, rue Jean-Edeline. Tél. : 47-49-00-36 (pour les visites).

Vente sur saisie immobilière au tribunal de grande instance de Bobigny
le MARDI 24 AVRIL 1990 à 13 h 30, EN UN SEUL LOT
PETIT PAVILLON à GAGNY (93)
2, rue Louis-Roemer - (angle 88, rue Gal-Leclerc)
comp. garage s/s sol, rz-de-ch., 1 ét., mansardé type F4 F5, mitoyen avec autre pavillon de même facture et de même époque
Mise à prix : 250 000 F
Pour tous renseignements s'adresser à Me Pietruszynski, avocat, 28, rue Scandicci à (93500) Pantin, et au cab. S.C.P. SCHMIDT GUIBERE. Société d'avocats, 76, av. de Wagram Paris 17e. Tél. : 47-63-29-24.

Vente s/saisie immob. et s/folle ench., au T.G.I. de Nanterre
le JEUDI 26 AVRIL 1990, à 14 h - EN UN LOT
UNE MAISON D'HABITATION
d'un rez-de-chaussée de 2 pièces, hangar
à CLAMART (92)
39, rue Bonnelais
M. à P. : 200 000 F S'adr. Me Larrouquet-Fricaudet, avocat à Courbevoie (92), 2 bd St-Denis.
Tél. : 47-88-26-92 - Me Boudriot et Vidal-de-Verneix, avocats à Paris (8e).
55, bd Malesherbes. Tél. : 45-22-04-36 - Ts avocats pr. trib. gde inst. de Nanterre - S/lieux pour visiter.

Vente sur publication au palais de justice de Paris
le JEUDI 26 AVRIL 1990 à 14 h 30
APPARTEMENT de 3 pièces - LIBRE
Domaine de la Gaillarde, bât. 3, au r.-d-ch. - Park. aérien
à ROQUEBRUNE-sur-ARGENS (Var)
Mise à prix : 200 000 F + charges de copropriété et mobilier de 10 000 F
S'adresser pour renseignements à Me Yves Tourraille, avocat à Paris 9e, 48, rue de Clichy. Tél. : 48-74-45-85 - Me Patrick Mizon, syndic à Paris 60, bd de Sébastopol - visites : 18, 20, 24 avril de 15 h à 16 h.

Vente s/saisie immobilière, au palais de justice de Paris
le JEUDI 26 AVRIL 1990, à 14 h 30 - EN DEUX LOTS :
1er LOT : UN APPARTEMENT DE 5 P. PRINCIPALES
au 4e étage sur rue et jardin et CAVE, bât. B, esc. 3
2e LOT : UN GARAGE
au 3e s/sol bât. A dans un ensemble immob. sis à Paris (13e)
100-102, boulevard Kellermann
7 à 15, rue Cacheux et 8-10, impasse du Crédit-Lyonnais
PREMIER LOT : 180 000 F - DEUXIÈME LOT : 10 000 F
TOTAL DES MISES A PRIX : 190 000 F
S'adr. Me Georges Laurin, avocat à Paris (9e), 10, rue de l'Isly. Tél. : 45-22-31-26
Ts avocats pr. trib. gde inst. de Paris - Sur les lieux pour visiter.

Vente s/folle enchère après saisie immobilière, à l'audience des saisies immob. du trib. de gde inst. de St-Nazaire (44), au palais de justice, 77, rue Albert-de-Mun, en vertu de l'article 733 du code de procédure civile, à la revente s/folle enchère, le MERCREDI 9 MAI 1990, à 14 h - EN UN LOT :
2 IMM. ATTENANTS - COM. DE LA BAULE (44)
Situés dans l'avenue commerciale principale, dénommée avenue du Général-de-Gaulle au n° 33 - à 200 m de la mer, secteur en cours de rénovation, cad. sect. BZ 457 pour 6 a 23 ca et 25, allée du Bois-des-Aulnes, cad. sect. BZ 456 pour 2 a 80 ca, à savoir :
- UN IMMEUBLE de 4 étages avec sous-sol, à usage de commerce : au s/sol ; partie magasin d'env. 250 m² et partie réserve d'env. 200 m². Les autres niveaux sont d'une surf. d'env. 400 m². Au rez-de-ch. : vitrine sur 30 m (av. de Gaulle). A l'arrière du bât. : hangar d'env. 500 m² ouvert par un portail sur l'av. du Bois-des-Aulnes.
- ANCIENNE MAISON imbriquée dans le hangar et l'immeuble : 1 pièce au rez-de-ch. et 2 pièces à l'étage.
Ces immeubles ont été adjugés au profit de la SARL France Investissement moyennant le prix de 6 800 000 F outre les frais, suivant jugt du trib. de gde inst. de St-Nazaire du 28 juin 1989, vente s/saisie immob. pratiquée à la requête de Me Goupil et Me Brunet Beaumel, agissant en qualité de coynd. du règl. judic. de la Sté Larue S.A. dont le siège social est à La Baule, 33, av. de Gaulle, désignés à cette fonction suivant jugt du trib. de cce de St-Nazaire en date du 21/03/84. Ayant pour avocat la S.C.P. Piel-Mahieu, avocats à St-Nazaire.
SUR : La Sté Larue S.A., 33, av. de Gaulle à La Baule, immatriculée au R.C.S. n° B 005.580.295, prise en la personne de son P.D.G., M. Léon Larue, domicilié en qualités audit siège et personnellement à Nantes, 39, avenue Camus.
Ces mêmes immeubles ont été adjugés, s/surenchères, à M. Jean-Baptiste Germigon, demeurant à Avrille, 34, avenue du Commandant-Mesnard, moyennant le prix principal de 9 030 000 F outre les frais.
La revente s/folle enchère se fera aux clauses et conditions insérées dans le cah. des charges déposé au greffe du trib. de gde inst. de St-Nazaire, où chacun peut en prendre connaissance.
MISE A PRIX : 7 480 000 F
ci : SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT MILLE FRANCS outre frais d'adjudication, de surenchère et de folle enchère.
Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avocat. S'adresser pour tous renseignements à : la S.C.P. Piel Mahieu, société d'avocats à St-Nazaire (44) - 22, bd Wilson. Tél. : (16)-40-53-71-71 et au greffe du trib. de gde inst. de St-Nazaire.
Signé : M. Piel.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT :

Le Monde SANS VISA

CULTURE

CINÉMA

Les métiers de la drogue

« Drugstore Cow-boy », de Gus Van Sant, raconte la toxicomanie au quotidien

NEW-YORK
correspondance

On souhaiterait que, quelle que soit sa maîtrise, *Drugstore Cowboy* soit un premier film. Ce n'est pas le cas – mais presque. Installé à Portland, dans l'Oregon (à l'écart des cercles new-yorkais et californiens), Gus Van Sant, quarante ans, avait déjà plongé dans l'underground urbain : son premier long métrage, autofinancé (25 000 dollars), inspiré par Walt Curtis, poète des bas-fonds locaux, *Mala Noche* (pratiquement inédit, sauf pour les publics de festivals), racontait l'affection à sens unique qu'éprouvait un employé de magasin WASP (Américain blanc protestant) à l'égard d'un adolescent mexicain totalement hétérosexuel. Avec *Drugstore Cowboy*, Van Sant retrouve sa source de prédilection : la littérature « à part ». Son film est tiré d'un roman inédit de James Fogle, cinquante-trois ans, « pensionnaire » (jusqu'en l'an 2001) du pénitencier de Walla-Walla, dans l'Etat de Washington.

Fogle raconte comment, sortant de taule à la fin des années 50 et se mettant en quête d'un emploi, un homme lui dit : *« Tu veux te faire beaucoup d'argent ? Tu trouves de la drogue et tu la vends. » « En 1950, dealer n'était pas encore un métier avec pignon sur rue. »*

« J'ai un moment envisagé de situer le film en 1988. Ça ne collait pas, poursuit Van Sant. *Nous sommes revenus à la date originale : 1971. Je voulais que l'intrigue se déroule avant le crack, avant le sida. Ça évitait de « marquer le personnage de Bob au sceau de l'infamie », ça permettait de se concentrer sur le vrai sujet. »*

Comme dans *Mala Noche*, Van Sant se garde bien de porter jugement sur les « déviances ». La plupart des films « anti-drogue à-bonne-conscience », dit-il, occultent, par commodité, un point crucial : *« Le plaisir, si dangereux soit-il, de prendre de la drogue. Après tout, si elle ne s'avérait pas préférable à la « réalité », ne serait-ce qu'un court moment, pourquoi en prendrait-on ? »* Van Sant y voit moins une tare de personnalité que la quête presque enfantine d'une utopie ensoleillée. Du coup, il mêle, dans un même regard, le conte de fées (indéniable mais fugitif) de l'existence de ses personnages et le sordide désespéré de leur vie ; le rituel d'une drogue qui crame dans une cuiller et la brutale giclée de sang dans la seringue.

Film difficile à faire dans l'hystérie antidrogue de l'Amérique reaganienne, Van Sant fait le tour des studios. *« Ils trouvaient le projet trop risqué. Ou immoral, du fait que Bob le junkie quitte la drogue pour des raisons autres que morales. »* Estimant les personnages *« hauts en couleur, aussi vrais que ceux de* Macadam Cowboy *ou d'*Un après-midi de chien », un distributeur indépendant, Avenue Entertainment, a décidé de plonger. *« Avec prudence*, commente Van Sant. *Mais j'en aurais fait autant. »*

Van Sant songe un moment à tourner en noir et blanc. Il change son fusil d'épaule (*« ç'aurait eu un côté très dur »*) et opte pour une palette allant du bleu au vert foncé puis au noir, préservant ainsi la texture psychologique du noir et blanc. L'écran est, par moments, traversé par des objets flottants, à la manière de Magritte ou de Bunuel. *« Une expression abstraite de ce que pense ou ressent le personnage à ce moment-là. Très proche de mes tableaux : depuis environ quinze ans, je peins ce qu'on pourrait appeler des paysages flottants. »*

Une longue journée

Dès son enfance, passée dans un Connecticut très bourgeois, Gus Van Sant veut être peintre. Plutôt que de s'installer à New-York *« et d'attendre des années qu'une galerie veuille bien jeter un œil sur* [son] *portfolio et ses diapositives »*, Van Sant travaille un peu dans le cinéma – *« mais ça n'allait pas bien loin »* – puis devient producteur dans une agence de publicité. *« J'étais l'interface entre l'agence et les cinéastes. Frustrant. Aucune créativité. Ça m'a cependant appris l'efficacité : mettre les bouchées doubles ou triples... et savoir les mâcher. »* Deux ans plus tard, il a mis assez d'argent de côté pour financer *Mala Noche* – pari énorme. *« Non : pari. J'investissais dans mon propre avenir. »*

Il a entre-temps suivi des cours de cinéma et écrit, pour son diplôme, son premier scénario. (*Film d'art*, toujours inédit, mêle sexe, Joconde et vidéo, les vacances parisiennes d'une famille bourgeoise américaine, une prostituée noire, le porno et les tableaux de maître du Musée du Louvre.) Il adapte également une courte nouvelle de William Burroughs, *The Discipline of D. E.*, dont il tire son premier court-métrage.

Recevant de Gus Van Sant le scénario de *Drugstore Cow-boy*, Burroughs accepte de tenir le rôle de l'homme qui introduisit Bob à la drogue, mais il n'accorde qu'une journée à Van Sant (*« Ça a été une journée longue – il figure dans beaucoup de scènes – mais on y est arrivé »*) ; il fait de son personnage un prêtre défroqué et réécrit tout son texte.

« J'ai réussi à lui faire dire deux ou trois phrases de moi, dit Van Sant en riant. *Juste pour le plaisir que ce soit lui qui les prononce. »*

Matt Dillon, qui avait lu *Junkie* et *Queer* mais abandonné *le Festin nu* à mi-chemin, avait, au cours d'un tournage dans le Kansas, rencontré Burroughs – *« entre Allen Ginsberg et Marianne Faithful »* – dans une réunion de poètes à River-City.

L'affectueuse admiration que le Bob de *Drugstore* éprouve à l'égard du Père Murphy se confond avec celle de Dillon pour Burroughs. *« Ce n'est peut-être pas un acteur mais c'est vraiment un homme de spectacle. Un performer. Tout ce qu'il faisait était juste et plein de conviction. J'avais le sentiment de regarder un vieil homme mais de dialoguer avec un adolescent. »*

HENRI BÉHAR

Flic Tragédie

Dans « Affaires privées », Mike Figgis raconte l'étrange combat jamais abouti, de l'ange et de la bête

Il y a des escrocs dans la police américaine, c'est Mike Figgis qui le dit dans *Affaires privées*. Il n'est pas le premier, mais comme il est anglais, il le dit avec une force inhabituelle. Déjà, dans son précédent film, *Stormy Monday*, les Américains n'étaient pas gâtés : tous gangsters et ploucs à la fois. Ici, dire qu'ils sont pourris relève de la litote, et Richard Gere est en quelque sorte leur porte-drapeau.

Richard Gere est officier de police. Il possède sur nos ripoux à nous un avantage : la séduction d'une virilité agressive qui lui permet de vivre confortablement entre cinq épouses et dix-huit enfants. Il en fait également profiter quelques autres femmes, en profite pour apprendre les secrets plus ou moins infâmes de leurs maris, et les faire chanter.

Spéculateur immobilier et proxénète, il vit ouvertement sur un grand pied. Mais voilà qu'un jour arrive un Savonarole de la police des polices, Andy Garcia – précédemment gangster branché et cinglé dans *Huit millions de façons de mourir*, incorruptible aux côtés de Kevin Costner chez Brian de Palma, compagnon de Michael Douglas dans *Black Rain*.

Andy Garcia fait équipe avec un dragon féminin, lesbienne admise. Il est marié avec une directrice de galerie avant-gardiste assez snob, très jolie. Elle est le défaut dans la cuirasse de cet homme au regard brûlant, et qui ne sait pas sourire.

Il est pur, intense, attrayant, c'est lui que l'on a envie de voir gagner dans la lutte sans merci qui l'oppose à Richard Gere. Il est d'origine hispanique, ce qui sans doute le dédouane aux yeux de Mike Figgis.

Mais il y a dans ce film quelque chose de plus que le suspense, assez convenu, du combat de l'ange noir et de la bête de sexe. Une dimension de tragédie. Les épisodes de ce combat dessinent un rituel barbare qui vient du fond des âges.

Entre les deux hommes, tout doit disparaître, jusqu'au duel final, c'est la situation habituelle des westerns. Ici, les corps à corps s'enchaînent, filmés avec une élégante, une sèche brutalité, et à chaque fois leur violence devient plus sadique.

Car plus ils se cognent l'un à l'autre, plus ils s'étudient et se connaissent, plus ils éprouvent l'un pour l'autre une fascination qui leur est insupportable. A travers les femmes, ce sont les hommes que Richard Gere veut dominer. On est pourtant bien au-delà d'une homosexualité plus ou moins occultée.

Richard Gere, de toute façon, est le macho mégalo pour qui tout passe par le sexe. Mais chez Andy Garcia, ce qu'il cherche à atteindre, c'est ce qu'il n'est pas. C'est l'autre, c'est la femme, c'est l'étranger, que le super-mâle américain veut dominer, dévorer, devenir.

COLETTE GODARD

Prix Nadar et Prix Niepce

Le 36e Prix Nadar, récompensant le meilleur ouvrage photographique édité en France durant l'année, a été attribué à *Montagne des photographes*, d'Elisabeth Foch, co-édité par Bordas et Contrejour. Le Prix Niepce, doté de 70 000 F, a été décerné au photographe français d'origine suisse, Hugues de Wurstemberger dont le travail sera prochainement exposé au Palais de Tokyo.

ARTS

A la mode

Robert Longo, Jaume Plensa, un Américain, un Catalan exposent leurs sculptures récentes

Qu'est-ce que l'art pompier ? se demandent volontiers les historiens du dix-neuvième siècle. Les amateurs d'art actuel pourraient se poser la même question, en ajoutant une seconde : l'art contemporain est-il pompier ?

Gerôme et Bouguereau reprenaient les sujets de peintres de trente ou cinquante ans leurs aînés, Ingres, Delacroix, Chassériau par exemple, les agrandissaient aux dimensions d'une toile dite de musée et exécutaient leurs copies soufflées grâce à une technique picturale très perfectionnée dénommée « beau métier ».

Robert Longo, new-yorkais, né en 1953, est l'archétype de l'académique d'aujourd'hui (1). Il a pris à Jasper Johns le motif de la bannière étoilée, qui, devenu *Flag* peint à l'encaustique chez Johns, se vend de nos jours merveilleusement bien aux enchères. Ce drapeau, Longo le laisse flotter, fige les plis et fait mouler l'étoffe ainsi immobilisée. Du moule, il suffit de tirer ensuite les bronzes patinés en noir cirage. Les praticiens de Longo sont excellents : on distingue dans le métal les détails de la trame du tissu.

D'invention, d'idée là-dedans, pas trace, mais une souveraine maîtrise technique qui rassure le collectionneur. La preuve : dans l'exposition, la plupart des œuvres sont vendues, cher naturellement, mais moins cher qu'un *Flag* authentique. Sinon, où serait l'intérêt ?

Au centre de l'espace, Longo a installé un dernier drapeau, plus grand que les autres, un drapeau en poutres noircies au feu, mélange effarant de Johns, encore, et de Tapiès. S'il fallait un symbole du kitsch fin de siècle (post-moderne, disent les philosophes), cet objet charbonneux qui sent si fort la réminiscence et l'artifice pourrait en faire office.

Dans le même genre, les fers joliment rouillés en orange et ocre de Jaume Plensa, autre jeune vedette du marché, ne sont guère moins accomplis. Au rez-de-chaussée de la galerie (2), trois globes énormes semblent trois monstrueuses grenades quadrillées abandonnées là, vestige d'un arsenal pour titan. L'exécution, comme il se doit, est irréprochable, les boulons bien serrés, les plaques bien rivetées.

La duperie à l'infini

A l'étage, autre chef-d'œuvre monumental : une tour cylindrique, haute et large tuyère composée de plaques, où Plensa a reproduit en majuscules des vers de Baudelaire.

La duperie poussée à ce point finit par gêner : que Baudelaire puisse servir de caution intellectuelle et poétique à l'artiste agacerait moins si ce dernier n'était aussi nettement du côté des officiels, des institutions et du goût général pour lesquels, croit-on se souvenir, le poète n'avait pas grande estime.

C'est, il est vrai, l'une des ruses ordinaires du pompiérisme que de se parer des dépouilles des novateurs du passé.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, jusqu'au 18 avril.

▶ Galerie de France, 52, rue de la Verrerie, jusqu'au 20 avril.

DROUOT RICHELIEU
9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél. : 48 00 20 20 - Télex : DROUOT 642 290
Informations téléphoniques permanentes en français et anglais au : 48 00 20 17
Compagnie des commissaires priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, 75008 PARIS. 45 63 12 66.

JEUDI 19 AVRIL
S. 9. – Tableaux, objets d'art, mobilier de château, tapis. PARIS AUCTION (Me CARDINET-KALCK).

VENDREDI 20 AVRIL
S. 4. – Beaux meubles. – Me LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR.
S. 6. – 14 h. Tableaux, bibelots, meubles, bijoux. – Me LOUDMER.
S. 13. – Livres. – Me PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Blanchong, expert.
S. 15. – Tableaux, meubles et objets d'art. – Me DAUSSY, de RICQLES.
S. 16. – Tableaux, bibelots, mobilier. – ARCOLE (Me OGER, DUMONT).

SAMEDI 21 AVRIL
S. 8. – Photographies. – Me BEAUSSANT, LEFEVRE, M. Dusein.

BEAUSSANT, LEFEVRE, 46, rue de la Victoire (75009), 40-23-92-12.
DAUSSY, de RICQLES, 46, rue de la Victoire (75009), 48-74-38-93.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 2, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LOUDMER, 18, rue de Provence (75009), 45-23-15-25.
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 42-46-96-95.
PARIS-AUCTION : de CAGNY, CARDINET-KALCK, DEURBERGUE, HOERANX-COUTURIER, 4, rue Drouot (75009), 42-47-03-99.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.

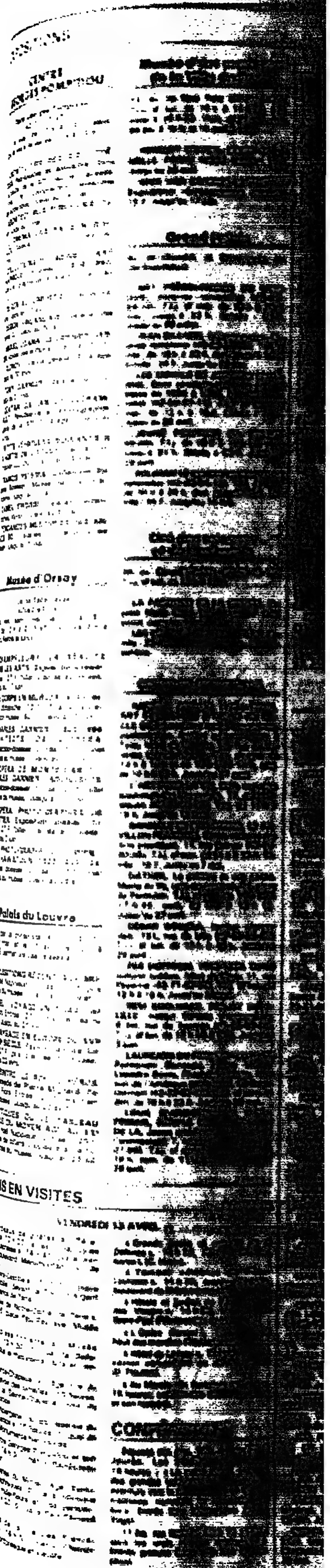

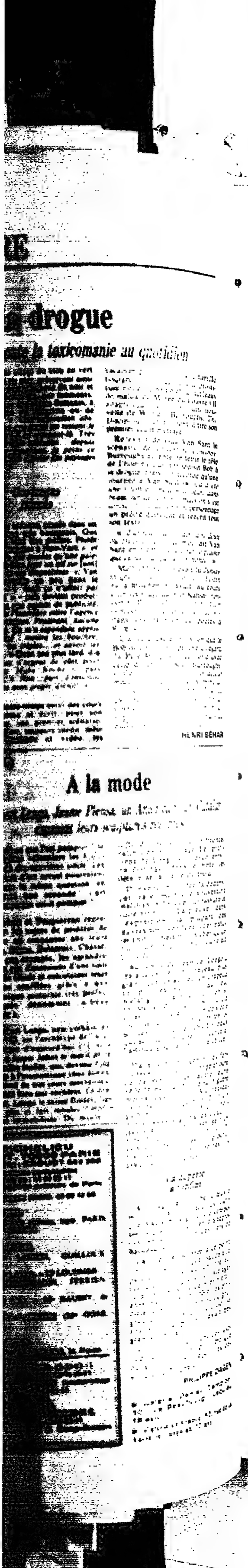

drogue

la toxicomanie au quotidien

هكذا من الاصل

AGENDA

EXPOSITIONS

JEUDI 12 AVRIL

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33).
T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ARCHITECTURE DES BIBLIOTHÈQUES. Patrimoine et actualité. Salle d'actualité de la BPI, rez-de-chaussée. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mai.

ARCHITECTURES PUBLIQUES. Forum. Jusqu'au 7 mai.

LE CINÉMA DES PAYS NORDIQUES. Galerie du forum. Jusqu'au 7 mai.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 1er volet : 1908-1940. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 3 juin.

DESIGN AUTOMOBILE. Grande galerie. Jusqu'au 30 avril.

DESIGN FINLANDAIS. Galerie des bribes Cci. Jusqu'au 30 avril.

MIGUEL EGAÑA, LE DERNIER JARDIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 9 juin.

FILONOV. Grande galerie, 5e étage. Jusqu'au 30 avril.

TONY GARNIER. Galerie du Cci. Jusqu'au 21 mai.

GÉATAN GATIAN DE CLÉRAMBAULT. Psychiatre et photographe. Galerie de la BPI 2e étage. Jusqu'au 14 mai.

PETITS VÉHICULES ROULANTS A LA SORTIE DE L'ÉCOLE. Centre d'information Cci. Du 12 avril au 13 mai.

FRANCIS PICABIA. Collection Suzanne Romain. Musée national d'art moderne. Jusqu'au 21 avril.

DANIEL SPOERRI. Galeries contemporaines, Mnam. Jusqu'au 6 mai.

TENDANCES MULTIPLES DES ANNÉES 80. Galeries contemporaines Mnam. Jusqu'au 6 mai.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14)
Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CHAMPFLEURY, LA RÉALITÉ DANS LES ARTS. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 17 juin.

LE CORPS EN MORCEAUX. Entrée : 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES GARNIER (1825-1898) ARCHITECTE DE L'OPÉRA. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA DE MONTE-CARLO : CHARLES GARNIER, ARCHITECTE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 juin.

L'OPÉRA, PHOTOGRAPHIES DE CHANTIER. Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 3 juin.

UN PHOTOGRAPHE VICTORIEN : LADY HAWARDEN (1822-1865). Exposition dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 29 avril.

Palais du Louvre

Entrée par la pyramide (40-20-53-17). T.l.j. sf mar. et le 15 avril de 12 h à 21 h 45 (fermeture des caisses à 21 h).

ACQUISITIONS RÉCENTES DU MUSÉE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 juillet.

HOUEL : VOYAGE EN SICILE. Hall Napoléon. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 juin.

LE PAYSAGE EN EUROPE DU XVIe AU XVIIe SIÈCLE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril.

LE PEINTRE, LE ROI, LE HÉROS. L'Andromède de Pierre Mignard. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 23 avril.

POLYTIQUES OU LE TABLEAU MULTIPLE DU MOYEN AGE AU XXe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée. Jusqu'au 23 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30. Visit. comment. gratuites jeu. à 15 h, le 15 avril à 11 h.

HERBERT BRANDL, ERNST CARAMELLE, FRANZ WEST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 22 avril.

KEES VAN DONGEN, LE PEINTRE. Exposition rétrospective. Entrée : 15 F. Jusqu'au 17 juin.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

ART PRÉCOLOMBIEN DU MEXIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 30 juillet.

JEAN BAZAINE. Rétrospective. Galeries nationales (42-56-25-30). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 mai.

LES ENVOLS DE JACQUES LARTIGUE. Cent photographies en noir et blanc de 1904 à 1944. Galeries nationales (42-56-37-11). T.l.j. sf mer. et mar. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 avril.

JEUNE PEINTURE 90. (42-56-45-06). T.l.j. de 10 h à 19 h 30, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 avril.

SOLIMAN LE MAGNIFIQUE. Galeries nationales (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 33 F. Jusqu'au 14 mai.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LA FABRIQUE DE LA PENSÉE. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 décembre.

LES MÉTIERS AU FIL DE L'EAU. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

ANDREA APPIANI (1754-1817), ART ET CULTURE A MILAN AU SIÈCLE DES. Lumières et à l'époque napoléonienne. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (42-22-12-78). T.l.j. sf dim. de 10 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h, sam. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 27 avril.

L'ART POUR LA VIE. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 17, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 16 avril.

BIENNALE DE SAO PAULO. LE PAVILLON FRANÇAIS. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 mai.

DATHEIL. Le peintre et son poète. Mairie du Ve, salle du souvenir, 21, place du Panthéon. T.l.j. sf dim. de 10 h 30 à 17 h 45, sam. de 9 h à 12 h 15. Jusqu'au 27 avril.

CÉSAR DOMELA. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

PER EKSTROM, 1944-1935. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 mai.

REM KOOLHAAS, PROJET EURALILLE. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

LAURÉATS DU PRIX DE PEINTURE. Fernando Canovas, Diane Wilke, Leandro Berra, Rhadamès Mejia. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 23 mai.

LIEUX D'ARCHITECTURE EUROPÉENNE, PÉRIPLE MÉDITERRANÉEN DE LA. Jeune architecture. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 28 avril.

LA LIGNE RETROUVÉE. Art et décoration en Hollande autour de 1900. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril.

MORCEAUX CHOISIS. SCULPTURES ENTRE 1979 ET 1990. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LES PEINTRES TURCS DE PARIS. Espace AGF Richelieu, 87, rue de Richelieu (42-44-16-43). T.l.j. sf sam. et dim. de 8 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

LES PRINCES D'ORLÉANS ET LA PHOTOGRAPHIE. Mairie du VIIIe, 58, boulevard Malesherbes (42-84-08-08). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.

ADRIAN SCHIESS, BERNARD VOITA. Centre culturel suisse, 32-38, rue des France-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 avril.

SUR LES PAS DE PALISSY. Le Louvre des antiquaires, 2, pl. du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sauf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 juillet.

LE TAPIS : PRÉSENT DE L'ORIENT A L'OCCIDENT. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Visites conf. Tlj à 14 h 30, sam., dim. à 14 h et 16 h. T.U. : 40 F. Entrée : 30 F. Jusqu'au 29 avril.

LES THÉATRES DE PARIS PENDANT LA RÉVOLUTION. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon – 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 juin.

TIRE LA LANGUE, OU LES IRRÉGULIERS DU LANGAGE. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 août.

VIENNE 1815-1848. Un nouvel art de vivre à l'époque de Biedermaier. Château et trianon de Bagatelle, domaine de Bagatelle, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 18 h (avril et mai), 11 h à 19 h (juin et août). Entrée : 30 F, entrée du parc : 8 F. Jusqu'au 15 août.

CHRISTIAN VOGT. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée – 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 22 avril.

GALERIES

ALIGHIERO E BOETTI. Galerie Charles Cartwright, 6, rue de Braque (48-04-86-86). Jusqu'au 21 avril. Galerie Hadrien Thomas, 3, rue du Plâtre (42-76-03-10). Jusqu'au 28 avril.

KAREL APPEL. Gallery Urban, 22, av. Matignon (42-65-21-34). Jusqu'au 2 mai.

AVRIL, MOIS DES ÉDITEURS : MAN RAY, POP ART, ALOCCO. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 28 avril.

VINCENT BARRÉ ET DANIEL PONTOREAU. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 21 avril.

REINER BERGMAN, RICHARD DEACON, JIMI KNOEBEL. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 12 mai.

BEUYS. Galerie Isy Brachot, 40, rue Mazarine (43-25-09-22). Jusqu'au 28 avril.

ROMMERT BOONSTRA. Studio 868, 6, rue Maître-Albert (43-54-59-29). Jusqu'au 12 mai.

MARCELLE CAHN. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 5 mai.

SOPHIE CALLE. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 3 mai.

TONY CARTER. Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne (40-29-88-80). Jusqu'au 16 mai. / Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 30 avril.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Claire Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-38-90). Jusqu'au 30 avril.

CHAUVIN. Sculptures. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 21 avril.

COLLAGES SURRÉALISTES. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 5 mai.

OLIVIER DEBRÉ. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 28 avril.

PETER DOWNSBROUGH. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 28 avril.

JUMANA EL HUSSEINI. Galerie Etienne Dinet, 30, rue de Lisbonne (42-56-43-26). Jusqu'au 5 mai.

MAX ERNST. Galerie Lucette Herzog, passage Molière – 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 21 avril.

OYVIND FAHLSTROM. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 28 avril.

PHILIPPE FAVIER. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 2 mai.

FRANÇOIS FIEDLER. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 10 juin.

FIGURATION NARRATIVE DANS L'ART CONTEMPORAIN. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 5 mai.

JOËL FISHER. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 28 mai.

LUCIAN FREUD. Galerie Berggruen, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 12 mai.

ALBERT GLEIZES. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 6 mai.

GROSAJT, GUIOT, KALLOS, PÉRON. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Du 17 avril au 12 mai.

JEAN-LUC GUÉRIN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 11 mai.

GARY HILL. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 14 avril.

HOBLARGAN. Le dernier album 1885-1922. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 28 avril.

HOMMAGE A KEITH HARING. Galerie Façade, 30, rue Beaubourg (48-87-02-20). Jusqu'au 8 mai.

HOMMAGE A SEYMOUR ROSOFSKY PEINTRE DE L'ÉCOLE DE CHICAGO. Rétrospective de son œuvre 1958-1981. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Jusqu'au 30 avril.

ROLF ISELI. Galerie Philip, 16, place des Vosges (48-04-58-22). Jusqu'au 30 avril. Galerie 10, 10, rue des Beaux-Arts (43-25-10-72). Jusqu'au 28 avril.

ABDER JORN. Galerie Ariel, 140, bd Haussmann (45-62-13-09). Jusqu'au 27 avril.

KABILA. Galerie Margot Virgil, 11, cité Véron – entrée 94, bd de Clichy (42-62-21-22). Jusqu'au 28 avril.

ARNAUD LABELLE-ROJOUX. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-84). Jusqu'au 28 avril.

CLAUDE LAGOUTTE. Galerie Charles Sablon, 21, av. du Maine (45-48-10-48). Jusqu'au 5 mai.

CHRISTIAN LAPIE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 26 mai.

EUGÈNE LEROY. Galerie Lange-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 21 avril.

CHRISTIAN LHOPITAL. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 25 avril.

ROBERT LONGO. Sur le drapeau américain. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 18 avril.

ANGEL LUQUE. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 21 avril.

CHARLES MARO. L'Atelier Lambert, 62, rue La Boétie (45-63-51-52). Jusqu'au 21 avril. / Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 28 avril.

FAUSTO MELOTTI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 28 avril.

HENRY MOORE. Galerie Maeght Editeur, 36, av. Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 juin.

MARIA MORENO. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 28 avril.

TANIA MOURAUD 1970-1990. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 12 mai.

STEPHEN JAMES O'REILLY. Galerie Michel Vidal, 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-42-22-71). Jusqu'au 5 mai.

MANFRED PAUL. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 5 mai.

MICHEL PELLOILLE. Galerie Bercovy-Fugier, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 21 avril.

LES PIOMBINESI. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 5 mai.

MICHELANGELO PISTOLETTO. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-28-66). Jusqu'au 12 mai. / Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-83-60). Jusqu'au 12 mai.

JACQUES POLL. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 28 avril.

POLYTIQUES ET PARAVENTS. Galerie Beller, 7, quai Voltaire (42-60-74-72). Jusqu'au 5 mai.

DANIEL PONTEREAU, VINCENT BARRÉ, OLIVIER DEBRÉ. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 21 avril.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 25 mai.

FABRICE REBEYROLLE. Galerie J. Debaigts, 28, rue de Poissy (43-25-71-73). Jusqu'au 20 avril.

RUTJER RUHLE. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 5 mai.

DANIEL SPOERRI. Palettes d'artistes, les Puces. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 21 avril.

PAULINE STELLA SANCHEZ. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 21 avril.

ANTONI TAPIES. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 21 avril.

YARMILA VESOVIC. Galerie Anne Blanc, 158, galerie de Valois, jardins du Palais-Royal (42-86-94-85). Du 12 avril au 5 mai.

VINGT ET UN PEINTRES ET SCULPTEURS PÉRUVIENS RENDENT HOMMAGE A. Miguel Grau. Brasil inter Art Galerie, 8, passage Thiéré (48-07-20-17). Jusqu'au 28 avril.

FRANZ WEST. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-80-81). Jusqu'au 3 mai.

PATRICK WOLFF. Galerie satirique Martine Moisan, 8, galerie Vivienne (42-97-46-65). Jusqu'au 18 avril.

MUSÉES

LES AMÉRIQUES DE CLAUDE LEVI-STRAUSS. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mer. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 20 F, 25 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 24 avril.

ANATOLIE ANTIQUE, FOUILLES FRANÇAISES EN TURQUIE. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 avril.

ANIMAUX ET PAYSANS. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les quinze derniers jours de chaque trimestre (15 au 30 juin). Entrée : 20 F. Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE EN TERRE DE PIERRE CULOT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

L'ART NAIF ESPAGNOL. Musée d'Art naïf Max Fourny – halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 27 mai.

BRONZES ANTIQUES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 juillet.

LA COLLECTION JEAN HENRY. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai.

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE. Dix siècles de lumières par le livre. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 13 mai.

FEMMES FIN DE SIÈCLE, 1885-1895. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai.

FORTS DU LITTORAL. Musée des Plans-Reliefs, hôtel national des Invalides, 4 étage, place des Invalides (45-51-95-05). T.l.j. de 10 h à 18 h 45. Fermé le 1er mai. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril.

IMAGINAIRE POSTAL 1990. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 juillet.

MAURICE MARINOT PEINTRE ET VERRIER, 1882-1960. Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F, dim. : 12 F. Jusqu'au 21 mai.

MURS PEINTS DE PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 2e étage mezzanines Sud et Nord, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.

MÉMOIRE D'IMAGE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne – 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

MÉTROPOLE 90, BARCELONE, LONDRES, STOCKHOLM, PARIS. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 3 juin.

P.A.R. A LA B.N. Petits livres manuscrits. Bibliothèque Nationale, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

PAQUES FLEURIES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 7,50 F le dim. Jusqu'au 28 mai.

JOSEP RENAU. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 14 mai.

SAINT-SERNIN DE TOULOUSE. Trésors et métamorphoses. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48-87-24-14. Entrée : 22 F. Jusqu'au 16 avril.

LA SCIENCE DE DOISNEAU. QUARANTE-CINQ PHOTOGRAPHIES ANCIENNES ET. Nouvelles sur la science et ses à-côtés. Muséum d'histoire naturelle, hall de la bibliothèque centrale, jardin des Plantes, 57, rue Cuvier (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 juin.

SEIGNEURS, ARTISANS, PAYSANS : ARCHÉOLOGIE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL. Musée national des Thermes et de l'hôtel de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (43-25-62-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. (8 F). Jusqu'au 28 mai.

SNOOPY FÊTE SES QUARANTE ANS. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 avril.

LES TRÉSORS DU MUSÉE NIEPCE. DEUX CENTS PHOTOGRAPHIES PROVENANT. Des collections du Musée Nicéphore Niepce de Chalon-sur-Saône. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 13 mai.

VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (billet donnant droit à la visite du musée). Jusqu'au 1er octobre.

ANTON WATZL. Peintures et œuvres sur papier. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 5 mai.

PÉRIPHÉRIE

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Ernesto Riveiro. Espace Jules Vernes, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j., sauf dim., lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

LA DÉFENSE. La Traversée de Paris. Grande Arche, entrée sous l'escalier de la Grande Arche (40-90-05-18). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 19 h 30, ven. de 10 h 30 à 22 h 30. Réservations au 48-78-75-00. Entrée : 50 F. Jusqu'au 22 avril. Les Saisons du printemps de Pékin. Grande Arche, toit, 1, parvis de la Défense (49-07-26-28). T.l.j. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre. Grande Arche, toit, 1, parvis de la Défense (49-07-26-26). T.l.j. de 9 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Claude Mac-grain. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 3 juin. Espaces internationaux. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Bill Viola : the sleep of reason. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai. Ligne de mire, douze artistes de la collection. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 mai.

MEAUX. Ramsa. Musée Bossuet. palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 avril.

PONTOISE. Néo et Post-Impressionnistes belges dans les collections privées. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 avril. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier – 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 mai.

SAINT-DENIS. Alors... c'est comment ? Dix photographes en URSS. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE. Rétrospective Jean Couy (1910-1983). Musée de Saint-Maur-des-Fossés, villa Médicis – 5, rue Saint-Hilaire (48-88-33-28). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 AVRIL

« Tombeaux de poètes au Père-Lachaise », 10 h 30 : « Les romantiques au Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra-Bastille », 11 h 30, place de la Bastille, devant la Tour d'Argent (Connaissance de Paris).

« L'Ecole de Notre-Dame de Paris », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« L'Impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le rhinocéros (Arts et cætera).

« La Sainte-Chapelle ou l'âge d'or du vitrail » (prévoir des jumelles), 15 heures, entrée de la Sainte-Chapelle, cour du Palais de justice.

« La Conciergerie, ou les dessous du Palais de justice », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« Le Centre Georges-Pompidou et son quartier », 14 h 30, métro Rambuteau (P.-Y. Jasiet).

« Tapisseries du Moyen Age. Evolution des techniques. Etude symbolique des fonds mille-fleurs et des perspectives », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (I. Haulier).

« Hôtels de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, RER La Défense, sortie I. (C. Merle).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Mme Cazes).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, réservation obligatoire au 47-89-41-68 (D. Fleuriot).

« Au Marais, dix fontaines oubliées », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

Espaces des arts, 144, avenue Jean-Jaurès, Les Pavillons-sous-Bois, 18 heures : « Le corps subtil, essence des grandes traditions spirituelles. Une aventure vers la réalisation de ce que les traditions nomment la réalisation de soi ». Entrée libre (Association Sahaja Yoga).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Que sont les vrais maîtres spirituels ? » Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

DÉFENSE

Selon le Groupement industriel des armements terrestres

L'abandon du char Leclerc serait une « catastrophe »

« L'abandon par la France de son programme de char de combat AMX-Leclerc serait une catastrophe pour le GIAT », a expliqué M. Pierre Chiquet, chargé par le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, de transformer au 1er juillet prochain le Groupement industriel des armements terrestres (GIAP) de service étatique, qu'il est depuis sa création en 1971, en une société anonyme à capitaux publics et dénommée désormais GIAT-Industries. Le GIAT emploie actuellement quatorze mille deux cents salariés.

M. Chiquet rendait compte, mardi 10 avril à Paris, des activités d'un groupe industriel réunissant dix arsenaux de l'Etat qui, pour 1989, avouent – sans autre précision – une perte de 10 % par rapport à leur chiffre d'affaires. A la suite d'un vote du Parlement, le statut du GIAT sera celui d'une société nationale qui s'est proposée comme but d'équilibrer ses comptes en 1994 après la garantie que l'Etat apporterait 1 milliard de francs à son capital social. Le GIAT se composera de trois grandes branches : blindés et tourelles, artillerie et armes, munitions et pyrotechnie, qui seront responsables, chacune, de leur développement, de leur marketing et de leur action commerciale, sous le contrôle d'un président-directeur général nommé en conseil des ministres et assisté d'une *« équipe de pilotage »* commune.

Destiné à l'armée de terre française, le char AMX-Leclerc constitue le plan de charge principal du nouveau GIAT, selon M. Chiquet qui se refuse à faire *« le moindre pronostic »* sur les engagements de la programmation militaire 1990-1993 et les budgets annuels de la défense. Le poids de l'armée de terre française sur les activités du GIAT reste considérable, puisque le client national représente à lui seul 9,6 milliards de francs sur les 11 milliards de francs du carnet de commandes.

Aussi M. Chiquet souhaite-t-il orienter davantage GIAT-Industries vers le secteur civil, notamment les systèmes mécaniques que pourrait produire l'usine de Tarbes, et vers les activités à l'exportation, qui représentent aujourd'hui à peine 10 % du chiffre d'affaires. Dans le premier cas, les productions civiles devraient passer de 5% actuellement à 10 % du chiffre d'affaires dans cinq ans. Dans le second cas, M. Chiquet imagine que, malgré des discussions sur le désarmement en Europe et en dépit des limitations financières de la clientèle en Asie ou au Moyen-Orient, l'exportation devrait être portée à 30 % du chiffre d'affaires dans cinq ans. Il compte notamment sur le blindé AMX-10 RC, les munitions et le fusil d'assaut FAMAS (moins cher de 40 %) pour tenir l'objectif ainsi fixé.

M. Chevènement n'entend pas modifier la programmation militaire avant 1992

Devant la commission sénatoriale des affaires étrangères et de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a écarté l'éventualité de réviser les engagements pour 1991 contenus dans la loi de programmation militaire qui fixe pour quatre ans (1990-1993) le montant annuel des dépenses d'études et d'équipement des forces armées françaises. Cette révision, si elle devait intervenir, se ferait pour le budget de 1992.

A M. Jacques Genton, sénateur (Union centriste) du Cher, qui l'interrogeait mardi 10 avril, M. Chevènement a répondu que l'article 4 de la loi de programmation, *« qui prévoit le dépôt par le gouvernement, lors de la session parlementaire 1991-1992, d'un nouveau texte de loi fixant les crédits d'équipement pour 1992 et 1993 »*, conservait toute son actualité et, donc, que l'échéance de 1991 n'était pas remis en cause de son côté.

Le ministre de la défense a ajouté que ce n'est qu'en 1991 que les objectifs de la programmation pour les années 1992 et 1993 seraient précisées en fonction d'un examen qui la menace.

Concrètement, l'affirmation de M. Chevènement consiste à réaffirmer que, malgré l'évolution de la situation en Europe, le ministère de la défense entend demander pour le budget de 1991 « l'enveloppe » financière prévue par la programmation militaire pour ses dépenses d'études et d'équipement, soit 107,2 milliards de francs, en augmentation de 4 % par rapport à 1990. Cette somme, qui représente ce qu'on appelle le titre 5 de la loi de finances, ne comprend pas les dépenses annuelles de fonctionnement des armées (le titre 3 de cette même loi).

Le ministre de la défense confirme ainsi aux sénateurs qu'il cherchera, durant les discussions interministérielles qui s'ouvrent sur la préparation du projet de budget pour 1991, à s'en tenir aux stricts engagements de la programmation militaire, telle qu'elle a été adoptée par le Parlement en 1989. En mai 1989, le chef de l'Etat avait, pour sa part, indiqué qu'il s'en tenait lui aussi aux engagements des deux premières années (1990 et 1991) de cette programmation quadriennale.

Partisan de ne réviser cette loi que pour ses applications à partir de 1992, M. Chevènement se donne une année de réflexion supplémentaire, avant de modifier en profondeur les orientations de la politique de défense à la lumière du contexte européen.

Forum Est-Ouest d'officiers l'an prochain à Paris

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, vient d'accepter que les stagiaires de l'Ecole supérieure de guerre organisent pour avril 1991, à Paris, un forum international sur la sécurité en Europe au vingtième siècle, auquel seront conviés un millier de participants français et étrangers, y compris des invités de pays de l'Est. C'est la première fois qu'un tel colloque est organisé par l'une des écoles de guerre, celle de l'armée de terre en la circonstance.

Sur ce thème de la sécurité européenne, des juristes, des militaires, des industriels, des économistes, des écrivains, des scientifiques et des représentants de médias venus de l'Est et de l'Ouest confronteront leurs points de vue en prenant soin de ne pas oublier aussi les relations entre le Nord et le Sud.

C'est la cent troisième promotion de l'Ecole supérieure de guerre qui a eu l'initiative d'un tel forum international. Cette promotion réunit cent un lieutenants-colonels et commandants de l'armée de terre (dont vingt officiers étrangers) pour deux ans d'études (1989-1991) à Paris. Elle a déjà eu l'occasion d'entendre, dans le cadre de son stage, des conférenciers venus d'URSS, de Hongrie et de Pologne.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5238

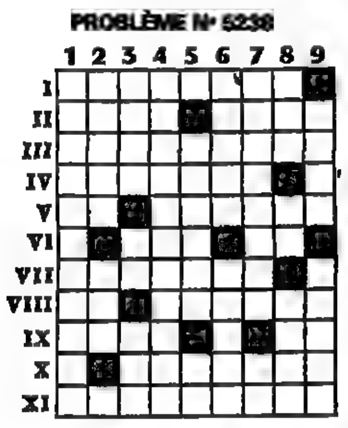

Horizontalement

I. Preuves que quelqu'un s'est mis à table. – II. Donne la joie de vivre. Répand l'encens. – III. Ont l'habitude d'entrer dans le cœur du débat. – IV. Est dans la recherche. – V. Cité. Se déplace en rampant. – VI. Est au violon. Préfixe. – VII. Connaît de nombreux articles. – VIII. Donc mieux connu. Eloigner la menace. – IX. Ses affaires sont sérieuses. Crée des oppositions. – X. Résultent d'un élagage. – XI. Ramenées au calme.

Verticalement

1. A les avantages sans les inconvénients. – 2. Ne se chasse pas lorsqu'elle est bonne. Fit râler. – 3. Fait passer de mauvais moments. Tranche d'âge. Est bien connu des Rétais. – 4. S'intéressent à ce qui est en nous. – 5. Bonne mère. Que l'on a donc pu « sortir ». – 6. Est employé dans des labos. Procède par élimination. – 7. Entre souvent dans la danse. Réfléchi. – 8. Digne de confiance. Durée limitée. Tomba à l'eau. – 9. Pigeon plumé. Source de « dépenses ».

SOLUTION DU PROBLÈME N° 5237

Horizontalement

I. Enchères. – II. Narines. – III. Drue. Acre. – IV. Ici ! – V. Mosaïstes. – VI. Aselle. – VII. Néritique. – VIII. Guet. – IX. Huée. La. – X. Entamerai. – XI. Si. Su. Tan.

Verticalement

1. Endimanchés. – 2. Narcose. Uni. – 3. Cruiser. Et. – 4. Hie. Alinéas. – 5. En. Tilt. Mû. – 6. Réa. Seigle. – 7. Escot. Quart. – 8. Emue. Aa. – 9. Pers. Etain.

GUY BROUTY

France loto – TACOTAC – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 7 7 3 3 8 4 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille 073384 173384 273384 373384 473384 573384 673384 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
703384	770384	773084	773304	773380	10 000,00 F
713384	771384	773184	773314	773381	
723384	772384	773284	773324	773382	
733384	774384	773484	773334	773383	
743384	775384	773584	773344	773385	
753384	776384	773684	773354	773386	
763384	777384	773784	773364	773387	
783384	778384	773884	773374	773388	
793384	779384	773984	773394	773389	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	3384	4 000,00 F
	384	400,00 F
	84	200,00 F
	4	100,00 F

LOTO – N° 15 TIRAGE DU MERCREDI 11 AVRIL 1990 – 18 30 33 37 43 49 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 11

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 AVRIL 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

90 – TACOTAC – TIRAGE DU MERCREDI 11 AVRIL 1990 – 20e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde SANS VISA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 avril à 0 heure et le lundi 16 avril à 24 heures.

Les fêtes de Pâques seront marquées par le passage de plusieurs zones de temps couvert et pluvieux. Seul le pourtour méditerranéen sera épargné et conservera d'assez belles éclaircies mais mistral et tramontane souffleront. Le vent d'ouest à nord-ouest sera également assez fort à parfois fort sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

Vendredi : journée souvent nuageuse avec des averses au Nord.

Le matin, le ciel sera couvert sur les régions allant des Ardennes à la Lorraine au Massif Central et à l'Aquitaine. Il pleuvra un peu, surtout sur les régions les plus au Nord. A l'avant de cette zone, c'est-à-dire de l'Alsace au Lyonnais et au Languedoc-Roussillon et à la Corse, le ciel sera plutôt nuageux avec tout de même des éclaircies plus belles vers la Côte d'Azur et la Corse. Ailleurs, soit du Nord à l'Ile-de-France aux Pays de Loire et à l'Ouest, le ciel sera partagé entre les éclaircies et des averses qui toucheront le matin la Bretagne pour progresser ensuite vers l'intérieur du pays.

Les températures matinales seront douces puisqu'elles seront comprises entre 7 et 12 degrés. L'après-midi, le thermomètre indiquera de 12 à 13 degrés du Nord au Nord-Est, de 14 à 15 degrés du Lyonnais à la région parisienne et de 16 à 19 degrés de la Bretagne au Sud-Est.

Samedi : arrivée de pluies par l'Ouest en cours de journée.

Le matin, le temps sera brumeux avec quelques nuages sur une grande moitié nord du pays, soit du Poitou-Charentes à la Franche-Comté et au nord du pays. Plus au Sud, le ciel sera plutôt chargé avec même des petites pluies dans le Sud-Ouest.

A la mi-journée, les éclaircies prédomineront sur une grande partie de la France avec des nuages plus abondants vers le Sud.

Dimanche : nuages et pluies.

Sur la moitié ouest, de l'Aquitaine à la Bretagne et au Nord ainsi que sur les Ardennes, le bassin parisien, les Pays de Loire, le Centre et les Charentes, la journée débutera sous un ciel couvert avec de la pluie. Des éclaircies apparaîtront près de la Manche dans la matinée. Elles s'étendront l'après-midi vers le Nord, les Ardennes, la région parisienne. Sur le reste de ces régions, la pluie cessera mais le ciel restera très nuageux.

Sur la moitié est, après des éclaircies dans la matinée, le ciel se couvrira et il pleuvra. Seul le midi méditerranéen aura droit à de bonnes périodes ensoleillées à l'exception de la Corse où il y aura des ondées le matin.

Les températures du matin seront de 4 à 7 degrés sur l'Ouest ainsi que près de la Méditerranée. Ailleurs, elles seront de 2 à 4 degrés. L'après-midi, il fera de 13 à 15 degrés en général. Il fera plus doux sur le Sud-Ouest avec 15 à 16 degrés ainsi que sur le Sud-Est avec 17 à 18 degrés.

Lundi : toujours des nuages et de la pluie.

Une nouvelle zone de temps couvert avec pluie intéressera la moitié ouest le matin. L'après-midi, ce sont les régions est qui connaîtront nuages et faibles pluies tandis que sur l'Ouest s'établira un ciel variable avec éclaircies et quelques averses. Le pourtour méditerranéen sera à l'écart de ce passage pluvieux et conservera de belles éclaircies, mais avec toujours du mistral et de la tramontane. Le vent d'ouest sera assez fort ou même fort près de la Manche et de l'Atlantique.

SITUATION LE 12 AVRIL 1990A 0 HEURE TU

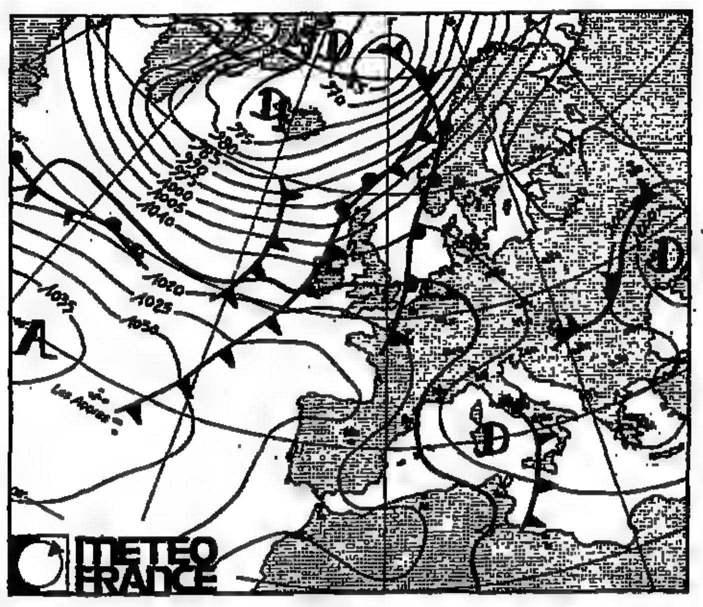

PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU

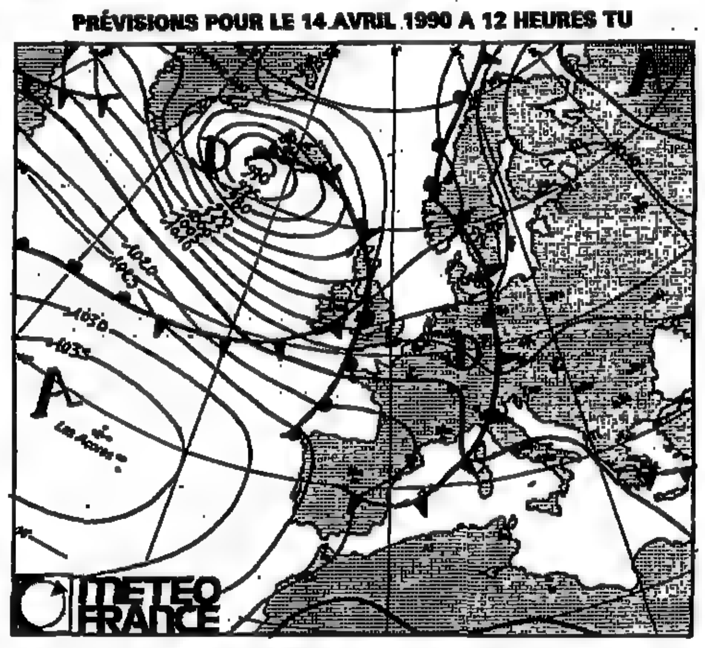

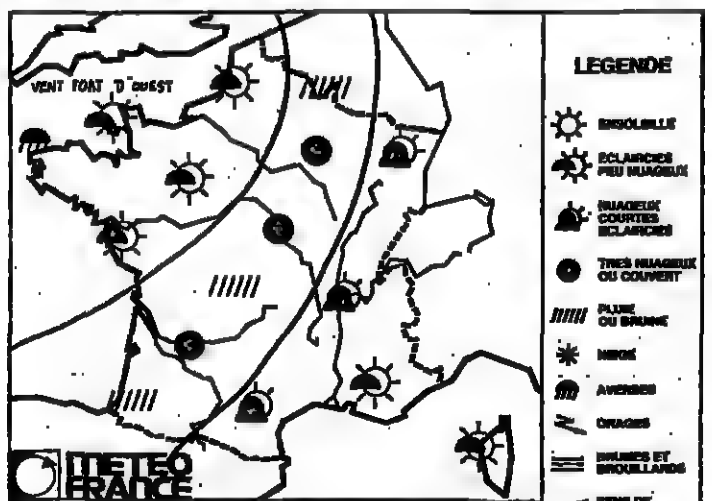

TEMPS PREVU LE VENDREDI 13 AVRIL 90 DEBUT DE MATINEE

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 10 avril. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 70-200 ; Aussois : n.c. ; Avoriaz : 5-115 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 0-50 ; Bessans : n. c. ; Bonneval-sur-Arc : 10-70 ; Les Carroz-d'Arâches : 0-70 ; Chamonix : 0-260 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 0-90 ; La Clusaz : 0-140 ; Combloux : n.c. ; Les Contamines-Montjoie : 0-140 ; Le Corbier : 0-60 ; Courchevel : 105-190 ; Crest-Voland-Cohennoz : 0-20 ; Flaine : 15-200 ; Flumet : 0-30 ; Les Gets : 0-25 ; Le Grand-Bornand : 0-70 ; Les Houches : 0-50 ; Megève : 0-110 ; Les Ménuires : 20-150 ; Méribel : 23-170 ; Morillon : 0-80 ; Morzine : 0-70 ; La Norma : 0-100 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 0-160 ; La Plagne (altitude) : 135-320 ; La Plagne (village) : n.c. ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; Praz-de-Lys-Sommand : 5-40 ; Praz-sur-Arly : 0-35 ; La Rosière 1850 : 70-240 ; Saint-François-Longchamp : n.c. ; Saint-Gervais : 0-70 ; Les Saisies : 40-100 ; Samoëns : 0-80 ; Thollon-Les Mémises : n.c. ; Tignes : 55-205 ; La Toussuire : 5-25 ; Val-Cenis : 0-95 ; Valfréjus : 5-150 ; Val-d'Isère : 60-130 ; Valloire : 15-120 ; Valmeinier : 5-120 ; Valmorel : 5-80 ; Val-Thorens : n.c.

ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 80-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 0-20 ; Auris-en-Oisans : 2-40 ; Autrans : n.c. ; Chamrousse : 0-50 ; Le Collet-d'Allevard : 0-15 ; Les Deux-Alpes : 5-400 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 0-0 ; Les Sept-Laux : 0-80 ; Villard-de-Lans : 0-25.

ALPES-DU-SUD

Auron : 5-80 ; Beuil-Les-Launes : n.c. ; Briançon : 0-60 ; Isola-2000 : 50-120 ; Montgenèvre : 40-100 ; Orcières-Merlette : 0-120 ; Les Orres : 0-80 ; Pra-Loup : 5-100 ; Puy-Saint-Vincent : 0-140 ; Risoul-1850 : 25-100 ; Le Sauze-Super-Sauze : 0-60 ; Serre-Chevalier : 10-95 ; Superdévoluy : 0-120 ; Valberg : n.c. ; Val-d'Allos-le-Seignus : 0-40 ; Val-d'Allos-la-Foux : 30-110 ; Vars : 20-60.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : n.c. ; Cauterets-Lys : 20-60 ; Font-Romeu : 25-30 ; Gourette : 15-30 ; Luz-Ardiden : n.c. ; La Mongie : n.c. ; Peyragudes : 0-0 ; Piau-Engaly : 0-100 ; Saint-Lary-Soulan : n.c. ; Super-Bagnères : n.c.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 0-0 ; Besse/Super-Besse : n.c. ; Super-Lioran : 0-0.

JURA

Métabief : 0-0 ; Les Rousses : n.c.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-0.

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. 42-66-66-68 ; Suisse : 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 47-42-45-45.

TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-4-1990 à 6 heures TU et le 12-4-1990 à 6 heures TU — le 12-4-1990

FRANCE											
AJACCIO	18	6	D	TOURS	16	9	C	LOS ANGELES	24	13	D
BIARRITZ	13	12	C	TOULOUSE	21	10	P	LUXEMBOURG	11	4	N
BORDEAUX	15	10	C	POINTE-A-PITRE	31	23	C	MADRID	18	3	D
BOURGES	15	7	C	ÉTRANGER				MARRAKECH	21	9	D
BREST	14	10	N	ALGER	27	6	N	MEXICO	26	11	B
CAEN	13	9	P	AMSTERDAM	12	5	P	MILAN	15	8	D
CHERBOURG	13	9	C	ATHÈNES	17	14	N	MONTRÉAL	5	–4	C
CLERMONT-FER.	14	7	C	BANGKOK	29	27	C	MOSCOU	5	4	P
DIJON	14	4	C	BARCELONE	15	10	N	NAIROBI	21	16	C
GRENOBLE SMH	13	6	C	BELGRADE	11	[illegible]	[illegible]	NEW-YORK	13	9	C
LILLE	13	5	P	BERLIN	11	2	N	OSLO	11	1	B
LIMOGES	14	6	C	BRUXELLES	12	8	P	PALMA-DE-MAJ.	15	7	N
LYON	12	4	N	LE CAIRE	32	18	O	PÉKIN	21	10	C
MARSEILLE-MAR	19	11	D	COPENHAGUE	11	–1	D	RIO-DE-JANEIRO	28	24	N
NANCY	12	6	P	DAKAR	25	19	D	ROME	17	8	O
NANTES	18	9	P	DELHI	39	23	N	SINGAPOUR	33	28	C
NICE	16	10	D	DJERBA	19	16	N	STOCKHOLM	5	–3	B
PARIS-MONTS.	15	10	C	GENÈVE	10	4	–	SYDNEY	25	21	D
PAU	15	9	P	HONGKONG	26	20	P	TOKYO	21	12	C
PERPIGNAN	18	13	N	ISTANBUL	7	7	P	TUNIS	19	11	P
RENNES	16	9	P	JÉRUSALEM	29	13	P	VARSOVIE	13	–2	N
ST-ETIENNE	12	2	C	LISBONNE	20	12	D	VENISE	16	6	D
STRASBOURG	11	7	C	LONDRES	16	10	C	VIENNE	10	4	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

صكتا من الاصل

صكنا من الاصل

OLOGIE

CARNET DU Monde

Naissances

– Emmanuelle BLARD
et Antoine PERRAUD

ont la truculente alacrité d'annoncer la naissance de

Arthur,

à Paris, le 6 avril.

« C'est Arthur, fox à poil dur »,
Maurice Chevalier.

72, rue de l'Amiral-Mouchez
75014 Paris.

Décès

– Nous apprenons le décès de

Jean BARRAS,
sénateur (RPR)
représentant les Français
établis hors de France,

survenu le mercredi 11 avril 1990, à l'âge de soixante-six ans.

[Né le 4 mai 1924 à Issoire (Puy-de-Dôme), M. Jean Barras était docteur de l'université de Clermont-Ferrand. Il avait occupé successivement les fonctions de chef de laboratoire des usines Michelin au Vietnam, puis en Malaisie et en RFA. Après avoir participé pendant deux ans à l'implantation d'une usine Michelin au Nigéria, il était devenu directeur des usines du constructeur clermontois à Bad-Kreuznach puis à Hombourg. Conseiller du commerce extérieur de la France depuis 1973, M. Barras était devenu délégué au conseil supérieur des Français de l'étranger en 1978. Il avait été élu sénateur des Français établis hors de France le 28 septembre 1986.]

– L'incinération de

M. Yves BÉQUIGNON,
officier de la Légion d'honneur
(Marine nationale),
grande médaille d'argent
de la Société des architectes français,
agrégé de l'Université,
docteur ès lettres,
ancien membre
et ancien secrétaire général
de l'Ecole française d'Athènes,
professeur honoraire,
capitaine de corvette (H.),

mort le 1er avril 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année, a eu lieu le 4 avril et les cendres ont été déposées au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

14, rue de la Division-Leclerc,
67000 Strasbourg.

– Hélène Gold-Marikich,
Et ses proches,
ont le regret de faire part de la disparition de

Max, Mansel, Manick GOLD,

né le 10 décembre 1912 à Angustow (Pologne), décédé en son domicile, le 3 avril 1990.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert GUILLEMINAULT,
journaliste, écrivain,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 10 avril 1990, à La Celle-Saint-Cloud.

Il fait don de son corps à la science. Une messe sera célébrée ultérieurement.

De la part de
Mme Gilbert Guilleminault,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœurs et son frère.

[Né le 1er janvier 1914 à Paris, Gilbert Guilleminault était licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures de lettres. Il débuta à l'hebdomadaire *le Bataillon* en 1945, avant de devenir rédacteur en chef de *Paris-Presse* en 1950, puis directeur des textes de *Jours de France* dix ans plus tard. Après un court passage à *Candide*, en 1961 et 1962, il rejoint *l'Aurore*. Il codirigera la rédaction puis le journal jusqu'en 1978.]

– Trébeurden, Paris, Nantes, Brest, Perpignan, Lannion, Ploubezre.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Yves PENGAM,
officier en retraite
des troupes coloniales,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 avril 1990, à 16 h 30, en l'église de Ploubezre (Côtes-d'Armor).

De la part de
Mme Pengam,
son épouse, née Alice Thomas,
M. et Mme Gérard Pengam,
M. et Mme Alain Fargues,
ses enfants,
Emmanuel
et Jean-Baptiste Fargues,
ses petits-enfants,
Sa sœur,
Ses frères,
Sa belle-sœur,
Son beau-frère,
Ses neveux, nièces, cousins, cousines,
Et ses amis.

STERN
GRAVEVR
depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers de haute qualité
le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 42.36.94.88 - 45.08.86.45

Remerciements

– Mme René Anastaze,
son épouse,
M. et Mme Guy Anastaze,
et leurs enfants,
M. Henri Anastaze,
ses fils, belle-fille,
et petits-enfants
M. et Mme Gérard Anastaze,
et leurs enfants,
ses frères, belle-sœur,
et neveux,
Et toute la famille,

profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. René ANASTAZE,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a dix ans, trouvait la mort, accidentellement, au Sénégal,

Guy EINHORN,
ingénieur des T.P.E.,
promotion 1970-1973

Ses collègues de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de Dakar écrivaient de lui : *« Il ignorait les frontières de la couleur, de l'âge, du sexe, de la religion... »*

Ceux qui l'ont connu reconnaîtront cette expression de la fraternité qu'il incarnait.

17, avenue d'Italie,
75013 Paris.

Services religieux

Les offices de notre paroisse pour la Semaine sainte auront lieu :

– vendredi saint 13 avril à 21 heures : culte et sainte cène ;
– dimanche de Pâques 15 avril à 10 h 30 : culte et sainte cène.

Eglise réformée
de Paris-Luxembourg,
58, rue Madame,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-47-95-03

LETTRES

La mort de l'écrivain suédois Lo-Johansson

L'écrivain suédois Ivar Lo-Johansson est mort mercredi matin 11 avril à Stockholm. Il était né le 23 février 1901 dans une famille d'ouvriers agricoles. Son œuvre est restée marquée par cette origine sociale et décrit le plus souvent la vie des *statare*, ces serfs qui durent attendre la fin de la seconde guerre mondiale pour se voir reconnaître le statut d'homme libre. A cause de cette thématique, les livres de Lo-Johansson ont eu une influence autant sociale – ils étaient une référence pour les syndicalistes, notamment, – que littéraire.

Lo-Johansson est, en France, méconnu. Un de ses romans, *Mona est morte*, avait paru chez Stock en 1952. Puis *le silence s'était installé* jusqu'à ce qu'Actes Sud publie *la Tombe du bœuf*, un recueil de nouvelles, en 1982, et *Histoire d'un cheval*, en 1987. Seul ce dernier ouvrage est encore disponible en librairie.

(Publicité)
NOUVEAU ET UNIQUE
Pour la première fois tous les revêtements plastiques dans un seul magasin spécialisé.
150 000 m² visibles sur stock. Tous les nouveaux look des décorateurs sont là : pierre, marbre, design, unis, bois, etc. en 1,50 m, 2 m, 3 m, 4 m de large, dalles, caoutchouc.
Toutes épaisseurs, tous les certificats pour usage domestique et professionnel. Également plastiques muraux de décoration. Profitez du choix, de la qualité à prix dégriffés. Faites confiance à un spécialiste – 5 % de remise sur présentation de cette annonce.
ARTIREC PLASTIQUE : (agréé FNAC) à 200 m de la Porte d'Italie.
5-9, rue Roger-Salengro 94270 Kremlin-Bicêtre
Tél. : 46-58-81-12.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 12 avril

TF 1

20.40 ▶ Série : Paparoff.
Paparoff enfonce les portes, de Denys de La Patellière avec Michel Constantin, Michel Duchaussoy, Pascale Petit.
Dans une colonie d'enfants de la police.
22.15 Magazine : Ex libris.
Les héros ne sont pas fatigués. Expliquez-moi : Marcel Morin (*la Planète blanche*), Alexandre Minkowski (*Mémoires turbulents*), Patrick Olivier (*Soldat de fortune*), Jacques Chaban-Delmas (*Charles de Gaulle*) ; Extérieur livre : De Gaulle écrivain ; Exploration : Boris Pasternak, Yves Cheller (*le Chef de cabinet*).
23.15 Série : L'heure Simenon.
Strip-tease, de Michel Mitrani.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Opération Drapeau blanc 90.
Présenté par Patrice Laffont et Alain Bougrain-Dubourg.
Rétrospective de l'opération « Drapeau blanc 1988 ».
21.35 Spécial caméra cachée.
22.25 Cinéma : Le gagnant. □
Film français de Christian Gion (1979). Avec Philippe Ruggieri, Odile Michel, Michel Galabru.
23.55 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.35 Cinéma : L'emmerdeur. ■
Film français d'Edouard Molinaro (1973). Avec Lino Ventura, Jacques Brel, Caroline Cellier.
22.05 Magazine : Le bar de l'entracte.
De Pierre Tchernia.
22.15 Journal et météo.
22.40 Magazine : Le bar de l'entracte.
(suite).
23.45 Cinéma : Affaire classée. ■
Court métrage français de Charles Vanel (1935). Avec Charles Vanel, Gabriel Gabrio.
0.10 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Miriam. ■
Film yougoslave de Jovan Acin (1986). Avec Gala Videnovic, Goran Radakovic, Djora Nenadovic.
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : L'homme au pistolet d'or. ■
Film britannique de Guy Hamilton (1974). Avec Roger Moore, Christopher Lee, Britt Ekland (v.o.).

LA 5

20.40 Cinéma : L'été du bac. □
Film américain de George Bowers (1983). Avec Caren Kaye, Matt Lattanzi, Kevin McCarthy.
22.25 Deux flics à Miami.
23.20 Magazine : Désir.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Cinéma : Les vacanciers. □
Film français de Michel Gérard (1973). Avec Alice Sapritch, Michel Galabru, Louison Roblin.
22.05 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.40 Jazz soundies collection.
20.45 Documentaire : Kaltex en Chine.
De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arsal.
21.00 Magazine : Mégamix.
De Martin Meissonnier.
22.00 Documentaire :
Le salon de musique (Jean-Pierre Drouet : percussions). D'Olivier Guitton.
22.45 Musique :
Trois strophes sur le nom de Paul Sacher.
De Dumitrescu.
23.00 Documentaire :
Les trois dernières sonates de Schubert.
De Mildred Clary.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique.
Nuits blanches, d'après Dostoïevski.
21.30 Profils perdus. Marc Bloch, Lucien Febvre et les Annales (2e partie).
22.40 Nuits magnétiques.
Les délices des mathématiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musiques. Coda. Les home studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 5 octobre 1989, lors du Festival d'Auch) : Concerto grosso n° 3 pour 2 violons solos, clavecin, piano, célesta et cloche ; Concerto pour piano et cordes, Sonate pour piano et cordes, Mozart à la Haydn pour 2 violons solos, contrebasse et cordes, de Schnittke, par l'Orchestre de chambre de Stockholm, dir. Eric Klas ; sol. : Patrick Svedrup, Tale Olsson, Christian Bergqvist, violons, Roland Pontinen, piano.
23.07 L'invité du soir. Vinko Globokar.

Vendredi 13 avril

TF 1

13.35 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
14.25 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.15 Série : Tribunal.
15.50 Variétés : La chance aux chansons.
16.15 Club Dorothée vacances.
Caroline ; Le courrier ; Les chevaliers du zodiaque.
17.05 Série : 21 Jump Street.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
Les meilleurs moments de l'émission.
19.05 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Variétés : Avis de recherche.
Les meilleurs moments de l'émission. Avec Patrick Bruel, Michel Boujenah, Francis Perrin, Marie-Laure Augry, Frédéric François, Evelyne Leclercq, Marthe Villalonga, Jean Lefebvre, François Feldman, Roch Voisine, Kaoma, Anne Blondin, François Valéry, Isabelle Aubret.
22.45 ▶ Magazine : Grands reportages
Titanic, 78 ans sous les mers, de Bernard Nicolas.
23.45 Documentaire :
La saga de la chanson française.
De Christian Mesnil. 7. Jacques Brel.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
15.35 Après-midi show.
16.55 Opération Drapeau blanc 90.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.25 Magazine : Giga.
18.00 Série : Mac Gyver.
18.55 Opération Drapeau blanc 90.
19.52 Divertissement : Heu-reux !
20.00 Journal, Météo
et opération Drapeau blanc 90.
20.40 Série : Détective gentleman.
La récompense, de Sidney Hayers, avec Albert Fortell, Lewis Collins.
21.40 Opération Drapeau blanc 90.
21.45 Apostrophes.
Thème : Dieu et les journalistes. Avec Marc Bressant (*Mémoires d'un vieux parapluie*), Cabu (*les Interdits de Cabu*), André Frossard (*Dieu en questions*), Franz-Olivier Giesbert (*le Président*), Paul Guimard (*Un concours de circonstances*), François-Henri de Virieu (*la Médiacratie*).
23.05 Journal et Météo.
23.25 Cinéma : Colonel Redl. ■■■
Film germano-hongrois de Istvan Szabo (1985). Avec Klaus-Maria Brandauer, Hans-Christian Blech, Armin Muller-Stahl (v.o.).

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme.
Invitée : Dominique Laurencine, mannequin.
14.03 Magazine : Carré vert. L'île de Sainte-Maria.
14.30 Opération Drapeau blanc 90.
15.03 Feuilleton : Colorado.
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé :
Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Magazine : Thalassa.
En direct des Saintes (Guadeloupe). Les épaves du volcan, de Claude Rives.
21.35 Feuilleton : Pierre le Grand (6e épisode).
22.20 Journal et Météo.
22.45 Magazine : Faut pas rêver.
De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
23.40 Musique : Carnet de notes.
Caprice héroïque pour deux pianos, de Saint-Saëns, par Christian Ivaldi et Noël Lee.
23.50 Documentaire : Aventures de l'esprit.
Palettes, d'Alain Jaubert : La vierge au chancelier Rolin, de Van Eyck ; Philippe Soupault et le surréalisme, de Jean Aurenche et Bertrand Tavernier (2e partie).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Le policeman. ■
Film américain de Daniel Petrie (1980). Avec Paul Newman, Edward Asner, Ken Wahl.
15.45 Cinéma : La danse du lion. ■
Film chinois de Jackie Chan (1980). Avec Jackie Chan, Yuan Biao, Wei Pai.
17.25 Cabou cadin.
18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
18.30 Top album.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Invitée : Agnès Soral.
20.30 Téléfilm : L'œil du python.
De William Friedkin, avec Joe Cortese, Jack Youngblood.
22.00 Spectacle :
Le monde du cirque.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : La bête de guerre. ■
Film américain de Kevin Reynolds (1987). Avec George Dzundza, Jason Patric, Steven Bauer.
0.45 Cinéma : Barry Lyndon. ■■■
Film britannique de Stanley Kubrick (1975). Avec Ryan O'Neal, Marisa Berenson, Patrick Magee (v.o.).

LA 5

13.35 Cinéma : Triple cross. ■
Film britannique de Terence Young (1966). Avec Christopher Plummer, Romy Schneider, Claudine Auger.
15.45 Série : La reine des diamants.
16.40 Dessins animés.
18.50 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
Charley Hannah, de Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West.
La reconversion d'un policier meurtrier par accident.
22.25 Téléfilm : Nous n'irons plus au bois.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Feuilleton : Dynastie.
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : L'homme de fer.
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Cathy et Aline.
19.25 Série : La fête à la maison.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Droit de vengeance.
De Christopher Crowe, avec Christins Raines, Paul Shaner.
22.10 Série : Brigade de nuit.
23.00 Série : Destination danger.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Cinéma :
La collectionneuse. ■■
Film français d'Eric Rohmer (1967). Avec Patrick Bauchau, Haydée Politoff, Daniel Pommereulle.
16.25 Court métrage : D'après Maria.
De Jean-Claude Robert.
17.00 Documentaire :
Impressions d'Asie. D'Yves Chamay.
18.00 Téléfilm : Carl Lange.
De Terje Maeri.
19.15 Court métrage. Les pinsons. De Caroline Thival.
19.30 Documentaire : L'Age d'or du cinéma (2). De John Edwards.
20.00 Documentaire : Barbara Hendricks.
De Sylvie Faguer, Nicole Genetet-Morel, Jean-Luc Léon.
21.00 Tragédie lyrique : La voix humaine.
De Poulenc, livret de Jean Cocteau.
22.05 Théâtre :
L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
D'Hélène Cixous, mise en scène d'Ariane Mnouchkine.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert.
Programme non communiqué.
22.20 Musique légère.
23.07 Le livre des mesanges.
0.30 Poissons d'or.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives.
Cloches, mûriers et moulins.
21.30 Musique : Black and blue.
De quatre à six cordes.
22.40 Nuits magnétiques.
Les délices des mathématiques (rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Les home studios.

Audience TV du 11 avril 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN)

Audience instantanée, France entière. 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45,3	Roue fortune 13,1	INC 12,0	Act. région. 14,4	Flash 1,6	Reporters 2,4	Cathy et A. 2,3
19 h 45	50,4	Roue Fortune 24,7	Dessinez 10,7	19-20 Info 7,8	Nulle part 2,7	Journal 1,8	La fête à... 2,9
20 h 16	61,1	Journal 23,7	Journal 14,8	La classe 11,8	Nulle part 2,3	Journal 4,2	Cosby Show 5,1
20 h 55	63,5	Sacrée soirée 23,8	Chacun le sien 17,5	Ferré 90 5,5	Ciné salles 4,1	Terreur froide 6,0	Danger déb. 7,0
22 h 08	56,9	Sacrée soirée 22,4	Chacun le sien 18,4	Mille bravos 3,2	Sang chaud. 3,8	Terreur froide 7,5	Le Saint 2,9
22 h 44	38,7	Pub 17,8	Mystère le rich 8,0	Mille bravos 2,2	Traquée 1,6	Débat 3,2	Le Saint 3,7

COMMUNICATION

Les chaînes du satellite TDF-1

Euromusique a commencé à émettre

Profitant des places libres sur le satellite de télévision directe TDF 1, la chaîne musicale Euromusique vient d'y installer ses émissions. Avant de suivre la même voie, deux autres chaînes thématiques, Canal Enfants et Sports 2/3, doivent boucler de délicates négociations avec les chaînes existantes à destination des réseaux câblés, Canal J et TV Sport.

Après la SEPT, Euromusique est la seconde chaîne à commencer sa diffusion sur le satellite TDF 1 (Canal Plus émet aussi à titre expérimental, mais les décodeurs permettant de recevoir la chaîne cryptée ne seront disponibles que fin juin). Les programmes de la chaîne musicale peuvent être reçus depuis le mardi 10 avril en stéréophonie et en D2 Mac, du nord de l'Ecosse à Bucarest et d'Alger à Varsovie, si l'on dispose toutefois d'une antenne parabolique et d'un boîtier D2 Mac. De plus, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a permis à Euromusique d'émettre provisoirement de 7 h à 0 h 30, alors que l'autorisation initiale ne prévoit que les heures de nuit d'une fréquence partagée avec Canal Enfants.

Cette dérogation transitoire est le fruit d'un habile compromis. Télédiffusion de France, qui ne se consolait pas de voir tourner son satellite presque à vide depuis un an, trouve, même au rabais, un second client. Les industriels et les pouvoirs publics promoteurs du D2 Mac espèrent rendre la norme plus concrète par un début de commercialisation au moment où l'on aborde des négociations internationales difficiles. Euromusique, enfin, saisit, à des conditions très avantageuses, la chance d'une diffusion élargie pour conforter sa place dans le paysage audiovisuel.

La chaîne musicale touchait jusqu'à présent environ six-cent mille personnes par l'intermédiaire des réseaux câblés ainsi que les spectateurs de Télé Monte-Carlo et Télé-Toulouse. Elle devrait signer d'ici quelques jours un accord avec Télé-Lyon-Métropole et négocie avec Huit-Mont-Blanc. Mais Euromusique compte aussi, grâce à la diffusion par satellite, faire reprendre ses programmes par des réseaux câblés belges et suisses, trouver des accords avec des chaînes en Hongrie, en Pologne et en Roumanie.

Ainsi confortée, la télévision musicale *pourra se présenter, selon le vœu* de son président Alain Guiraud, comme *« l'ambassadrice de la francophonie auprès de la jeunesse européenne et le relais indispensable des créateurs et des entreprises de l'industrie phonographique française »*.

Euromusique se retournera alors vers le CSA pour lui demander une nouvelle fois des fréquences terrestres sur Paris et quelques grandes villes, support indispensable à son équilibre économique. Elle tentera aussi, lorsque TDF 2 – retardé par le dernier échec d'Ariane – sera lancé, de conserver un canal à part entière sur le satellite.

En attendant, Euromusique, qui revendique une part de marché de 2 % à 3 % sur ses zones de diffusion et engrange déjà quelques recettes publicitaires, songe à étoffer un programme jusqu'à présent uniquement composé de clips. Une émission consacrée à la découverte de nouveaux groupes musicaux est déjà à l'antenne, un magazine de rock en préparation, et Mme Annie Amsellem, directrice des programmes, étudie la retransmission de quelques *grands concerts*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

La course d'obstacles de Canal Enfants

Canal Enfants, chaîne cryptée du satellite TDF 1, est toujours clouée au sol par la polémique qui divise ses actionnaires. La Lyonnaise des eaux continue en effet à disputer une guerre de tranchée avec Canal Plus et la Caisse des dépôts. Le groupe de Jérôme Monod a d'abord refusé l'attribution d'une fréquence hertzienne sur Paris à Canal Enfants au nom de *la défense du câble. Il a perdu la* première manche puisque le Conseil supérieur de l'audiovisuel a bravé l'interdit et lancé un appel d'offres qui se clôt le 21 mai. La Lyonnaise des eaux met à profit ce délai pour multiplier les obstacles sur la route de la chaîne cryptée.

La Lyonnaise des eaux dispose de deux atouts de poids. Gestionnaire du câble à Paris, elle peut refuser de diffuser Canal Enfants sur son réseau, ce qui, selon ses estimations, ferait perdre quelque 250 millions de francs à la chaîne cryptée. Mais, dès maintenant, le groupe de Jérôme Monod maintient son veto à la fusion de la télévision par satellite avec Canal J, *chaîne pour Enfants du câble* dont il est l'un des actionnaires.

Lundi 9 avril, lors de la réunion du conseil d'administration de Canal J, la Lyonnaise des eaux a posé une série de conditions. Elle exige que Canal Enfants abandonne sa fréquence terrestre parisienne au bout de quatre ans pour laisser la place à la réception par réseau câblé. Elle demande des garanties sur le transfert des abonnés d'un mode de réception à l'autre. Enfin et surtout, elle souhaite que Canal Plus fasse un geste en *faveur du câble en concédant une* réduction de tarif aux abonnés des réseaux.

« M. Rousselet n'hésite pas à réviser ses prix pour que l'abonnement aux trois programmes payants du satellite (Canal Plus, Canal Enfants, Sport 2/3) *n'excède pas 220 francs,* observe-t-on dans l'entourage de M. Monod. *Il ne peut pas continuer à demander, pour Canal Plus sur le câble, 150 francs à un foyer qui paye déjà 140 francs d'abonnement au réseau. »*

Sur ce dernier point, Canal Plus qui tient à verrouiller son portefeuille de trois millions d'abonnés directs, ne semble pas prêt à négocier. Le premier ministre, M. Michel Rocard, avait demandé à M. Rousselet, il y a quelques semaines, de faire un geste dans ce sens pour apaiser un conflit qui menaçait de dégénérer politiquement. Il s'est vu opposer par le PDG de Canal Plus une fin de non recevoir. La durée des émissions hertziennes *sur Paris* semble, en revanche, plus négociable, mais on est loin encore d'un accord.

« Nous avons besoin d'un réseau terrestre pour asseoir l'économie de Canal Enfants tant que le câble et la réception directe par satellite ne sont pas suffisamment développés, explique Jean-Pierre Paoli de la Caisse des dépôts. *Or nos études montrent qu'il faudra attendre dix ans pour que cela soit le cas. »* La difficulté est, à l'évidence, économique : les actionnaires de Canal Enfants ont décidé d'investir dès la première année 120 millions de francs pour donner à la chaîne des programmes de qualité. La somme demande à être amortie rapidement sous peine de tomber dans une spirale de déficit financier.

« Canal Enfants sera la chaîne pour enfants la plus ambitieuse d'Europe avec un budget bien supérieur à Galaxy ou Children Channel en Grande-Bretagne, plaide Marc Tessier, responsable du développement satellite à Canal Plus. *Réduire le budget des programmes pour assurer un équilibre plus rapide ne servirait à rien. Autant se contenter alors de Canal J et abandonner toute idée de développer la production française dans ce secteur clé. »*

J.-F. L.

Sports 2/3 voudrait courir en équipe

Hébergée dans les locaux de son actionnaire principal, Chargeurs SA, la petite équipe de Sports 2/3 multiplie depuis septembre les études pour cerner son public potentiel, engranger des programmes, bâtir une grille suffisamment alléchante pour susciter les abonnements dès son lancement prévu à l'automne sur le satellite TDF1.

Elle a choisi ses cibles : les « Dianes et Apollons », plutôt jeunes, urbains, aisés, attirés par les émissions de sports nouveaux, d'aventure, de santé, et les « Supporters », plus masculins, plus ruraux et chauvins, qui réclament leur dose de sports de masse traditionnels. Elle négocie avec les principaux détenteurs de droits de programme sportifs, pour compléter les images que lui fourniront ses actionnaires, A2 et FR3.

Mais pour séduire ce public, encore faut-il l'atteindre. La chaîne a fait ses comptes. Pour équilibrer son exploitation, d'ici à trois ans, Sports 2/3 doit drainer au moins 200 millions de francs de recettes auprès de ses abonnés. La progression lente mais certaine des réseaux câblés peut lui faire espérer 80 millions par ce mode de diffusion.

Le CSA doit par ailleurs attribuer d'ici la fin du mois de mai une fréquence hertzienne parisienne (*le Monde* du 21 février). Mais, tout en étant candidate à cette fréquence, seule ou en association avec d'autres chaînes telle Canal Enfants, Sports 2/3 n'en attend pas de miracles financiers.

Reste donc le marché de la réception directe par satellite, dont Sports 2/3 espère retirer 120 millions de francs par an à la fin de 1992. *« Notre objectif d'un million de foyers équipés d'ici à trois ans (dont une moitié d'abonnés à notre chaîne) n'a rien de déraisonnable : cinq cent mille foyers britanniques se sont équipés en moins d'un an, et n'oubliez pas que douze millions de foyers français ne seront pas touchés avant longtemps par le câble »*, explique le directeur général, M. Philippe Chanvet.

« De plus, si ce seuil du million de paraboles n'est pas atteint, c'est toute la pérennité de la diffusion par satellite qui sera compromise. Mais il faut, pour y parvenir, des programmes attractifs sur le satellite, et des équipements simples et bon marché pour capter ces programmes ».

Plus facile à dire qu'à faire. Pressés par le CSA de s'entendre, les opérateurs sont toujours en discussion. Un accord semble cependant en bonne voie entre Canal Plus, Canal Enfants, et Sports 2/3, pour des abonnements combinés et un organisme commun, entre opérateurs d'émission, des *cartes à puces* d'abonnement. Le patron de Chargeurs SA, M. Jérôme Seydoux, ne déclarait-il pas récemment à l'Equipe : *« nous sommes très proches d'A2 et de FR3, nous serons proches ou très proches de Canal Plus »* ? Parce que son avenir en dépend, la chaîne sportive souhaite cependant accélérer le mouvement, et monter *« un circuit de distribution moderne »* parallèle, avec des décodeurs en vente libre, et pas seulement en location.

La chaîne négocie aussi un mariage avec l'autre chaîne de sport française, TV Sport, actuellement diffusée sur les réseaux câblés. Et au-delà, elle discute avec la chaîne européenne Eurospor pour s'assurer à l'amiable de l'accès aux manifestations sportives mises en image par l'UER (Union européenne de radiodiffusion). *« Pour que le bouquet de chaînes de TDF1 devienne attractif commercialement, il faut rassembler les opérateurs, passer des accords, ou même prendre des participations croisées. Chargeurs SA y est prêt »*, affirme M. Philippe Chanvet.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Plan Losange en Renault 25

Un financement personnalisé.
Plus un contrat d'entretien.
Plus une assurance tous risques.

INVITATION À L'ESSAI
DANS LE RESEAU
RENAULT PARIS ILE-DE-FRANCE

1181 F
par mois la 1re année,*
jusqu'au 30 avril
pour une Renault 25 GTS

*Financement - Location avec option d'achat sur 60 mois moyennant un versement initial de 45 520 F (dont 28 450 F de 1er loyer majoré et 17 070 F de dépôt de garantie égal à l'option d'achat finale), 11 loyers de 797 F, 12 loyers de 1 309 F et 36 loyers de 2 266 F. Coût total en cas d'acquisition, 151 571 F. Renault 25 GTS, prix TTC clés en main au 2/04/90 : 113 800 F. Sous réserve d'acceptation par la DIAC SA au capital de F. 321 490 700. RCS Nanterre B 702 002 221. Entretien - Contrat d'entretien Renault. Coût mensuel 141 F (soit 1 692 F par an) dans la limite de 60 mois ou 60 000 km à partir de la date de livraison. Assurance - Assurance tous risques. (Responsabilité Civile, défense et recours, bris de glace, vol, incendie et dommages avec franchise, assistance avec véhicule de remplacement). R 25 GTS : coût mensuel 243 F (soit 2 916 F la 1re année) Bonus 50 % - conducteur sans sinistre responsable total ou partiel durant les 24 derniers mois - résidant à Paris - usage promenade trajet - franchise 1 700 F gravage obligatoire. Offre proposée par RECA - société de courtage d'assurances - RCS Nanterre B 962 504 502. Offres valables sur l'ensemble des modèles Renault 25 VP et Espace VP neufs commandés du 1er au 30 avril 90. Ces prestations peuvent être acquises individuellement.

Diac

Plan Losange. Le Plan de M. Financement.

PUBLICIS Paris - Ile-de-France

صكذا من الاصل

Le Monde

SECTION C

LIVRES · IDEES

Cyril Connolly, le sybarite

Les dévergondages littéraires d'un éblouissant écrivain anglais qui dialogua avec Pascal, Chamfort et Sainte-Beuve.

LE TOMBEAU DE PALINURE,
de Cyril Connolly.
Traduit de l'anglais par Michel Arnaud, préface de Patrick Mauriès.
Fayard, 212 p., 95 F.

Le Tombeau de Palinure est un livre comme nous les rêvons : son auteur, Cyril Connolly, ne se pique de rien et, entre deux citations de Pascal et de Leopardi, proclame volontiers son ennui, son absence d'inspiration, la médiocrité de ses idées et la pauvreté de sa culture. Il le fait, bien sûr, avec cette touche de snobisme, ce ton railleur, cette exquise désinvolture qui laissent transparaître un discret sentiment de supériorité, celui d'un esprit formé à Eton et à Oxford, certes, mais aussi celui d'un homme qui a compris que, tous, nous sommes condamnés à croupir dans le pire des cachots, celui de notre moi.

Lorsqu'il décide en 1942 de tenir son journal ou, plus précisément, de se livrer à des exercices de vagabondage et de dévergondage littéraires, Cyril Connolly approche de la quarantaine : *« Je suis sur le point, note-t-il, de hisser ma carcasse de vanité, d'ennui, de culpabilité et de remords dans une autre décade. »* Il pourrait certes s'appliquer à écrire un roman, mais il avoue être trop contaminé par le taoïsme et le bouddhisme pour prendre encore les humains au sérieux. Si l'on ajoute un zeste de paresse et un goût forcené pour l'épicurisme, on comprendra que ce n'est ni du côté du roman ni du côté de l'essai que nous trouverons le meilleur de Connolly.

En revanche, quel que soit le thème qu'il aborde dans ses carnets – le coup de foudre, l'amitié, les déjeuners d'affaires, le cafard, les gares... – il se révèle un redoutable observateur du cœur humain, un psychologue-né qui, avec une courtoisie dont on lui sait gré, ne nous accable pas du poids de ses explications : il laisse le souci d'argumenter aux rustres et aux fâcheux. Des moralistes français, qu'il pratique assidûment et avec lesquels il dialogue en toute liberté, il a adopté le style lapidaire ; si, parfois, une certaine mélancolie affleure dans ces pages, Sainte-Beuve et Chamfort sont appelés à la rescousse, l'un pour lui enseigner la résignation philosophique, l'autre le courage cynique.

DANIEL FARBON

« La vraie fonction de l'écrivain, *disait Connolly*, est de produire un chef-d'œuvre »

Dans la guerre des sexes – sujet qui lui est cher – Connolly observe que l'insouciance est l'arme du mâle, la rancune celle de la femelle : *« L'une engendre l'autre, mais le désir de vengeance d'une femme survit à toutes ses autres émotions. »* Autre réflexion qui témoigne de sa perspicacité : *« Jeunes, nous sommes fidèles aux individus, plus âgés, nous le devenons davantage à des situations et à des types. »* De là vient qu'en dépit de nos charmes déclinants, nous puissions encore exercer quelque ascendant sur des êtres jeunes car, en un instant, nous savons tout sur eux. Et eux sont hypnotisés par cette clairvoyance inattendue.

Sa veulerie militante

Cyril Connolly parlait d'expérience, à en croire son excellent préfacier, Patrick Mauriès, qui évoque ses flirts répétés, ainsi que son sybaritisme effréné, sybaritisme d'un homme pour qui *« le réel ne faisant qu'un avec l'horreur, seul le superflu – ou la culture, cette faible lueur qui flambe dans le noir absolu – est nécessaire »*.

Oui, singulier personnage que ce Cyril Connolly : il dirigea de 1939 à 1950 l'une des plus prestigieuses revues littéraires anglaises, *Horizon*, fut l'ami de George Orwell et d'Aldous Huxley, défendit dans un bref essai (1) Guy Burgess et David Maclean, deux diplomates qui trahirent leur pays pour passer à l'Est. Mais la trahison n'est-elle pas l'ultime forme de fidélité à soi-même ?

Dans le fond, que cherchait Connolly ? Il l'annonce dès les premières lignes de son *Tombeau de Palinure* : *« Plus on lit, et moins il faut de temps pour se persuader que la vraie fonction de l'écrivain est de produire un chef-d'œuvre, et que nulle autre tâche n'a d'importance. »*

Pour avoir esquivé cette tâche, pour avoir cédé à sa veulerie militante, pour avoir trahi ses ambitions, Connolly s'identifiait à Palinure, pilote de vaisseau d'Enée qui fut massacré et laissé sans sépulture sur le rivage. Car il savait que l'étendue de sa misère ne serait jamais telle qu'elle lui permettrait d'accoucher d'un chef-d'œuvre.

Ses carnets sont ceux d'un homme qui rusa avec sa propre lâcheté et celle de ses contemporains, mais dont l'intelligence éblouissante lui épargna d'être dupe de ses faiblesses et de jamais céder à la tentation dérisoire qui guette les écrivains de son espèce : l'auto-flagornerie.

Roland Jaccard

(1) *Les Diplomates disparus* (Salvy, 1989).

La Fontaine, l'inconnu du Grand Siècle

Pas un Français qui n'ait entendu parler du fabuliste. Pourtant, on ne sait rien de précis sur sa vie. Roger Duchêne a mené l'enquête.

JEAN DE LA FONTAINE
de Roger Duchêne.
Fayard, 560 p., 140 F.

Ecrire une biographie de La Fontaine tient de la gageure : cet homme-là n'a pas de vie ; peu d'écrivains s'effacent autant derrière leur œuvre, une œuvre qui n'a, elle-même, rien d'une confession.

Oh, certes, sur le « Bonhomme », ce ne sont pas les anecdotes qui manquent ! Bien des fables courent sur l'auteur des *Fables*. M. Roger Duchêne en fait justice : non, le poète n'a jamais oublié un dîner pour suivre l'enterrement d'une fourmi ; et il n'a pas non plus passé ses soirées au cabaret de La Pomme de pin avec Boileau, Racine et Molière, la plume dans une main et le verre dans l'autre...

Une fois décapé le vernis de la légende, que reste-t-il ? Peu de faits établis. On ne sait rien des sentiments de La Fontaine pour ses parents, ni de ceux-ci pour lui, et presque rien de son éducation. On ignore pourquoi ce fils aîné d'une famille aisée – que le système social ne destinait pas au clergé – choisit à vingt ans d'entrer dans les ordres et pourquoi, deux ans plus tard, il quitta le « petit collet ». On ne connaît pas davantage l'évolution de ses rapports avec sa femme, qu'il avait épousée, bien sûr, par intérêt, mais avec laquelle pendant vingt ans (jusqu'à la rupture) il paraît avoir vécu en bonne intelligence. On ne sait même pas comment il s'y prit pour consumer sa fortune : ce bourgeois rentré ne s'est évidemment pas ruiné parce qu'il devenait poète – à cette époque, les poètes, même libertins, n'étaient pas maudits ! C'est précisément le mérite de M. Duchêne que de tenter, à partir des actes notariés (plus nombreux ici que les confidences), de clarifier la situation matérielle du fabuliste. Ainsi nous apprend-il qu'à quarante ans La Fontaine jouissait d'une fortune sensiblement supérieure à celle de Mme de La Sablière, la bienfaitrice qui le recueillera quinze ans plus tard, sans le sou.

Cette rapide déconfiture, sa paresse ne suffit pas à l'expliquer : même mauvais gestionnaire, La Fontaine avait de quoi vivre sans rien faire ; au surplus, son dernier biographe nous montre que, s'il n'obtint jamais de pension royale, ses œuvres lui rapportèrent des revenus substantiels. Comment donc cet aimable parasite, qui fut toujours nourri, logé et servi chez les autres (son oncle d'abord, puis Mme de La Sablière et les Hervart) sans bourse délier, ce provincial aux goûts simples qui ne fréquentait pas la cour et n'engageait aucun frais pour « paraître », parvint-il à dévorer, en un temps record, capital et revenus ?

Un penchant pour les dés

Ce ne sont pas ses charges de famille – un seul enfant – qui l'ont réduit à l'aumône, non plus que ses amours – toujours de bas étage, nous dit Ninon, des « Jeannetons », bergères ou servantes d'auberge, qui, même vénales, ne devaient pas lui coûter cher... Reste une hypothèse, qu'avance M. Duchêne : le jeu. Il est vrai que, dans son discours de réception à l'Académie française, La Fontaine confesse, comme beaucoup de ses contemporains, un penchant coupable pour les cartes et les dés. Il est vrai aussi qu'on jouait beaucoup chez Mme de La Sablière et que La Fare, le dernier amant de la dame, lui-même enragé de « bassette », usait de la maison comme d'un tripot. Il serait piquant d'imaginer que Mme de La Sablière abritait le fabuliste comme les casinos logent à leurs frais certains « habitués » dans l'hôtel le plus proche... Mais c'est un pas que, faute d'informations, nous ne pouvons franchir !

Françoise Chandernagor

Lire la suite page 23

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau
Brillants causeurs
Peut-on raisonnablement empêcher les personnages de romans de parler un peu trop ? Ils s'en donnent à cœur joie dans *les Noms* de l'américain Don DeLillo ou dans *Utz* de l'anglais Bruce Chatwyn. On leur pardonne volontiers, tant leurs créateurs sont talentueux. Élégance, ici, rime avec intelligence...
Page 22

RELIGIONS
Le croissant et la bannière
L'islamologue Hichem Djaït décortique les soubresauts originel de l'islam dans *la Grande discorde*.
Page 24
1989 année Jésus
Pas moins de huit ouvrages ont été consacrés au Christ l'année dernière. Inventaire critique par Claude Aziza.
page 25

PHILOSOPHIES
par Roger-Pol Droit
Raison et béatitude
L'*Ethique* de Spinoza appartient au petit nombre des livres-univers. Deux nouvelles traductions, dûes aux philosophes Bernard Pautrat et Robert Misrahi, enrichissent les voies d'accès à la pensée spimoziste.
Page 26

LETTRES ETRANGERES
Charyn sur Sunset Boulevard
L'enfant du Bronx est aussi un enfant d'Hollywood. *« Mes plus anciens souvenirs, mes toutes premières aventures sortent d'un écran »* écrit Jérome Charyn au début de *Movieland*.
Page 28

DERNIÈRES LIVRAISONS

ART

GIOVANNI CARERI : *Envois d'amour. Le Bernin : montage des arts et dévotion baroque. « Il est universellement reconnu qu'il a été le premier à avoir essayé d'unir l'architecture avec la sculpture et la peinture de telle façon que de toutes on puisse faire un « bel composto »*, écrivait Baldinucci dans sa vie du Bernin. G. Careri s'attache à l'analyse de trois œuvres du grand artiste baroque, dans lesquelles l'architecture, *la sculpture et la peinture se conjuguent pour former un « bel composto »*. Traduit de l'italien par Michelle Coquet. Préface d'Hubert Damisch (Ed. Usher, 106, bd Diderot, 75012 Paris, 190 p., belle iconographie en noir et blanc, 187 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

KARL REINHARDT : *Sophocle*. L'une des grandes lectures des drames de Sophocle, publiée en Allemagne en 1933 et traduite en français en 1971. Traduit de l'allemand et préfacé par Emmanuel Martineau (Ed. de Minuit, 300 p., 155 F). Une heureuse réédition tirée du fonds prestigieux de la collection « Arguments ». *Ont été également repris* récemment l'*Introduction à l'analyse existentielle* de Binswanger, *Strindberg et Van Gogh* de Jaspers et *De la phénoménologie* d'Eugen Fink.

MARIE-CHRISTINE BELLOSTA : *Céline ou l'art de la contradiction ; lecture de* Voyage au bout de la nuit. Une analyse de *Voyage au bout de la nuit* comme roman philosophique remettant en question les idées de son temps, se prononçant pour la *« littérature prolétarienne »* contre Proust et pour l'anarchisme individualiste contre la révolution. Une lecture qui met l'accent sur les choix esthétiques et la continuité idéologique de toute l'œuvre de Céline. (PUF, 320 p., 148 F.) *Un autre* essai sur Céline paraît simultanément : dans *Il était une fois... Céline*, Nicole Debrie analyse les résonances psychanalytiques de l'œuvre célinienne (Aubier, 474 p., 148 F.)

HISTOIRE

YANNIS THANASSEKOS et HEINZ WISMAN (sous la direction de) : *Révision de l'histoire. Totalitarismes, crimes et génocides nazis.* Actes d'un colloque organisé à Bruxelles en novembre 1988 à l'initiative de la Fondation Auschwitz, en réponse à la « querelle des historiens » qui s'était élevée en Allemagne sur l'histoire du nazisme. Présentation de Jean-Michel Chaumont (Ed. du Cerf, 372 p., 150 F.)

SONIA DAYAN-HERZBRUN : *L'invention du parti ouvrier. Aux origines de la social-démocratie, 1848-1864.* Un essai sur Ferdinand Lassalle, fondateur en 1863 de l'Association générale des travailleurs allemands (ADAV), premier parti ouvrier de l'histoire, et théoricien d'un socialisme démocratique bien différent du socialisme d'Etat dans lequel on a voulu l'enfermer (L'Harmattan, 218 p., 120 F.)

ERIK CORDFUNKE : *Zita, la dernière impératrice, 1892-1989.* – Un siècle d'histoire européenne, la petite et la grande intimement liées, restitué magnifiquement par un historien hollandais, à travers la vie d'une princesse de Bourbon qui fut la dernière souveraine d'Autriche-Hongrie et une femme de caractère. (Duculot, Paris-Louvain-la-Neuve, traduit du néerlandais par Philip Tirard, Lucienne Plisnier et Johan Cossaert, 225 p., 144 F, avec une cinquantaine de photos noir et blanc inédites).

LETTRES ÉTRANGÈRES

JORGE LUIS BORGES : *Entretiens sur la poésie et la littérature*, suivi de *Quatre essais sur J. L. Borges*. – Retranscription de conversations (sur Emily Dickinson, les littératures hispanique et nord-américaine), et de conférences tenues par Borges en 1983 au Dickinson College, en Pennsylvanie. Traduit de l'anglais par François Hirsch (Gallimard, 190 p., 88 F). Signalons également l'analyse philosophique que Serge Champeau a mené sur l'œuvre de Borges, dans *Borges et la métaphysique* (Vrin, 250 p., 168 F.)

LITTÉRATURE

CHARLES-FERDINAND RAMUZ : *Montée au Grand-Saint-Bernard.* – Pour fêter ses dix ans d'existence, la Société des amis de Ramuz exhume un petit texte datant de 1931. Ecrivain considérable, encore à découvrir, Ramuz se reconnaît aussi bien dans ses courtes proses méditatives que dans ses grands romans ou essais : *« Le Rhône entassé sur lui-même, et tout contracté dans sa roche, souffle rauque, hésitant aussi un instant avant de poursuivre et de s'élancer à nouveau... »* Préface de Jean-Louis Pierre, président de l'association (52 p., 85 F, les Amis de Ramuz, université François-Rabelais, 37000 Tours).

ROMAN

BERTRAND RENOUVIN : *Les enfants de Kropotkine.* – Dans le Paris du début du siècle, des anarchistes préparent le « Grand Soir ». Dans un univers d'artisans, d'ouvriers, d'exilés, on croise aussi Jaurès, Clemenceau, Lénine et même le jeune Charles de Gaulle. Par le chef de file des royalistes mitterrandistes, déjà auteur de plusieurs essais sur l'actualité, un début coloré dans le roman historico-politique (Ramsay-de-Cortanze, 325 p., 99 F).

UNE CHARTE POUR L'EUROPE

L'UTOPIE

DE THOMAS MORE, LE " MONTESQUIEU ANGLAIS ".

TEXTE INTÉGRAL, élucidé, commenté, traduit par André Prévost
Docteur ès lettres, lauréat de l'Académie.

L'Europe de More : anarchie, corruption, inflation, guerres. Le Remède : L'instrument utopique : les finalités, urbanisme, économie, vie de l'esprit, pluralisme religieux, relations internationales : Fédérations.

UN LIVRE QUI ÉCLAIRE L'AUJOURD'HUI

UNE ÉDITION D'ART qui reproduit l'esthétique de l'original : titres or, illustrations par Holbein, signets. Custode relevée de portraits. Notes. Tables. Lexique. Index. 780 pages.

LE LIVRE A OFFRIR : 250 F franco.
Bégédis Paris et chez l'auteur. Par poste, commandes par C.C.P. A. Prévost 1462.61 Z LILLE ou par chèque ou eurochèque libellé en Francs Français à l'ordre de A. Prévost, 16 avenue des Fleurs F. 59110 LA MADELEINE. Livré par retour, emballage à toute épreuve. Pour envoi recommandé, ajouter 20 F. Tél 20.55.29.16. Dédicacé sur demande.

Vous écrivez ? Écrivez-nous !

Important éditeur parisien recherche, pour ses nouvelles collections,
manuscrits inédits
de romans, essais, récits, mémoires, nouvelles, poésie, théâtre...

Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Contrat défini par l'article 48 de la loi du 11/03/57 sur la propriété littéraire.
Adressez manuscrits et CV à :
LA PENSÉE UNIVERSELLE ÉDITEURS,
maison fondée en 1970. Service LM, 4, rue Charlemagne
75004 Paris. Tél. (1) 48.87.08.21. Fax. (1) 48.87.27.01.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

LES NOMS,
de Don DeLillo.
Traduit de l'anglais
par Marianne Véron
Actes Sud, 430 p., 145 F.

UTZ
de Bruce Chatwyn.
Traduit de l'anglais
par Jacques Chabert
Grasset, 180 p., 89 F.

J. CHABSON/LIAISON

Don DeLillo : déconcertant et séduisant

Brillants causeurs

PEUT-ON raisonnablement empêcher les personnages de roman de parler un peu trop ? Pas facile. Ils font ce qu'ils veulent, ne cessent de s'écrire comme chez Laclos, de bavarder comme chez Compton-Burnett. Il est rare qu'ils se taisent dans le roman anglo-saxon, où l'art du dialogue est considéré comme un exercice obligatoire pour tout écrivain sérieux. Don DeLillo est un écrivain sérieux. Loué et couronné aux Etats-Unis pour ses romans ambitieux où l'on parle beaucoup et sur tous les registres, de la scène de ménage entre époux séparés au monologue sur l'apocalypse qui nous guette, en passant par de plus puérils babils quotidiens.

On y parle tant, du reste, qu'on ne sait plus toujours où l'on est, ni où l'on en est de l'intrigue, l'auteur omettant, par élégance ou distraction, d'identifier les interlocuteurs ou nous laissant un peu longtemps le soin de le deviner, nous obligeant à compter les répliques paires ou impaires, par exemple, pour comprendre qui dit quoi, ce qui énerve les lecteurs les plus patients, tôt ou tard.

Les personnages bavards des *Noms* sont pourtant des gens dont le métier s'exerce dans le plus grand secret. Nous mettons un certain temps à saisir ce qu'ils font au juste, et eux-mêmes semblent parfois en proie à une légère perplexité, les uns envers les autres. Il y a là, dans Athènes, de nos jours, Ann Maitland et son mari Charles, David Keller et sa femme Lindsay et le narrateur James dont la femme (ils sont séparés) vit avec leur fils Tap, plongée dans des fouilles archéologiques dans une petite île grecques Kouros. Le temps n'est plus où les Américains venaient en Méditerranée pour écrire ou peindre, *« trouver des textures plus riches »*. Ils font à présent des affaires.

DE grosses affaires, parfois dangereuses, qui engagent la puissance des États de la région, et les cadres des multinationales sont devenus la proie de prédilection des terroristes. DeLillo suggère donc qu'une compagnie d'assurances américaine, constatant qu'en dix ans 250 000 millions de dollars de rançons ont été versés à des terroristes, s'est mise à vendre des polices de rançon aux multinationales. Pour déterminer le risque encouru par telle compagnie dans tel pays du Proche-Orient ou d'Amérique latine, il faut réunir un ensemble de données très diverses et pas toujours officielles, et surtout de façon absolument secrète. Des experts très spéciaux, aux affectations imprécises, voyagent ainsi, quelques mois au Caire, deux ans à Téhéran, six mois à Athènes.

James, comme ses compagnons, même si cela reste un peu flou, est l'un de ces *« analystes en risques politiques »*, profession qu'on dirait inventée par Jerzy Kosinski dans ses bons moments, et glane dans Athènes des informations de toutes sortes pour établir ses rapports confidentiels sur la température du terrorisme ambiant. On parle de tout entre amis, bien sûr, sauf de « ça », dans les halls d'hôtels, les bistrots, et ce secret qui rôde dans la chaleur grecque, cette torpeur, ces alcools donnent aux conversations une langueur, un charme durrelliens. Il y a au passage une théorie intéressante sur les secondes femmes : *« Je me demandais s'il existait chez elles un sens supplémentaire, leur révélant qu'elles s'y étaient toujours préparées. Dans l'attente de mettre le présent en usage, le talent de résoudre le problème des hommes difficiles. Et je me demandais si certains hommes traversaient au galop leur premier mariage avec la certitude de parcourir l'unique voie menant à la paix sereine qu'une femme plus jeune tenait entre ses blanches mains, sachant qu'il apparaîtrait un jour, tout barbouillé de sang et de graisse d'essieux. Aux yeux des femmes, ces hommes-là doivent avoir l'attrait irrésistible d'une Ferrari accidentée. »*

ON trouve maintes réflexions d'un autre ordre, surtout à propos des signes, des langues inconnues et des codes, de la découverte du babylonien par Rawlinson et de la lecture du boustrophédon. Toujours cette impression de danger diffus, de complot latent, d'un réseau de messages indéchiffrables, d'une infinie conspiration, comme chez Raymond Abellio, qui donne à toutes choses un parfum de mystère, une intention, un sens caché qui sont les premiers bénéfices d'une paranoïa bénigne.

Du reste, une secte se profile peu à peu, entre la mer Egée et l'Inde, avec des meurtres inexplicables et méthodiques. Et tandis que James mène l'enquête, les Américains rentrent chez eux, quittent ces villes où on les hait comme autant de suppôts de Satan. Lui, afin de pénétrer l'énigme générale où il se trouve, pactise avec le mensonge. Pour simplifier ses rapports avec son concierge grec qui lui demande toujours où il va, et parce qu'il a du mal à prononcer correctement certains noms de villes en grec, il décide de lui répondre en donnant de faux noms, plus faciles à dire. Mais il est tellement pris dans le langage et la puissance des noms que ce mensonge l'angoisse et l'éloigne à chaque fois un peu plus de la réalité qu'il croit disséquer de très près.

On ne sait pourquoi DeLillo n'a pas encore reçu en France l'accueil que ses compatriotes lui ont réservé, celui d'un des tout premiers auteurs contemporains. *Bruit de fond* (1) traitait du bruit neutre, blanc, qui meuble les trous de la vie quotidienne en Amérique. *Libra* (1) explorait la personnalité de l'assassin de John Kennedy, Lee Harvey Oswald, avec un brio incontestable. Est-ce trop américain ? Moins que d'autres qui sont reconnus ici. Moins facilement identifiable, peut-être, comme ces gens qui ont un nom trop commun et dont on dit qu'ils ont un problème d'image, qu'on ne les cerne pas, qu'on ne les « retient » pas. En fait, qu'on ne peut les résumer en trois mots. Il en faut beaucoup pour le talent élégant et chatoyant d'un romancier comme DeLillo qui déconcerte et séduit, tour à tour, dans la même page, avec une aisance un peu trop généreuse, comme tous les grands causeurs.

CHEZ le regretté Bruce Chatwyn, disparu en janvier 1989, on parle beaucoup aussi et très intelligemment, de façon fort cultivée. Le narrateur, qui peut être Bruce Chatwyn lui-même mais reste indéterminé tout au long du livre, s'intéressant à la vie de Rodolphe II de Habsbourg – l'empereur allemand du seizième siècle, qui n'avait trouvé d'autre thérapeutique à sa dépression chronique que la collection d'objets exotiques, – se rend à Prague, en 1967, pour son enquête. Là, il rencontre le très singulier baron Utz, autre collectionneur, Rodolphe moderne. Fils d'un héros de la première guerre, Utz, qui est en partie juif, échappe à la Gestapo de justesse. Pour cacher d'autres juifs, il doit composer, renseigner les pillards de Goering sur l'endroit où se trouve telle ou telle œuvre d'art convoitée. Sous le régime communiste, il n'est pas tellement plus heureux. Les autorités lui confisquent sa collection, tout en lui en laissant la garde, sans en apprécier un instant la valeur.

Utz a une passion pour les porcelaines de Saxe faites à Meissen au dix-huitième siècle, qu'il adore depuis l'enfance. Dans son appartement, il les entasse dans l'ombre sur de grandes étagères, ne les confiant parfois qu'à la seule Marta, sa gouvernante, à qui il a autrefois sauvé la vie et qui le sert en tout avec un amour obstiné. Chaque semaine, il va déjeuner avec son ami et médecin le Dr Orlik (*« C'est un paléontologue. Sa spécialité est le mammouth, mais il connaît également très bien les mouches »*) au restaurant « La Truite », où il arrive que les truites soient réquisitionnées par les huiles du Parti. *« Donnez-moi de la carpe »*, dit Utz, mais il prononce le nom, mal orthographié sur le menu, *crap* (en anglais : de la merde), ce qui ravit Orlik et confond le baron timide.

En fait, le narrateur cherche à savoir pourquoi Utz, qui pouvait sortir facilement du pays – chaque année il vient en cure à Vichy – ne s'est pas exilé. Il est vrai que l'on peut préférer à Vichy n'importe quel pays de l'Est. Et surtout pourquoi Utz, avant sa mort en 1974, a détruit sa précieuse collection, la seule chose qui le retenait sur place. Nous ne dévoilerons certes pas cette énigme toute particulière. Mais si Utz n'est pas parti, ce n'est pas tant à cause des porcelaines. Plutôt, comme beaucoup d'intellectuels, à l'Est, il a compris que pour manifester le plus grand mépris envers l'Etat oppresseur, il fallait rester ici. Rester en se taisant. En l'ignorant.

ON bavarde un peu trop, encore, de choses très savantes qui ressemblent à des fiches d'universitaires. Sur le rapport entre les mots *porc* et *porcelaine*, sur Marco Polo, Rodolphe II, le rabbin Loew et son golem, sur Johannes Böttger (né en 1682 en Thuringe), inventeur de la porcelaine, etc. Les conversations trop intelligentes ou érudites sonnent immanquablement artificielles dans un roman. Alors que le don du raccourci est une qualité constante de Chatwyn, surtout dans cet ouvrage bref : *« Les choses sont plus résistantes que les gens. Elles sont le miroir immuable dans lequel nous observons notre désintégration. Rien ne vous fait plus vieillir qu'une collection d'œuvres d'art. »* C'est le secret même de Chatwyn qui est donné dans ce livre ultime, et toute la beauté de son testament tient dans ce regard nostalgique du nomade sur le propriétaire, le sédentaire, comme s'il regrettait parfois de ne pouvoir s'empêcher de partir.

(1) Stock.

صكناس الاصل

ROMANS

Les malheurs muets de l'enfance

Le troisième roman de Jean-Denis Bredin : quand un père et une mère « se partagent » un petit garçon trop silencieux

UN ENFANT SAGE
de Jean-Denis Bredin.
Gallimard, 160 p., 78 F.

Julien aura douze ans dans un peu moins de trois mois. A l'âge où les garçons sont souvent trop bruyants, il est, lui, dans l'abstention et le quasi silence, en retrait, comme au bord de sa vie, la regardant avec une apparente froideur. C'est cet enfant sage que Jean-Denis Bredin, pour son troisième roman (1), a voulu observer, accompagner, pendant les semaines où son existence va basculer, où il va devoir choisir entre la vie – qu'il pressent brutale, cruelle – et la fuite.

Un enfant sage tient plus du « récit » que du « roman » à proprement parler. L'action, l'intrigue, le romanesque n'intéressent pas Jean-Denis Bredin dans ces cent soixante pages à une seule voix. Seuls les détails du quotidien de Julien, en gros plan, requièrent toute son attention, sa minutie, sa volonté d'être le plus sec et le plus précis possible. Ce jeune Parisien, né visiblement dans une famille bourgeoise où les mariages ne sont pas censés se défaire, n'a jamais vu ses parents sous le même toit. Sa mère est partie *« il y a dix ans, il y a onze ans... »*. Il a deux maisons, autant dire aucune, deux lits et, chaque année, deux gâteaux d'anniversaire identiques. Il n'a personne, il n'a rien. Pas même, comme ses parents, la durable rancœur d'un amour gâché.

Marcher le long d'un précipice

Il habite un appartement triste, avec son père qui voit sans doute en son fils le rappel constant, lancinant, de sa désastreuse histoire d'amour. *« Un jour qu'ils déjeunaient sans mot dire, ou presque, comme tous les jours, le père avait plissé le front, fermé la main, c'était certain qu'il pensait à elle, et qu'il en pensait du mal. Julien n'en pouvait plus. Il avait murmuré « Arrête », le père avait entendu, Julien s'était excusé. »*

Du passé, Julien ignore tout. A peine parvient-il à faire dire à un oncle que ses parents sont restés ensemble trois ans. A douze ans on ne mesure pas *« si c'était beaucoup ou peu »*. Julien feint de ne rien vouloir savoir. Il va au lycée, écrit des vers, voudrait composer une tragédie. Il pense vaguement à ce qu'il fera *« plus tard »*, écoute les remontrances de son père, rejoint sa mère tous les jeudis après-midi dans la très belle maison qu'elle possède *« tout entière »* sur la rive

X. LAMBOURG/METIS

Jean-Denis Bredin : une cassure secrète

ganche. Il ne proteste pas quand son père se livre à un étrange rituel : lui prendre la température avant son départ et à son retour...

Fuir le bruit et le conflit occupe entièrement cet enfant. Il ne veut par entendre ce que ses parents se gardent de rancune. Il prévient tout débordement, toute colère, *« pressent tout ce qui peut nourrir leur drame, il ment chaque fois qu'il est nécessaire, il n'arrête pas de les rassurer »*. Comment ce subtil équilibre, qui n'est qu'une façon discrète de marcher le long d'un précipice, peut-il se maintenir quand, soudain, les règles du jeu changent ? *« Elle veut te reprendre »*, dit le père. En attendant, on va vers l'été. Il faut partir en vacances, comme tous les ans. Un mois avec le père, un mois avec la mère, pour un fils auquel on ne demande pas son avis.

Le seul plaisir de Julien, l'été, c'est de nager. Il voudrait aller très loin pour connaître la mer au large, pour oublier ses douze ans et l'automne qui s'annonce terrible de batailles juridiques, pour ne plus savoir qu'il a un père et une mère, des adultes ne voyant qu'eux-mêmes et leurs vieilles querelles. Il voudrait nager jusqu'à disparaître. Il le fera.

Dans son extrême retenue, ses phrases courtes, son absence voulue de commentaire et d'analyse psychologique, le portrait de ce petit garçon inguérissable laisse deviner son inspiration autobiographique. Cette manière d'évoquer, très à distance, les malheurs muets d'une enfance qui, probablement, fut largement la sienne, rapproche Jean-Denis Bredin d'un écrivain américain – William Maxwell – que peut-être il ne connaît pas, tant il est encore ignoré, assez injustement (2).

Comme William Maxwell, *Jean-Denis Bredin est un* homme d'une délicate élégance, qui a davantages le goût des mots, de leurs harmoniques, de leurs résonances, que des récits échevelés ou des fresques épiques. Tous deux aiment les textes brefs, où l'on tente de dire, au plus juste, les émotions, les cassures secrètes. Jean-Denis Bredin est, violemment, cet enfant silencieux, privé de l'insouciance et du rire, partagé, naufragé. Même s'il est, lui, revenu de toutes les « plongées », trouvant le moyen de choisir définitivement, contre les déchirures et la mort, la gaieté et la vie : écrire des romans.

Josyane Savigneau

(1) *Un coupable* (1985) et *l'Absence* (1986) ont paru chez Gallimard.

(2) En France, William Maxwell a été publié chez Gallimard et chez Flammarion.

Mesquineries quotidiennes

LES VIRGINITÉS
de Daniel Zimmermann.
Manya. 178p., 89F.

Que se passe-t-il chez les gens ordinaires ? Ceux dont on ne parle pas, ceux qu'on ne montre pas. Comment vivent-ils ? Qui sont-ils ? Daniel Zimmermann a choisi de consacrer ses livres à « ces gens-là », pas très attirants, pas très intelligents, pas très méchants. Il a même entrepris un cycle romanesque ambitieux, *les Banlieusards* ou *les Chroniques légendaires des gens sans importance*, qui comprendra dix-huit volumes, dans lesquels les personnages reviennent d'un livre à l'autre comme chez Balzac.

Avec *les Virginités*, Daniel Zimmermann en est à sa huitième étape qui conte la légende de Roberto et Sarah. Le maire de Sarcelles, qui les maria dans les années 50, scella leur destin en les comparant à Philémon et Baucis.

Alors que tous les couples autour d'eux vont se déchirer et se disloquer, Roberto et Sarah vont rester ensemble et mourir *« dans les bras l'un de l'autre »* pour rester fidèles à leur légende. Mais Daniel Zimmermann nous fait pénétrer à l'intérieur de ce couple exemplaire. Il nous révèle ce qui se passe dans leurs têtes et dans leurs corps. Il décrit toutes ces petites pensées qui ne sont jamais exprimées, toutes les petites mesquineries quotidiennes. Roberto et Sarah se cachent leurs secrets misérables pour ne pas faillir à leur image de ménage modèle, prêts à tout pour gravir un demi-échelon dans la hiérarchie sociale.

L'auteur ne nous cache rien non plus de leur sexualité. De leur comédie de la virginité, chacun voulant faire croire à l'autre qu'avant il n'y avait personne. Des après-midi que Sarah passe à draguer à Montparnasse. Des prostituées de la rue Saint-Denis que Roberto ne cesse de fréquenter que pour les travestis de la place Clichy. Chacun avouant un peu et dissimulant beaucoup.

Et puis il y a ces amis et ces amants trahis, abandonnés, les enfants négligés, les parents ignorés, méprisés. Ce ne sont que petits signes, petites lâchetés à peine perceptibles. C'est la comédie humaine.

Alain Salles

HISTOIRE LITTÉRAIRE

La Fontaine, l'inconnu du Grand Siècle

Suite de la page 21

A travers cette vie si floue, si décousue, on ne parvient même pas à cerner la personnalité de l'écrivain. L'œuvre, toute en fausses confidences *(« On abuse du vrai »*, s'indignait le fabuliste), ne contribue guère à éclairer les recoins de cette âme, plus tortueuse sans doute qu'il n'y paraît. Croit-on l'auteur des *Contes* épicurien ? On apprend que, s'il aimait les femmes et le bon vin, il resta toute sa vie proche des jansénistes et qu'on découvrit chez lui, à sa mort, des haires et des disciplines qui n'étaient pas d'un Tartuffe. Fut-il, comme on le répète, un cœur sensible, un ami fidèle ? S'il est exact qu'il se montra d'abord loyal à l'égard de Foucquet, son premier protecteur, cette fidélité ne dura guère : deux ans après la chute du surintendant, ses vers louangeaient Colbert, le « tombeur » du mécène – *« Les temps changent*, écrit M. Duchêne, *les poètes aussi... »*. Ajoutons, pour en finir avec cette dernière légende, que La Fontaine n'hésitera pas non plus, pour plaire à l'Académie, à trahir l'amitié de cinquante ans qui le liait à Furetière... Bref, un véritable homme de lettres !

« Le ciel m'a fait auteur », convenait notre conteur lui-même, et c'est bien par là en effet que, indépendamment de toute considération psychologique et morale, il nous intéresse. Le La Fontaine d'avant La Fontaine (il ne commence vraiment à publier qu'à quarante-quatre ans) n'a rien d'exaltant. L'autre, *« toujours à l'affût de la mode »*, touche-à-tout de la vie littéraire (il triomphera dans les contes et les fables, mais s'essaiera dans tous les genres, de l'épopée à l'opéra, de l'élégie aux bouts-rimés), illustre par ses succès l'apparition d'un goût littéraire nouveau – la fin des « grands genres » – et ce moment où, pour reprendre l'expression de Marc Fumaroli, la tradition de l'humaniste doit, pour passer, *« se résigner à emprunter non le Grand Véhicule, mais le Petit »*.

La Fontaine, qui sut plaire à ce jeune public des lettres – mondain, vif et changeant, – ne vécut en vérité que pour et par les mots. On ne trouve chez lui aucune de ces fortes passions, aucun de ces vastes desseins, qui séduisent dans les biographies d'Hugo ou de Voltaire, de Balzac ou de Sand. Le fabuliste laisse derrière lui une œuvre de génie, une vie sans talent : c'est mieux que l'inverse.

Françoise Chandernagor

HENRI BIANCHI
L'identité psychosomatique
Une approche par la théorie générale des systèmes
Ce livre est une réflexion nouvelle – à partir de la théorie générale des systèmes de L. von Bertalanffy – sur les fonctionnements et les dysfonctionnements de ces "systèmes" dont les états internes et les échanges avec l'extérieur fondent aussi bien notre santé que nos concepts.
Aubier

JOAN BORRELL
L'artiste-roi
Essais sur les représentations
La philosophie rencontre sa propre épreuve, son devenir : l'art. Au philosophe-roi hérité de la naissance de la philosophie répond l'artiste-roi.
Aubier

— LA VIE DU LIVRE —
LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

100.000 LIVRES EN STOCK
5 CATALOGUES PAR AN
LIBRAIRIE LE TOUR DU MONDE
42 88 56 26
9 RUE DE LA POMPE 75116 PARIS

Prix du meilleur livre étranger
Jaan Kross
LE FOU DU TZAR
Roman traduit de l'estonien par Jean-Luc Moreau
Une leçon d'histoire et de politique à travers une parabole sur le combat de l'homme pour la liberté.
Nicole Zand / LE MONDE
Collection Pavillons
Domaine de l'Est
ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Michel Grisolia.
L'amour noir.
Nuits blanches assurées.
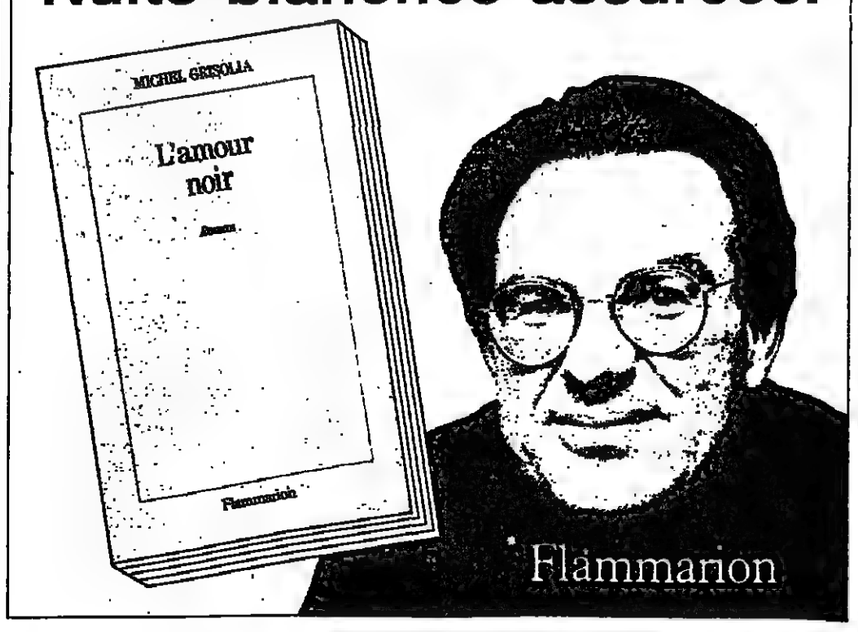

RELIGIONS

Le croissant et la bannière

L'islamologue tunisien Hichem Djaït décortique les soubresauts originels de l'islam, dont certains alimentent encore le débat actuel.

CARIAT

LA GRANDE DISCORDE
religion et politique dans l'Islam des origines
d'Hichem Djaït, Gallimard, 422 p., 150 F.

Les proverbes cachent souvent la vérité. Par exemple, lorsque les musulmans professent, en maintes occasions, que *« ce qui est passé a trépassé » (eli fat mat)*, ils désavouent à peu de frais le culte exceptionnel qu'ils vouent aux anciens, siècles et ancêtres confondus, plus précisément aux premières décennies de l'ère mahométane et aux quatre califes, successeurs immédiats du Prophète. Tant il est toujours patent qu'aux yeux du croyant l'aube de l'islam marque simultanément et l'éclosion de l'Histoire et la clôture de la chaîne prophétique. Commencement et fin en soi, l'Age d'or de l'islam brille encore comme un paradis perdu dans la mémoire d'une *oumma* (1) qui voit dans le déroulement des siècles un éloignement, progressivement délétère, des sources. Cette soif du passé en actualise constamment la teneur historique au point qu'il n'y a d'autre actualité en Islam (2), d'histoire immédiate qu'anachronique et passéiste.

Voilà, en tout état de cause, l'éloquente prémisse de la Grande Discorde qui scella dans le fer, le feu et le sang musulman l'âge d'or des *« califes bien orientés »*, Aboubeker (632-634), Omar (634-644), Osman (644-656) à Médine, la première capitale de l'Islam, et, enfin, Ali (656-661) à Koufa, en Irak méridional. Le titre du livre sonne juste et donne le ton de la réflexion comme il annonce la couleur de la leçon qu'en tire l'auteur, quoique cette traduction de l'arabe *fitna* en « Grande Discorde » simplifie de troublants détours. Le mot désigne autant la « mise à l'épreuve », la « tentation » diabolique, la « révolte » contre Dieu que la guerre civile au nom et au péril de la foi coranique. Ainsi Mahomet parlait-il de la femme comme une cause majeure de *fitna* entre croyants, prophétisant, par ailleurs, qu'après lui un *déluge de « discordes »* submergerait l'oumma, au point que *« le croyant du matin sera le soir un infidèle, et que le croyant du soir sera le lendemain un infidèle »*...

La question posée alors et qui reste jusqu'à maintenant en suspens concernait la succession du Prophète et, par ricochet, la nature du pouvoir politique. A qui doit appartenir, après Mahomet, la direction de l'oumma ? Telle fut et est toujours et encore la question primordiale de la nature du pouvoir en Islam à laquelle le Coran ne fournit pas de réponse toute faite. Ali, cousin et beau-fils du Prophète, par son mariage avec Fatima, excipa de son intimité avec l'Apôtre pour recueillir sa succession. Il ne fut élu qu'après trois règnes où le choix de la communauté lui donna tort au profit d'Aboubeker et d'Omar, pères de deux épouses du Prophète, puis d'Osman, mari d'une de ses filles. La dramatique séquence qui recouvre l'assassinat d'Osman, l'élection d'Ali et la consommation des schismes kharidjite – partisan d'un califat désigné par le suffrage des croyants, *« fût-ce au bénéfice d'un nègre »* – et chiite – parti d'Ali, – l'accession des Omeyyades au pouvoir à Damas constitue la première et la Grande *Fitna* par excellence.

Ataturk contre le califat

S'étonnant, avec raison, que jusque-là *« aucun livre sérieux ne lui ait été consacré »*, Hichem Djaït reprend à bras-le-corps le dossier de la *Fitna*, découpe les phases, déroule le film avec une rigueur presque trop méticuleuse et un doigté plus que jamais de mise en un temps où historiens et libellistes succombent au démon de la polémique ou à la rage apologétique. Toutefois, l'auteur semble ne s'attarder sur le passé que pour mieux descendre dans une arène islamique qui ne se remet pas de la Grande Discorde. *« Le califat primitif intéresse les musulmans modernes, qui projettent sur lui leurs débats politico-religieux issus du choc avec la modernité. Dès 1924, date de l'abolition de l'institution califale par Atatürk, parmi ces débats s'en trouvait un central, en rapport avec la sécularisation de la politique et de l'Etat, qui continue toujours de fendre la conscience islamique en deux : les partisans de la laïcité de l'Etat et ceux de son islamité. »* L'art de décomposer le présent en disséquant le passé.

Luttant *« à la fois contre la vision traditionnelle des choses et contre un modernisme simplificateur »*, l'historien tunisien mêle *« le savoir et le vécu »* dans son retour sur les lieux des crimes, au temps des meurtres fondateurs de ces califes *« bien guidés »* qui, l'espace d'une génération (632-661), jetèrent dans le tumulte à la face du monde les fondations de la Maison de l'Islam. En somme, au bilan de l'auteur, la *Fitna* opposait deux générations de croyants, celle des anciens combattants de la foi, des intimes du Prophète, et celle des « jeunes loups », des conquérants. Religieux, les premiers géraient des textes ; politiques, les seconds administraient des territoires. Les méditateurs contre les organisateurs, les missionnaires contre les stratèges, l'utopie contre l'empire. Pour « ennemis » du Prophète qu'ils fussent, les Omeyyades devaient fatalement triompher des chiites d'Ali. Pour objectif qu'il reste, l'auteur opte ainsi implicitement pour la modernité contre la tradition.

Slimane Zéghidour

(1) Communauté universelle des musulmans.

(2) Islam avec majuscule désigne l'ensemble des musulmans, avec une minuscule la doctrine.

L'itinéraire d'un arabisant

André Miquel, l'homme...

L'ORIENT D'UNE VIE
d'André Miquel, avec la collaboration de Gilles Plazy. Payot, 270 p., 120 F.

Notre confrère d'*Elle* et de France-Culture, Gilles Plazy, auteur des *Aventures de la peinture moderne*, a changé de rive. Sur celle du Sud, il a rencontré un homme d'études, connu pour sa grande réserve, il l'a poussé à livrer un peu de lui-même.

Ce sont des rencontres avec le grand orientaliste Louis Massignon (1883-1962), avec l'archéologue Henri Seyrig (le père de l'actrice), avec Gaëtan Picon, alors professeur de lettres à Beyrouth, qui ont achevé de convaincre un timide agrégé de grammaire languedocien, nommé André Miquel, que la recherche arabe et islamique, linguistique et historique était sa voie. Dommage, et l'intéressé est le premier à le regretter, que le futur professeur de littératures arabes classiques au Collège de France n'ait pas couru le risque de *« l'expérience irremplaçable »*, consistant à apprendre au moins un des idiomes arabes parlés à notre époque, tellement précieux pour vérifier, sur le pavé ou dans les champs, si les livres disent vrai.

Le grand choc de cette vie centrée sur les thèses, l'agrégation, l'érudition et des *« jours tranquilles en Ethiopie, à Clermont-Ferrand et à Paris »* fut *« l'aventure du Caire »* sur laquelle hélas ! André Miquel ne nous donne que douze pages. On aurait quand même aimé en savoir un peu plus sur ces quelques mois dans les geôles de Nasser, en même temps que d'autres Français accusés d'*« espionnage »*, les interrogatoires idéologiques, le procès-pantomime, puis le coup de théâtre libérateur. Cette dure expérience, qui faillit conduire André Miquel aux travaux forcés sur les bords du Nil, eut, au moins, pour l'Eglise, l'avantage de voir revenir à elle un jeune déiste affilié au Grand-Orient de France et qui, finalement, retrouva en prison son catholicisme originel.

Très vite, ensuite, l'huître se referme sur son Orient intime, et le professeur Miquel revient à ses chères études, fort variées il est vrai, de la géographie musulmane médiévale aux poèmes arabes anciens. L'ensemble est un *curriculum vitae* très riche, une biographie officielle très détaillée avec quelques échappées personnelles.

Le tout se termine par vingt-cinq pages de chronologie sur l'Islam *et le reste du monde*, de la naissance de Mahomet à Jean XXIII : André Miquel, *in fine*, s'efface complètement derrière ses héros.

J.-P. P.-H.

... et le poète

AU MERCURE DES NUITS,
d'André Miquel, poèmes écrits en arabe, puis transposés en français par l'auteur, bilingue, Ed. Sindbad, 60 p., 70 F.

Composer des poèmes dans une autre langue que la sienne, c'est-à-dire avoir accès à un autre monde d'émotions, de rythmes et de sonorités, est un privilège dont peu de poètes peuvent user. Surtout lorsque cette autre langue est l'arabe et que l'univers culturel et linguistique qu'elle ouvre est aussi vaste et riche qu'éloigné.

« Nées en arabe et de l'arabe », les pièces du mince recueil d'André Miquel, *Au mercure des nuits*, ont été *« transposées en français par l'auteur »*. Ce qui pourrait n'être qu'un exercice d'érudition prend une saveur particulière d'être né sous un autre ciel mental. Et il n'est pas invraisemblable que ce transit par l'arabe ait libéré chez le poète une parole dont on peut l'imaginer lui-même surpris, une parole belle et vibrante, une parole d'amitié et d'amour, d'intelligence et d'accueil : *« Je te confie le mal des vallées trop secrètes,/La raison d'un nuage en fuite vers la mer,/Je te confie l'étrange obstination des sources/Et ce violon déçu qui rêve de l'hiver./Ah ! suivre sur ton corps le tracé des rivières,/Ah ! cueillir sur ton corps les larmes de la mer ! »*

P. Ké.

□ **Révélation dans *les Cahiers de l'Orient*.** – La revue trimestrielle *les Cahiers de l'Orient* publie dans son dernier numéro un article de Gérard Khoury consacré à la formation du Grand Liban, consécutive aux différents accords conclus entre Anglais, Français et Arabes, au lendemain de la première guerre mondiale. Les recherches de l'auteur lui ont permis de révéler, preuves à l'appui, la véritable histoire de l'accord provisoire passé entre Georges Clemenceau et l'émir Fayçal, le 6 janvier 1920 à Paris. Un texte dont les historiens n'étaient pas en mesure d'affirmer s'il avait été, oui ou non, signé. La reproduction inédite du fac-similé de cet accord par lequel l'émir reconnaissait notamment *« l'indépendance et l'intégrité du Liban »* atteste désormais qu'il a bel et bien été signé par les deux parties concernées.

Mille et une nouvelles d'Orient

La production orientaliste des éditeurs francophones concerne d'abondance tous les genres, du récit de voyage à l'essai politique en passant par le roman

« Les Français ignorent tout de l'islam ! », *« Le lecteur français n'éprouve aucune curiosité pour ses voisins les plus proches hors d'Europe. »* La liste serait longue des accusations lancées régulièrement au fil des médias ou des colloques parisiens par diplomates ou universitaires arabes.

Peut-être, en effet, les Français ne comprennent-ils pas bien le monde musulman et ses remous, mais l'assertion selon laquelle ils ne s'y intéresseraient pas ne tient guère dès lors qu'on observe le travail de recherche, de traduction, d'édition, accompli dans l'Hexagone.

On ne nous fera pas croire que nos éditeurs, qui agissent plus que jamais en financiers, publieraient tant de volumes sur l'Orient s'ils ne se vendaient pas. La qualité, la variété surtout de ce qui s'imprime à présent, sont telles que tout choix frise l'arbitraire. Extrayons tout de même, parmi les ouvrages généraux, *les Grandes Dates de l'islam* (sous la direction de Robert Mantran, Larousse, 290 p.) où, pour une fois, ne sont pas omises les principales généalogies musulmanes.

L'amateur d'histoire, lassé des chronologies et des fresques, trouvera son compte dans des thèmes plus restreints allant de *Tunis au dix-septième siècle* (L'Harmattan, 270 p., 150 F), reconstitution, par l'universitaire Paul Sebag, d'une *Régence barbaresque au temps de la course*, à *la Franc-Maçonnerie à Oran de 1832 à 1914* (Aux Amateurs de Livres, Paris, 735 p.), par Lucien Sabah.

Le rabbin des Ottomans

Au même rayon, la découverte, par Esther Benbassa, de la correspondance de Haïm Naboum, dernier grand rabbin de l'Empire ottoman, est à l'origine d'un livre révélant toute une facette orientale méconnue de la gestation de l'Etat hébreu, n'excluant même pas le premier projet de « rapatriement » des juifs falachas d'Ethiopie. Naboum, qui devait mourir au Caire en 1960, fut une sorte de Rastignac en kippa dont les rapports se lisent comme un roman (*Un grand rabbin séfarade en politique 1892-1923*, CNRS, 260 p., 130 F).

Les essais sont également sur les rangs. Le plus bref, mais non le moins étonnant, est le texte anti-intégriste, qui a fait un tabac dans la vallée du Nil, de Saïd Achmaoui, *l'Islamisme contre l'islam* (La Découverte-El Fikr, traduit par Richard Jacquemond, 105 p., 69 F). En dépit des menaces, le juge Achmaoui mène au Caire, depuis plus de dix ans, un combat avec sa seule plume contre *« l'idéologie fausse et l'obscurantisme des islamistes »*.

Plus prosaïque, le Marocain Abderrahim Lamchichi, chargé de cours à Amiens, consacre une robuste étude à *Islam et contestation sociale au Maghreb* (L'Harmattan, 350 p., 190 F), observation « froide » d'un phénomène qui concerne également l'Hexagone.

Dans cette optique, les femmes ne pouvaient pas ne pas faire parler d'elles... Fatima Mernissi, féministe marocaine (les Marocains publient beaucoup ces temps-ci, tant en France que chez eux), a eu l'idée, après l'accession au pouvoir de la Pakistanaise Benazir Bhutto, de recenser dans un fluide essai historique *les Sultanes oubliées, femmes chefs d'Etat en islam* (Albin Michel, 300 p., 120 F).

On regrettera que Mme Mernissi, qui vise le grand public, n'ait pas renoncé à l'illisible graphie « scientifique » des termes orientaux ; le lecteur ordinaire aura bien du mal à reconnaître le chiisme dans la *Shia* ou Saladin dans Salah ad-Din ibn Ayyub...

Les femmes encore au programme, mais au bas de l'échelle sociale, dans *Khol-Khaal, cinq femmes égyptiennes* (Ed. Peuples du monde, traduit par Gloria Raad, 250 p.), de Nayra Atiya. Cette ancienne journaliste a fait parler ses compatriotes sur le terrain. La bonne sociologie est souvent poignante, surtout quand des photographies parlantes de la cinéaste Asma El Bakry accompagnent le texte. Ce livre est en poche aux Etats-Unis depuis 1984.

Pourrait fort bien lui répondre, au Maghreb, *Kabylie côté femmes* (Edisud, Aix-en-Provence, 305 p., 150 F, avec photos), de Germaine Laoust-Chantréaux, tableau à peu près complet (religion, habitat, travail, rapports avec les hommes, etc.) de la musulmane kabyle.

La transition vers le roman s'opère avec la biographie à peine romancée (l'histoire pure aurait suffi dans ce cas déjà assez « romanesque » en elle-même) de Valentine de Saint-Point, petite-nièce de Lamartine, et qui, nouvelle Isabelle Eberhart, défraya la chronique des salons et des médinas avant de mourir musulmane au Caire en 1953. C'est à la Tunisienne Faouzia Zouari que nous devons la résurrection de cette héroïne oubliée (*la Caravane des chimères*, Orban, 345 p., 120 F). De la vraie Eberhart, La Boîte à documents publie *Rakhil*, premier roman (1898-1900) et inédit (145 p., 65 F), où apparaissent déjà tous les rêves arabo-littéraires de la « bonne nomade ».

Gautier père et fille

Secteur roman, signalons encore *Alexandrie, terre de safran* (Julliard, 225 p., 120 F, traduit par Luc Barbulesco), de l'Egyptien Edouard Kharrat (né en 1926). A travers une vie d'adolescent ressurgit le grand port méditerranéen des années 30-40. Claude Le Borgne, témoin durant sa carrière militaire de la vie bédouine en Mauritanie, a bâti sa *Prison nomade* (François Bourin, 320 p., 119 F) à partir du naufrage d'un matelot breton sur la côte des Maures où il deviendra l'esclave puis l'ami des indigènes.

Les affaires du désert, loin du roman cette fois, sont également au menu de *Sahara : les traces de l'homme*, de Jean-Charles Humbert (Chabaud, dist. CCLS, 220 p., grand format, 345 F). Véritable mini-encyclopédie du désert afro-arabe, appuyée sur quelque trois cents clichés en couleurs, anciens ou récents, d'excellente facture.

La part du lion dans la production de ce premier trimestre revient cependant aux voyageurs du siècle passé, dont le lecteur francophone se montre traditionnellement friand. Le CEDEJ, centre français d'études au Caire, publie les actes de son colloque de 1986 : *la Fuite en Egypte, supplément au voyageur européen en Orient* (Ceday, BP 284/11515, Le Caire, 350 p., 90 F).

Denise Brahimi brosse un essai plein d'humour, *Théophile et Judith vont en Orient* (La Boîte à documents, 225 p., 96 F) sur les pérégrinations de Gautier père et fille. Le même éditeur franco-algérien a confié à Mme Brahimi le soin d'introduire *Voyage en Algérie* du même Gautier (215 p., 96 F), à Jean Dejeux la présentation du savoureux *Récits et Nouvelles d'Algérie* d'Alphonse Daudet (140 p., 65 F) et à Michèle Salinas la préface de *Souvenirs et Visions d'Afrique* d'Emile Masqueray (1843-1894), gloire oubliée de la maghrébologie coloniale.

Le summum de la saveur orientaliste se trouvera, pour d'autres, dans les deux forts tomes (on aurait dû alléger un peu) de Jane Dieulafoy, *l'Orient sous le voile* et *Une Amazone en Orient*. Cette archéologue à la plume agile nous expédie, du fond des années 1880, deux tomes illustrés de gravures de la revue *Tour du monde*, qu'inspira Jules Verne et qui constituent un chef-d'œuvre de curiosité jamais satisfaite (Phébus, 335 et 400 p., 132 et 138 F).

Les poètes ne sont pas oubliés puisque le Marocain Abdellatif Laabi a composé pour Messidor (235 p., 95 F) l'anthologie de *la Poésie palestinienne contemporaine* (une quarantaine de noms) qui révèle de réels talents, à côté de vers édifiants, inévitables lors des orages politiques traversés par les Palestiniens. La tempête est, en revanche, dans l'âme seulement chez Rabah Belamri dont le recueil *L'olivier boit son ombre* (Edisud, 105 p.) confirme la vigueur de la poésie francophone dans cette *« Alger cernée de ses désirs de plâtre »*.

J.-P. Peroncel-Hugoz

صفحة من الأصل

R E L I G I O N S

Le nouvel âge des charismatiques

Des sociologues expliquent le retour du religieux par l'émotion. C'est vrai dans le christianisme, le bouddhisme, l'islam.

DE L'ÉMOTION EN RELIGION
Renouveau et traditions
Sous la direction de Françoise Champion et Danièle Hervieu-Léger, Le Centurion, 253 p., 125 F.

Qu'y *a-t-il* de commun entre un bouddhiste de la Soka-Gakkaï qui récite, chaque matin et chaque soir, pendant de longues minutes, la même formule rituelle *Nam myoho renge kyo*, un juif qui se remet à l'étude du Talmud-Thora, un couple de laïcs catholiques qui abandonne emploi de prestige et appartement en ville pour rejoindre une communauté charismatique, ou un adepte de la confrérie musulmane des *issawas*, qui se livre à des cérémonies de transe collective, dûment réservées aux hommes ?

A cette question, des sociologues spécialistes de la vie religieuse, comme Danièle Hervieu-Léger et Françoise Champion, répondent que le véritable lien entre toutes ces manifestations de la foi contemporaine est l'*émotion*. La religion en Occident a été longtemps réduite à un ensemble de disciplines et de rites, nourri par une doctrine et encadré par des dogmes. C'est de moins en moins vrai aujourd'hui.

La deuxième moitié du XXe siècle devait être celle de l'absurde et du tragique, du triomphe de l'homme sans Dieu, du tout-électronique et de la rationalité scientifique. L'actuelle floraison des mouvements charismatiques (protestants ou catholiques), ésotériques, mystiques, l'épuisement des institutions et des Eglises établies, le cocktail de traditions orientales et occidentales rencontré dans les pratiques nouvelles de méditation (comme le zen) contredisent la plupart des pronostics.

La mystique plus que l'éthique

Le religieux tend à devenir le règne des croyances flottantes et éphémères. L'expérience personnelle compte plus que l'adhésion collective, la mystique plus que l'éthique (sauf chez les bouddhistes de la Soka-Gakkaï, qui assurent un certain équilibre), l'aventure intérieure plus que l'engagement dans le monde et le sentiment et l'expression plus que la raison. Chez les charismatiques catholiques comme chez les musulmans *issawas*, l'esprit et le corps, l'âme et les sens sont intimement liés dans le même élan émotionnel.

Dans leur ouvrage de 1986 *Vers un nouveau christianisme* (au Cerf), Danièle Hervieu-Léger et Françoise Champion avaient déjà montré l'ampleur et les conséquences d'une telle effervescence religieuse, typique des années 70 et 80, en lien avec le Nouvel Age californien. Cette fois, à partir de contributions rédigées par d'autres chercheurs (1), elles vont plus loin dans l'explication et l'illustration du phénomène et soulignent les limites de leur propre intuition.

De ce point de vue, le travail de Martine Cohen est remarquable. Celle-ci fait l'analyse croisée de deux courants également *« producteurs d'identité »* et attestant du réveil religieux de la France contemporaine : la prodigieuse remise à l'étude des juifs, *y compris des jeunes, et la montée* du phénomène charismatique touchant les Eglises, tant catholique que protestante. Dans le premier cas, il s'agit de renouer avec une tradition juive multiséculaire qui se méfie de l'émotionnel autant que de l'expérience individuelle et directe du sacré. Dans le deuxième, après les démonstrations de piété du début (effusions de l'Esprit, chants en langues, guérisons spectaculaires), les courants évangélique, baptiste, charismatique se sont assagis, notamment en se moulant dans les structures d'Eglises.

S'agit-il d'un phénomène de *« routinisation »*, concept cher à Max Weber, de l'émotion première, fondatrice et constitutive de tout parcours religieux ? L'effervescence religieuse n'aurait-elle été qu'une réaction éphémère, aujourd'hui *« domestiquée »*, à la sécularisation de la société et au *« désenchantement du monde »* ? Danièle Hervieu-Léger évoque, dans sa conclusion, une autre hypothèse, celle de l'*« achèvement émotionnel de la sécularisation »*, c'est-à-dire de la disparition progressive, chaotique, mais irréversible, d'un discours religieux traditionnel encore susceptible d'être entendu par le monde. C'est une hypothèse qu'elle manie, toutefois, avec beaucoup de précautions.

Henri Tincq

(1) Notamment Louis Hourmant pour la Soka-Gakkaï française, Sossie Andezian, Martine Cohen et Agnès Rochefort-Turquin.

CAGNAT

Les chrétiens au temps des Pères

Un dictionnaire encyclopédique du christianisme, des origines au VIIIe siècle

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE DU CHRISTIANISME ANCIEN
sous la direction d'Angelo Di Berardino. Adaptation française sous la direction de François Vial. Le Cerf, deux vol., 2 150 F les deux.

Deux volumes dépassant chacun les mille deux cents pages, il n'en fallait pas moins pour un *Dictionnaire encyclopédique du christianisme ancien* digne de son intitulé ! Depuis les origines (Ier-IIe siècle) jusqu'au VIIIe siècle où écrivent les derniers auteurs considérés comme des « Pères » de l'Eglise, depuis la Haute Asie où cheminèrent les prédicateurs nestoriens jusqu'à l'Irlande de saint Patrick, voici le tableau d'un monde qui déborde largement les frontières de l'Empire romain et la durée de l'Antiquité. Angelo Di Berardino et ses collaborateurs ont sagement laissé de côté la fondation même de la religion : on trouvera des articles *« chrétien »*, *« christianisme »* et *« christologie »*, ou bien *« évangélisation »* et *« évangélistes »* (chez les Pères et dans l'iconographie), mais non *« Christ »* ni *« Evangiles »*.

En revanche, ils ont eu le souci de décrire, sous les aspects les plus variés possibles, le bouillonnement à travers lequel s'est progressivement défini un christianisme à la fois *« orthodoxe »* (qui professe la croyance correcte) et *« catholique »* (universel). Les acteurs de ces recherches et de ces luttes sont présents, saints et martyrs, papes (*« Damase »*, par Charles Pietri), théologiens, hérésiarques et leurs sectateurs (*« circoncellions »* et *« donatistes »*, par William Frend). Passent encore les empereurs, les hommes de lettres et les savants (*« Isidore de Séville »*, par Jacques Fontaine). On fera les rencontres anecdotiques de rigueur dans les dictionnaires, celle d'*« Abdon »* et *« Sennen »* ou celle d'*« Abraham de Clermont »*, qui naquit sur les bords de l'Euphrate et émigra vers les rives auvergnates de la Couze...

Mais les éléments d'une histoire culturelle de cette période féconde sont là aussi, rassemblés à travers des notices transversales : *« bibliothèques chrétiennes »*, *« biographie et autobiographie »*, *« chronographie, chronologie »*, *« épigraphie chrétienne »*, *« hymne »*... Tout cela est présenté avec son enracinement de pays et de lieux (une série de contributions réunies sous le lemme *« Egypte »*). Les formes concrètes de la vie religieuse des chrétiens antiques sont également évoquées. La genèse et les premières formes de leurs *« cimetières »* et de leurs *« édifices de culte »* font l'objet d'utiles mises au point ; la signification et l'origine de leurs *« gestes liturgiques »* (le signe de croix) nous sont rappelées – et naturellement les questions de dogme, *« eucharistie »*, *« incarnation »*, *« grâce »*, ne sont pas oubliées. Enfin, pour pallier le morcellement inhérent à la forme du dictionnaire, des articles comme *« éthique »* ou *« femme »* offrent des synthèses unificatrices.

Bref, une véritable encyclopédie, maniable et qui fera entrer sur les rayons exigus de nos bibliothèques privées une part substantielle de l'immense savoir renfermé dans ces monuments que sont, entre autres, le *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* et le *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*. La qualité des articles est, en général, excellente ; ils sont dus à une équipe d'inspiration catholique, dans laquelle prédominent les savants italiens, comme il est naturel puisque l'ouvrage a d'abord été publié à Gênes en 1983. On regrettera que la bibliographie qui termine chaque étude, si utile, si précieuse pour ouvrir une fenêtre aux curieux, n'ait été ni adaptée (elle ne signale qu'une traduction italienne de l'*Hymne acathiste*), ni remise à jour – cela rend périmé l'article sur *« Egérie »* (et non Ethérie), qui ignore les travaux de Pierre Maraval sur le long voyage de cette pieuse dame, de Galice à Jérusalem, à la fin du IVe siècle ; l'édition de son journal par Maraval est parue en 1982.

Ces défauts inévitables restent mineurs. Une ample entreprise a été menée à bien par les auteurs avec un souffle et une conscience remarquables, et traduite avec beaucoup de soin. Le premier volume, de présentation commode, très lisible, fait attendre avec impatience la parution du second, que les éditeurs nous promettent pour le mois d'octobre.

Pierre Chuvin

Les sentiers de la création
FRANCIS PONGE
La fabrique du pré

Il s'agit ici, en l'espèce, de la prostitution, la tête sous l'oreiller, de mon PRÉ. Mais pourquoi, me dira-t-on, ce genre de littérature ? — Pour une idée de temps en temps qui me hante, qui n'est, je le crains, qu'un lieu commun, seulement lu à l'envers : c'est que le pire ennemi du mal, le seul en tout cas digne de lui, eh bien peut-être est-ce le pire.
Francis Ponge
272 pages, 26 illustr. sous étui : 380 F
SKIRA

Autres parutions

De génération en génération : être juif, de Jacques Ouaknin. – Le grand rabbin de Marseille tente, en quelque 500 pages, de dégager l'essentiel du judaïsme au quotidien. Il inscrit ainsi les pratiques rituelles dans l'horizon d'une existence entièrement consacrée à la sainteté et insiste sur les aspects les plus variés d'une tradition qui, pour les juifs traditionalistes, est d'abord vécue à travers des gestes concrets. Une approche pragmatique du fait religieux (Bibliophane-éditions, 514 p., 100 F).

La Joie austère, entretiens d'Emmanuel Hirsch avec le grand rabbin Sirat. – Grand rabbin de France entre 1981 et 1988, René-Samuel Sirat évoque son itinéraire biographique et spirituel. Marqué par les épreuves de son peuple, tout particulièrement la Shoah, il se veut cependant habité par l'espérance. On y découvre un homme ouvert, moins intransigeant qu'exigeant, convaincu que l'enseignement et la recherche sont les conditions d'une adaptation des réponses religieuses aux questions du temps. Une parole stimulante (Le Cerf, 115 p., 120 F).

Les stars de Dieu, d'Ingrid Carlander. – Dieu et la télévision. Le paradis et les dollars. L'Esprit et le sexe. Après une enquête détaillée aux Etats-Unis, Ingrid Carlander démonte le mécanisme d'une manipulation : celle des « télévangélistes » américains qui, éclaboussés par des affaires récentes, n'en continuent pas moins de prospérer (Plon, 245 p., 130 F).

L'Eglise perd la raison, de Michel Clévenot. – Ce livre d'un historien qui vient d'achever le neuvième tome des *Hommes de la Fraternité* (Nathan), son histoire du christianisme, ne s'embarrasse pas de nuances. A la lumière des dernières affaires (Scorsese, etc.) qui ont pu nuire à l'image de l'Eglise catholique et d'un projet de « restauration », plus ou moins explicitement formulé au Vatican, l'historien chrétien redoute que son Eglise ne fasse un bond en arrière dans le temps et ne renonce aux acquis de la raison et de la modernité (Syros Alternatives, 180 p., 79 F).

Chrétiens divorcés-remariés, de Mrg Armand Le Bourgeois. – Prendre fait et cause pour l'accueil par l'Eglise catholique des divorcés-remariés (exclus de sacrements comme l'eucharistie) est un acte d'autant plus courageux qu'il vient, comme ici, d'un évêque (du diocèse d'Autun, de 1966 à 1987). Mgr Le Bourgeois a reçu un millier de lettres de divorcés-remariés qui ne comprennent pas la sévérité sur ce chapitre de l'Eglise catholique (Desclée de Brouwer, 190 p., 90 F).

1989, année Jésus

1989, que l'on croyait placée sous le signe de l'intégrisme (le tchador) et du printemps des peuples, aura été, en fait, l'année Jésus. Au moins huit ouvrages lui ont été consacrés, critiques et fictions mêlées, même s'ils ne revêtent pas tous le même caractère. *Certains*, malgré leur titre, ou bien renvoient indirectement à Jésus, comme c'est le cas pour *l'Art de raconter Jésus-Christ*, de Jean-Noël Aletti (1), qui est, en fait, une étude sur l'écriture narrative de l'Evangile de Luc. Ou bien se servent du thème comme prétexte à un bel album. C'est le cas de *l'Enfant de Nazareth*, de Didier Decoin et Marie-Hélène About (2).

Quelques-unes de ces études élargissent les perspectives ou, au contraire, les focalisent sur un point particulier. Là, c'est le *Jésus au fil de l'histoire*, de Jaroslav Pelikan (3), modèle de rigueur historique, de clarté et d'érudition et qui se propose d'examiner les différents visages du Christ au cours de l'histoire. Ici, au contraire, c'est la *Chronique du procès Jésus*, de Weddig Fricke (4), patiente enquête sur un sujet si souvent – et si mal – traité, par un juriste devenu historien. Certains, encore, s'attachent à cerner de près le personnage historique de Jésus et son milieu, mais élargissent la perspective à l'ensemble du christianisme jusqu'à aujourd'hui, comme le *Non-lieu pour Jésus*, d'Emile Morin (5).

Il est d'autres, enfin, qui ont entrepris de ne s'interroger que sur le personnage, sur son historicité, sur son histoire. On pourrait appeler cela des biographies, si le terme n'était, en l'occurrence, un peu vague. Serait-ce une biographie – mais alors paradoxale – que la somme de Bernard Dubourg, *l'Invention de Jésus* (6) ? Les sous-titres permettent de mieux cerner les intentions de l'auteur : prouver que l'hébreu a été la langue du Nouveau Testament et montrer que les biographies de Paul et de Jésus sont assez fantaisistes – le second, selon Dubourg, n'ayant jamais existé. Démarche inverse que celle de Gérard Messadié dans *L'Homme qui devint Dieu* (7), pour qui Jésus n'est pas mort sur la croix. Ici l'argument est de bon sens : Jésus n'est pas mort puisqu'on l'a vu après sa crucifixion. C'est d'ailleurs le même argument qu'emploiera le croyant pour en tirer des conclusions opposées : Jésus est bien mort. Et puisqu'on l'a vu après, c'est qu'il a ressuscité... Mais c'est sortir du domaine de l'histoire pour entrer dans celui de la foi.

Et qui pourrait imaginer aujourd'hui, en 1990, un historien des religions écrivant, dans une collection de biographies historiques, une vie de Jésus dont tous les éléments seraient empruntés, sans le moindre filtre critique, aux récits évangéliques et qui se fonderait, pour ancrer Jésus dans l'histoire de son temps, *sur le recours à la mythologie* comparée ? C'est pourtant le cas du dernier ouvrage de notre liste : le *Jésus*, de Jean-Paul Roux (8).

Qu'est-ce qu'un historien ? Il semble que cela implique de celui qui se nomme ainsi une connaissance parfaite de ses sources et de la période concernée, un esprit critique toujours en éveil, une saine méthode d'analyse. Ces trois qualités minimales, apparemment, Jean-Paul Roux ne les possède pas.

Connaissance des sources ? On ne compte plus les erreurs dans les références, les citations tronquées, les bévues, qui montrent que cet historien des religions turque et mongole connaît fort mal les Pères de l'Eglise.

Esprit critique toujours en éveil ? Sans doute faut-il louer celui de l'auteur lorsqu'il s'interroge le plus sérieusement du monde sur tel ou tel passage des Evangiles : quelle forme a pris le Saint-Esprit pour pénétrer dans Marie ? Comment Jésus est-il sorti du ventre de sa mère ? etc. Sont-ce là de bonnes questions, dans un ouvrage historique ? Saine méthode d'analyse enfin, que celle qui consiste à se fonder sur des récits (les Evangiles) dont la valeur historique est plus que douteuse ?

Certes, chacun, historien ou non, croyant ou agnostique, a le droit d'écrire une vie de Jésus. Celle de Jean-Paul Roux est tout aussi honorable qu'une autre, plutôt plus. On la verrait simplement ailleurs que dans une collection historique. Peut-être au rayon des « Contes et légendes ». Sans apparat critique, bien sûr.

Claude Aziza

(1) *L'Art de raconter Jésus-Christ : l'écriture narrative de l'Evangile de Luc*, de Jean-Noël Aletti, Le Seuil, 255 p., 99 F.

(2) *L'Enfant de Nazareth*, de Didier Decoin et Marie-Hélène About, Nouvelle Cité, 156 p., ill., 280 F.

(3) *Jésus au fil de l'histoire : sa place dans l'histoire de la culture*, de Jaroslav Pelikan, traduit de l'anglais par Catherine Malamoud, Hachette, 301 p., 168 F.

(4) *Chronique du procès Jésus*, de Weddig Fricke, traduit de l'allemand par Marion et Vera Guth, Liana Levi, 280 p., 120 F.

(5) *Non-lieu pour Jésus*, d'Emile Morin, Flammarion, 240 p., 85 F.

(6) *L'Invention de Jésus*, de Bernard Dubourg, tome 2 : La fabrication du Nouveau Testament, 362 p., 140 F.

(7) *L'Homme qui devint Dieu*, de Gérald Messadié, tome 2 : *Les sources*, 333 p., 110 F.

(8) *Jésus*, de Jean-Paul Roux, Fayard, 527 p., 140 F.

STAGES D'ÉDITION

– INITIATION : Connaissance des métiers de l'édition ; fonctionnement d'une maison d'édition.
– *SPÉCIALISATION* : Fabrication ; service de presse ; droits des auteurs ; création d'une maison d'édition.

Rens. et inscriptions :
S.I.P.E.L.
8, pl. du Palais-Bourbon, 75007
Tél. : 45-51-55-50 - 45-50-23-30

THÉOLOGIE HISTORIQUE 81

CHRISTIANISME ET RELIGIONS PAIENNES

DANS LE *CONTRE CELSE* D'ORIGÈNE

par

MICHEL FÉDOU

AU CŒUR DES DÉBATS ACTUELS SUR LES RELIGIONS

255 FF — 672 pages

BEAUCHESNE

magazine littéraire

Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

AVRIL 1990 - N° 276

ALBERT CAMUS

Une bio-bibliographie par Roger Grenier. Camus journaliste par Pascal Pia. La passion du football par Louis Nucéra et Victor Péroni. Camus et la trêve civile par Charles Poncet. L'actualité théâtrale par Gilles Costaz. Deux lettres inédites à Pierre Moinot. Camus philosophe par François Ewald. *L'Homme révolté* aujourd'hui par Aliette Armel. Importance de *l'Etranger* par Alain Robbe-Grillet. Camus et Balthus.

Entretien : Michel Serres

Chez votre marchand de journaux : 26 F

OFFRE SPECIALE

6 numéros : 108 F.
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

- □ Vladimir Nabokov
- □ Malraux
- □ Tocqueville
- □ Italie aujourd'hui
- □ Voltaire
- □ Idéologies : le grand chambardement
- □ Sherlock Holmes : le dossier Conan Doyle
- □ Littérature chinoise
- □ Georges Bataille
- □ Littérature et mélancolie
- □ Stefan Zweig
- □ Proust, les recherches du temps perdu
- □ 50 ans de poésie française
- □ Le rôle des intellectuels
- □ Federico Garcia Lorca
- □ Flaubert et ses héritiers
- □ Écrivains arabes aujourd'hui
- □ Écrits intimes
- □ André Breton
- □ Les écrivains de Prague
- □ Les suicidés de la littérature
- □ Gilles Deleuze
- □ La Révolution française, histoire et idéologie
- □ Jorge Luis Borges
- □ Francis Ponge
- □ Albert Cohen

Nom : ....
Adresse : ....
....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Raison et béatitude

ÉTHIQUE
de Spinoza.
Introduction, traduction, notes et commentaires,
index de Robert Misrahi.
Presses universitaires de France,
coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 500 p., 198 F.

ÉTHIQUE
de Spinoza.
Texte original et traduction nouvelle
par Bernard Pautrat, éd. du Seuil,
coll. « L'ordre philosophique », 542 p., 225 F.

L'*ÉTHIQUE* appartient au petit nombre des livres-univers. Certes, bien des philosophes, et presque tous à l'âge classique, ont rêvé d'enserrer le monde en une seule analyse, et d'en expliquer jusqu'aux zones d'ombre. Mais peu d'ouvrages donnent le sentiment de perfection définitive qui émane de l'œuvre majeure de Spinoza. Et aucun sans doute ne conserve si fortement une puissance d'agir sur nos vies.

Car le but de cette œuvre n'est pas de savoir pour savoir. Grâce à la connaissance, il s'agit de nettoyer l'humain, en esprit et en corps, de ses angoisses insensées, de ses aveuglements fanatiques, de tous les maux engendrés par les illusions liées à son ignorance. La clé du monde est aussi celle du bonheur. La raison a pour mission de gouverner la vie, quotidiennement. *Le savoir peut conduire* au salut. Dévoiler les vrais principes, en tirer droitement les justes conséquences n'est pas ici une contribution limitée à un travail scientifique sans fin. C'est la voie d'accès à la béatitude infinie de la sagesse.

Notre temps n'a plus guère ce souci. Le projet d'une vie philosophique lui paraît le plus souvent devenu problématique, voire caduc, et même risible. L'histoire aurait mis fin à ces chimères. Nous ne devrions plus accorder aux grands monstres du passé qu'une attention de paléontologue envers des espèces disparues. Décrire leurs mœurs, reconstituer leur anatomie, tel serait notre lot. Songer que leur temps n'est peut-être pas tout à fait révolu, ni leur vie achevée, est somme toute inconvenant.

Et pourtant. Sans nier que notre siècle ait presque tout bouleversé, *sans tenir pour quantité négligeable* le cours de l'Histoire, ses gloires et ses désespérances, on aura bien du mal à faire tenir certains dinosaures philosophiques dans une vitrine de musée. Spinoza est sans doute le plus vivant de tous. *On ne dira pas que son cadavre* bouge encore. Il semble plutôt que sa voix parle toujours, s'adressant à chacun. Elle est si proche, cette voix ferme et sereine, que plus d'un, à l'entendre, en a la vie changée, malgré les décombres où nous sommes.

SPINOZA n'appartient pas vraiment au passé, il est aisé de s'en convaincre. Parmi tous les auteurs dont les érudits scrutent les moindres virgules, il possède la *particularité* de susciter plus qu'aucun autre l'attachement admiratif ou le rejet méprisant. Il fascine ou effraie. Du coup, sa pensée n'est pas seulement escortée, comme tant d'autres, de légions de *spécialistes en bisbille. Elle divise* encore, engendrant des haines tenaces et des amours indéfectibles. C'est bon signe.

Pour comprendre une telle singularité, il faut lire et relire l'*Ethique*. Pas d'hésitation : cette lecture prolongée est à soi seule une expérience sans équivalent. Plus on fréquente le texte, plus on a le sentiment que, de tous les livres-univers, celui-ci est le seul qui se soit hissé à la hauteur qu'il faut. Il suffit de l'ouvrir pour entrevoir combien est déconcertant, et unique, ce traité mathématique qui a nos sentiments pour objet et transforme en libération le plus total déterminisme.

*Si la puissance de Spinoza ne s'ap*privoise que lentement, la perfection de l'*Ethique* peut presque se percevoir d'emblée. Le philosophe y a poli le latin du géomètre jusqu'à lui donner l'éclat transparent et sec des idées vraies. Il a uni la rigueur logicienne aux joies évidentes de la lumière. Suivre longtemps son exigeant chemin, c'est voir le présent investi par l'éternité, et l'infini au cœur de chaque geste comme de chaque idée. A l'évidence, ce maître à penser est bien un maître à vivre.

Mais comment le lire ? Le latin n'est plus tout à fait dans nos mœurs, c'est le moins qu'on puisse dire. La *plupart d'entre nous* devront avancer pas à pas dans une transposition française. Là commencent les difficultés. Les deux traductions *principales* en usage, celle de Charles Appuhn et celle de Roger Caillois (1), en dépit de leur probité, ne sont pas dépourvues de *pièges. Or l'Ethique est une* mécanique de précision. Une mauvaise approximation, voilà un concept faussé, un rayon de lumière qui se voile, et le tout qui se grippe.

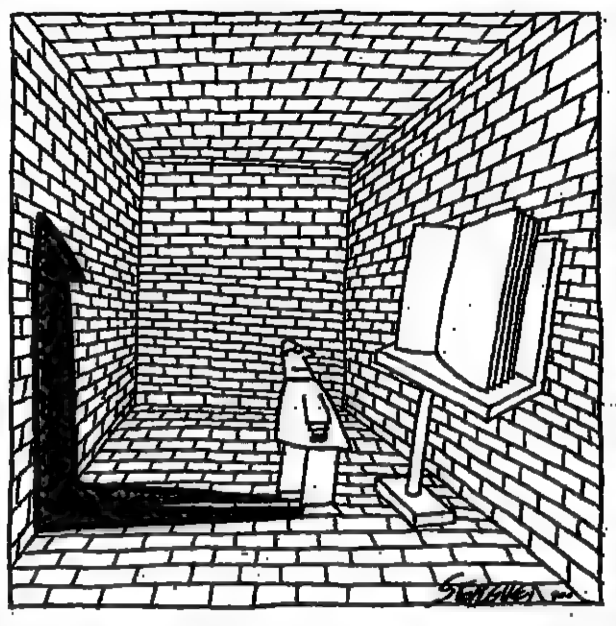

IL y a *donc* lieu de se réjouir qu'à quelques mois d'intervalle deux philosophes proposent de nouvelles traductions. Bernard Pautrat depuis quelques mois, Robert Misrahi depuis quelques jours, renouvellent les voies *d'accès à la pensée spinoziste*. Ils sont fort différents : le premier est grand lecteur de Nietzsche, le second n'a cessé de vivre auprès de Spinoza. Une même intention toutefois les anime : restituer à ce diamant ses arêtes et *son éclat, et le rendre ainsi accessible* au plus grand nombre.

Ils eurent à résoudre les mêmes difficultés, et leurs solutions sont souvent analogues. L'un et l'autre rendent par *« affect »*, qui est passé dans l'usage, le latin *affectus*. Les précédents traducteurs, en choisissant *« passion »* ou *« sentiment »*, ne pouvaient exprimer exactement tous les usages de cette notion dans la pensée de Spinoza. Il en va de même pour *mens*, qu'on ne peut traduire par *« âme »*, et que Pautrat comme Misrahi rendent par *« esprit »*. Ces concordances ne doivent pas masquer de multiples divergences qui ne sont pas des détails. Pautrat écrit *« intellect »* et *« manière »* pour *intellectus* et *modus*, là où Misrahi conserve, plus classiquement, *« entendement »* et *« mode »*. On ne peut poursuivre : un banc d'essai comparatif, si l'on ose dire, excéderait le cadre de cette chronique.

Globalement, ces deux traductions diffèrent par leur style. Bernard Pautrat semble choisir plus volontiers l'audace, et se tenir plus près de l'ordre des mots latins, quitte à forcer çà et là l'usage du français d'aujourd'hui. Robert Misrahi, tout en innovant sur bien des points essentiels, paraît plus *mesuré, et plus sensible à une double* fidélité à la musicalité du latin et à l'euphonie du français. C'est enfin, et surtout, la présentation de leurs travaux qui les distingue. La traduction de Pautrat se dispense superbement de notes et de justifications, mais elle offre le texte latin en regard, et une typographie, celle de l'édition Gebhardt, évoquant l'original de 1677. C'est tout l'inverse dans l'ouvrage de Robert Misrahi : point de texte latin, une typographie moderne, mais plus de deux cents pages serrées d'introduction, notes et commentaires. Ce livre dans le livre explique par le menu les choix effectués et *constitue également un guide très pré*cieux pour le lecteur néophyte.

A juste titre, Robert Misrahi insiste fortement sur la dimension existentielle du spinozisme, et sur la voie de salut qu'il constitue – *longtemps tenues* pour accessoires. Pour l'entendre, il convient de rappeler – très grossièrement ! – comment peuvent s'harmoniser, chez Spinoza, rationalisme, éthique et béatitude, au terme de toute une série de bouleversements et de renversements de perspectives.

A commencer, si l'on ose dire, par le bouleversement de Dieu. *Deus, sive Natura.* Dieu, c'est-à-dire la Nature. Ce n'est plus une personne, ni une Providence. Ni un pur esprit, ni un étant suprême et différent du monde. Dieu-la Nature n'a ni libre arbitre ni volonté. C'est la substance infinie, sans commencement, ni fin, ni extérieur, où tout a lieu en vertu de la nécessité. *S'ensuit* le bouleversement de l'éthique, qui ne peut plus être soumission à des règles édictées par une volonté divine et transmises par une révélation. Rien ni personne ne juge le monde d'en haut.

QU'EST donc la vertu ? Elle ne trouve pas son fondement à l'ex*térieur* de l'existence. *Elle n'est pas* amoindrissement, ou mutilation. Au contraire : plénitude, affirmation, puissance sont la vertu, joie active et complète. Renversement : ce n'est pas parce qu'on renonce aux crimes ou aux excès qu'on est vertueux, c'est parce qu'on vit dans la force positive et joyeuse de la vertu qu'ils disparaissent.

Mais le bien ? Et la norme ? Et la loi morale ? Renversement, encore : au préjugé courant selon lequel nous croyons désirer ce qui est bel et bon, Spinoza oppose l'idée que nous jugeons bel et bon ce vers quoi notre désir nous porte. Voilà en quoi l'*Ethique* bouleverse l'éthique : le désir seul juge et commande. Positif, constructeur, moteur, le désir n'est plus cette part maudite à tenir en bride sous l'autorité de la raison. La vie du sage n'est pas ascétique. Elle est auto-amendement du désir qui sait préférer, grâce à une compréhension, ce qui est le plus profitable à son expansion réelle.

Par la raison, l'humain peut donc parvenir à puiser dans *le désir* même de quoi se délivrer. La sagesse de Spinoza est sans transcendance, et sans mortification. Cette joie résolument grave est ennemie de toute forme de tristesse, de rétrécissement ou de déchirement de soi. On ne s'échappe pas du monde, par le salut. On y devient au contraire si pleinement vivant qu'il ne reste aucune place pour l'illusion des arrière-mondes. *Liquidées, l'âme et l'immortalité*, au sens habituel de ces termes. Demeure l'éternité, ici et maintenant : Dieu-la Nature, à travers l'esprit nettoyé du sage, jouit de soi hors du temps.

Ces quelques bribes d'indications ont quelque chose de dérisoire. L'*Ethique* est bien sûr infiniment plus riche, complexe et forte qu'on ne vient de le suggérer. Mais on entrevoit peut-être pourquoi Spinoza n'a *pas fini* de *fasciner, ni d'agir*. Remplacez donc quelques-unes de vos drogues par la lecture de ces livres. Lisez. Lisez. Lisez encore. Avec bien de la patience, peut-être n'en reviendrez-vous pas.

(1) La traduction de Charles Appuhn, publiée en 1906 et révisée en 1934, est celle de la collection GF-Flammarion. Celle de Roger Caillois a été publiée en 1954 par la « Bibliothèque de la Pléiade » (Gallimard).

A signaler également

Dans l'abondante actualité des publications spinozistes, on retiendra deux volumes parus dans la collection « Philosophie » (Ed. Méridiens Klincksieck) : *Spinoza au XVIIIe siècle* regroupe une vingtaine d'études, présentées par Olivier Bloch, sur la diffusion de sa pensée et sur la diversité des réceptions dont elle a fait l'objet dès qu'elle fut accessible (282 p., 100 F.). Sous le titre *Spinoza en Allemagne*, Sylvain Zac analyse les querelles qui se sont nouées autour du panthéisme, de l'athéisme et du déisme dans les œuvres de Mendelssohn, de Lessing et de Jacobi (238 p., 120 F.).

En relation non plus avec l'*Ethique*, mais avec le *Traité théologico-politique*, on lira un intéressant chapitre du beau livre de Léo Strauss, *la Persécution et l'Art d'écrire*, dans la traduction française d'Olivier Berrichon-Sedeyn (Presses Pocket, coll. « Agora », 332 p., 50 F.).

Enfin et surtout, en ce qui concerne l'horizon intellectuel de la pensée théologico-politique de Spinoza, on se reportera aux fines analyses de Jacqueline Lagrée, qui fait découvrir aux lecteurs français l'œuvre importante et méconnue de Herbert de Cherbury. La magistrale étude de Jacqueline Lagrée sur *le Salut du laïc*, accompagnée de la première traduction française du *De religione laici*, met en lumière les véritables filiations de ce penseur universaliste, un des maillons essentiels dans l'élaboration européenne de l'idée de « religion naturelle » (Ed. Vrin, coll. « Philologie et Mercure », sous la direction de Pierre Maguard, 218 p., 240 F.)

Signalons que le Groupe de recherches spinozistes (CNRS/Paris-Sorbonne) organise prochainement à la Sorbonne un colloque international consacré à « La cinquième partie de l'*Ethique* » (27 avril, de 14 à 17 h, salle des actes de Paris-IV, et 28 avril, de 9 à 11 h, amphithéâtre Guizot). Ce même groupe de recherches travaille à une nouvelle édition critique des œuvres complètes de Spinoza, avec de nouvelles traductions françaises, sous la direction de Pierre-François Moreau, qui commencera à paraître aux Presses universitaires de France dans deux ou trois ans.

« L'esprit de la marchandise »

La prospérité d'Amsterdam au dix-septième siècle a pour corollaire le maintien de la paix et de la liberté.

AMSTERDAM AU TEMPS DE SPINOZA ARGENT ET LIBERTÉ
d'Henry Méchoulan.
PUF, 280 p., 160 F.

L'Europe des villes-fleurs du quinzième au dix-septième siècle, s'épanouissant en «économies-monde» selon l'expression de Wallerstein et Braudel, n'a pas fini d'animer la plume des historiens et des économistes. A l'heure où le Vieux Continent pourrait bien reprendre aux Etats-Unis le flambeau de la croissance, le regard se porte sur ces petits miracles de création marchande, d'effervescence monétaire, de souffle de liberté, qui furent préservés des ruminations belliqueuses de l'environnement.

Amsterdam au temps de Spinoza, c'est-à-dire au temps de notre Grand Siècle, vient d'être regardée de près par Henry Méchoulan. Un livre passionnant. On a cru un bon moment que l'auteur, emporté par son sujet, émerveillé par la comparaison qu'il pouvait faire entre ce havre de liberté et la condition des grandes nations voisines soumises aux dogmes et aux édits royaux, évacuait les conséquences moins heureuses de la conquête du profit. Il n'en était rien, et les derniers chapitres jettent une ombre sur les idées *un peu trop enthousiastes* qu'on aurait pu emporter avec soi.

L'essentiel de l'ouvrage porte sur la dialectique entre argent et liberté. Henry Méchoulan pose quelques repères historiques sur *«la naissance d'une nation»*, cette République des Provinces-Unies qui s'affranchit au début du dix-septième siècle de l'hégémonie espagnole. Du coup, en moins de vingt ans, Amsterdam, *«qui n'est au seizième siècle qu'une ville, certes riche, mais bien moins importante que Venise ou Anvers, va susciter l'étonnement, l'éblouissement, l'admiration, mais aussi l'envie et le décri»*.

C'est qu'une liberté ainsi affranchie de toutes ses bandelettes n'avait pas encore vu le jour. On y associe la gloire à la paix et non plus à la guerre, la vertu à l'échange, au commerce et non plus au commandement, les valeurs à la raison et non plus à la dévotion. L'argent n'a plus ce double rôle d'alimenter les guerres et de sourdre des victoires. Il *«exorcise les démons imbéciles du bellicisme»*.

La première Bourse moderne

La confiance et l'initiative personnelle sont à l'origine de la toute-puissance d'Amsterdam. La naissance de la célèbre Compagnie des Indes orientales ne doit rien à l'une de ces directives chères à Colbert. A l'origine, on trouve le risque voulu et assumé par quelques marchands qui désirent soustraire à la couronne d'Espagne le monopole des épices. Chaque citoyen peut devenir actionnaire de la nouvelle entreprise, et la première Bourse moderne naît sur les bords de l'Amstel. Les moins nantis ne s'y frottent guère, mais comme la spéculation est dans l'air, ils se lancent avec frénésie sur le marché de la tulipe. Autre marché spéculatif, celui de la «lettre de change», qui se développe hors de la banque.

La liberté attire l'argent, et un lien circulaire s'établit entre les deux. La force d'Amsterdam est fondée certes sur le commerce de toutes marchandises, et notamment sur celui du bois, indispensable à la construction d'une marine, mais aussi sur l'existence de gigantesques entrepôts, grâce auxquels le temps devenait lui-même une source de profits, et sur le développement du marché de l'assurance. La religion de la marchandise regroupe des hommes *«qui oublient à quel temple, à quelle église, à quelle synagogue ils appartiennent»*. L'intérêt comme catharsis ? Mammon extincteur des guerres de religion ? Il y a parfois des erreurs de calcul, note Henry Méchoulan, et une querelle de théologiens sur la prédestination (Aminius contre Gomarus) faillit amener le pays au bord de la guerre civile. Mais la liberté de conscience finit par triompher du fanatisme, l'exigence de la paix intérieure se confondant avec la richesse qui assure à la ville sa liberté. Et l'on sait le rôle d'Amsterdam dans la diffusion de la pensée libre par l'écrit : livres, journaux, placards, pamphlets.

En revanche, la face moins glorieuse de cette ville de la liberté méritait d'être éclairée. Ce que fait l'auteur en parlant de la dureté de l'impôt indirect, de la pénible vie des marins et des brasseurs de bière, des pauvres de toute nature qu'attirent les «lumières de la ville», des oisifs et des vagabonds que la société distingue des autres et qui iront rejoindre les délinquants dans le Rasphuis, la maison de redressement d'Amsterdam.

Dans sa conclusion, Henry Méchoulan insiste sur les rapports ambigus de l'argent et de la liberté... qui ne sont pas près d'être résolus. Il parle curieusement de *«l'esprit de la marchandise»*. C'est aussi celui du mal. Notre auteur évoque la cupidité sans frein de la Compagnie des Indes orientales et le sort navrant de ses matelots. Mourir d'inanition sur un bateau de la Compagnie est peut-être moins cruel que de finir sur un bûcher de l'Inquisition, mais ce sont toujours les mêmes qui pâtissent, marins ou «hérétiques», en l'occurrence, et non marchands ou princes de l'Eglise.

Pierre Drouin

هكذا من الأصل

EN VITRINE

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Montaigne en français moderne

Est-il vraiment nécessaire de « traduire » les *Essais* de Montaigne ! Les lecteurs du vingtième siècle susceptibles d'être touchés par la libre philosophie de l'écrivain bordelais peuvent-ils être rebutés par les difficultés de la langue du seizième siècle ? Celle-ci est-elle aujourd'hui si étrangère aux étudiants qu'on doive, pour leur permettre d'accéder à l'un des grands classiques de notre littérature, leur offrir une adaptation en français moderne ?

André Lanly, professeur à Nancy et remarquable « traducteur » de Chrétien de Troyes et de François Villon, le pense. Il faut désormais traiter le français de la Renaissance comme on le fait de celui du Moyen Age, sous peine de faire disparaître le plaisir de lire sous le déplaisir du déchiffrage. André Lanly propose donc sa traduction de l'intégralité des *Essais*. Son travail est techniquement irréprochable. Il n'y a plus un seul mot un peu vieilli qui ne trouve son équivalent contemporain et les formes grammaticales elles-mêmes ont perdu leurs influences latines. Montaigne écrit comme vous et *moi, ou presque.*

Mais que demeure-t-il de Montaigne lorsqu'il écrit comme vous et moi ? Une pensée, certes, mais sans le charme qui s'attache aux mots pour la dire. Pour compenser cette pérte sèche, l'éditeur de l'adaptation Lanly propose, pour 3 600 F, la reproduction en fac-similé et en trois volumes de l'exemplaire de Bordeaux (1588), annoté de la main de Montaigne.

Pierre Lepape

► **Les Essais** de Montaigne, traduction en français moderne d'André Lanly, Honoré Champion, trois volumes, 98 F chacun. ► *Agora* (Presses Pocket) publie, avec des commentaires de Paul Mathiao, trois chapitres des *Essais* de Montaigne « sur l'éducation ». Dans la langue d'origine, évidemment...

PROSPECTIVE

Les cavaliers de l'Apocalypse

« A ne pas lire la nuit. » Ce vieux conseil d'une collection de polars pourrait être donné à ceux qui ouvrent *les Onze Peurs des Français pour l'an 2000*, de Jean-Claude Grenier et Jean Jolly. Même si nos ancêtres de l'an mil, friands du genre, n'ont pas vu alors déferler les cavaliers de l'Apocalypse, l'épouvante se vend bien. Rassembler les grands motifs d'inquiétude d'aujourd'hui n'a pas que des vertus commerciales. Cela force le lecteur à garder sous les yeux, en faisceau, ces menaces qui se diffusent d'ordinaire éparses, ici et là, dans les médias.

Travail de journalistes, on appréciera qu'il soit bourré de faits et qu'il soit servi sans complications. Cette anthologie portative de nos angoisses porte aussi bien sur tout ce qui peut affecter la planète (« effet de serre », trou dans la couche d'ozone, agression contre les forêts, risques de disette d'eau, de séismes, de catastrophes nucléaires) ou la société des hommes (recours à l'eugénisme, sida, montée des intégrismes et des sectes, drogue, trafic d'armés).

Trois chapitres sont plus spécialement consacrés à notre pays. L'un concerne la destruction du terroir français *« que des générations de paysans ont jardiné »*, un autre *« le grand chômage et la guerre des âges »*, où nos auteurs insistent avec raison sur la société à deux vitesses dans laquelle nous nous enfonçons.

Moins convaincantes sont les considérations sur *« la France échappe aux Français »*. Il est vrai que la lutte contre l'immigration clandestine est des plus difficiles, mais que les bureaucraties de Bruxelles envahissent tout le champ du pouvoir européen, voilà une vue un peu facile. Si l'Europe politique se dessine un jour, ce sera grâce aux conseils des ministres et au renforcement du Parlement de Strasbourg beaucoup plus que sous la houlette de la Commission.

A force de tout pousser au noir, on perd un peu de sa crédibilité. Le pire n'est pas toujours sûr. Mais comment ne pas souscrire à l'une des dernières phrases du livre : *« Le vrai danger n'est-il pas dans le gâchis de la jeunesse mondiale »?*

P. D.

► **Les Onze Peurs des français pour l'an 2000**, de Jean-Claude Grenier et Jean Jolly, Ed. Olivier Orban, 272 p., 120 F.

Roméo et Juliette sur fond d'intifada

Un joli livre, romantique à souhait : les amants de Vérone au pays de l'auto-stop et de l'intifada. Un hymne à l'amour plus fort que la haine, une *happy end* ficelée par les services de renseignement israéliens, à la vraisemblance limitée : le bref roman de Jean-Claude Barreau est celui d'un ancien prêtre, aujourd'hui aux prises avec l'immense problème de l'immigration, pour lequel seul l'élan d'un être vers un autre est capable de surmonter la méfiance et le ressentiment.

Servie par une écriture élégante et serrée, par une riche connaissance du contexte religieux et culturel du drame évoqué, il s'agit, en dernière analyse, d'une parabole. *Peut-être, dans cette partie du monde où la force des images a toujours fait passer au second plan d'autres logiques que celles de la passion, est-ce la meilleure manière de se faire entendre.*

Roméo ici s'appelle Haïm, et Juliette, Feriel. Lui est israélien, héros de la guerre de 1973, sioniste sans enthousiasme *et surtout grand coureur de jupons.* Elle est palestinienne, tout à la fois militante et fille passablement émancipée d'un notable coopérant avec les occupants. Ils n'ont en commun, constate un rapport de police, que leur incroyance.

Comment Haïm tombe dans *les filets du piège que Feriel lui* a tendu sur l'ordre de son organisation ; comment elle tombe à son tour dans ceux de l'amour ; comment ils vivent cette liaison insupportable à leurs patries respectives ; comment ils vont en fin de compte *« oublier Jérusalem »* : l'auteur le dévoile pas à pas, *avec beaucoup d'habileté.*

Il y a comme une grâce dans ce mince volume.

A. F.

► **Oublier Jérusalem**, de Jean-Claude Barreau, Actes Sud, 148 p. 79 F.

REVUES

Europe ! Europe !

« Nous voudrions que l'Europe centrale aussi bien que l'Europe de l'Est, dont la Russie, ne soient plus présentées comme relevant d'un monde lointain, audible aux seuls moments de crise ou à l'occasion de telle ou telle dissidence, mais que leurs voix originales soient entendues régulièrement, et que se rétablisse ainsi une continuité de dialogue... » Ce premier éditorial de la *Lettre internationale*, il y a six ans, – utopique, à l'époque, – sonnait comme un manifeste pour l'Europe. Au-delà des frontières, des Yalta et des limites de la CEE....

Il fallait la volonté et la force de persuasion du Pragois de Paris Antonin Liehm pour imposer cette revue vraiment « internationale » qui, dans sa dernière livraison, présente un ensemble brillant sur la « vaste Europe », vue par ses meilleurs écrivains contemporains. Non pas un dossier didactique, mais des articles qui, sur le thème « Les écrivains face aux écrivains » se répondent, établissant la matière d'un dialogue transeuropéen. Berlin, Prague, Bucarest, Moscou... et les autres capitales en mouvement. Une lecture de Fellini par Norman Manea, l'auteur du *Thé de Proust* (Albin Michel), Roumain vivant aux Etats-Unis ; une réflexion sur Emil Cioran par Marin Sorescu (*Paysans du Danube*, Jacqueline Chambon, 1989) ; Budapest *« la Dorée »*, vue par Peter Esterhazy (*Trois anges me surveillent*, Gallimard) ; une passionnante exploration *Dans le labyrinthe* par le Néerlandais Cees Nooteboom ; une réflexion sur Oscar Wilde en *l'Hôtel d'Alsace*, par le Polonais Kazimierz Brandys ; les *Enterrés vivants*, cadavres immortels de la littérature par le Russe André Bitov ; Danilo Kis rappelé à la vie par B.-H. Lévy. Notons aussi deux importantes études : *Vers la fin du schisme russe*, par Georges Nivat ; *La Révolution de la Lanterne magique*, par l'essayiste anglais Timothy Garton Ash.

Un numéro riche d'articles et d'espérances qui rappelle aussi qu'*« Il faudra vingt-cinq ans pour combler la distance qui sépare aujourd'hui l'Est et l'Ouest sur le plan intellectuel et culturel »* et qu'il est urgent de *« décider un moratoire d'au moins cinq ans sur les droits en devises fortes »* dans les domaines de l'édition, mais aussi du théâtre et du film. Cette proposition – soutenue par les éditions du Seuil, Fayard, les Presses de la Cité – rencontrera-t-elle un écho ?...

Autre écho sur l'Europe, la revue *Granta* de Bill Buford, publiée désormais par Penguin, propose un bel ensemble sur « L'état de l'Europe : Noël 1989 » avec la collaboration de Josef Skvoresky, George Steiner, Jurek Becker, H.-M. Enzensberger, Isaiah Berlin, André Siniavski, Czeslaw Milosz, Ivan Klima, Stephen Spender, Mircea Dinescu, Ludmila Petruchevskaia, Joseph Brodsky. D'autres regards sur les mêmes choses...

Nicole Zand

► **Lettre internationale**, nº 24, Printemps 1990, 50 F dans les kiosques.
► **Granta**, a paperback magazine of new writing, nº 30 « New Europe », 44a Hobson Street, Cambridge, CB11NL, Grande-Bretagne (en anglais).

ACTUALITÉS

La mort de Georges Schmidt

Un polyglotte d'exception

Georges Schmidt, qui vient de disparaître brutalement à soixante-seize ans, était un *homme habité*. Autant dire un homme d'une espèce de plus en plus rare.

Cet Alsacien, né en 1914, qui, enfant, tirait de ses livres d'aventures des listes de termes indiens, trouva aux Langues orientales, l'école qu'il aima toute sa vie, un lieu à sa mesure (il y étudia d'abord brillamment une quinzaine de langues, manière de modeste *incipit*), et à l'ONU une destination naturelle : il y fut, pendant près de trente ans, traducteur pour soixante-six langues ; en 1965, il estimait pouvoir en traduire encore cinquante-deux autres, après quelques semaines de réaccoutumance.

C'est en 1971 que son nom commence de figurer dans le *Guinness* comme celui du plus grand polyglotte connu. Il accumula des manuels descriptifs de huit cent vingt-huit langues (nombre probablement jamais atteint par personne au monde), qu'il ne cessait de consulter comme d'autres lisent un journal.

Sa passion de connaître et d'entendre lui fit faire, comme il arrive parfois aux hommes de ce bord, plusieurs tours du monde. Aux cent quarante pays qu'il avait visités, il souhaitait en ajouter quarante autres...

Claude Hagège

EN BREF

□ **L'écrivain et ses publics.** – Organisée par le Centre littéraire de Royaumont, en collaboration avec Lise Gauvin (Montréal) et Jean-Marie Klinkenberg (Liège), une rencontre sur le thème « L'écrivain et ses publics » aura lieu à l'abbaye francilienne du 11 au 13 mai. Y participeront des auteurs, éditeurs, critiques et universitaires québécois, wallons, romans et français. Le Haut Conseil de la francophonie et la Fédération *internationale des écrivains de* langue française patronnent ce séminaire. Centre littéraire de Royaumont, 95270 Asnières-sur-Oise. Tél. 30-35-40-18.

□ **Prix Radio-Beur.** – Présidé par Edmonde Charles-Roux, le jury du deuxième prix Radio-Beur a couronné, dans la catégorie « romans », Tassadit Imache pour *Une fille sans histoire* (Calmann-Lévy) et, dans la catégorie « essais », René Depestre pour la réédition de *Bonjour et adieu à la négritude* (Seghers).

□ **Claire Malroux, prix Maurice-Edgar-Coindreau.** – Le prix Maurice-Edgar-Coindreau 1990 a été décerné à Claire Malroux pour sa traduction des *Poèmes* d'Emily Dickinson, parue aux éditions Belin.

□ **Le jeune roman européen et le théâtre.** – Une expérience originale, associant le théâtre et la littérature, est menée à Lyon, à la villa Gillet, nouveau centre de recherche culturel à vocation interdisciplinaire, par la compagnie Transfert-Théâtre. Ce travail théâtral spécifique s'appuie sur des œuvres de jeunes romanciers européens : l'écrivain autrichien Elfriede Jelinek, auteur de *la Pianiste* et des *Exclus* (éd. J. Chambon), les 17, 18 et 19 avril ; Matthias Zschokke, Suisse de langue allemande, auteur de *Max* (éd. Chambon), les 9, 10 et 11 mai ; viendront ensuite les Italiens Elisabetta Rassy (21-23 mai), Daniele Del Guidice (en octobre) et Marco Lodoli (en novembre). (Villa Gillet, 25, rue Chazière, 69004 Lyon, tél. : 78-27-02-48.)

□ **PRÉCISION.** – A propos des *Illuminations* de Rimbaud et de l'édition que vient d'en publier Claude Zissmann (« le Monde des livres » du 30 mars), signalons que Roger Pierrot avait donné chez Ramsay, en 1984, dans la collection « Manuscrits autographes », une édition du livre de Rimbaud reproduisant l'état original des manuscrits du poète.

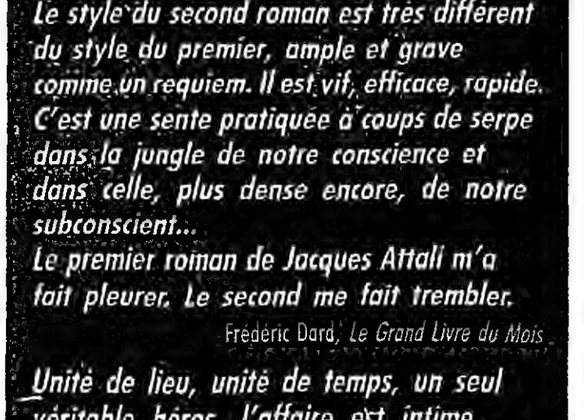

Il est des rencontres dont on a du mal à se remettre. Il me faudra beaucoup de temps pour que je guérisse de la lecture de ce livre tant il m'a télescopé l'âme... Inconditionnel de sa "Vie Éternelle", j'étais anxieux de voir ce qu'allait nous proposer Jacques Attali après ce coup de maître... Le style du second roman est très différent du style du premier, ample et grave comme un requiem. Il est vif, efficace, rapide. C'est une sente pratiquée à coups de serpe dans la jungle de notre conscience et dans celle, plus dense encore, de notre subconscient... Le premier roman de Jacques Attali m'a fait pleurer. Le second me fait trembler.

Frédéric Dard, *Le Grand Livre du Mois*

Unité de lieu, unité de temps, un seul véritable héros, l'affaire est intime... Méfiez-vous : ce petit roman tout simple, écrit sans effets, presque trop nu, cache bien son jeu.

Dominique Mobailly, *La Vie*

FAYARD

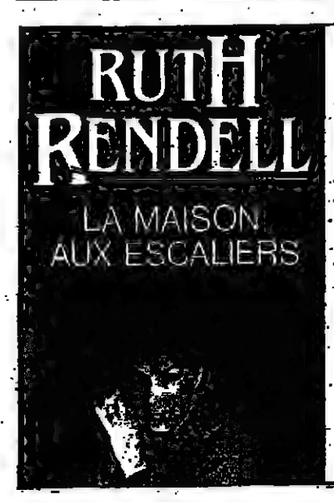

LA MAISON AUX ESCALIERS

« Avec *La Maison aux escaliers*, Ruth Rendell célèbre aujourd'hui les noces de Henry James et de Patricia Highsmith. Leur premier enfant est un petit chef-d'œuvre. »

Michel Grisolia - *l'Express*

Un vol. 312 pages, 98 F

Calmann-Lévy

LETTRES ÉTRANGÈRES

Jerome Charyn sur le Sunset boulevard

Movieland, *un voyage mélancolique au pays des images*

MOVIELAND,
de Jerome Charyn.
Traduit de l'anglais
par Pierre Girard
avec la collaboration
de Marie-Pierre Bay.
Stock. 410 p., 130 F.

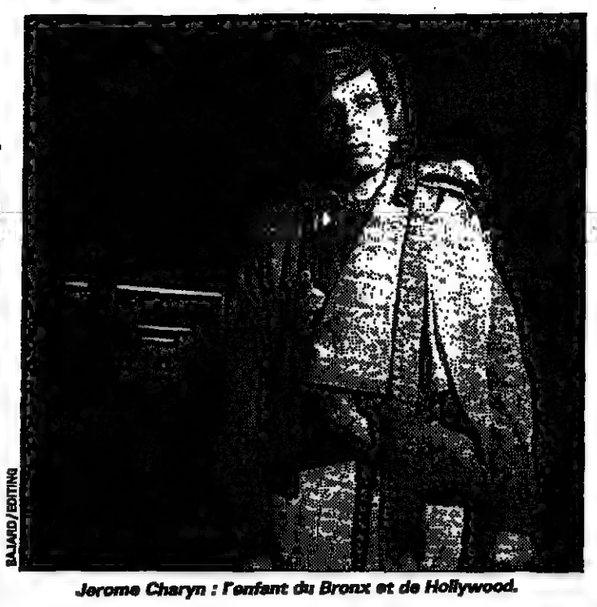

BAJARD/EDITING

Jerome Charyn : l'enfant du Bronx et de Hollywood.

« Mes plus anciens souvenirs, mes toutes premières aventures sortent d'un écran » écrit Jerome Charyn au début de *Movieland*, cet Hollywood mythique auquel il rend, dans un livre-enquête qui allie la rigueur du documentaire aux vertus du romanesque, un hommage lucide et fervent.

Il nous communique l'éblouissement qu'il ressentait, au début de sa vie, dans les années 40, devant la splendeur des cinémas de New-York : le Paradise, surtout, avec sa façade qui figurait un palais vénitien en trompe-l'œil, son plafond dessinant une voûte céleste gonflée d'étoiles et les edens de tuc de ses jardins suspendus.

Ces palaces kitsch offraient un univers de substitution à l'enfant pauvre et vagabond du Bronx qu'il était ; il aimait se réfugier dans ce *« no man's land entre le sommeil et l'éveil »* et, dans l'obscurité de la salle, s'abandonner à *« un état d'hibernation, quand le rythme cardiaque se ralentit et qu'on attend comme une chauve-souris aux ailes repliées »*.

Les films produits à Hollywood ont façonné sa vie, modelé ses émotions, ses croyances et ses désirs : le duel de Gregory Peck et de Jennifer Jones dans *Duel in the Sun* a suffi pour le détruire ainsi que *« chaque équation qu'il avait pu se bâtir autour des perspectives d'une vie heureuse et normale, loin de l'écran »*. Les films ont fait de lui, à jamais, un adolescent attardé *« à la poursuite de l'amour des stars »* envers lesquelles il éprouvait à la fois de la fascination et de la peur.

Jérôme Charyn ressuscite dans d'étincelantes formules la *« beauté carnivore »* du visage de Rita Hayworth ; Betty Grable que *« rien ne peut abattre, pas même le noir » ; Gloria Swanson « à la fois offerte et distante »*.

Mais Charyn aime trop les acteurs de cinéma – eux qui, selon Pirandello, se *« sentent en exil, non seulement de la scène mais aussi d'eux-mêmes »* – pour ne pas déceler, derrière la flamboyance de leurs désirs, leurs doutes paniques et leur conscience de l'aléatoire.

Il nous les rend sensibles dans les visites, empreintes de déférence émue, qu'il rend aux stars passées : Louise Brooks, la paria qui ne cesse de parler d'elle comme d'une *« perdante-née »* et dont la vie s'est consumée dans *« la cruelle poursuite de la vérité et de l'excellence »*. Viveca Lindfors lui confie qu'elle a été *« démolie »* par Hollywood parce qu'une actrice devait se rendre libre *« du fardeau que représente le fait d'être une mère ou une épouse »*.

Charyn analyse, avec une pertinence acide, l'impérialisme des producteurs – celui, notamment, de Louis B. Mayer : le patron de la MGM avait sa propre police pour régler les *« caprices »* des stars et manipuler *« leur infantilisme prolongé »* ; il fabriquait des Cendrillons mais ne les *« laissait pas sortir sans leurs pantoufles magiques »*. Les producteurs exerçaient aussi leur dictature sur les scénaristes, traités comme *« des vassaux de bas étage »*.

Charyn retrace le destin bouleversant d'écrivains comme Scott Fitzgerald ou Daniel Fuchs. Formant un club d'*« expatriés de la pensée »* sur le boulevard du crépuscule, leur talent galvaudé par le travail aux studios, ils se désespéraient de ne plus entendre le *« battement d'ailes »* des pages de leurs romans désertés.

Mais la cité impériale du cinéma ne pouvait pas vivre éternellement dans son atmosphère idéalisée et, s'asphyxiant derrière les murailles de ses rêves artificiels, a fini par succomber sous son *« excès de style »*. A partir des années 50-60, la réalité environnante – avec, notamment, la guerre du Vietnam – fait voler en éclats son *« sommeil de cristal »*. Charyn ne se résigne pas à la décadence d'Hollywood, il recherche dans le monde les reflets de sa splendeur évanouie : à Cinecitta, à Paris, auprès d'Henri Langlois qui, possédé par sa *« passion monomaniaque »* des films, se baigne dans la baignoire de Cléopâtre qu'il avait achetée à De Mille pour la Cinémathèque. Mais Charyn finit par revenir – comme vers sa véritable terre promise – dans *« le ventre de la bête »*.

Lorsque, au terme de ce splendide voyage, mélancolique et ardent, à travers l'univers des images, il erre entre les décors qui ont les couleurs défuntes de ses rêves et de ses amours passés, il semble, parmi les ruines enchantées de la cité de la nuit, faire l'inventaire de sa propre vie.

Jean-Noël Pancrazi

Les cahiers de doléances de la perestroïka

Quand les gens ordinaires prennent la parole en Union soviétique

LETTRES DES PROFONDEURS DE L'URSS.
La courrier des lecteurs d'Ogonlok, 1987-1989
présenté et traduit du russe
par Irène Commeau-Rufin,
Gallimard, 253 p., 130 F.

PAROLES DÉGELÉES
Ces Lituaniens que l'on disait soviétiques
de Irena Wiszniewska,
Calmann-Lévy, 250 p., 98 F.

Cinq années de perestroïka et de glasnost ont révélé ce qui restait caché sous Brejnev : la « crise de la conscience soviétique ». Aucune des idées reçues et hissées au rang d'articles de foi n'a résisté au tourbillon. Et ce ne sont pas seulement des intellectuels qui expriment le malaise. Les gens de la condition la plus ordinaire, qui n'avaient jusqu'alors le droit de prendre la plume dans les journaux que pour exposer quelques plaintes personnelles ou mettre en cause tel ou tel fonctionnaire, élargissent leur propos. C'est tout le système social qui se trouve exposé à leurs critiques et les institutions qui bénéficiaient de la loi du silence font l'objet de virulentes remarques. Avec tous les documents déjà rendus publics on pourrait établir les « cahiers de doléances des populations soviétiques ».

Le flot se déverse dans le courrier des lecteurs des journaux et, naturellement, il se dirige surtout là où ont déjà sauté toutes les vieilles digues conformistes. C'est le cas d'*Ogonlok* (« la Petite Flamme »), un magazine qui, sous Khrouchtchev et Brejnev, campait sur les positions les plus conservatrices et qui, pris en main par une nouvelle équipe, s'est porté à l'avant-garde.

Les documents reçus à la rubrique du courrier constituent un prodigieux gisement. Mille lettres étaient adressées chaque mois à ce service en 1976, quatre mille en 1987 et mille lettres par jour en 1989 à la veille des élections pour le Congrès du peuple. La plupart de ces lettres ne sont évidemment pas publiées, mais Irène Commeau-Rufin, de l'Institut français des relations internationales (IFRI), a pu étudier ces documents et prendre des échantillons de ce qui a été publié et de ce qui est resté inédit. Cela nous vaut ces *Lettres des profondeurs de l'URSS*.

Après avoir décrit dans une longue introduction le fonctionnement du service du courrier des lecteurs, l'auteur a divisé sa collection en quatre rubriques : glasnost et perestroïka ; interrogation par les Soviétiques sur leur propre identité ; lamento ou mur des lamentations ; visions du passé. On ne résumera pas une telle documentation, par nature foisonnante et disparate. Tous les faits accumulés montrent bien pourquoi, Gorbatchev ou pas Gorbatchev, une remise en chantier est nécessaire. Voici, entre beaucoup d'autres, une lettre d'un oto-rhino de Vitebsk, qui exerce depuis neuf ans. Chacun sait depuis belle lurette que l'agriculture soviétique est défaillante et les témoignages qui se multiplient sur l'état des services de santé sont accablants. Eh bien, comme ses collègues, cet oto-rhino est obligé chaque année d'aller travailler aux champs pendant deux ou trois semaines d'affilée. Les malades attendent que leur médecin ait fini de nettoyer la ferme et quand il revient au dispensaire, les mains calleuses du praticien sont plus à même de saisir fourches et râteaux que les instruments de son art. Et *« les résultats de l'agriculture sont toujours aussi déplorables »*.

Il faudrait encore citer ce qui s'écrit à propos de l'armée. Cette institution naguère au-dessus de tout soupçon paraît bien ébréchée par les déconvenues de ces dernières années (en particulier par la guerre d'Afghanistan). On remarque aussi que chacun, quelle que soit sa tendance, se place sous l'enseigne de la perestroïka. Les réformateurs bien sûr, mais aussi les nostalgiques du stalinisme : pour eux, la restructuration devrait permettre de restaurer l'ordre si bien maintenu par le père des peuples. On pardonnerait presque à Gorbatchev d'avoir fait ce qu'il a fait si, après avoir nettoyé les restes de la déliquescence brejnévienne, il se hissait au rang des grands tsars.

Le sort des pays baltes

Autre document, forcément plus homogène, une série de vingt-deux portraits-interviews de Lituaniens assemblés par Irena Wiszniewska, professeur de français à Varsovie, elle-même née à Vilnius. Tout n'est certes pas d'égale importance dans ce recueil. Le récit des jeunes filles qui se sont fait courser un soir sur une plage par des militaires en mission et en goguette ne vaut guère que par quelques remarques annexes, mais la plupart des documents expliquent l'irrésistible poussée indépendantiste dans ce pays qui n'a rien de russe ni de slave. Ils montrent pourquoi il est si difficile de conseiller aux Lituaniens de contenir encore une parole enfin libérée : ils ne peuvent oublier le prix de cette annexion dont ils ne voulaient pas : les intellectuels, les journalistes, les prêtres, les militants arrêtés, la déportation en Sibérie du cinquième de la population, etc.

Quand on parle de la Lituanie, on pense tout naturellement à la Pologne. Les deux pays eurent si longtemps des destins mêlés. Ils firent Etat commun au Moyen Age et se révoltèrent ensemble contre les Russes. Ils sont l'un et l'autre catholiques, mais, à la différence de la polonaise, la mentalité lituanienne reste imprégnée d'un vieux fonds de paganisme. Et surtout, depuis l'entre-deux-guerres, Polonais et Lituaniens ont de vieux comptes à régler. De plus, alors que la Pologne actuelle est relativement homogène, la Lituanie est habitée par d'importantes minorités, polonaises, juives, sans parler des Russes massivement importés pour que la République balte s'intègre plus vite à l'URSS.

Les Lituaniens vont-ils finir par retrouver leur patrie ? Leur sort, comme celui des autres Baltes, est insupportable. Vendus dans les clauses secrètes du pacte germano-soviétique, ils ont depuis lors vécu sans espoir. Que pouvaient-ils attendre lorsqu'ils résistaient aux nazis ? Le retour de l'armée rouge et de la Guépéou. Un peuple qui a subi une telle tragédie est tout naturellement saisi d'impatience lorsqu'il entrevoit enfin la liberté après un demi-siècle d'humiliations.

Ces paroles dégelées annonçaient le mouvement d'indépendance qui a déferlé au début de 1990. Elles surgissent, elles aussi, d'une histoire presque millénaire que l'auteur a eu l'heureuse idée de résumer en cinq pages de repères chronologiques.

Bernard Feron

Chronique de la désillusion des intellectuels est-allemands

CHRONIQUES D'UN AUTOMNE ALLEMAND
textes réunis et présentés
par Nicole Bary,
Ed. J.-C. Lattès, 207 p., 135 F.

Les *Chroniques d'un automne allemand* (1), ensemble de textes écrits ou prononcés par des intellectuels et des communistes réformateurs de RDA pendant les trois derniers mois de 1989, constituent le récit d'une illusion déçue, le témoignage de la magistrale erreur d'appréciation qui fut celle de l'intelligentsia est-allemande sur la véritable nature de cette révolution dont elle était à l'époque le seul porte-parole.

La chronique s'achève en décembre, et rien n'est dit, ou presque, de l'énorme émotion qui souleva les Allemands lors de l'ouverture du mur de Berlin, ni des slogans pour l'unité qui, depuis plusieurs semaines déjà, avaient fait leur apparition en force dans les manifestations de rue. Les intellectuels est-allemands avaient la tête ailleurs : dans une utopie vaguement soixante-huitarde pour les uns, clairement marxiste pour les autres, dont ils croyaient l'avènement proche. *« En vérité, ce n'est pas Marx qui est mort, c'est Staline,* affirme en septembre l'écrivain Stefan Heym. *Ce n'est pas le socialisme qui est en échec, mais seulement ce socialisme particulier « réellement existant ». L'autre, meilleur, au nom duquel tant de gens courageux ont donné leurs idées et leur sang, n'est pas encore venu. L'idée est tentante de le faire advenir ici (...), de donner à l'Etat de RDA un nouveau contenu. »* A la fin d'octobre encore, Stefan Heym, conspuant les ex-gardiens du stalinisme prompts à retourner leur veste, s'exclame : *« Si seulement ils pouvaient ne pas détruire une fois de plus notre espoir de socialisme ! »* Et en décembre, déçu par la ruée vers l'ouest de ses concitoyens *« transformés en voraces mais qui, dit-il, ne sont pas coupables de leur propre dépravation »* : *« La raison d'être de la RDA est le socialisme (...), elle est d'offrir une alternative à l'Etat-requin qui porte le nom innocent de République fédérale. »*

Edifiante illustration de cet aveuglement par l'utopie qui consiste à vouloir le bien de ses semblables malgré eux (cela commence pourtant toujours de cette manière-là, l'expérience ne servirait-elle à rien ?) et à mépriser, au nom de l'idéal, la « démocratie réellement existante » en faveur de laquelle les Allemands de l'Est ont voté, avec leurs pieds d'abord, puis dans les urnes.

Au crédit de ces intellectuels égarés, il faut mettre pourtant, et c'est fondamental, une impérieuse exigence morale, ancrée dans leur conscience historique et qui fut, à son début, le plus puissant levier de la révolution est-allemande.

Ces *Chroniques* de l'automne sont inachevées. Quelques semaines plus tard, elles auraient eu à n'en pas douter une autre tonalité. Mais cette erreur-là n'est que celle qui consistait, pour un éditeur, à s'autoriser un délai de fabrication de trois mois en une période d'aussi rapides changements.

Claire Tréan

Collection Métalangage
Jean BORELLA
LE MYSTÈRE DU SIGNE
272 pages
130 F
Maisonneuve & Larose

Thaïlande
Le regard inattendu, ironique, décapant, d'écrivains, journalistes et chercheurs thaïs.
Un ouvrage collectif des éditions Autrement
232 p. 89 F.
En librairie
autrement

PAUL GUIMARD
Un concours de circonstances

Un homme d'influence, un flic prudent, une femme perplexe, une adolescente jalouse, un don Juan soviétique en service commandé... Leur point commun : l'ombre portée d'une danseuse morte qui enseigne à chacun combien la réalité est toujours opaque, complexe, dérisoire.
GRASSET

30 La taxe sur les poids lourds en RFA
30 ELF crée une société mixte en URSS
31 Roussel Uclaf parie sur la Chine
32 La BP fait sa révolution culturelle
36 Bénéfices en hausse à la Société générale
36-37 Marchés financiers

Soulignant dans son rapport annuel les bons résultats enregistrés par l'économie

L'OCDE décerne un satisfecit à la France

Alors que le gouvernement engage, jeudi 12 avril, un débat d'orientation budgétaire avec les députés, le ministre de l'Economie, M. Pierre Bérégovoy, pourra s'appuyer, pour justifier sa politique, sur les deux études rendues publiques ce même jour. Dans son analyse annuelle de l'économie française, l'OCDE souligne les « bons résultats » obtenus et appelle à une réforme des systèmes de retraite. Dans sa lettre annuelle au président de la République, le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, encourage également le gouvernement à poursuivre sa politique et met en garde contre des risques de dérapages salariaux.

« L'économie française a continué d'enregistrer de bons résultats » écrit l'OCDE dans son analyse annuelle de la situation française. *« Le partage entre prix et volume du revenu national est devenu de plus en plus favorable* (voir graphique ci-contre). *Par ailleurs, la croissance a été plus saine car soutenue plus que par le passé par la progression des investissements »*.

L'OCDE ne ménage pas ses compliments à la France, notamment pour la politique *« cohérente »* d'assainissement poursuivie par les gouvernements depuis 1983, *estimant* même qu'il ne faut pas exagérer le déséquilibre de nos paiements extérieurs *« qui reste modéré »*.

Afin de réduire le niveau *« excessivement élevé du chômage »* – seul point noir de la situation – la France, souligne l'OCDE, mène une stratégie reposant sur une politique de *« désinflation compétitive »*, l'objectif étant de ramener le taux d'inflation en France à un niveau identique ou même légèrement inférieur à celui le plus bas enregistré chez ses partenaires et d'assurer ainsi les conditions d'une croissance soutenue et durable. *« A cet effet, la politique monétaire, qui est de plus en plus axée sur la stabilité du franc (...) a joué un rôle capital. »*

L'attachement à une politique de franc fort contribue non seulement à freiner l'évolution des salaires et des prix, souligne l'OCDE, mais constitue aussi un préalable voulu par les pouvoirs publics pour permettre à la France de se trouver, lors de la conclusion d'une future union monétaire, sur un pied d'égalité avec les autres pays ayant des taux d'inflation faibles.

C'est la raison pour laquelle la politique monétaire française est restée *« délibérément restrictive »*. L'OCDE prévoit une croissance économique de 3,1 % cette année, une hausse des prix à la consommation de 2,9 % après 3,3 % l'année dernière, une progression des investissements des entreprises de 7,1 % en volume après 7,3 % en 1989, et une amélioration du pouvoir d'achat (en termes de revenu disponible qui tient compte des impôts et des cotisations sociales) de 2,9 % après + 2,8 % en 1989.

Réformer le système des retraites

Malgré la poursuite des créations d'emplois, le taux de chômage ne baisserait pas et resterait à 9,3 % de la population active comme en 1989 et après 10 % en 1988. Quant au déficit de la balance des paiements courants, il resterait de l'ordre de 3,5 à 4 milliards de dollars c'est à dire compris entre 20 et 25 milliards de francs (environ 0,4 % du PIB).

Comme à son habitude, l'OCDE ne se contente pas d'une analyse conjoncturelle de la situation mais donne son opinion sur les réformes de structures entreprises par le pays, insistant cette fois sur la fiscalité et la Sécurité sociale. L'organisation du château de la Muette souligne la réforme fiscale entreprise par la France qui a eu pour résultat d'accroître *« la neutralité »* du système et à le préparer à l'entrée dans le marché unique. L'OCDE énumère ce qui lui semble être les principaux *points de cette réforme* : baisse de la TVA, des taux d'imposition de l'épargne, de l'impôt sur les sociétés, suppression d'un certain nombre d'allégements fiscaux, déplafonnement de certaines cotisations sociales. *« Bien que les résultats obtenus jusqu'à présent soient tout à fait remarquables, l'effort ne doit pas être interrompu. »*

Insistant sur la nécessité de maîtriser la progression des dépenses publiques et pour cela d'améliorer l'efficacité du secteur public qui doit pouvoir *« concurrencer »* le secteur privé, l'OCDE recommande, pour pouvoir continuer de financer des transferts sociaux importants en France, une réforme du système des retraites : *« Si l'on veut éviter de sérieux problèmes de financement à long terme, et maintenir l'équilibre ainsi que l'équité de la répartition du revenu entre actifs et inactifs sans compromettre le bon fonctionnement de l'économie, des efforts plus résolus pour maîtriser les dépenses de santé et surtout une réforme des systèmes de retraite seront nécessaires. Une modification des règles de liquidation des pensions ou l'allongement des durées d'activité devront sans doute être envisagées ».*

Belle santé

Les compliments pleuvent sur le gouvernement français pour sa bonne gestion de l'économie. L'OCDE parle de succès après bien des articles élogieux parus dans la presse anglo-saxonne et allemande. La Bourse de Paris n'est pas en reste et bat tous ses records sous l'afflux des achats étrangers.

Même si l'objectivité force à dire que les bons résultats engrangés depuis 1987 sont d'abord les fruits d'une politique cohérente et courageuse de désinflation engagée en 1982-1983, le gouvernement actuel, qui continue de bénéficier d'une bonne conjoncture internationale, se voit conforter dans son action. La position de MM. Rocard et Bérégovoy s'en trouve renforcée à un moment délicat où le Parti socialiste lui-même divisé, rue dans les brancards, s'apercevant, mais un peu tard, que l'aventure européenne prend des allures libérales assez éloignées du modèle français.

S'il est une chose que ne digère pas le Parti socialiste, c'est bien l'allégement de la fiscalité sur les revenus de l'épargne, allégement rendu quasi-obligatoire par la libre circulation des capitaux en Europe. Le militant a du mal à comprendre et à admettre qu'un gouvernement de gauche en fasse autant pour les entreprises, autant pour les épargnants, autant pour les revenus élevés. Et pour accroître le trouble du PS, voilà que des rapports recommandent de ne pas calculer la taxe d'habitation en fonction du revenu des contribuables ou annoncent que toutes les inégalités ne sont pas injustes.

A l'évidence, MM. Rocard et Bérégovoy ne peuvent donner satisfaction à la majorité, en tous cas pas sous la forme que voudrait celle-ci, faite d'impôts plus lourds sur les riches. La fiscalité va donc continuer de s'alléger, sur les entreprises notamment, tandis que la politique économique restera stricte, avec des taux d'intérêt très élevés et des salaires progressant relativement lentement. Dans la poursuite peu exaltante d'une telle action, MM. Rocard et Bérégovoy se voient encouragés par l'opinion des milieux économiques internationaux qu'expriment assez bien des organisations comme l'OCDE. Et se voient décernés un label de sérieux par la Banque de France, garants de la bonne gestion de la monnaie.

Mais le meilleur argument du gouvernement est de pouvoir annoncer que la croissance économique continue, permettant de créer des centaines de milliers d'emplois...

Al.V.

La lettre annuelle au président de la République

Le gouverneur de la Banque de France recommande « un maintien du cap »

Dans la lettre qu'il adresse, traditionnellement, au président de la République et qui accompagne le compte rendu annuel des opérations de la Banque de France, le gouverneur de l'Institut d'émission, M. Jacques de Larosière, recommande un *« maintien du cap »* de la politique économique.

M. de Larosière, qui a rendu publique cette lettre le 11 avril, note que les *« résultats obtenus sont satisfaisants bien qu'il subsiste encore un certain nombre de fragilités »*.

Augmenter l'épargne

Le gouverneur estime que *« les appréhensions sur l'évolution des prix ont récemment provoqué sur la plupart des places financières une hausse des taux d'intérêt.. »* qui s'est expliquée par *« la crainte de voir le processus d'unification de l'Allemagne ajouter aux tensions sur les prix et les ressources »*. C'est pourquoi il convient, selon lui, de *« maintenir l'orientation anti-inflationniste des politiques économiques »*. M. de Larosière indique que *« la détermination des taux d'intérêt sera guidée par la volonté de maintenir la stabilité du franc dans le mécanisme de change européen et de maîtriser la progression des liquidités »*.

Il souligne également que pour *« faciliter le développement des investissements sans détériorer les comptes extérieurs ni accroître les tensions sur les taux »* il faut *« augmenter l'épargne nationale »*. De ce point de vue, affirme-t-il, *« la réduction des besoins de financement des administrations doit être poursuivie activement »*.

Selon le gouverneur, *« la progression de la dette publique au cours des dernières années appelle, si on veut simplement stabiliser en termes réels son encours, une diminution substantielle du déficit budgétaire »*, qui s'élevait à 100 milliards de francs (1,7 % du PIB), en 1989.

« Or, en 1990, selon toutes prévisions, la croissance attendue du PIB en valeur demeurera moins élevée que le coût moyen de la dette publique, ce qui contribuera à faire croître le poids de celle-ci dans la richesse nationale », affirme M. de Larosière, après avoir rappelé que la loi de finances pour 1990 prévoit de ramener à 90 milliards de francs le déficit budgétaire, soit 1,4 % du PIB.

Le cercle vertueux de croissance et de désinflation

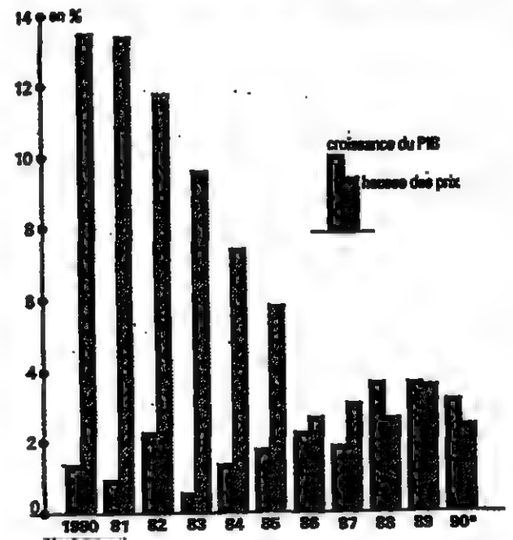

En 1988 et 1989, la croissance économique en volume a été supérieure à la hausse des prix pour la première fois depuis 1970. Il pourrait en être de même cette année.

En 1988 et 1989, la croissance économique en volume a été supérieure à la hausse des prix pour la première fois depuis 1970 : + 3,7 % contre + 2,7 % en 1988 et + 3,7 % (encore) contre 3,6 % l'année dernière. Pour 1990, les prévisions officielles du gouvernement portent sur une croissance économique de 3,2 % qui a beaucoup de chances de se réaliser. Même si la prévision de hausse de prix (+ 2,5 %) est dépassée, l'activité en volume restera plus forte. La France est donc bien engagée dans un cercle vertueux de croissance et de désinflation.

Après plusieurs mois de hausse

Rechute des cours du pétrole

Après plusieurs mois d'une hausse ininterrompue, qui avait poussé les cours au-delà de 20 dollars par baril, les prix du pétrole brut ont fortement chuté depuis quelques jours sur les marchés internationaux.

A New-York, mercredi 11 avril, les cours sont passés pour la première fois depuis un an nettement en dessous de la barre des 18 dollars, avant de remonter à 18,06 dollars par baril, sur la foi d'une rumeur annonçant la tenue prochaine d'une conférence extraordinaire de l'OPEP.

Cette rechute des cours, saisonnière, prévue par tous les analystes, a néanmoins surpris par son ampleur. Elle s'explique par la baisse traditionnelle de la demande au début du printemps, que les treize pays de l'OPEP n'ont pas accompagnée par une réduction correspondante de leur production. Au contraire le cartel a continué de produire en mars, selon la revue *Middle East Economic Survey*, quelque 24 millions de barils/jour, soit nettement au-dessus du plafond officiel de production (22 millions) qu'il s'était fixé pour le semestre.

Le Koweït et, dans une moindre mesure, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis sont les principaux responsables de cette surproduction. Ils sont en effet opposés au relèvement du prix minimum de référence de 18 dollars proposé lors de la dernière réunion de l'organisation par un certain nombre de pays. La rechute des cours, si elle se prolonge, devrait rendre ce relèvement impossible.

La baisse des cours, saisonnière et « tactique », ne contredit pas la tendance à la reprise du marché, manifeste depuis maintenant deux ans et qui devrait repousser les cours à la hausse d'ici la fin de l'année, la plupart des analystes prévoyant pour les deux prochaines années une remontée aux alentours de 25 dollars par baril.

V. M.

INSOLITE

Le syndrome du vendredi 13

L'archipel nippon attend les virus informatiques .. de pied ferme. Le ministère de l'industrie et du commerce international (MITI) a déclenché l'alerte. Le vendredi 13 est, on le sait, la date choisie par les pirates informatiques pour propager leurs virus. Jusqu'ici l'archipel nippon a été relativement épargné. Explication d'un expert : *« La pression sociale empêche pour l'instant les pirates de prendre de l'importance. »* En clair, le Japon craint surtout des virus étrangers. Les ordinateurs de l'archipel sont déjà sous haute surveillance sanitaire. Les Japonais semblent les seuls à s'être, cette fois-ci, mobilisés.

En application du « Plan Brady »

Le Maroc signe un accord de réduction de sa dette commerciale

Au terme de six mois de négociations, le Maroc et le Comité de ses banques créancières sont parvenus à un accord de principe prévoyant une restructuration de la dette extérieure marocaine et une prochaine réduction en application du « plan Brady » d'allégement de l'endettement des pays à revenu intermédiaire, ont annoncé le mardi 10 avril à New York la Citibank et la Banque Nationale de Paris.

Heu-reux ! Et même plus. Exubérant, prolixe, épanoui, M. Mohammed Berada, le ministre marocain des Finances exulte. C'est ici, dans cette cafétéria de l'hotel Intercontinental, que tout a commencé en février 1989, dit-il. Tout c'est à dire les négociations fleuve qui ont finalement abouti mardi 10 avril à la signature d'un accord permettant au Maroc de devenir le cinquième bénéficiaire du Plan Brady de réduction de la dette.

Une année de discussions acharnées

Un accord de principe vital pour le Royaume qui depuis le début des années quatre vingt traîne sa dette de 20 milliards de dollars comme un boulet et rembourse depuis bientôt quatre ans 200 millions de dollars de plus chaque année à ses créanciers qu'il ne reçoit de fonds nouveaux en prêts et investissements.

Une ponction de 2 à 3 % du Produit intérieur brut, qui entrave la croissance et constitue le principal obstacle au décollage, en dépit des efforts d'ajustement énormes consenti par ce « bon élève du FMI ». L'accord qui vient d'être conclu après une année de discussions acharnées avec le comité de coordination des banques privées, dit Club de Londres, ne concerne certes qu'une petite partie (17 %) de la dette totale. Contrairement aux pays latino américains le plus gros de la dette marocaine a été contracté auprès des organismes officiels (Etats et institutions internationales), non des banques privées. La dette qui vient d'être totalement restructurée et réechelonnée sur vingt ans avec dix ans de « grâce », ne représente « que » 3,2 milliards. Une broutille par rapport aux 11 milliards dus au Club de Paris.

V. M.

Lire la suite page 30

A défaut du

vous pouvez éventuellement consulter cet ouvrage...

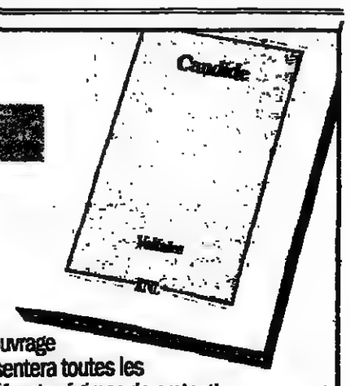

Cela dit, si vous cherchez l'ouvrage de référence qui vous présentera toutes les règles de financement des différents régimes de protection et de leurs couvertures associées, sur le plan légal, social et fiscal, c'est plutôt le Lamy Protection Sociale qu'il vous faut.

Pour vous procurer le Lamy Protection Sociale téléphonez au plus vite au

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Une mise en demeure de la Commission européenne à Bonn

La taxe sur les poids lourds utilisant les routes de RFA est illégale

BRUXELLES
(communautés européennes)
de notre correspondant

La taxe sur les poids lourds utilisant le réseau routier de RFA, que le gouvernement de Bonn a décidé d'introduire à partir du 1er juillet, est illégale au regard du traité de Rome. C'est ce qu'indique la Commission européenne dans une mise en demeure qu'elle vient d'adresser aux autorités allemandes. Celles-ci ont trois semaines pour répondre et si la Commission alors n'est pas satisfaite, elle pourrait saisir la Cour européenne de justice de Luxembourg, selon une procédure d'urgence.

Aux yeux de Bruxelles, la taxe projetée cumule un maximum de défauts. Mesure unilatérale, arrêtée sans tenir compte des avis bruxellois, il lui est reproché d'être discriminatoire car il est prévu qu'elle sera remboursée aux routiers allemands. Elle met aussi en péril le Marché unique puisque, selon toute probabilité, elle exigera l'instauration de nouveaux contrôles aux frontières.

M. Karel van Miert, le commissaire chargé de la politique des *transports*, est convaincu de la nécessité de faire supporter par l'usager une partie du coût des infrastructures, de même qu'il estime nécessaire d'atténuer les distorsions de concurrence résultant de réglementations fiscales ou sociales trop différentes d'un Etat membre à l'autre. Mais, selon lui, la voie choisie par la RFA pour atteindre ce double objectif est la plus mauvaise : elle compromet les chances de voir adopter par le conseil des ministres des Douze les propositions de la commission sur l'harmonisation des taxes sur le carburant ainsi que celles sur les véhicules dont l'objet, dans les deux cas, est précisément de rapprocher les conditions de concurrence auxquelles sont soumises les entreprises de transport des différents pays de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE

Risques de tensions sociales

Le plan d'austérité suédois déclenche une nouvelle « guerre des roses »

STOCKHOLM
de notre correspondante

La centrale syndicale LO a opposé un non catégorique au train de mesures d'austérité présenté le 5 avril par le gouvernement social-démocrate suédois (*le Monde* du 7 avril). Ce plan en neuf points, élaboré avec la participation active du Parti libéral dans l'opposition, comportait notamment l'abandon « *temporaire* » de deux grandes promesses électorales des sociaux-démocrates en 1988 : l'extension du congé parental de douze à quinze mois et la sixième semaine complète de congés (seuls deux jours supplémentaires étant maintenus). Le plan prévoit en outre une augmentation, *tout aussi temporaire*, de la TVA de 1 point à partir du 1er juillet prochain jusqu'à la fin de 1991, qui la porterait en fait de 23,46 % actuels à 25 % et qui aurait pour effet de faire monter les prix à la consommation de 2 %.

L'ensemble de ces mesures permettrait d'économiser quelque 10 milliards de couronnes (soit environ 10 milliards de francs). Elles visent certes à favoriser les investissements industriels nécessaires à la relance d'une économie mise à mal par l'inflation et la médiocrité de la production, mais elles frappent une grande partie des salariés suédois, déjà malmenés par la crise.

« *La mission de LO est de protéger les intérêts de ses membres. En conséquence, LO doit étudier divers moyens d'empêcher ou d'adoucir les mesures prévues, soit par des négociations avec nos partenaires, soit aussi par les voies politiques* », a indiqué la centrale le 9 avril. LO redoute par ailleurs que le gouvernement ne soit tenté à l'avenir de rechercher des solutions avec l'appui de la droite, plutôt qu'avec celui de la gauche,des syndicats et du parti communiste VPK.

Il est déjà arrivé à LO d'être en désaccord ouvert avec le gouvernement suédois. Le 1er mai 1989,le patron de la centrale, M. Stig Malm, avait dénoncé la politique fiscale de l'ancien ministre des finances,M. Jell-Olof Feldt, qui devait démissionner en février dernier. Son successeur, M. Allan Larsson, a repris en fait l'essentiel de sa politique. A un moment où le Parti social-démocrate a besoin de toutes ses forces, le 1er mai 1990 menace lui aussi d'être tendu...

FRANÇOISE NIETO

INDUSTRIE

Les restructurations dans l'industrie du luxe

Le groupe japonais Seibu prend la majorité du capital du couturier Jean-Louis Scherrer

M. Jean-Louis Scherrer a annoncé, mercredi 11 avril, l'arrivée de trois nouveaux partenaires dans la maison de couture qu'il a créée en 1981. Le groupe japonais Seibu, la maison Hermès et la Financière Truffaut (Worms & Cie) vont désormais participer à l'avenir de cette société, une des dernières dans le petit monde du luxe à avoir conservé jusqu'à présent son autonomie financière.

Agé de cinquante-cinq ans, le couturier qui avait débuté chez Dior a longuement expliqué les raisons de sa décision. Il a aussi précisé que la présence du groupe japonais Seibu, avec lequel il *entretient des relations privilégiées* depuis vingt-cinq ans, était une condition à l'ouverture du capital de sa société qui réalise 137 millions de francs de chiffre d'affaires et 6 millions de francs de bénéfices. Bizzarerie des affaires : il aura fallu l'entremise de ce conglomérat japonais pour qu'Hermès et Scherrer, qui voisinent depuis toujours rue du Faubourg Saint-Honoré, se décident à collaborer.

Seibu est le partenaire commercial d'Hermès au Japon depuis trente ans. Il n'empêche que les négociations auront été longues pour que tout le monde se mette d'accord sur un montage relativement sophistiqué. Le système est à deux étages : une holding détenue par Seibu (65 %) et Hermès (35 %) acquiert 76,5 % du capital de Jean-Louis Scherrer S. A. et, Scherrer Boutique S. A. Par ailleurs, M. Jean-Louis Scherrer conserve 13 % du capital de Jean-Louis Scherrer S. A. dont la Financière Truffaut prend 10 % et Seibu 0,5 %

« *Nous représentons un beau trio efficace* », a commenté M. Jean-Louis Dumas, le PDG d'Hermès, qui poursuit ainsi une stratégie de développement qu'autorisent ses excellents résultats. Avec cette prise de participation, Hermès, qui a *réalisé en 1989 un chiffre d'affaires* de 2,5 milliards de francs (en augmentation de 44 % par rapport à 1988), espère jouer les synergies industrielles et commerciales. Les *soyeux, cotonniers et maroquiniers* qui font partie du groupe Hermès devraient à terme devenir les fournisseurs de Scherrer. De même, les implantations d'Hermès dans le Pacifique serviront au développement international du couturier. Quant à M. Scherrer, déchargé des soucis de gestion, il pourra se consacrer exclusivement à la création, notamment, d'une ligne « sport » pour les femmes et d'une collection pour les hommes.

FRANÇOISE CHIROT

Une perte de 15 millions de francs en 1989-1990

Les résultats de Salomon très affectés par l'absence de neige et la baisse du yen

Le mauvais enneigement durant la dernière saison, en Europe et dans les pays scandinaves, a fortement affecté les résultats des fabricants d'équipements de ski. Le bénéfice de Rossignol – 15 millions de francs en 1988-1989 – s'est transformé en une perte de 15 millions en 1989-1990 et, probablement, de l'ordre de 20 à 50 millions en 1990-1991 (*le Monde du 23 mars*). *La société Salomon*, numéro un mondial pour les fixations et numéro deux pour les chaussures de ski, a vu, de son côté, son chiffre d'affaires dans la branche « sports d'hiver » fléchir de 9 % cette année et s'établir à 2,2 milliards de francs, la marge brute revenant de 505 millions à 179 millions. Son bénéfice net *escompté passerait de 200 ou* 220 millions à 55 ou 85 millions.

Aux conséquences de la chute des marchés mondiaux (- 15 % pour le ski alpin et – 47 % pour le ski de fond, pratiqué à basse altitude), après trois hivers déficitaires en neige, se sont ajoutées celles du vif repli du yen par rapport au franc français (22 % pour l'exercice 1989-1990) et au dollar (10 %), très défavorable pour Salomon, qui réalise deux tiers de son chiffre d'affaires consolidé dans ces deux devises. Comme les stocks des détaillants resteront très élevés à la fin de la saison en cours, en raison de la mévente, l'activité du prochain exercice 1990-1991 est touchée par avance. Salomon souhaiterait stabiliser ses résultats après leur chute et éviter une nouvelle dégradation. De toute façon, le redressement ne pourrait être obtenu qu'en 1991 ou 1992, et encore, si la neige tombe l'année prochaine... Heureusement, les ventes sont bonnes au Japon et s'améliorent aux Etats-Unis.

En attendant, la firme d'Annecy, dont la situation financière est très solide, avec 240 millions de francs de dettes à long terme pour *1,63 milliard de fonds propres*, va pousser à fond sa diversification dans le golf, qui représente désormais un tiers de son chiffre d'affaires (1,1 milliard). Salomon ne *procèderait à aucun licenciement*, grâce au boom du golf et au lancement de sa production de skis, mais va comprimer ses coûts structurels et administratifs. En revanche, dans le secteur des vêtements de ski, très mal en point, Velleda-Kilty licencie 98 de ses 350 salariés et K-Way 103 salariés sur 520.

F. R.

Tout en recherchant une coopération dans la production pétrolière

Elf crée une société mixte de lubrifiants en URSS

Le groupe Elf a signé, mercredi 11 avril, un accord avec la raffinerie ukrainienne de Krementchug, pour créer une société mixte destinée à produire des lubrifiants pour la marine civile soviétique (flotte de pêche, flotte fluviale, flotte commerciale), qui est l'une des plus importantes du monde. L'accord conclu entre les deux entreprises est progressif, l'investissement de départ, limité à quelques millions de dollars, devant être par la *suite beaucoup plus important*.

Dans un premier temps la nouvelle société, dont Elf détiendra 30 % du capital, produira à partir des installations existantes quelques dizaines de milliers de tonnes destinées pour l'essentiel au marché intérieur. Mais, à terme, la production devrait être multipliée par six ou sept, et distribuée dans le monde entier grâce au réseau de vente d'Elf Marine, présent dans la plupart des grands ports.

La production de l'usine ukrainienne, réalisée selon les formules et les techniques du groupe français, sera en effet intégrée dans le système d'Elf Aquitaine, qui produit actuellement environ 80 000 tonnes de lubrifiants marins par an, et devrait, grâce à cette nouvelle unité, *multiplier à terme* sa production par quatre ou cinq. L'ensemble des opérations – constitution du capital initial, investissements, ventes et distribution des bénéfices – seront réalisées en dollars, Elf ayant obtenu la garantie de pouvoir rapatrier les bénéfices en devise américaine.

Cet accord est le premier d'une série négociée par le groupe français avec l'URSS depuis plus de deux ans. Le second volet, toujours en négociation, concerne l'exploration-production de pétrole sur le territoire soviétique, le troisième étant consacré au gaz.

V. M.

Accord sur la réduction de la dette marocaine

Suite de la page 29

De plus cet accord de principe ne constitue qu'un préalable, un cadre général dans lequel devront être négociés au cas par cas avec chaque banque des modalités précises de réduction de la dette (rachat par le Maroc d'une partie de ses créances, apport d'argent frais ou échange de dette contre de nouvelles créances à taux réduit). Enfin l'ensemble du montage reste tributaire des négociations, toujours en cours, avec le Fonds Monétaire International.

N'empêche. Ce « plan Brady à la marocaine » pour reprendre l'expression du ministre éclaircit considérablement l'horizon du pays. D'une part car, assure M. Berada, « *si toutes les banques se répartissent entre les différentes options offertes à elles, cela peut entraîner un allègement de 35 % dans le temps des charges d'intérêt* » de la dette. Un ballon d'oxygène non négligeable à l'heure où le Royaume, pour maintenir le cap et limiter son déficit budgétaire vient d'annoncer un nouveau plan d'austérité et de coupes budgétaires. Cet accord permet surtout au Royaume chérifien de « *sortir du contentieux et de normaliser ses relations avec les banques* ».

Le programme d'ajustement structurel, appliqué depuis 1983 avec l'appui du FMI repose en effet sur une libéralisation complète de l'économie, par retrait de l'Etat et appel massif aux capitaux privés notamment étrangers. Jusqu'ici il a donné des résultats exceptionnels, permettant au Royaume de réduire son déficit budgétaire de 13 % à environ 5 % du PIB, tout en maintenant en moyenne depuis trois ans un taux de croissance de 6 % l'an et une inflation inférieure à 3 %. Les investissements étrangers ont augmenté de 30% en 1988 et de 40 % en 1989 et les premiers mois de 1990 laissent *prévoir*, selon le ministre une année excellente.

V. M.

(Publicité)

SOUS-PRÉFECTURE — RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'ENQUÊTE

Communes de CHAMONIX-MONT-BLANC et DES HOUCHES

Aménagement de la section LES HOUCHES - CHAMONIX-MONT-BLANC sur les routes nationales n° 205 et 506

Le public est informé que par arrêté préfectoral n° 43/90 en date du 7 mars 1990 est prescrite sur le territoire des communes de CHAMONIX-MONT-BLANC et DES HOUCHES une enquête portant sur :

— l'utilité publique du projet d'aménagement de la section LES HOUCHES — CHAMONIX-MONT-BLANC sur les routes n° 205 et 506 ;
— sur l'urgence de réaliser les acquisitions foncières nécessaires à l'exécution de ces travaux ;
— sur la mise en compatibilité du P.O.S. de CHAMONIX-MONT-BLANC et DES HOUCHES ;
— et sur l'attribution de caractère de route express aux routes nationales n° 205 et 506.

L'enquête se déroulera en mairie de CHAMONIX-MONT-BLANC (dans une salle de l'immeuble « Le Majestic ») du 11 avril 1990 au 11 mai 1990 inclus où le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture de la mairie soit :

— du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et exceptionnellement les samedis 28 avril 1990 et 5 mai 1990 de 9 heures à 12 heures (sauf les autres samedis, dimanches et jours fériés).

Pendant la même délai, un double du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie DES HOUCHES où toute personne pourra en prendre connaissance : du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et les samedis de 9 heures à 12 heures (sauf les dimanches et jours fériés).

Monsieur Thirion, président du tribunal administratif en retraite, domicilié 4, impasse des Pêcheurs - chalet Chante Clerc - 74250 Veyrier-du-Lac.

Monsieur Maurice Bourgeois, expert près la cour d'appel et les tribunaux - géomètre expert DPLG - ingénieur conseil, domicilié 1, place Alexandre-Moret 74100, Annemasse.

Monsieur Charles-Bernard Pitre, ingénieur géologue, domicilié 90, descente des Perrières 74400, CHAMONIX-MONT-BLANC ont été désignés en qualité de membres de la commission d'enquête par monsieur le président du tribunal administratif.

La commission d'enquête sera présidée par monsieur Thirion.

Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés aux mairies de CHAMONIX-MONT-BLANC et DES HOUCHES ou adressées par écrit au président de la commission d'enquête à la mairie de CHAMONIX-MONT-BLANC.

Le président et les membres de la commission d'enquête recevront le public aux lieux et heures ci-après mentionnés :

— Monsieur Thirion
— à la mairie de CHAMONIX-MONT-BLANC :
le 25 avril 1990 de 14 heures à 17 heures
le 11 mai 1990 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
— à la mairie DES HOUCHES :
les 20 avril et 2 mai 1990 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
— Monsieur Charles-Bernard Pitre
— à la mairie de CHAMONIX-MONT-BLANC :
le 20 avril 1990 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
les 4 et 5 mai 1990 de 9 heures à 12 heures.
— A la mairie DES HOUCHES :
— les 13 et 27 avril 1990 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.
— Monsieur Maurice Bourgeois
— à la mairie de CHAMONIX-MONT-BLANC :
le 11 avril 1990 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures
le 28 avril 1990 de 9 heures à 12 heures.
— A la mairie DES HOUCHES :
le 11 mai 1990 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Dès parution du présent avis, le dossier d'enquête sera accessible à quiconque en fera la demande à la direction départementale de l'équipement, Subdivision de Chamonix, place du Mont-Blanc, 74400, CHAMONIX-MONT-BLANC, pendant les heures d'ouverture au public et le restera sans limitation de durée.

Après enquête, une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée au tribunal administratif, aux mairies de CHAMONIX-MONT-BLANC et DES HOUCHES et à la sous-préfecture de BONNEVILLE où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La commission du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être faite à toute personne qui en fera la demande à monsieur le préfet de la Haute-Savoie (direction des collectivités locales - 2e bureau).

LE SOUS-PRÉFET
Philippe PIRAUX.

Malgré un redressement des comptes de l'ancien champion britannique

Apricot vend ses micro-ordinateurs au japonais Mitsubishi

Le constructeur micro-informatique britannique Apricot a annoncé mercredi 11 avril la cession de ses usines et de son nom de marque au groupe japonais *Mitsubishi* pour une somme de 39 millions de livres (360 millions de francs). Apricot avait été le nom adopté au début des années 80 par ACT *Group, société fondée il y a 25 ans* dans les services informatiques, pour se lancer dans la fabrication de micro-ordinateurs.

Au départ le succès est au rendez-vous *mais*, à l'*image de tous* les autres groupes champignons dans ce secteur (Sinclair par exemple), des problèmes de rentabilité se posent très vite face à la concurrence des Japonais et d'IB M. En *1986* le groupe accuse une perte de 15,4 millions de livres. Les comptes se redressent (2,5 millions de livres de profits en 1989 pour un chiffre d'affaires de 70,7 millions) mais la direction annonce en janvier dernier qu'elle recherchait un partenaire. Finalement Apricot vend cette activité micro-informatique, reprend son ancien *nom d'ACT Group et revient aux* seuls services informatiques.

EN BREF

□ **Grève des techniciens de l'aviation civile.** – L'intersyndicale des techniciens de l'aviation civile (CFTC, CFDT, CGT, FO et Autonomes) appelle ces personnels à la grève du 13 au 16 avril. Elle entend réclamer ainsi une revalorisation des carrières et un meilleur statut. Les techniciens de l'aviation civile sont chargés de l'étude des plans de vols et de la diffusion d'information sur les conditions de navigation. Cette grève perturbera seulement le trafic d'affaires, les vols privés, les avions-taxis et les petits aérodromes.

□ **Bolloré vend le loueur de voitures Mattei.** – Le groupe Bolloré continue de se désengager du secteur des voyages en vendant à la société britannique Swan National, pour une trentaine de millions de francs, le fonds de commerce du loueur de voitures Mattei qu'il avait acquis en janvier 1989. Après avoir redressé l'exploitation de cette entreprise, il a préféré passer la main dans une activité où il n'a aucune implantation internationale. Swan National, filiale de la banque Trustee Savings Bank, confiera Mattei à sa propre filiale Eurodollar qui n'était pas implantée en France. Eurodollar, associé à l'américain Dollar Rent A Car, possède un réseau de 1 100 succursales et une flotte de 80 000 véhicules et revendique la quatrième place mondiale

□ **Un train sur deux sur le réseau banlieue SNCF de Paris-Montparnasse.** – *A l'appel de la CGT et de* la CFDT, des conducteurs des dépôts SNCF de Montrouge et de Chartres ont cessé le travail, jeudi 12 avril, afin d'obtenir une augmentation des effectifs et une amélioration des conditions de travail. Cette grève réduit à un train sur deux le trafic de banlieue au départ de la gare Montparnasse, mais n'affecte pas les grandes lignes.

M. Weismann
ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES
COPROPRIETE
1990 13e edition. 248 pages. 220 F

P. Roquet J. de Faultrier
ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES
E.U.R.L.
1989 3e edition. 208 pages. 196 F

صكذا من الاصل

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

En investissant dans le marché des pesticides

Roussel-Uclaf parie sur la Chine

TIANJIN
de notre envoyé spécial

Sec, très brumeux et passablement venté, le printemps, en ce début avril, a un air plutôt triste à Tianjin (137 km au nord-est de Pékin), deuxième ville portuaire chinoise. Le lundi 2 avril, les autorités chinoises affichaient pourtant un large sourire, malgré l'arrivée de la tempête. Nouvelle initiative en vue de renforcer la capacité industrielle de la ville dans la chimie, comme prévu dans le cadre du huitième plan quinquennal, le premier coup de pioche a été donné pour faire sortir de la terre craquelée une nouvelle fabrique ultramoderne de deltaméthrine, un insecticide de la famille des pyréthrinoïdes, le plus puissant existant à ce jour.

Premier fabricant mondial de deltaméthrine, sous la marque Décis, la firme française Roussel-Uclaf (groupes allemand Hoechst et français Rhône-Poulenc) est associée à une entreprise chinoise au sein d'une joint-venture à 50/50, la Tianjin - Roussel-Uclaf Pesticides Corporation Ltd, société chargée de fabriquer et de distribuer ce produit (*le Monde* du 24 juin 1989).

C'est sa première implantation dans l'empire du Milieu. Venu de Paris célébrer l'événement, le Dr Edouard Sakiz, PDG de Roussel-Uclaf, arborait à ce titre un air réjoui au beau milieu des tourbillons de poussière soulevés par le vent du nord venu du désert de Gobi. En plus de cette remarquable percée sur un marché réputé difficile, l'opération offre pour la firme du boulevard des Invalides de splendides opportunités, lui permettant à la fois de consolider sa présence sur le marché chinois des pesticides, qu'elle approvisionne déjà depuis 1980 avec le Décis, et d'étendre aussi son influence dans la zone du Pacifique.

D'un coût de 7 millions de dollars (41 millions de francs), l'usine de Tianjin, qui entrera en fonctionnement à la fin de 1991, aura une capacité de 100 tonnes, avec une possibilité de doublement rapide. Au démarrage, la production atteindra 50 tonnes (7500 tonnes d'équivalent DDT) pour passer au bout de quelques mois à 75 tonnes (11 250 tonnes d'équivalent DDT). Pour équilibrer la balance des devises (Roussel-Uclaf importera la matière active de France), près de 23 tonnes seront prélevées sur les quantités produites pour être exportées dans la zone Pacifique, soit 45 % de la fabrication, 30 % ensuite.

Ils étaient tous là

Grosso modo, la part de Roussel-Uclaf en Chine, sur le créneau des pyréthrinoïdes (18 % du marché des insecticides), passera de 15 % à 23 %, puis à environ 30 % avec un chiffre d'affaires évalué à 40 millions de dollars, dont 27 millions provenant de Tianjin.

Ils étaient tous là, ou presque, *pour assister à la pose de la première pierre*, le maire de Tianjin, M. Zhang Zhao Ruo, le ministre de l'industrie chimique chinoise, M. Tan Zhu Zhao, le représentant de l'ambassadeur de France, empêché à la dernière minute, et le représentant de l'Association France-Chine. Car si les chiffres peuvent paraître un peu dérisoires, l'événement est de taille.

De tous les insecticides connus à l'heure actuelle, le Décis est de très loin le plus actif (entre 2 et 8 fois plus que le plus actif, mais, surtout, il est au moins 100 fois plus puissant que le DDT auquel il a succédé).

Qu'est-ce que le Décis ? Un insecticide de synthèse, chimiquement comparable aux pyréthrines naturelles. Les extraits de fleurs séchées du Chrysanthemum Pyrethrum étaient utilisés depuis des siècles, avec un certain succès, pour lutter contre les insectes. Cependant, *aucune utilisation agricole* n'avait pu être envisagée jusqu'alors pour les pyréthrines naturelles, essentiellement produites au Kenya et en Tanzanie, en raison de leur caractère photolabile (destruction par la lumière). Pour y parvenir, il fallait d'abord tenter de synthétiser les pyréthrines. En 1949, Schechter découvrait un produit synthétique, l'allethrine, chimiquement et biologiquement proche. Et le Japonais Sumitomo se mit à le fabriquer.

Le premier insecticide du monde

L'allethrine était toutefois deux fois moins active que les pyréthrines naturelles. Elle n'en fut pas moins le point de départ des synthèses futures. Dès 1964, les chercheurs de Roussel-Uclaf s'étaient mis à l'ouvrage. Comme la National Research and Development Corporation (NRDC), de Grande-Bretagne, sur la même piste, était plus avancée, Roussel-Uclaf, pour gagner du temps, se fit licencier. Si de nouvelles découvertes intervinrent dans les années qui suivirent, Roussel-Uclaf, par sa très grande maîtrise acquise dans le domaine de la synthèse industrielle, parvint le premier au but en réalisant, en 1973, *la première synthèse de pyréthrinoïdes photostables*. Quatre ans plus tard, au cours du deuxième semestre de 1977, la division Agrovet de Roussel-Uclaf lançait le Décis.

Aujourd'hui, Roussel-Uclaf est devenu le premier fabricant mondial de deltaméthrine, le seul même de ce produit très spécifique, avec une production record supérieure à 400 tonnes, soit plus de 60 000 tonnes d'équivalent DDT (plus de 500 tonnes avec l'usine de Tianjin, soit 75 000 tonnes d'équivalent DDT), et environ 33 % du marché mondial. Pour ce produit (d'autres pyréthrinoïdes existent mais possèdent une moindre activité), la Chine est déjà le premier client de la société devant l'URSS. Roussel-Uclaf couvrira désormais plus de la moitié de ses besoins.

Le succès de la deltaméthrine est, bien sûr, dû à sa remarquable activité biologique, qui en fait et de loin le premier insecticide du monde. Son apparition est l'événement le plus important depuis la découverte du DDT, à la fin des années 30. Si, aujourd'hui, de nombreux chimistes fabriquent des pyréthrinoïdes (ICI, Bayer, FMC, Ciba-Geigy...), leurs produits sont moins actifs.

En moyenne, le Décis est 100 fois plus puissant que tous les insecticides existants. Mais son efficacité peut être très supérieure dans bien des cas. Selon les calculs de comparaison effectués avec les autres produits, il s'avère que quand le DDT est 11 fois plus toxique sur la mouche que sur le rat, le *Décis l'est 5 320 fois.*

D'où une série d'avantages en cascade, le premier étant que les quantités utilisées sont faibles (entre 10 et 25 grammes de matière active par hectare quand il faut de 1 à 2 kilos de DDT). Conséquence immédiate : le Décis laisse peu de résidus, qui pour la première fois *s'expriment en partie* par milliards (ppb), soit 60 ppb en ce qui le concerne. L'environnement ne souffre ainsi pratiquement pas de son emploi. D'autant que, s'il est photostable, le Décis se dégrade quand même progressivement sous l'effet de la lumière et de l'oxygène de l'air. Sur les cultures alimentaires, le *Décis* ne présente pas de danger pour le consommateur. Il ne contamine pas non plus les nappes phréatiques. D'autre part, son innocuité sur l'homme, les animaux à sang chand et les oiseaux a été démontrée.

D'utilisation polyvalente, le Décis s'adresse à un marché de 300 millions d'hectares. Qui plus est, il a des applications non agricoles, pour la désinsectisation dans l'industrie, la santé publique, la protection des denrées stockées, sur le marché ménager. Le Décis a néanmoins des défauts. Il est toxique pour les insectes pollinisateurs comme les abeilles, également pour les poissons, ce qui exclut son emploi en aquaculture. Enfin, le produit est inefficace pour traiter le riz.

Pour Roussel-Uclaf, l'implantation chinoise va constituer un test en vue d'autres opérations du même type. Selon une rumeur circulant à Pékin, des conversations seraient en cours pour l'installation d'une unité de céphalosporines (antibiotique de dernière génération à très large spectre thérapeutique) ... si tout va bien pour le Décis. Malgré un environnement économique difficile, Roussel-Uclaf a les moyens de relever ce premier défi industriel dans l'empire du Milieu, pour commencer ensuite à essayer de soigner le bon milliard de petits Chinois. Quel marché ! De quoi rendre jaloux Rhône-Poulenc, le deuxième grand *actionnaire de Roussel-Uclaf, qui* n'a pas encore, lui, d'usine en Chine.

ANDRÉ DESSOT

Le Monde
LE MONDE ET SES PUBLICATIONS
Gérez vos abonnements sur minitel 24 heures sur 24 7 jours sur 7
ABONNEMENTS
3615 LEMONDE

Gide. Loyrette. Nouel
ENCYCLOPEDIE DELMAS POUR LA VIE DES AFFAIRES
TESTAMENTS ET DONATIONS
1966 9e édition. 216 pages. 190 F

A défaut du [redacted] vous pouvez éventuellement consulter cet ouvrage...

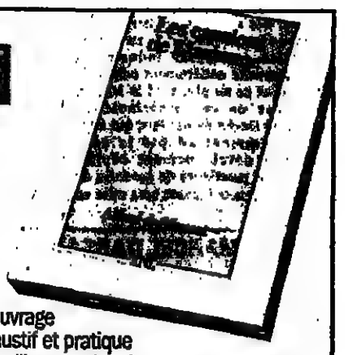

Cela dit, si vous cherchez l'ouvrage de référence à la fois exhaustif et pratique qui vous permettra de tirer le meilleur parti de la réglementation fiscale, sans vous faire aspirer par l'inflation des textes législatifs, c'est plutôt le Lamy Fiscal qu'il vous faut.

Pour vous procurer le Lamy Fiscal téléphonez au plus vite au [redacted]

Maintenance informatique.
Nous allons plus loin que les constructeurs.

Chez Thomainfor, notre indépendance nous permet de vous offrir des contrats de service à la carte, de maintenir des parcs multi-marques *ou de répondre à un appel urgent...* Grand spécialiste de la maintenance informatique indépendante, Thomainfor est une filiale de Thomson CSF, leader européen de l'électronique professionnelle. Thomainfor, c'est un réseau de 90 agences en Europe, la compétence de 1000 techniciens, une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, et un savoir faire qui va du Micral 30 à l'IBM 3090 en passant par les VAX 8000. Maintenant, vous avez une alternative. Plus de 4000 sociétés l'ont déjà choisie et se félicitent des gains de productivité que nous leur apportons. Thomainfor, c'est un petit pas pour vous, un grand pas pour votre informatique.
Contactez Thomainfor :
8, rue Grange Dame Rose - 78140 Vélizy -
Tél. : (1) 30.70.77.00.

THOMAINFOR
THOMSON MAINTENANCE INFORMATIQUE

Votre informatique avance dans le bon sens.

SAATCHI & SAATCHI BUSINESS COMMUNICATIONS

Micral 30 est une marque déposée de Bull S.A., IBM 3090 est une marque déposée de International Business Machines Corp., VAX 8000 est une marque déposée de Digital Equipment Corporation.

Nouveauté
Michel NOBLECOURT

Michel NOBLECOURT
LES SYNDICATS EN QUESTIONS
Collection « Portes ouvertes »
224 pages — 98 F
les Editions Ouvrières
47, rue Servan
75011 Paris

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAGA/GROUPE ALAIN DUMÉNIL/ DOCKS INDUSTRIELS

Dans le cadre de la prise de contrôle par Saga de Docks Industriels, société cotée au marché au comptant de la Bourse de Bordeaux, le groupe Alain Duménil a consenti à Saga une promesse d'achat sur la *totalité des titres* de Docks industriels détenus par Saga, au prix de 460 francs l'action. Saga a l'intention de lever cette option dès la réalisation du transfert, actuellement en cours, des activités industrielles et du nom de Docks industriels au sein de la Société des Docks industriels, société nouvelle entièrement contrôlée par Saga, et ce au plus tard *le 30 juin* 1990. Lors de ce changement de contrôle de Docks industriels, qui aura concomitamment adopté le nom d'Alliance développement capital (ADC), une procédure de garantie de cours à 460 francs l'action sera mise en place.

GLM

Le Conseil d'Administration de GLM SA, réuni le 23 mars 1990 sous la présidence de Monsieur Alain Aubry, a arrêté les *comptes de l'exercice 1989.*

COMPTES CONSOLIDES:
Avec un chiffre d'affaires consolidé de 485 millions de francs, en augmentation de 18,3 %, le groupe a poursuivi son développement. A structures comparables, la croissance ressort à 9,2 %. Le résultat net consolidé, *arrêté sur la base de règles* comptables harmonisées, s'élève à 9 millions de francs contre 9,3 millions de francs en 1988. Le résultat pour la part du groupe s'établit à 13,3 millions et progresse de 31,7 %.

COMPTES SOCIAUX:
Le holding GLM SA qui clôture son premier exercice suite à la réorganisation de la structure juridique opérée rétroactivement au 1er janvier 1989, enregistre un bénéfice net de 762 KF, hors plus-value d'apport.

DIVIDENDE:
Le Conseil proposera à l'Assemblée *Générale Ordinaire, convoquée pour le* 28 juin prochain, de distribuer un dividende net de 10 francs par actions, soit 15 francs avoir fiscal com*pris, en augmentation de* 19 % par rapport à 1988.

GLM

MEDIA-FINANCE

AVIONS MARCEL DASSAULT - *BREGUET AVIATION*

RÉSULTATS 1989

Le conseil d'administration, réuni le 10 avril 1990 sous la présidence de M. Serge Dassault, a examiné les comptes de l'exercice 1989.

1. RÉSULTATS DU GROUPE AMD-BA.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 19 518 millions de francs contre 18 819 millions de francs en 1988.

Le bénéfice net consolidé s'établit à 582,5 millions de francs, en augmentation de 36 % par rapport à celui de 1988 (427,7 millions de francs) et s'élève à 500,2 millions de francs après déduction des intérêts minoritaires.

2. RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE AVIONS MARCEL DASSAULT-BREGUET AVIATION.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 17 359 millions de francs, montant comparable à celui de l'exercice 1988. Il est moins élevé que prévu par suite de la non facturation de certaines livraisons qui ne s'effectueront qu'en 1990.

Le domaine militaire et le domaine civil/espace représentent respectivement 78 % et 22 % du chiffre d'affaires total. La part export est de 63 %.

Le bénéfice net après impôts, provisions, participation est intéressement du personnel s'établit à 294,7 millions de francs contre 146,4 millions de francs en 1988. Il a doublé par rapport à 1988 et représente une marge nette de 1,70 % (contre 0,83 % en 1988), marquant ainsi les premiers résultats de l'action *visant à améliorer la compétitivité* de la Société.

la capacité d'autofinancement de la Société en 1989 est de 945,8 millions de francs soit 5,45 % du chiffre d'affaires contre 658,4 millions de francs en 1988.

Les commandes reçues en 1989 se sont élevées à 16 549 millions de francs contre 15 963 millions de francs en 1988. Le Civil et l'Espace représentent 28 % du total des commandes enregistrées.

Les capitaux propres au 31 décembre 1989, après affectation des résultats telle que proposée par le conseil d'administration, seront en excédent de 1 741 millions de francs par rapport au montant de l'actif net immobilisé. La société n'a par ailleurs aucun endettement structurel, l'essentiel de ses dettes correspondant à la mobilisation des crédits fournisseurs consentis à ses clients étrangers.

Le conseil d'administration soumettra à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires le 19 juin 1990, le paiement d'un dividende global de 91 millions de francs au titre de l'exercice 1989. Compte tenu de la création de 3 808 actions nouvelles en 1989, consécutive aux levées d'options de souscription d'actions effectuées par le personnel, le dividende unitaire brut 1989 sera de 13,5 F par action dont 4,5 F de crédit d'impôt.

Le conseil d'administration proposera également à l'assemblée de simplifier la dénomination de la Société qui de Avions Marcel Dassault-Breguet aviation devient Dassault aviation afin de rendre son usage plus pratique dans les relations commerciales et internationales.

Faisant le point des principaux programmes, le président a rappelé :

– la notification en 1989 de l'avenant au marché de développement du Rafale commandant la poursuite du programme ;

– le très bon niveau des ventes de Falcon dans le monde entier ;

– l'implication de plus en plus grande de la Société dans le domaine spatial.

Le président a conclu en soulignant qu'aujourd'hui, après la fin des opérations de restructuration, l'augmentation du potentiel recherche et développement, la spécialisation des usines et l'effort accompli en matière d'informatisation industrielle, actions visant à améliorer sa compétitivité, la société Dassault est en mesure de réaliser son triple objectif :

– maintenir sa place sur le marché mondial des avions de combat grâce aux Mirage 2000-5, Mirage 2000-S et au Rafale et élargir son marché dans le domaine des avions-écoles avec l'Alpha Jet et des avions de patrouille maritime avec l'Atlantique 2 ;

– développer sa part de marché dans l'aviation d'affaires grâce au prochain lancement du Falcon 2000 venant compléter la gamme des Falcon 50 et 900 et,

– accroître sa participation dans les programmes spatiaux.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Financière Truffaut

GROUPE WORMS & Cie

Financière Truffaut a pris une participation de 10 % dans la maison de haute couture et de prêt-à-porter de luxe Jean-Louis Scherrer S.A., aux côtés de M. Jean-Louis Scherrer et des groupes Seibu-Saison et Hermès.

BOIRON

VERS UNE NOUVELLE CROISSANCE

Le Conseil d'Administration de BOIRON SA, réuni le 28 Mars 1990 sous la Présidence de Christian BOIRON, a arrêté les comptes de l'exercice 1989 et décidé de réunir les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le 30 Mai 1990.

FAITS MARQUANTS
* Accélération du développement international (+31%)
* Consolidation des positions commerciales en France.

RESULTATS 1989

(en millions de francs)

Comptes consolidés	1989	1988	%
- Chiffre d'affaires Groupe	797,5	786,5	+ 1,4
- Résultat courant	89,7	101,9	- 12,0
- Résultat net	43,6	42,3	+ 3,0

Comptes sociaux	1989	1988	%
- Chiffre d'affaires	733,3	737,6	- 0,6
- Résultat courant	89,9	102,7	- 12,4
- Résultat net	44,8	40,4	+ 10,8

DIVIDENDES EN PROGRESSION DE 16 %

Le Conseil d'Administration de BOIRON SA proposera à l'Assemblée Générale des actionnaires de fixer le dividende à 6,50 francs par action, soit 9,75 francs avoir fiscal inclus, mis en paiement au 30 Juin 1990. Compte-tenu de l'attribution d'une action nouvelle pour quatre anciennes en Juillet 1989, ce dividende est en progression de 16 %.

PERSPECTIVES

L'année 1990 sera marquée par la poursuite du développement international à un rythme soutenu, et par l'entrée de nouveaux partenaires dans le Groupe. A ce jour, deux sociétés ont rejoint BOIRON :
* les laboratoires SIBOURG, quatrième laboratoire homéopatique français,
* les laboratoires HERBAXT, numéro deux des oligo-éléments en France.

Ces opérations témoignent de la confiance de BOIRON dans le devenir de l'Homéopathie, et de son intérêt pour le développement de thérapeutiques naturelles comme les oligo-éléments.

Le chiffre d'affaires consolidé devrait progresser à 960 millions de francs, et le résultat net consolidé s'établir aux environs de 45 millions de francs.

MINITEL BOURSE
3615 BOIRON

"ENSEMBLE L'HOMÉOPATHIE"

BOIRON LHF

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

DIVIDENDE DE 35 F PAR ACTION, AVEC OFFRE DE PAIEMENT EN ACTIONS

Le conseil d'administration a examiné, dans sa séance du 6 avril 1990, les comptes sociaux de la Compagnie pour l'exercice 1989.

Le chiffre d'affaires de la Compagnie est de 9 331,5 millions de francs, contre 8 522,1 millions en 1988 (+ 9,5 %). Le résultat courant est de 829,2 millions de francs, en croissance de 16,5 %. Le bénéfice net est de 779,2 millions de francs, contre 646,9 millions, en augmentation de 20,5 %.

Les investissements de l'exercice ont de nouveau été très importants : 6,3 milliards de francs en 1989, après 5,8 milliards de francs en 1988. Ils ont porté principalement sur les immobilisations du domaine concédé, l'expansion des *activités du Groupe à l'étranger*, particulièrement en Belgique, en Angleterre et en Italie, le renforcement des liens avec les grands partenaires industriels et financiers *de la Compagnie*, d'importantes *opérations* d'aménagement dans le quartier d'affaires de la Défense, ainsi que sur le renforcement des ressources affectées au *développement* des nouveaux secteurs d'activité (audiovisuel, télévision par câble, radiotéléphone, santé...).

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 26 juin prochain de servir un dividende de 35 francs par action (52,50 francs avec l'avoir fiscal), *contre 30 francs pour le précédent* exercice. La distribution globale serait ainsi de 640,9 millions de francs, en croissance de 48 %. Comme les deux années précédentes, il sera proposé d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement de ce dividende en actions de la Compagnie, émises à un prix égal à 90 % de la moyenne des cours cotés lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'assemblée.

Les dernières estimations détaillées relatives aux comptes consolidés confirment que le chiffre d'affaires est, en 1989, de près de 98,5 milliards de francs (dont 22 milliards réalisés à l'étranger), contre 85,2 milliards l'année précédente, et que le bénéfice net consolidé, hors intérêts minoritaires, est un peu supérieur à 1,8 milliard, en augmentation de plus de 30 %.

Informations actionnaires
par téléphone : 05-05-55-66
par Minitel : 36-15 CGEAUX

CLH

COMPTES DE L'EXERCICE 1989

MAINTIEN DU DIVIDENDE

Le conseil d'administration, réuni le 6 avril 1990, a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 1989, après avoir été informé de l'activité et des résultats de la société.

Comptes sociaux

Le résultat net courant s'élève à *58,5* millions de francs contre 74,1 millions de francs pour l'exercice précédent, cette baisse s'expliquant en particulier par la réduction des dividendes versés au titre des participations du secteur finances. Après prise en compte des éléments exceptionnels représentant pour l'essentiel des reprises de provisions, le résultat de l'exercice s'établit à 98,7 millions de francs contre 68,7 millions de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelés à se réunir le 23 mai *1990* de maintenir à 14,50 francs le dividende par action, correspondant à l'acompte versé en décembre 1989. A ce montant s'ajoutera un avoir fiscal de 7,25 francs portant le revenu global par action à 21,75 francs.

Les capitaux propres de la société, y compris les plus-values latentes après incidence de l'impôt théorique, sont estimés à 970 francs par action.

Comptes consolidés

Au cours du conseil d'administration, ont été présentés les comptes consolidés du groupe pour l'exercice 1989.

Le résultat net consolidé total s'établit à 186 millions de francs contre 509 millions de francs, la part de CLH étant un résultat négatif de 72 millions de francs contre un profit de 267 millions de francs en 1988. Cette forte diminution est la conséquence de la combinaison de deux facteurs. Tout d'abord l'exercice 1988 prenait en compte une plus-value importante sur la cession des titres CEGEP d'environ 280 millions de francs. *Ensuite* l'exercice 1989 a été grevé de provisions exceptionnelles de l'ordre de 200 millions de francs concernant les activités immobilières en France (opération de Grigny) et aux Etats-Unis (CEGEP Inc) et les activités du secteur finances en raison de risques fiscaux et de risques liés à l'encaissement de créances.

Le conseil a, par ailleurs, décidé de proposer à la prochaine assemblée générale la nomination au poste d'administrateur de M. Renaud de La Genière.

Une assemblée générale extraordinaire sera *convoquée* à la suite de l'assemblée ordinaire à l'effet de renouveler ou de donner au conseil d'administration l'autorisation de faire appel au marché financier (bons de souscription d'actions et obligations remboursables en actions).

RESULTATS 1989

L'année 1989 a été marquée par deux événements clés pour le développement de la Société :

BIP est depuis fin novembre 1989 filiale d'une des principales banques internationales, la DRESDNER BANK, *qui détient* 63,77 % du capital et dispose d'une option sur 30,83 %. Les complémentarités entre les deux institutions se concrétisent déjà par la création d'un établissement de BIP en Allemagne, par un échange de savoir-faire dans le domaine de la gestion de fonds et par un travail commun dans les opérations de fusions acquisitions.

Deuxième événement clé, BIP et quatre Sociétés de Bourse partenaires, Gérard DELORE à Lyon, Henry de CHAMPSAVIN à Nantes, Hervé de KERHOR à Bordeaux et FIP BOURSE à Paris, se sont associées pour constituer un Groupe ayant accès à 12.000 clients. Pour accroître la qualité et la diversité des produits offerts à ces clients, des actions concrètes ont débuté dans le domaine de la vente de produits d'assurance-vie, de la gestion et des fusions acquisitions.

L'activité de l'exercice a été marquée par le haut niveau des opérations d'arbitrage et de transformation pour compte propre, qui contribuent pour 73,3 % à la formation du Produit Opérationnel Brut (POB) total, ce dernier étant en augmentation de 24,7 % sur le POB courant de 1988.

L'activité avec la clientèle a fortement progressé : elle représente en effet 9,9 % du POB total contre 6,1 % en 1988. Cette progression est due à la croissance de 22 % des encours gérés pour le compte des entreprises et des investisseurs institutionnels, au fort développement de la filiale Compagnie d'assurance AVIP, dont les provisions techniques ont été multipliées par 2,6 en un an, pour atteindre 638 millions de F, et à l'apport des deux Sociétés de Bourse consolidées en 1989 (Gérard DELORE SA et Henry de CHAMPSAVIN SA).

La gestion des fonds propres représente par ailleurs 16,8 % du POB total.

Le bénéfice net consolidé 1989, part du Groupe, s'élève à 178,3 millions de F, en croissance de 26 % sur le bénéfice net courant de 1988. Un dividende de 22 F par action, en augmentation de 10 % sur le précédent, sera proposé à la prochaine Assemblée Générale.

Pour 1990, les deux objectifs principaux de production seront le maintien de la rentabilité des opérations de marché pour compte propre au niveau très élevé atteint en 1989 et une forte croissance de l'activité clientèle.

La réalisation de ces deux objectifs de production s'appuiera sur le développement de synergies avec DRESDNER BANK et les Sociétés de *Bourse*.

Le bénéfice net devrait de nouveau s'accroître en 1990.

Banque Internationale de Placement bip

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT FONCIER 14,90 % MAI 1983

(AU GRÉ DE L'EMETTEUR)

Le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE informe les détenteurs des titres de l'emprunt Foncier 14,90 % Mai 1983 (Code 15660) que, conformément au contrat d'émission publié au BALO du 30 mai 1983, il a décidé de rembourser par anticipation, le 13 juin 1990, la totalité des obligations restant en circulation.

Au prix de remboursement de 5.475 F par obligation s'ajoutera le coupon d'intérêt brut de 745 F à l'échéance du 13 juin 1990.

Radiation le 13 juin 1990, des obligations CRÉDIT FONCIER DE FRANCE 14,90 % MAI 1983 de 5.000 F (Code 15660).

Avis publié au J.O. du 6 avril 1990 (N° 59480 page 4254).

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE - 19, rue des Capucines - 75001 Paris
S.A. au capital de 2.883.073.800 F

[illegible]

صكنا من الاصل

British Petroleum fait sa révolution culturelle

Chambardement à la Britannic House : les effectifs du siège de BP vont fondre de moitié. On coupe les coûts... et les têtes. On restructure sauvagement. Les années 90 s'annoncent mouvementées chez le numéro trois mondial du pétrole

LONDRES
de notre envoyée spéciale

SCANDALE ! Trois semaines après, la City londonienne en frémit encore, partagée entre la perplexité et l'inquiétude. Quel vent malin a-bien pu pousser BP, la très vénérable British Petroleum, fleuron de l'*establishment* britannique, à démolir d'un coup cent ans de culture et d'organisation pyramidale ? Tout cela pour lancer avec force tapage, le 19 mars dernier, le « projet 1990 », que la direction décrit elle-même comme une « perestroïka » de la gestion, doublé d'une purge affectant la moitié des effectifs du siège !

Celui par qui le scandale est arrivé, M. Robert Horton, cinquante ans, dit « Horton la hachette », nouveau président de BP, fait décidément tout, remarque, aigre doux, le *Financial Times*, au lendemain de l'annonce, pour justifier son surnom et sa légende. Une réputation de *« coupeur de coûts... et de têtes »* qui l'a hissé, de restructuration de filiales en assainissement de branches successifs, à la tête du groupe le plus puissant d'Angleterre.

Sans s'embarrasser de formules, Robert Horton assure vouloir *« en finir avec un style de gestion où le président s'inquiète de l'état des toilettes de la station-service de Shiplake »* ! De fait, moins d'une semaine après sa nomination le 12 mars, tous les services, tous les échelons ou presque sont frappés (*lire encadré*). Licenciements, mutations, éclatement des départements et des responsabilité, nouvelles structures internationales, et on en passe. Jamais le groupe n'a connu pareil chambardement.

Une *« révolution culturelle »* unique par son ampleur à l'échelle d'un groupe de cette taille, numéro trois mondial de son secteur et première compagnie de Grande-Bretagne tous secteurs confondus : 120 000 salariés, 22 000 points de vente, 17 raffineries, et 7 milliards de barils de réserves dans le monde, qui extrait à lui seul chaque jour autant de pétrole qu'un pays comme le Nigéria (1,6 million de barils) et investit bon an mal an quelque 36 milliards de francs, pour un chiffre d'affaires de 296 milliards de francs et un profit de 29 milliards.

Un symbole de l'empire britannique, longtemps considéré comme une branche du Foreign Office, jusqu'à sa récente privatisation étalée de 1979 à 1987. Un monument établi au début du siècle, par Winston Churchill, sur les bases de la légendaire Anglo Persian Company de William Knox d'Arcy, afin d'approvisionner en fioul la Royal Navy, qui a découvert quatre des plus grandes provinces pétrolières du globe (Iran, Irak, Koweït, Libye). Et une multinationale qui, privée comme ses « sœurs » pétrolières de toutes ses réserves au Moyen-Orient au début des années 70, n'en est pas moins parvenue à dominer les années 80 grâce aux champs gigantesques qu'elle a découverts fort à propos en mer du Nord et en Alaska.

Plus de questions que d'enthousiasme

Une compagnie *a priori* des plus prospères, pourtant chamboulée de fond en comble et pour l'heure passablement traumatisée par la thérapie de choc imposée par le nouveau patron. *« A l'intérieur, ça décoiffe »*, dit un cadre, encore choqué par la brutalité des méthodes employées et incertain de son avenir. *« Je n'ai jamais vu une direction haïe avec autant d'intensité »*, note un analyste londonien.

Un choc nécessaire. Les exégètes de la réforme le rabâchent à l'envi : il fallait bien secouer BP pour changer ses méthodes et sa culture centenaires et l'adapter à un environnement de plus en plus incertain. *« Le principal problème des grandes compagnies c'est l'évolution du marché,* explique David Simon, le numéro deux de la compagnie, lui aussi fraîchement nommé. *Comment assurer aux actionnaires, une continuité financière quelles que soient les circonstances ? Ce qui fait la différence c'est la capacité d'adaptation. »*

Adaptation, souplesse, flexibilité, responsabilité. De grands mots auxquels personne dans la City ne croit vraiment. Vu de l'extérieur, le « projet 1990 » suscite plus de questions et d'inquiétudes que d'enthousiasme. BP irait-il moins bien qu'on ne le croit ? s'interrogent les financiers. Ils préparent un gros coup, assurent les analystes pétroliers, qui tous classent BP en tête de liste des acheteurs potentiels de tous les « opéables » du secteur : Unocal, Lasmo, Kerr McGee, voire British Gas ou Chevron.

Que nenni. « C'est le changement pour le changement », « l'arrivée d'un groupe de jeunes Turcs qui essaient de faire leur marque », grognent les cyniques, agacés, comme tout l'*establishment*, du style par trop américain du nouveau président, non sans souligner le risque de désorganisation, de démobilisation encouru par la compagnie.

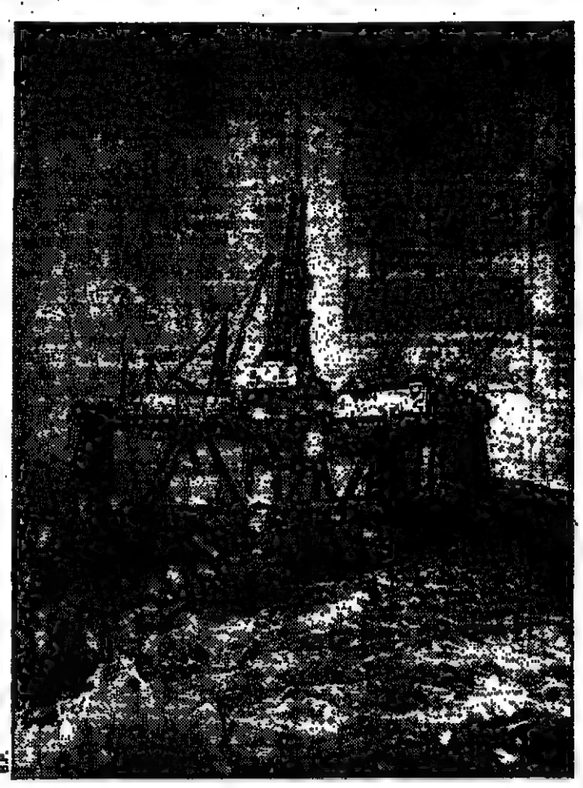

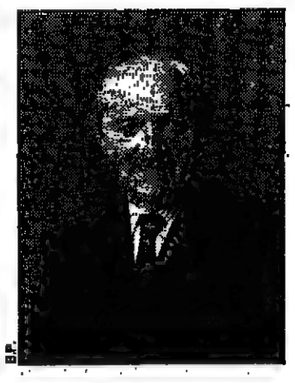

M. Robert Horton, le nouveau président de BP.

contrôle par un petit indépendant américain, Penzoil, qui, riche d'un trésor de guerre de plusieurs milliards de dollars, proposait au Koweït de lui racheter en bloc toute sa participation. *« Lorsqu'on a parlé de Penzoil, ils sont vraiment devenus verts ! »*, se rappelle un responsable koweïtien, non sans amusement.

Une crise ouverte qui devait se résoudre par une intervention politique au sommet. Quelques mois après l'avoir lâchée – maladroitement – dans la nature, le gouvernement britannique devait voler au secours de la compagnie en ordonnant au Koweït de revendre plus de la moitié de sa participation (12 % sur 22 %).

L'affaire allait finalement coûter fort cher au groupe, puisqu'il était contraint de racheter au prix fort – pour près de 20 milliards de francs – lesdits 12 % de son capital. Tout cela en vain d'ailleurs, puisque, la législation britannique interdisant l'autocontrôle, lesdites actions étaient aussitôt annulées.

« L'affaire du KIO a été le plus grand traumatisme vécu par BP depuis des années », explique Paul Spedding, analyste de Kleinwort Benson securities. *« L'irruption du Koweït les a aidés à ouvrir les yeux »*, renchérit Joe Stanislaw, de Cambridge Energy Research Associates. Mesurant sa vulnérabilité et les dangers d'une privatisation qu'il avait pourtant appelé de ses vœux depuis des années, le groupe s'engage alors dans un changement complet de stratégie.

Oubliées, les diversifications à la rentabilité incertaine engagées à la fin des années 70. Contraint par les circonstances et le manque relatif de moyens de se recentrer sur ses métiers de base, le groupe est en outre poussé à renforcer ses réserves, dangereusement menacées par l'épuisement des plus gros champs, et à accroître la rentabilité de sa production qui décline au rythme de 5 % l'an.

Trois divisions géographiques

Tour à tour, les services informatiques, les actifs miniers, puis l'essentiel des activités charbonnières sont revendus pour plus de 5 milliards de dollars (30 milliards de francs). Seule l'alimentation, rentable et peu coûteuse en investissements, survit à la purge.

Des onze branches indépendantes qui existaient au début de la décennie il n'en subsiste que quatre : exploration-production, raffinage-distribution, chimie, plus l'alimentation.

Dans le même temps, les structures géographiques sont concentrées autour de trois grandes divisions : Amérique, Europe, Asie. La matrice de onze branches sur soixante-dix pays revient à un tableau simplifié de quatre « activités » sur trois régions. Dans le même esprit BP s'attache à l'inverse à conforter ses points forts traditionnels. Le rachat de la totalité du capital de Sohio, sa filiale américaine, puis sa fusion avec celle-ci en 1987 lui permettent de renforcer considérablement ses réserves et de capter la totalité de la rente du gisement de Prudhoe Bay. Un an plus tard, le rachat de Britoil, l'autre compagnie pétrolière britannique privatisée, au bord de la faillite, renforce aussi son portefeuille de réserves en mer du Nord.

La digestion faite, BP entreprend à l'automne 1989 le toilettage de l'ensemble et annonce la revente d'environ 1,3 milliard de dollars d'actifs en amont. Au total, BP a ainsi procédé en moins de quatre ans à près de 22 milliards de dollars (*132 milliards de francs*) d'achat et de revente d'actifs. Ou plus exactement à 15,4 milliards d'achats (dont les actions du Koweït) et 6 milliards de dollars de ventes.

Résultat : un alourdissement de l'endettement qui, sans être catastrophique, limite néanmoins la marge de manœuvre financière du groupe à l'heure où il en aurait le plus urgent besoin.

« De grandes découvertes à faire »

Comme tous les grands groupes pétroliers, BP doit en effet aujourd'hui faire face à plusieurs défis qui tous exigent des investissements énormes et/ou une grande capacité de réaction financière pour saisir les opportunités.

Premier défi : la reconstitution à terme de ses réserves menacées d'épuisement progressif. Pour ce faire, le groupe a trois voies possibles : l'exploration, le rachat de barils en terre par acquisition d'une autre compagnie ou un accord de partenariat avec un pays producteur de l'OPEP.

Pour l'heure, le groupe affiche son choix pour la première voie, sans toutefois exclure les deux autres... si une opportunité se présente. En attendant l'occasion, BP consacrera à l'exploration- production la moitié de ses investissements au cours des cinq prochaines années, assure M. Steve Ahearne, directeur général. Avec une seule idée : trouver de nouvelles grandes provinces pétrolières pour remplacer les anciennes – mer du Nord, Alaska.

« Nous croyons qu'il y a encore de grandes découvertes à faire », explique M. Ahearne. Une vue originale au sein des groupes pétroliers qui a conduit BP à engager une politique risquée, consistant à « mettre le paquet » sur quelques zones jugées prometteuses en abandonnant les permis sûrs mais trop petits, trop anciens ou trop peu rentables à l'échelle de la compagnie.

Second défi : rééquilibrer la compagnie, trop anglo-saxonne, centrée pour l'essentiel sur l'Europe et les Etats-Unis, au mépris des zones où la croissance est la plus forte, comme l'Asie. *« On ne peut pas éviter l'Asie du Sud-Est*, constate David Simon, non sans souligner le coût de ce rééquilibrage. *Nous avons actuellement 2 milliards de dollars, soit 10 % de nos actifs en Asie. Pour avoir 25 % de nos actifs dans cette zone, c'est une base de 5 à 10 milliards de dollars qu'il nous faut acquérir ! Il n'y a que deux solutions : soit il faut un temps très long, soit il faut une opportunité ! »* En attendant, là aussi, l'occasion, BP a annoncé qu'il investira en Asie quelque 2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.

VÉRONIQUE MAURUS

Lire la suite page 34

Le « projet 1990 »

« Chers collègues, aujourd'hui j'annonce nombre de changements fondamentaux qui affecteront le structure de la compagnie et notre façon de travailler. (...) Leur objectif est d'équiper BP pour une ère de succès exceptionnel dans les années 1990. (...) Pour réussir au cours de la prochaine décade, une entreprise devra être plus flexible, capable de réagir, pour faire face aux changements et aux surprises... » C'est par ces mots que Robert Horton introduit sa révolution culturelle dans une lettre de quatre pages adressée, le 19 mars, à l'ensemble des salariés.

Une révolution qui commence par une *série de surprises désagréables*. Le service informatique – 400 emplois – et les services généraux – 500 emplois – du siège, apprennent qu'ils seront remplacés, lors du déménagement à la fin de l'année du quartier général « Britannic House » vers un immeuble plus petit (1), par des entreprises sous-traitantes. L'équipe de direction centrale se voit annoncer la perte de 200 emplois – un bon cinquième du total – et le transfert de quelque 300 postes supplémentaires vers les activités productrices (amont et aval pétrolier, chimie et nutrition) qui constituent désormais les principaux centres de décision du groupe.

Voilà pour les allégements qui doivent rapporter d'ici deux ans quelque 500 millions de dollars par an d'économie.

— Mais le chamboulement ne s'arrête pas là. L'idée consiste non seulement à alléger mais aussi à modifier complètement l'organisation pour obtenir une compagnie plus souple, capable de réagir à toute éventualité. *« 1990 sera la décennie des surprises, mais nul ne sait d'où elles viendront,* explique M. David Pascall, l'un des jeunes loups qui, autour de Robert Horton, ont concocté le « projet 1990 », *il faut donc simplifier l'organisation pour augmenter les capacités de réaction et aussi internationaliser l'entreprise. Jusqu'ici, nous sommes une société anglaise de plus en plus américanisée ».*

D'où un ensemble de décisions bouleversant les traditions les plus sacrées et les grandes baronnies de l'entreprise : abolition des quelque soixante-dix comités (sur quatre-vingt-dix) chargés d'assurer le consensus et la coordination, éclatement des grands départements et de leur hiérarchie en petites « équipes » dirigées par de simples « chefs d'équipe », transfert des responsabilités opérationnelles des trois grandes directions régionales (Amérique, Europe, Asie) vers les branches, etc. Bref, un changement de peau et de culture presque complet, imposé à tous, bon gré mal gré, à l'aide d'innombrables stages, sessions, briefings et autres instruments de formation obligatoires.

Une mue préparée depuis près d'un an par une petite équipe de six jeunes cadres, en liaison hebdomadaire avec le futur patron. Tout a commencé, explique David Pascall, en mai 1989, par une conférence de direction où les cent cinquante cadres présents ont rempli un questionnaire, lequel faisait apparaître le « coût de la complexité ». S'ensuit une longue phase de diagnostic, menée par consultation directe – cinq-cent interviews dans la compagnie, – enquête auprès des écoles de gestion, et des dirigeants les plus innovateurs de quelques grands groupes anglo-saxons. Close par un questionnaire lancé dans toute le groupe, et qui obtiendra quatre mille réponses, la phase du diagnostic est terminée en octobre.

Il est clair : *« Cette compagnie doit changer. »* Afin, d'abord, de dégager une vision claire de la stratégie, ensuite de donner *aux individus plus de liberté et,* enfin, de modifier le rôle du centre sans casser les activités. Les décisions sont prises en deux mois. Dix jours avant Noël, les vingt-huit principaux directeurs sont réunis pour un week-end à Marlowe, dans une auberge tranquille au bord de la Tamise, pour un drame à guichet fermé où les principales réformes sont finalement avalées par le staff, au prix de quelques bagarres. Janvier et février sont consacrés à la mise au point du... « détail » de la réorganisation et des suppressions d'emplois prévues. Le 11 mars, Robert Horton devient président. Le 19, il annonce son projet...

« Le projet 1990, n'est pas une rupture, c'est une accélération, proteste David Simon, *une rupture serait trop brutale, une évolution trop longue, alors on a accéléré. Les jeunes de moins de trente-cinq ans nous en ont fait sentir la nécessité. On sait qu'elle est possible. La graine est là, nous l'avons sortie du jardin pour la placer dans la serre... »*

Car à y bien regarder la « révolution de palais » de BP qui suscite tant de passions outre-Manche n'est pas une vraie révolution. Plutôt une apothéose. L'aboutissement logique d'une série de chocs imposés par l'environnement depuis 1986, lesquels ont contraint le groupe à amorcer depuis trois ans un virage stratégique majeur.

Premier choc : la chute des prix du brut, amorcée dès janvier 1986, qui touchait BP, traditionnellement fort en amont, plus que d'autres, puisqu'elle s'ajoutait à une diminution prévue et inévitable de la production de ses principaux gisements, frappés d'épuisement (Forties, Prudhoe Bay).

Un an et demi plus tard, un second choc traumatisait plus encore le groupe. La phase finale de la privatisation, engagée en octobre 1987, en plein krach boursier, s'avérait une débâcle. Les actions allaient finalement être ramassées à bas prix par le KIO, bureau d'investissement londonien de l'émirat du Koweït... une ancienne colonie britannique, où BP, après avoir découvert les premiers champs, s'était fait confisquer ses concessions quinze ans auparavant !

Pour clore le tout, BP se voyait en outre menacé d'une prise de

(1) BP quittera à la fin de l'année l'actuelle Britannic House, une tour de verre et d'acier de trente-cinq étages au cœur de la City, pour emménager dans un immeuble bas et traditionnel de six étages, situé à quelques blocs de là ... et qu'il occupait de 1927 à 1962.

A défaut du Lamy Social vous pouvez éventuellement consulter cet ouvrage...

Cela dit, si vous cherchez l'ouvrage de référence à la fois objectif et opératoire qui vous permettra de gérer les relations humaines au mieux des intérêts de tous, tout en respectant un Droit en constante évolution, c'est plutôt le Lamy Social qu'il vous faut.

Pour vous procurer le Lamy Social téléphonez au plus vite au [illegible]

Lamy Pour agir en connaissance de cause...

Le Monde
L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

2e arrdt

PARIS-2e (près place des Victoires) dupl. + terr. 80 m², 3 pces, cuis. américaine, bon standing, poutres apparentes, beaucoup de charme. Prix : 2 000 000 F. Tél. : 42-21-06-30.

3e arrdt

Exceptionnel appt. de très haut niveau dans hôtel classé gde hauteur s/plafond très spacieuse réception + 2 chbres, 2 s. de bains conviendrait habit. de luxe pour personnalité, prix élevé justifié 46-22-03-80 43-58-68-04 poste 22.

MARAIS-BEAUBOURG Duplex 95 m² env. + terrasse + box. Beau volume, cheminée. Cab. d'Ormesson 42-83-20-36.

5e arrdt

MONGE 3e ét., vue, soleil, beau 2 pièces, confort, refait neuf. 890 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70

9e arrdt

PARIS-9e, ST-GEORGES rare 5 p., dans un hôtel part. classé historique par ses anciens locataires : Alexandre DUMAS, J. RENOIR. Px : 4 500 000 F. TRIHALLES 48-27-96-96.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR de superbe imm. bourgeois, 4e ét., asc., vue sur Paris, 58 m² env., cft. Px : 2 700 000 F. Exclusivité S.I. 39-89-92-37.

20e arrdt

Mo ALEX.-DUMAS. URGENT. Cse départ. BEAU 2 PCES. A saisir, cuis., bains, w.-c., ch. cent. indiv. gaz, clair, calme. 589 000 F. 43-27-95-83.

Particulier vends dans imm. pierre-de-taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Falleport, tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-62-44 apr. 19 h. (Agences s'abstenir.)

R. ST-BLAISE, imm. bourgeois, beau 2 p., cuis., entr., tt cft, ascenseur. PRIX 565 000 F, crédit possib. 48-04-84-48.

SINVIM achète
PARIS ET PROCHE BANLIEUE
TERRAINS, IMMEUBLES, ENTREPOTS.
SINVIM COMPAGNIE BANCAIRE
5, avenue Kléber, PARIS 75016
tél. 40 67 34 51, fax. 40 67 50 12

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

BOULOGNE 3 p., 75 m² + terrasse, sur jardin, soleil. 6 000 F + 850 F charges. Libre le 1er mai. Tél. : 46-05-62-00

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP 47, rue VANEAU, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques apparts vides ou meublés du studio au 7 p. de stand. 42-22-24-68, 42-22-14-61.

COUPLE FONCTIONNAIRE chercheurs CNRS/administrateur, rêve de louer 100 m² à Paris. Tél. : 43-77-96-95.

locations meublées offres

Paris

Loue entre 4 et 5 mois gd studio 33 m², clair, ensoleillé, entièrement équipé, design, période comprise : entre 15 avril et fin sept. La période peut être aménagée. Px : 4 000 F c.c. 46-43-15-92 (répondeur).

Province

Deauville, location d'été, appartement dans résidence, 2 pces, tennis, piscine, près hippodrome et plage. Tél. : 31-87-11-48 (18 h-20 h)

A louer près golf mer La Rochelle, MAISON F 6, jardin Tél. : 46-37-40-42

propriétés

A v. maison style, 3, Gd-Rue, Chauffour-lès-Etrechy. 2 km SNCF, RER C, 40 km sud Paris. 1 950 m², clos 7 p. Px 1 600 000 F. Tél. : 64-57-72-84.

Boissy-le-Repos, 100 km de Paris est, vallée du Petit-Morin, 5 500 m², clos, arboré, maison rénovée, 7 p. + 2, cellier. Px : 620 000 F. Tél. : 26-81-40-39.

NORMANDIE, 15 km BAYEUX, 10 km des plages, A VENDRE cause mutation, BELLE PROPRIÉTÉ, maison d'habitation, nombreuses dépendances, en très bon état, sur 5 000 m² de parc, petit ruisseau. Affaire à saisir. Me KERBELLEC, notaire à VANNES (56), tél. : 97-42-55-65 (sauf lundi).

A vdre PÉRIGORD, ctr. vil. Périgueux, MAIS. BOURGEOISE rénovée, 240 m², 6 ch., 2 sbs, séj., jard. Tél. : 53-53-71-86 soir.

CHAMPAGNE près autoroute A 4, DEMEURE XIXe siècle, 8 pces 215 m² + grenier + dépend. Maison 160 m², terr. 3 000 m². Bord rivière. Prix : 1 500 000 F. Tél. : 43-54-25-70

hôtels particuliers

A saisir hôtel particulier en mieux. R + 3 + jard. + box. 22 000 000 F. 42-25-16-60, 42-25-10-26, dom. 45-24-83-66.

ST-MANDÉ Hôtel particulier, 300 m² habitables, séj., s. à manger, 5 chbres, gar. 13 000 000 F. MICOT 43-44-43-87.

bureaux

Locations

DIRECT PROPRIÉTAIRE 36 m² de bureaux ou activités + parkings. Disponible immédiatement, 5 mn de porte de Pantin. 2 500 F par mois + reprise bail. Tél. : 48-38-10-92 (de 10 h à 17 h).

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Cherche espace habitable à partir de 350 m², Paris ou proche banlieue. Tél. : 45-23-30-50

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex. **AGECO 42-94-95-28**

AGENDA IMMOBILIER

BIARRITZ PLEIN CENTRE
Direct promoteur
Exc. situation : 200 m grande plage.
Square d'Ixelles (place de la mairie).
APPARTEMENTS GRAND LUXE
du F2 au F6. A partir de 15 000 F le mètre carré.
Livraison 4e trimestre 1990.
Rens. sur place : 8, rue Joseph-Petit.
Tél. : (16) 59-24-74-22
soir : (16) 59-63-23-11.

Les Océanides BRETIGNOLLES-SUR-MER VENDEE
VOTRE MAISON OU VOTRE APPARTEMENT AVEC ACCES DIRECT A LA PLAGE
PROCHE TENNIS, PISCINE, AIRE DE LOISIRS
4 PAVILLONS TEMOINS
terre-loti 136 boulevard A. Briand 85000 LA ROCHE-SUR-YON TEL. 51 62 25 95
NOM .... Prénom ....
Adresse .... Tél. ....

Cagnes-sur-Mer
309.000 F* Avec piscine et tennis privés
Avec 12.360 F à la réservation (4%)
NOUVEAU: Au cœur de la Côte d'Azur, votre appartement 2 pièces tout équipé dans un domaine verdoyant, proche des plages et des commerces.

Existe également en studios et appartements 3 pièces. Financement personnalisé. Gestion locative assurée.
(1) 42.25.25.25
Bon documentation sur CAGNES-SUR-MER
Nom .... Tél. dom. ....
Tél. bur. .... Adresse ....
Ville .... Code postal ....
FERINEL Vacances 66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

ACUTRONIC FRANCE recherche UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE pour périphériques graphiques. Niveau BTS électronique ou électromécanique, Dynamique et motivé, anglais souhaité. Envoyer CV + photo + lettre manuscrite à ACUTRONIC, SP64, 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS.

L'AGENDA

Cours

Anglais commercial. Etudiez chez vous avec l'aide de cassettes et le support d'experts. Ecrivez à : PO Box 1466, Londres W6 DEF, Angleterre.

Collections

CÈDE COLLECTION « LE MONDE » SUR 30 ANS (1960-1990) Tél. : 78-25-87-54

Livres

ACHAT DE LIVRES tous genres du poche à l'encyclopédie, compacts, 33 t. Parfait état. SACELP. Tél. : 43-54-58-23

Peinture

ARTISTE peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre part de photographies. Si vous êtes intéressé, écrire à : A. Corbani 13, rue Sainte-Anne, 78000 Versailles.

Vacances Tourisme Loisirs

Loue F3 dans villa, rez-de-chaussée, jardin, parking, près du golf de St-Florent (Corse) pour 4/5 personnes en juillet. 6 000 francs. Tél. : (16) 95-39-01-72 M. Cassis.

CORSE juin et août, loue studios, tout confort pour 4 personnes avec terrasse face mer (50 m de la plage), belle végétation. Prox. piscine et tennis Sud de Bastia Tél. : 95-33-61-31

AFFAIRES

British Petroleum fait sa révolution culturelle

Suite de la page 33

Pour faire bonne mesure, ajoutons à ces besoins énormes ceux de la chimie, assainie mais qui n'est qu'au vingtième rang mondial, ceux du secteur gazier, où le groupe reste plus faible que la moyenne et souhaite se développer, ceux imposés par le respect de l'environnement, un sujet de plus en plus sensible chez les pétroliers depuis l'accident de l'*Exxon-Valdez* et l'accent mis sur l'effet de serre.

Enfin last but not least, ajoutons les besoins considérables du raffinage – distribution (un tiers des investissements globaux d'ici à 1995), lequel doit non seulement se développer en Asie, mais aussi à terme dans les pays de l'Est, tout en se restructurant dans l'Europe des Douze pour tenir compte de l'échéance de 1993 : *« A terme, lorsque les fiscalités seront harmonisées, il n'y aura plus de filiales nationales, allemandes, belges, etc., seulement une compagnie européenne »*, explique Chris King, nouveau directeur de la Région Europe.

On comprend que le maître-mot de la nouvelle stratégie soit *« faire de l'argent »*. On comprend aussi la nécessité du bouleversement de mentalité et d'organisation imposé par le sommet ce printemps. Car si les objectifs sont clairs, les moyens, eux, restent encore incertains, et seule une très grande souplesse permettra de s'adapter. *« Nous sommes une compagnie opportuniste »*, assure M. Ahearne. Peut-être, mais BP, malgré sa taille, reste bien moins armé financièrement que ses principaux concurrents, pour faire face à toutes les opportunités qui se présenteront.

« Nous n'étions pas prêts »

La société Kleinwort Benson Securities a calculé par exemple que le groupe, avec un ratio d'endettement de 74 %, pouvait difficilement lever sur le marché plus de 4,4 milliards de dollars en cas de besoin. Shell, numéro un mondial – et endetté seulement à hauteur de 8 % !, – pourrait aller, lui, jusqu'à 29 milliards, Mobil jusqu'à 7,6, Chevron jusqu'à 6,5 et Exxon jusqu'à 5,5 milliards de dollars !

Un ordre de grandeur confirmé par la direction : *« Si l'opportunité est bonne*, assure David Simon, *nous pouvons lever sur le marché jusqu'à 5 milliards de dollars. »* Une somme énorme, l'équivalent de 30 milliards de francs. Rien à l'échelle des très grands majors pétroliers...

Reste la possibilité d'un accord avec un Etat pétrolier, à l'image de celui conclu entre Texaco et l'Arabie saoudite. Ayant manqué l'opportunité offerte par le Koweït – *« nous n'étions pas prêts »* reconnaît un directeur, – BP reste manifestement méfiant. *« La réintégration entre les compagnies et les producteurs est sur l'agenda des années 90 »*, reconnaît David Simon, non sans souligner les difficultés de l'exercice et la nécessité de *« relations flexibles »*, joint ventures, accords de co-production etc.

Le hic est que le groupe, obnubilé depuis dix ans par la mer du Nord, l'Alaska et sa privatisation, a moins que d'autres su cultiver ses relations avec les Etats producteurs, quand il ne s'est pas fait tout simplement expulser, comme au Nigéria après avoir vendu une cargaison à l'Afrique du Sud ! Un handicap que la restructuration ne pourra pas combler, quelle que soit l'ampleur de la « révolution culturelle ». *« BP était la compagnie des années 80. Ayant loupé l'occasion du Koweït, sera-t-elle celle des années 90 ? »* s'interroge un observateur. Réponse dans cinq ans.

VÉRONIQUE MAURUS

La riche cousine d'Amérique

BP America ne fournit pas seulement 45 % des profits de la compagnie, elle représente la moitié de ses réserves

NEW-YORK

de notre correspondant

DEPUIS vingt ans, l'Amérique a beaucoup donné à British Petroleum. Une bonne partie de ses réserves de brut, de ses résultats financiers et, tout dernièrement, le président de BP America, M. Robert Horton, un Anglais il est vrai, parti présider le groupe au siège londonien de BP. En échange, la filiale de Cleveland, dans l'Ohio, récupère un autre Britannique, M. James Ross, chargé d'éviter que l'ex-Standard Oil se transforme en un petit Etat dans l'empire du numéro trois mondial du pétrole.

BP a esquissé ses premiers pas aux Etats-Unis dans les années 30. A l'époque, la compagnie se contentait d'un bureau de représentation à New-York, et ce n'est qu'en 1960, après avoir passé des accords commerciaux avec Sinclair Oil Corp, que le groupe britannique a commencé à acheter quelques concessions en Alaska et, un peu plus tard, ses premiers permis à Prudhoe Bay, dans le nord de l'Etat.

En 1969, la chance lui sourit : le puits Put River n° 1 s'annonce comme le plus important gisement pétrolier aux Etats-Unis. Forte de cette découverte, la compagnie négocie un an plus tard avec Standard Oil Company of Ohio (Sohio) un accord aux termes duquel Sohio reprend la concession de BP à Prudhoe Bay en échange d'une participation de 25 % au capital de la société américaine, l'un des grands du pétrole.

La Standard Oil of Ohio est l'une des six compagnies nées du démantèlement en 1911 de l'« empire » de John D. Rockefeller, précurseur de l'industrie pétrolière moderne. Contrôlant 80 % de la distribution et du raffinage au début du siècle, la Standard Oil de Rockefeller, démembrée par la loi antitrust, a donné naissance à tous les « majors » américains : Exxon, Mobil, Chevron, Amoco, Arco et Sohio. L'essor de Sohio a accompagné le développement de l'automobile à Detroit (Michigan), avec pour débouché l'industrie du pneumatique installée à Akron (Ohio) où le géant mondial Goodyear a ses usines. Par la suite, Sohio poursuivit l'expansion de ses activités de production, de raffinage et de commercialisation avant de verser dans la pétro-chimie dans les années 50.

L'accord conclu avec BP en 1969 lui a donné accès à des gisements prometteurs, et dix ans plus tard les deux sociétés décident de renforcer leurs liens. En 1978, BP porte à 54 % sa participation dans Sohio, mais les deux sociétés restent distinctes jusqu'en 1987. C'est la chute des prix du brut qui, en réduisant dramatiquement les bénéfices de Sohio, trop dépendante du gisement de Prudhoe Bay – 5 milliards de barils de réserves mais des coûts de production élevés, – dont elle détient 50 %, précipite la fusion. En 1987, BP saute le pas et rachète pour 7,4 milliards de dollars les 46 % du capital restant. Sohio devient BP America, bientôt renforcé par l'acquisition d'une raffinerie de Mobil dans l'Etat de Washington, dans le nord-est des Etats-Unis.

A l'heure actuelle, les Etats-Unis fournissent toujours au groupe British Petroleum 52 % de ses réserves nettes prouvées, et plus de deux millions de barils empruntent chaque jour l'oléoduc trans-Alaska qui, sur 1 200 kilomètres, relie le nord de l'Etat au port de Valdez, au pied des Chugach Mountains, soulevant la colère des protecteurs de l'environnement.

Un logo unique

Pour BP, en dépit de la baisse progressive (10 % l'an) de la production de Prudhoe Bay qui s'épuise lentement, l'Amérique reste une bonne affaire. Le groupe lui consacre tout juste 24 % de ses dépenses d'investissement alors que la zone USA lui a fourni en 1989 45 % de ses profits, contre 26 % à la Grande-Bretagne.

L'année dernière, BP America a atteint les 2 milliards de dollars de bénéfice d'exploitation, en hausse de 22 % sur le précédent exercice. *« La hausse du prix du brut est essentiellement à l'origine de cette forte augmentation »*, reconnaît M. James Ross, le patron de la filiale américaine. De fait, le baril de brut en provenance d'Alaska a atteint 16,80 dollars en moyenne, cette année-là, contre 13,85 dollars en 1988.

La division aliments pour bétail, BP Nutrition, qui vend les produits Purina Mills rachetés il y a un peu plus de deux ans à Ralston Purina, a repris de la vigueur après les mauvais résultats de 1988. Le revenu d'exploitation est passé de 8 à 30 millions de dollars mais d'aucuns se demandent si cette timide diversification représente un quelconque intérêt pour le groupe. Son activité chimique aux Etats-Unis lui procure aussi quelque souci : en 1989 le bénéfice d'exploitation (68 millions de dollars) a baissé de 30 %, une chute que les dirigeants attribuent à la diminution significative de la demande chinoise d'acrylonitrile, l'un des principaux produits de la firme.

La filiale américaine a elle aussi apporté sa contribution à la vaste réorganisation entreprise par BP. Le groupe de Cleveland a cédé la plupart de ses actifs charbonniers et ses intérêts miniers. *« Une bonne attitude face à la concurrence »*, estime M. Joseph Story, de Gulf Consulting Services. *« Ces dernières années, tous les majors, notamment Exxon, Chevron, ont adopté une position défensive. Avec, dans une certaine mesure, Texaco, BP est la seule compagnie à prendre des décisions énergiques. Maintenant que les cours du brut sont remontés, ils ont la possibilité, une fois assainis, de se livrer à des acquisitions, peut-être l'année prochaine ... »*, anticipe cet expert indépendant.

Qui sera la cible ? Chevron, la quatrième compagnie pétrolière aux Etats-Unis, qui a vu chuter ses bénéfices 1989 de 85 % sur l'année précédente, avec un profit de 251 millions de dollars ? *« Peut-être, mais Chevron est encore un peu trop gros pour BP... »*, souligne-t-il.

L'autre hypothèse de développement pour BP America serait de s'allier à un grand nom du gaz, un secteur où les Etats-Unis sont encore de peu de poids au sein du groupe. Sur un total de 11 milliards de pieds cubes (1), la part de l'Amérique ne représente que 2 milliards, face aux quelque 6 milliards de la Grande-Bretagne.

Pour l'heure, en attendant l'occasion de tenter une offensive sur l'un ou l'autre de ses concurrents, BP America achève de troquer les enseignes de ses anciennes marques contre un logo unique « BP » aux couleurs maison, le vert, au fronton de ses 8 000 stations-service. *« L'effet d'image est important. Jusqu'ici, par exemple, il n'y avait pas de station BP en Californie*, explique ce spécialiste pétrolier de San-Francisco. *Maintenant, les gens commencent à faire le rapprochement entre le pompiste et ce qu'ils lisent dans la presse sur ce groupe. »*

SERGE MARTI

(1) 1 pied cube = 0,03 mètre cube

TABLES D'AFFAIRES

DÉJEUNERS RIVE GAUCHE

DODIN BOUFFANT 25, r. Frédéric-Sauton ([illegible])	43-25-25-14 [illegible]	12 h 30-14 h 30, 20 h-24 h. Ouvert le samedi. Toujours son rapport qualité-prix, dont le menu 155 F. Poissons, fruits de mer et crustacés toute l'année. Parking Lagrange.
LA PETITE CHAISE 36, rue de Grenelle, 7e	42-22-13-35 T.l.j.	Fine cuisine dans un cadre d'époque. Menu-carte 150 F, vin et s.c. Vaste choix de spécialités. Service jusqu'à 23 h. Rapport qualité-prix excellent. Banquets, réceptions.
YUGARAJ 14, rue Dauphine (6e)	43-26-44-91 F. lundi	SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » (Gault-Millau.)

صكناس الاصل

CONVICTION

« La compétitivité des entreprises passe par l'innovation sociale »

nous déclare Alain d'Iribarne, économiste au CNRS

CONTRAIREMENT à bien des idées reçues, les technologies ne sont que l'un des facteurs de la compétitivité des entreprises. Le volet social est tout aussi important. Il faut certes former les hommes pour qu'ils soient aptes à maîtriser ces technologies, mais également pour qu'ils s'intègrent dans la société postindustrielle. En négligeant cet aspect, comme c'est trop souvent le cas, les firmes s'exposent à des risques d'explosion socialé. Dans l'entretien ci-dessous, Alain d'Iribarne, directeur du Pirttem (Programme interdisciplinaire sur les technologies, le travail, l'emploi et les modes de vie) et auteur d'un ouvrage intitulé Compétitivité, défi social, enjeu éducatif *(1), développe ces thèmes.*

« Quels sont, selon vous, les enjeux des nouvelles technologies ?

– Mon livre analyse les conséquences de l'automatisation de la fabrication et du traitement de l'information – par le biais de l'informatique – sur les activités économiques, qu'elles soient industrielles ou tertiaires.

» Les machines élémentaires de cette « productique » sont connues : équipements à commande numérique, robots, automates programmables ou ordinateurs.

» Ces technologies « s'attaquent » à deux rouages essentiels du fonctionnement de l'entreprise. *Tout d'abord*, elles gèrent l'ensemble des flux de production, depuis les matières premières jusqu'au produit final, rendant solidaires des unités de production de plus en plus décentralisées. D'autre part, elles réunissent toutes les informations relevant de la vie de l'entreprise, permettant de définir des objectifs de production ou de gestion et d'en contrôler les résultats. Les études menées sur cette nouvelle « architecture » montrent qu'elle répond mieux que les schémas classiques – à savoir unités rassemblées et peu solidaires – aux exigences de la concurrence : c'est-à-dire abaisse les prix de revient, améliore la qualité, réduit les délais de fabrication et assure une plus grande flexibilité de production. C'est ce qui fait, par exemple, la supériorité des Italiens comme Benetton dans l'industrie de la maille.

– Quelles sont les conséquences de leur introduction sur les structures des entreprises ?

– Je ne souscris pas à une approche mesurant l'impact des technologies en termes de conséquences sur les structures de l'entreprise. De fait, à l'intérieur des sociétés, technologie et organisation se développent séparément. Cependant, malgré cette autonomie, elles se recoupent obligatoirement, créant des nouvelles structures dans un cadre général défini d'un côté par la décentralisation de la production et de l'autre par la concentration du pouvoir décisionnel.

» Face à ces contraintes technologiques et de marché, chaque société doit construire l'organisation la plus pertinente pour elle compte tenu des moyens dont elle dispose et de sa stratégie. Il n'existe donc pas un modèle unique d'entreprise performante.

– Quels changements les firmes françaises doivent-elles entreprendre pour asseoir leur compétitivité ?

– Changer, pour les entreprises françaises, implique de rentrer dans cette nouvelle forme d'architecture technologique sur laquelle repose à l'heure actuelle la compétitivité.

» Or, de façon générale, elles ont encore des structures de production trop traditionnelles, à l'opposé de certains grands pays industriels comme l'Allemagne, le Japon et l'Italie. Ce décalage est moins sensible avec les Etats-Unis ou l'Angleterre. Le cas le plus typique reste l'industrie automobile malgré des efforts importants. Conséquence pour notre pays : la balance industrielle des biens et services éprouve des difficultés à s'équilibrer face à des nations plus avancées.

« La société française est conservatrice »

– N'y a-t-il pas d'autres motifs expliquant notre retard économique ?

– Effectivement, il faut aussi prendre en compte l'insuffisance des investissements productifs entrepris depuis 1979 comparés à ceux de certains pays concurrents. En outre, les entreprises françaises ont eu tendance à privilégier les investissements de productivité sur les investissements de capacité ou de nouvelle fabrication. De plus, ces derniers ont été orientés vers des équipements classiques ou des machines de haute technologie pas toujours utilisées de façon optimale (ateliers flexibles et lignes robotisées dans l'automobile, par exemple).

» Globalement, l'appareil de production a donc vieilli et, parallèlement, son taux d'utilisation n'a cessé de baisser suivant la réduction du temps de travail. Durant la même période, les investissements en organisation de travail et en formation qui auraient été nécessaires pour maintenir son efficacité ont été négligés.

» Ainsi, contrairement à une idée reçue, le problème de l'industrie française est moins celui de la durée du travail que celui de sa capacité à faire effectivement travailler vite et efficacement le personnel dont elle dispose.

Toujours plus de compétences

– Pourquoi les entreprises françaises sont-elles aussi réticentes au changement tant sur le plan technologique qu'humain ?

– Globalement, la société française est conservatrice car elle cherche à maintenir en place les bases de son système social issues de son histoire. Nous avons affaire à une volonté forte de créer des différenciations entre groupes d'individus qui conduit, entre autres, à des stratifications professionnelles et sociales marquées, distance entre ouvrier et cadre, par exemple. La société française n'accepte donc les changements qu'à condition qu'ils ne la remettent pas en cause et qu'ils s'opèrent dans la stabilité. Tout l'art de la transformation consiste alors à trouver les formes technologiques et organisationnelles qui ne lui font pas violence. L'invention d'une gestion pour dépasser cette difficulté relève de la compétence première des chefs d'entreprise.

– Mettez-vous en cause la compétence des chefs d'entreprise dans cette résistance au changement ?

– De façon générale, les investissements des entreprises françaises dans le domaine des outils de gestion sont trop faibles. Le terme outil de gestion renvoie à la notion « d'investissements immatériels ». Par exemple, au niveau de la gestion des ressources humaines, la connaissance de la réalité des conditions de travail, des différents systèmes de rémunération et des diverses formes de participation demande la mise en place d'outils de gestion.

» La France n'a pas une démarche cohérente en la matière. Il n'est guère possible d'emprunter l'individualisation des salaires aux Américains, les cercles de qualité aux Japonais et le projet d'entreprise à nouveau aux Américains sans effectuer la totalité du travail de transposition correspondant aux caractéristiques de fonctionnement de notre société. Tant que nous persévérerons dans cette voie, nous ne serons pas à même de restaurer notre compétitivité.

– Vous parlez « d'intellectualisation » des activités économiques. Que signifie l'expression ?

– La notion d'intellectualisation renvoie généralement à l'invention de techniques de pointe et de nouveaux produits alors qu'il faut aussi créer de nouvelles façons de produire. Cette dernière démarche fait défaut à toutes les entreprises, grandes ou petites. Pour concevoir les outils de gestion que j'évoquais à l'instant, il faut disposer de matière grise. C'est dans ce sens que l'on peut encore définir la notion d'intellectualisation. Or, en France, il existe une division du travail entre nous, les chercheurs, dont la mission est de penser, et les hommes d'action qui agissent dans les entreprises. Nous produisons de la connaissance abstraite tandis que les opérationnels agissent et ont rarement le temps et le goût de réfléchir dans le cadre de leur travail quotidien. On ne peut maintenir plus longtemps cette coupure car elle entraîne des gaspillages, des erreurs de compréhension et des fautes de gestion graves.

Modifier nos croyances

– Vous prêchez pour un « professionnalisme » au sein des entreprises. Qu'entendez-vous par là ?

– La notion de professionnel a un faible statut en France. C'est l'homme brillant ou l'amateur éclairé qui remportent toutes les faveurs. La situation est radicalement différente dans les pays anglo-saxons où le professionnalisme renvoie à la capacité d'un individu à se mobiliser entièrement vis-à-vis d'objectifs qui lui ont été assignés ou qu'il s'est fixés lui-même.

» Derrière cette idée, se trouvent les notions d'autonomie et de compétence qui traduisent une fiabilité sociale. En France, seule la fiabilité technique est prise en compte. Toutefois, des efforts sont entrepris pour réhabiliter le concept de métier pour les personnels d'exécution. Les hommes de métier, dans notre tradition nationale, avaient, en effet, une façon de travailler qui rejoint celle du professionnel dans le sens anglo-saxon du terme. Notre compétitivité passe par ce changement d'état d'esprit.

– Le chômage serait-il encore aussi élevé en France si les demandeurs d'emploi maîtrisaient davantage les nouvelles technologies ?

– Si l'on part du principe que nos entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre apte à maîtriser les nouvelles technologies pour accroître leur compétitivité, gagnant ainsi des parts de marché, alors on peut tabler sur une diminution du chômage qui résulterait de la formation. Mais ce raisonnement n'est pas toujours évident car, en pratique, les gains de productivité croissent souvent plus rapidement que les marchés, ne justifiant donc pas nécessairement l'embauche de personnel.

» D'autre part, les entreprises exigent toujours plus de compétences de la part des individus en vue d'opérer la meilleure sélection possible. Elles veulent toujours les « meilleurs » et ne se sentent pas concernées par les autres.

» Le problème posé n'est donc pas celui des demandeurs d'emploi en général mais celui des demandeurs d'emploi les moins favorisés qui, ne disposant d'aucune attractivité pour un employeur, resteront au chômage quelles que soient les conditions du marché. Il faut faire en sorte que ces derniers acquièrent les éléments de professionnalisation nécessaires pour devenir productifs dans des formes d'organisation renouvelées. On peut faire des tas de choses avec des gens jugés non compétitifs sur le marché du travail en modifiant nos croyances et nos façons de faire.

» On évalue trop les individus sur des attributs extérieurs : le nombre d'années d'études, l'expérience, les comportements, mais ces derniers sont susceptibles de changements importants à condition de créer les conditions de ce changement, par exemple à travers des formes évoluées d'encadrement et d'organisation du travail. Les entreprises peuvent nous dire que ce n'est pas leur rôle de faire cela. Moi, je leur réponds : c'est aussi votre mission.

– Quels sont les liens entre modernisation de l'appareil productif et modification de l'appareil éducatif ?

– Il ne faut surtout pas poser le problème sous l'angle suivant : la modernisation de l'appareil éducatif doit répondre à la modernisation de l'appareil de production. Comme pour les technologies et les organisations, on doit piloter de façon cohérente la transformation de l'éducation et celle de la production qui ont leur dynamique et leur finalité propres tout en interagissant l'une sur l'autre.

» Cette cohérence est nécessaire et doit garantir simultanément compétitivité économique et cohésion sociale. En effet, on ne peut envisager sur une longue période une compétitivité qui s'accentuerait au détriment de la cohésion sociale. Ainsi, une logique de croissance s'appuyant sur l'exclusion massive d'une partie de la population serait une stratégie suicidaire. On aurait d'un côté des hommes et des femmes rentables, bien rétribués, avec des statuts élevés, à la limite considérés comme seuls citoyens. D'autre part se développerait un autre secteur : celui de la redistribution des petits boulots, avec des individus susceptibles de devenir assistés, donc de seconde zone.

» Ce schéma ne pourrait tenir qu'avec un gouvernement fort et un ministère de l'intérieur particulièrement solide, et il renverrait à une conception de l'Etat complètement contradictoire avec les fondements d'un pays démocratique.

» Le débat sur la modernisation de l'appareil productif et de l'appareil éducatif renvoie à des choix de société. Je trouve que dans ce domaine on ne réfléchit pas suffisamment. Et ceux qui ramènent la problématique à ces simples aspects techniques commettent une erreur. Sur le fond, la compétitivité des entreprises passe donc bien par l'innovation sociale.

Inventer de nouvelles règles

– Pour quels motifs précis la compétitivité des entreprises françaises passe-t-elle par l'innovation sociale ?

– Pour faire évoluer les structures d'une entreprise, et c'est nécessaire comme je vous l'ai montré, il faut inventer de nouvelles règles sociales. Faute de quoi, les individus, pris séparément ou collectivement, se sentiront menacés et résisteront aux changements avec tous les risques de déstabilisation sociale que cela comporte et tous les inconvénients économiques qui en découlent.

» La technique n'est qu'un moyen de restaurer la compétitivité. Notre société dans son ensemble doit mettre en place un nouveau pacte social qui rétablira notre efficacité économique. Cette efficacité ne peut s'appuyer que sur la solidarité, car elle seule permet de mobiliser pleinement les hommes de façon durable. »

Propos recueillis par
NATHALIE SCHNEIDER

(1) Presses du CNRS, collection « Sociétés en mouvement ». 150 F, 287 pages, novembre 1989.

PORTRAIT

Apprendre et travailler au Japon

L'un des moyens de tenir sa place face aux Japonais est de s'immerger dans leur culture. Un consultant français à Tokyo cherche à accélérer ce mouvement

PLUS de cinquante Japonais sont diplômés de l'Ecole nationale d'administration, et de nombreux étudiants de l'archipel suivent chaque année des cours en France, mais il est à peu près impossible pour un Français de faire des études à l'université de Tokyo. Pierre Baudry, président de SBA Consulting Group, un cabinet de conseil installé au Japon considère que cela constitue un handicap pour l'implantation française au Japon. Afin de réparer cette anomalie, il a créé un prix qui permet au lauréat de *« vivre, apprendre, travailler un an à Tokyo »*.

« Dans les grandes écoles, on noue des relations avec des gens qui quelques années plus tard se retrouvent à des postes de direction dans les administrations et les grandes entreprises », souligne Pierre Baudry. Ainsi les Japonais qui ont fait des études en France conservent avec leurs anciens condisciples des liens bien utiles en affaires, sans compter les informations sur le marché français qu'ils ont pu recueillir à l'occasion de thèses et de mémoires. Or, le phénomène inverse n'existe pas. Alors que le Japon est par essence un pays où pénétrer dans les réseaux est une clé de la réussite en affaires. *« La difficulté que certains rencontrent pour s'imposer au Japon est en partie due à l'existence de ses réseaux dans lesquels il est extrêmement difficile de s'insérer »*, estime Pierre Baudry.

Depuis près de vingt ans qu'il vit au pays du Soleil-Levant, Pierre Baudry a eu le temps et l'occasion d'en faire l'expérience. Il y a bien longtemps en effet que ce Parisien s'est entiché de l'Asie. Etudiant en droit, il fréquentait aussi l'Ecole des langues orientales où il a appris le chinois et le japonais. En 1964 et 1965, il fait partie des rares Européens à faire des études à Pékin. Son service militaire est l'occasion *d'aller au Japon. Il opte pour la* coopération civile : faute d'un poste disponible à l'ambassade de France, il enseigne le français et les mathématiques dans un centre de recherches.

De retour à Paris, il n'a de cesse de trouver un job qui le ramène dans l'archipel nippon. Hélas, son expérience avec Havas en 1969 fait long feu : la société de relations publiques finit par renoncer à la création d'une antenne japonaise en raison du coût trop élevé. Pierre Baudry décide de tenter seul sa chance. Il passe quelques années difficiles avec pour seul bagage un contrat problématique avec L'Oréal et un autre avec le gouvernement des Antilles néerlandaises.

C'est en 1973 qu'il crée son cabinet de conseil qui emploie aujourd'hui 25 personnes parmi lesquels 4 Français seulement. *« Je commençais à avoir une meilleure connaissance de l'environnement*, reconnaît Pierre Baudry. *Par ailleurs, l'exposition d'Osaka en 1970 avait amélioré les relations et les échanges entre les Français et les Japonais. »* Au fil des ans, ses affaires se sont développées. Etudes de marché, recherche de partenaires, contrats de vente ou de licences, conseils en communication, en marketing ou en gestion : les services que proposent SBA Consulting Group lui ont permis de drainer entre autres des clients comme Hermès, *Nina Ricci, Thierry Mugler*, Europe et Mondial Assistance ou des industriels comme Aussedat-Rey.

Quelques dirigeants de ces entreprises font partie du jury qui décerne le prix Vocation Japon qui sera remis le 11 octobre 1990. Comme ses six prédécesseurs, le lauréat passera un an au Japon. Pendant les six premiers mois, il suivra chaque matin des cours de japonais et, l'après-midi, il travaillera chez SBA Consulting Group. Pendant la seconde partie de l'année, il ira de stages en séminaires. SBA Consulting Group lui assure une rémunération correspondant à celle que perçoit un Japonais de niveau d'études équivalent.

Paul Baudry voudrait bien étendre son système. Mais il manque de moyens. *« Je cherche des partenaires industriels pour multiplier les possibilités*, dit-il. *L'idéal serait, grâce à leur participation de pouvoir envoyer 10 à 15 stagiaires par an au Japon. »* A noter quand même que la France a accueilli pour l'année scolaire 1988-1989 869 étudiants japonais.

FRANÇOISE CHIROT

DÉCOUVREZ NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
Sansvisa

(Publicité)

AVIS DE CONSULTATION INTERNATIONALE N° 90/47
POUR LA MISE EN VALEUR DES ILES DU FRIOUL

VILLE DE MARSEILLE
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
MISSION D'AMÉNAGEMENT URBAIN

La ville de Marseille lance un concours international auprès d'équipes de concepteurs-investisseurs.

L'objet de la consultation porte sur la mise en valeur des îles du Frioul, en s'appuyant particulièrement sur leurs vocations maritime, touristique et balnéaire, dans le respect du caractère naturel de ce site et en conservant le libre accès à la mer sur tout le littoral.

Les principaux objectifs d'aménagement des îles sont précisés dans l'article II du règlement de la consultation. La ville souhaite *conserver* pour l'ensemble des îles leur caractère naturel.

CONDITIONS DE REMISE
DES DOSSIERS DE CONSULTATION :

Ces dossiers pourront être :
– soit retirés, contre décharge, du 17 avril au 17 mai 1990, à l'adresse suivante :
MISSION D'AMÉNAGEMENT URBAIN, VILLA VALMER
271, CORNICHE KENNEDY
13007 MARSEILLE (FRANCE) ;
– soit expédiés sur demande recommandée avec A.R., réceptionnée avant le 17 mai 1990 par la MISSION D'AMÉNAGEMENT URBAIN.

COMPOSITION DES GROUPEMENTS – DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES : suivant l'article VI du règlement de la consultation.

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : les offres, rédigées en français, établies conformément au règlement de la consultation, devront parvenir, suivant les modalités précisées dans ce règlement, avant le :

31 JUILLET 1990 – 16 HEURES – TERME DE RIGUEUR

à l'adresse suivante : Ville de Marseille, service central des adjudications et marchés (SCAM), 39 *bis*, rue Sainte, 13001 Marseille (France).

Les maquettes devront être déposées au plus tard le 31 juillet 1990 – 16 heures – TERME DE RIGUEUR, à la MISSION D'AMÉNAGEMENT URBAIN, auprès de M. Schudel. Un A.R. sera remis au déposant.

RENSEIGNEMENTS : M. Schudel, mission d'aménagement urbain (M.A.U.). Tél. : 91-55-31-60.

MARCHÉS FINANCIERS

Avec un résultat net consolidé de 3,6 milliards de francs en 1989

La Société générale annonce une hausse de 17,1 % de ses bénéfices

M. Marc Viénot, président de la Société générale, a annoncé, mercredi 11 avril, une hausse de 17,1 % du bénéfice net consolidé (part du groupe) de la première banque privée française pour 1989. Il a atteint 3,561 milliards de francs.

Selon M. Viénot, deux facteurs ont influencé négativement le résultat d'exploitation de la banque : les quatre relèvements successifs des taux d'intérêt par la Banque de France et la baisse du dollar. Ces deux phénomènes ont fortement handicapé les activités de marché et créé un manque à gagner d'environ 700 à 800 millions de francs.

Compte tenu de la cession de la Banque internationale de placement (la BIP) à la Dresdner Bank, *le résultat brut d'exploitation a* atteint 10,19 milliards de francs. Comme la plupart des établissements bancaires, la Société générale voit s'accroître l'écart entre ses dépôts et ses crédits. Le taux de couverture des crédits par les dépôts, qui était de 90 % il y a quelques années, est tombé à 76,8 % en 1989. Cette déperdition est due à la vogue actuelle des Sicav monétaires et de capitalisation. La Société générale gère aujourd'hui 169 milliards de francs d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières) et se situe, d'après ses propres évaluations, au second rang en Europe derrière le Crédit agricole. Malgré ses bons résultats pour cette année, la Société générale a enregistré un renchérissement du coût de ses ressources, passé (hors fonds propres) de 6,92 % en 1988 à 8,41 %.

Y. M.

Phénix : le commerce immobilier au secours de la maison individuelle

Dans l'Immobilière Phénix, nouvel ensemble constitué en 1989 par la Générale des eaux, les autres activités permettent de compenser les pertes ou le difficile équilibre du secteur « maison individuelle ». *En 1989*, pour un *chiffre d'affaires* de 2,189 milliards de francs, le résultat net a été de 15 millions de francs. Pour 1990, les dirigeants du groupe escomptent une *progression* de 10 % du chiffre d'affaires et un bénéfice net de l'ordre de 50 millions de francs.

Sur cet ensemble, la construction de maisons individuelles qui représente encore 52 % de l'activité (1,129 milliard de francs), est seulement arrivée à l'équilibre. Les Maisons Phénix, qui en assurent environ la moitié, reviennent de loin : le déficit creusé depuis 1983 jusqu'à atteindre 210 millions de francs sur 1986, a été ramené à 20 millions de francs en 1989 et *« l'on vise l'équilibre »* pour 1990. 1 752 maisons seulement ont été livrées *l'an dernier, et le nombre devrait* encore baisser en 1990, mais le groupe a l'intention de relancer la vente et espère aboutir à des résultats en 1991. Néammoins la part de ce secteur se réduit par rapport à l'immobilier de loisirs, dont le chiffre d'affaires a progressé de 36 %.

Une direction bicéphale à Paribas

A la suite de l'échec de son OPA sur la Compagnie de navigation mixte, le conseil d'administration de la compagnie financière de Paribas a définitivement adopté, et à l'unanimité, mercredi *11 avril*, les textes instaurant une direction bicéphale à directoire et conseil de surveillance. L'assemblée générale qui se réunira *le 30 mai prochain devra voter* cette moidification des statuts. Le directoire *« qui aura la responsabilité de la gestion de la société »* sera présidé par M. André Lévy-Lang, actuel patron de la Compagnie bancaire. Il sera assisté par M. Gilles Cosson, directeur général chargé de l'industrie, M. Christian Manset, directeur général adjoint, M. Hubert Saint-Amand, directeur général, et M. Philippe Dulac, directeur général de la banque Paribas.

Le conseil de surveillance qui sera présidé par M. Michel François Poncet, aura pour fonction d'approuver les choix d'ordre stratégique *« susceptibles d'affecter sa structure financière ou son périmètre d'activité, les propositions d'affectation de résultats, les émissions de valeurs mobilières et les opérations d'investissement ou de désinvestissement »*. Les autres membres du conseil de surveillance seront MM. Jean Peyrelevade, Michel Albert, Claude Bebear, Gérard Eskenazy, Jean Gandois, François Xavier Ortoli, Michel Pecqueur, Mme Roselyne Pierre, MM. Ambroise Roux, et Enrico Bragiotti.

□ **Les Hôtels et Bains d'Hossegor acquis par M. Reznik.** – La Société des Bourses françaises a annoncé mardi 10 avril, que la société Voltaire Investissements, contrôlée par M. Jean-Robert Reznik, avait acquis le 5 avril, comme prévu 171 475 actions représentant 59,13 % du capital des Hôtels et Bains de mer d'Hossegor (109 677 à Mme Yvonne Van Daele et 61 798 à Mme Simone Lescarboura). La banque Worms s'est engagée pour Voltaire Investissements à acheter au prix de 62 francs les actions présentées à la vente pendant quinze séances à compter du 12 avril, *date à laquelle sera reprise* la cotation de la société suspendue depuis le 3 avril sur le marché hors-cote de Bordeaux.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

COMPAGNIE DU MIDI

La Compagnie du Midi réunit ses actionnaires en assemblée générale mixte le vendredi 27 avril 1990 à 10 h 45 au siège social, 23, avenue *Matignon, 75008 Paris à l'effet notamment d'approuver* le projet de fusion-absorption par la Compagnie du Midi des sociétés Financière Bayard, Le Patrimoine Participations et l'Immobilière Victoire.

Il est rappelé que pour assister à cette assemblée, les actionnaires propriétaires d'actions au porteur doivent demander à l'intermédiaire teneur de leur compte (banque, société de Bourse, établissement financier) d'immobiliser leurs actions et d'adresser cette immobilisation au Crédit Parisien, 33, rue Cambon, 75001 Paris, avant le 20 avril.

Eternit

Au cours de sa réunion du 30 mars, le conseil de surveillance de la S.A. Financière Eternit a vérifié les comptes 1989 établis par le directoire. Les chiffres consolidés caractéristiques de cet exercice sont les suivants :

En millions de francs	1989	1988	Variation
Chiffre d'affaires	3 433	3 220	+ 6,6 %
Résultat net (part du groupe)	270	260	+ 3,9 %
Capacité d'autofinancement	383	406	– 5,5 %
Investissements industriels	153	124	+ 23,4 %

Les raccords et accessoires plastiques, d'une part, et les produits fibres-ciment, autre part, destinés les uns et les autres au bâtiment et aux travaux publics, constituent les deux principales branches du groupe. Elles ont toutes les deux contribué à la progression du chiffre d'affaires.

Le résultat net part du groupe est en légère progression malgré le faible recul de la rentabilité d'exploitation dû à la hausse des matières premières en 1989. Par action, il ressort à 288,80 francs.

Au cours du premier trimestre 1990, plusieurs acquisitions ont été réalisées. En France, le groupe vient de reprendre la société Sanitaire Accessoires Services, un des leaders français de la production d'accessoires de plomberie sanitaire, la participation du groupe dans les Tuileries Marley Betopan a été portée de 50 % à 100 %. En Turquie, le groupe détient 51 % d'une société récemment créée en partenariat avec un groupe turc important. Cette société démarrera son activité d'injection de spécialités sanitaires dès cette année.

Le résultat de l'exercice 1989 de la S.A. Financière Eternit s'établit à 336 472 000 francs contre 200 768 400 francs en 1988. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, *qui se tiendra le 23 mai prochain*, le paiement d'un dividende de 57,50 francs contre 50 francs l'exercice précédent.

NEW-YORK, 11 avril =

Hésitation

La tendance a été très indécise mercredi à la Bourse de New-York qui a terminé la séance sur un léger repli dans un marché relativement actif. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2 729,73, en recul de 1,35 point.

Quelque 142 millions d'actions *ont été échangées*. Le nombre des baisses était légèrement supérieur à celui des hausses : 747 contre 723. 490 titres restaient inchangés.

Le marché se tient sur la réserve dans l'attente de la publication des résultats des entreprises américaines pour le premier trimestre. Ces résultats devraient *refléter le ralentissement de la* croissance de l'économie américaine, selon les experts.

Les taux des bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence du marché obligataire, s'établissaient à 8,58 % mercredi après-midi contre 8,59 % mardi soir.

En raison du recul des cours du brut, les compagnies pétrolières ont cédé du terrain : Amoco a perdu 1 point à 50-1/2, Texaco 1 point à 57-3/8 et Chevron 1-3/4 à 65-7/8.

Digital Equipment a gagné 2 points à 83-7/8, Walt Disney a progressé de 1-1/4 à 115-1/4 et Delta de 1-1/8 à 73-5/8.

VALEURS	Cours du 10 avril	Cours du 11 avril
Alcoa	62 7/8	64
A.T.T.	41 7/8	41 3/4
Boeing	72 1/8	72 1/2
Chase Manhattan Bank	28 3/4	29
Du Pont de Nemours	38 3/4	38 5/8
Eastman Kodak	39 3/8	39 3/4
Exxon	46	46 5/8
Ford	46 7/8	48 1/2
General Electric	64 1/2	64 3/4
General Motors	46 1/4	46
Goodyear	36 7/8	36 1/8
I.B.M.	105 7/8	106 1/2
I.T.T.	54 1/2	54
Mobil Oil	60 3/4	59 5/8
Pfizer	57 3/4	58 1/4
Schlumberger	51	50
Texaco	58 3/8	57 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	161 1/4	160 3/8
Union Carbide	20 7/8	21 1/8
U.S.X.	34 5/8	34
Westinghouse	76	75 7/8
Xerox Corp.	54 5/8	54 5/8

PARIS, 11 avril ↑

Reprise de la hausse

La pause aura été de courte durée Rue Vivienne. Après une baisse de 0,41 %, mardi, à la suite de cinq séances de hausse consécutives, le mouvement de progression a repris. En cette avant-dernière séance de la semaine, la Bourse étant fermée vendredi saint, l'indice CAC 40 reprenait dès le milieu de la matinée le chemin de la hausse. Si à l'ouverture, il était négatif (– 0,16 %), il redevenait positif, et sa progression s'accélérait au fil des heures. En clôture, les gains atteignaient 1,34 %.

La place française contrasta, une fois encore, avec ses grandes rivales internationales, que sont celles de New-York et de Tokyo. L'excellente tenue du franc face aux autres devises, principalement le mark, explique l'engouement de la Bourse pour les investisseurs étrangers, toujours moteurs de la hausse. Depuis le début du mois boursier d'avril, amorcé le 23 mars, leur vague d'achats massive a entraîné cette envolée des indices. La progression des valeurs atteignait, mercredi, 9,5 %.

Deux valeurs étaient en vedette durant cette séance pour leurs volumes échangés : Suez et Peugeot. Cinq cent trente trois mille titres de la Compagnie française de Suez étaient échangés, et 279 000 actions Peugeot avaient changé de mains en début d'après-midi, s'ajoutant aux 485 166 actions négociées la veille. Si les mouvements sur le constructeur automobile étaient expliqués par de nombreuses rumeurs diverses, les analystes avançaient pour Suez, dans l'ensemble, la même explication : le groupe *s'attendait à de bons résultats*, notamment grâce à la Société générale de Belgique.

Parmi les autres hausses, on notait Fives-Lille, Skis Rossignol et Comptoirs des entrepreneurs. Du côté des baisses figuraient Salomon, à la suite de l'annexe de mauvais résultats, Locafrance, CMB Packaging et Damart.

LONDRES, 11 avril =

Stable

L'heure était à la consolidation mercredi au Stock Exchange, séance durant laquelle l'indice Footsie des cent valeurs vedettes a perdu 2 points à 2 215,5. L'approche du long week-end de Pâques a ralenti considérablement l'activité d'un marché déjà rendu morose par l'annonce de résultats décevants pour plusieurs groupes britanniques importants. Le volume des transactions était peu élevé avec 289,4 *millions* de titres échangés contre 343,1 millions.

De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment les bancaires, les brasseries, les magasins et particulièrement les pétrolières, affectées par la baisse des prix du Brent.

Les valeurs du bâtiment ont également cédé du terrain après l'annonce d'une baisse de 40 % du bénéfice imposable annuel du groupe de construction Costain. Toutefois, des rumeurs sur le lancement prochain d'une OPA sur le groupe ont permis aux actions de Costain de progresser nettement.

Les immobilières se sont appréciées dans l'espoir que P and O et Chelsfield réussissent jeudi à prendre le contrôle du groupe Laing Properties. Les fonds d'Etat ont terminé en progrès de 1/4 de point par endroits.

Les mines d'or comme Driefontein et Vaal Reef se sont affaiblies.

TOKYO, 12 avril ↑

Ferme

La séance de jeudi s'est achevée sur une note ferme malgré d'importantes fluctuations en cours de journée. Le Nikkei a progressé de 182,92 points à 29 623,20 yens, en hausse de 0,6 %.

Selon les courtiers, les cours ont fortement fluctué tout au long de la séance au gré des mouvements de la parité yen-dollar.

Le volume des transactions s'est contracté à environ 430 millions de titres contre 500 millions de titres mercredi.

Les valeurs du secteur électrique ont notamment été recherchées ainsi que celles de la branche pharmaceutique.

VALEURS	Cours du 11 avril	Cours du 12 avril
Akai	1 040	1 040
Bridgestone	1 460	1 460
Canon	1 780	1 770
Fuji Bank	2 630	2 650
Honda Motors	1 870	1 890
Matsushita Electric	2 290	2 230
Mitsubishi Heavy	911	898
Sony Corp.	8 590	8 500
Toyota Motors	2 420	2 420

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Rhône-Poulenc prolonge son OPA sur Rorer jusqu'au 4 mai.** – Le groupe chimique français Rhône-Poulenc a annoncé, mercredi 11 avril, qu'il prolongeait jusqu'au 4 mai son OPA sur le groupe pharmaceutique américain Rorer. Rhône-Poulenc précise que cette date correspond à la réunion de l'assemblée générale des actionnaires de Rorer qui doit se prononcer sur une modification des statuts de cette société. L'offre, à 78 dollars par action, devait expirer le 12 avril, mais Rhône-Poulenc avait déjà indiqué qu'il la prolongerait tant que toutes ses conditions ne seraient pas remplies. Le groupe français qui a lancé une OPA sur 50,1 % du capital de Rorer (21,6 millions d'actions) a affirmé que 8 419 000 actions de Rorer avaient été proposées à l'offre. Rhône-Poulenc se réserve le droit de renoncer à son projet si moins de 32,4 millions d'actions (75 % du capital) sont apportées à l'offre.

□ **CMB Packaging : résultats en hausse de 46 %.** – Le groupe CMB Packaging, numéro trois mondial de l'emballage, issu de la fusion l'an passé entre le français Carnaud *et le britannique Metal* Box, a rendu public mercredi 11 avril des résultats 1989 très attendus. Le grand rival de Pechiney dans l'emballage plastique et *métallique a dégagé* pour sa première année d'existence un bénéfice net part du groupe de 1,132 milliard de francs, en hausse de 46 % par rapport à l'exercice 1988 retraité pour tenir compte de l'opération de fusion. Ce résultat en forte progression inclut toutefois une plus-value exceptionnelle de 229 millions de *francs* réalisée sur la cession à Usinor-Sacilor de la filiale de CMB spécialisée dans l'acier. Les ventes de CMB Packaging ont profité du « boom » actuel du secteur emballage.

□ **Ciba-Geigy France : résultats en légère hausse en 1989.** – Ciba-Geigy France, filiale du groupe suisse de la chimie, a réalisé l'an dernier un *chiffre d'affaires* de 6,2 milliards de francs, en hausse de 9 % à structures comparables. Fin 1988, Ciba-Geigy avait vendu sa filiale Ilford à l'américain International Paper. *Le bénéfice* avant impôts et sa participation s'est élevé à 199 millions de francs, en progression de 4,7 % par rapport à 1988. Le résultat net après impôts a atteint *93 millions* de francs contre 134 millions de francs en 1988.

□ **Comareg : cotation reportée au 18 avril.** – L'introduction sur le second marché de la Bourse de Paris des actions de la société de presse gratuite Comareg, déjà repoussée le 4 avril dernier en raison de l'afflux d'ordres, a été une nouvelle fois reportée mardi 10 avril pour les mêmes raisons. Une prochaine tentative sera effectuée le 18 avril prochain, jour où les 720 000 actions Comareg représentant 10 % du capital de la société seront introduites selon la procédure d'OPV au prix de 300 francs l'action.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	436	Le gd livre du mois	....	430
Asystel	....	115 90 d	Loca Investissement	....	300
B.A.C.	....	210	Locamic	....	142
B. Demachy & Assoc.	....	590 d	Metro Communication	....	207
Banque Tarneaud	195	182 50	Metallurg. Minière	....	....
B.I.C.M.	....	840	Molex	215	218
Boiron	....	391	Naxos-Delmas	....	1316
Boisset (Lyon)	....	215	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	3175	Om. Gest.Fin.	....	590
Calberson	....	695	Pinault	....	523
Cardif	....	860	Presbourg (C.in & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1380	Prévoyance Assurance	....	435
C.D.M.E.	....	2300	Publicat. Filipacchi	....	760
C. Equip. Elect.	....	350	Razel	....	758
C.E.G.E.P.	....	281	Rémy & Associés	....	380
C.F.P.I.	....	274 90	Rhône-Alpes Éco (Ly.)	....	....
Ciments d'Origny	....	690	St-Honoré Matignon	....	242
C.N.I.M.	....	871	S.C.G.P.M.	....	690
Codetour	....	298	Segin	....	345
Comareg	....	....	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Conforama	....	1080	S.E.P.	....	285
Creeks	....	483	Serbo	....	645
Dafsa	....	....	S.M.T.Goupil	....	302
Dauphin	....	690	Sodielog	....	97
Desmarky	....	1010	Sopra	212	216
Deville	....	480	Supra	....	235
Dolisos	....	175	Thermador Hold. (Lyon)	....	340
Éditions Belfond	....	308 80 d	TF 1	....	337 80
Elysées Investissem.	....	14 85	Unilog	....	173
Finacor	....	206	Union Financ. de Fr.	....	540
Gerancor	....	....	Viel et Cie	....	177
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	425	Yves Saint-Laurent	....	1099
Guerograph	....	227			
Guintoli	....	371			
I.C.C.	....	271 60			
Idia	....	307 70			
Idianova	....	149			
I.M.S.	....	1250			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 11 avril 1990

Nombre de contrats : 31 911

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	50	–	12	–
CGE	560	75	79	3	–
Elf-Aquitaine	600	85	87	3,50	–
Eurotunnel SA-PLC	50	8	–	2,70	4
Euro-Disneyland SC	100	–	–	5	–
Havas	1 700	39	–	–	–
Lafarge-Coppée	375	69	70	3,20	–
Michelin	140	12,50	15	7	–
Midi	1 300	65	–	65	–
Paribas	640	66	–	12,50	19
Pernod-Ricard	1 250	65	–	–	–
Peugeot SA	1 000	28	46	87	–
Rhône-Poulenc CI	400	–	72	–	–
Saint-Gobain	560	95	85	5,10	–
Source Perrier	1 600	100	–	45	–
Société générale	600	35	–	20	–
Suez Financière	440	56	56	4,90	–
Thomson-CSF	140	17,50	19,90	4,80	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 11 avril 1990

Nombre de contrats : 56 576.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,04	101,94	101,98
Précédent	101,84	101,84	101,86

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,96	1,58	0,89	1,58

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,63 F ↓

Le dollar s'inscrivait en légère baisse le jeudi 12 avril, la devise *américaine s'échangeant* à 5,63 francs contre 5,6390 francs la veille à la cotation officielle. Mercredi, les banques centrales sont intervenues pour soutenir le yen, mais les opérateurs s'attendent à un nouveau relèvement du taux de l'escompte nippon au cours des prochains jours. Les marchés étaient calmes à la veille du long week-end de Pâques. La plupart des places financières devaient rester closes le vendredi 13 avril.

FRANCFORT	11 avril	12 avril
Dollar (en DM)	1,6715	1,6730
TOKYO	**11 avril**	**12 avril**
Dollar (en yens)	158,45	158,00

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 avril) .... 10 1/8-10 1/4 %

New-York (11 avril) .. 8 1/8-8 3/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 29-12-89*)

	10 avril	11 avril
Valeurs françaises	100,7	93,9
Valeurs étrangères	101,8	93,3
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	546,54	545
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 075,38	2 103,10

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 731,08	2 729,73

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 732,5	1 733,3
Mines d'or	254,80	249
Fonds d'Etat	76,67	76,70

TOKYO

	11 avril	12 avril
Nikkei Dow Jones	29 440,28	29 623,20
Indice général	2 185,30	2 183,24

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,6300	5,6350	+ 67	+ 79	+ 135	+ 160	+ 405	+ 460
$ can.	4,8555	4,8640	– 134	– 108	– 291	– 254	– 828	– 748
Yen (100)	3,5543	3,5597	+ 69	+ 88	+ 144	+ 176	+ 419	+ 475
DM	3,3588	3,3632	+ 46	+ 63	+ 95	+ 122	+ 232	+ 285
Florin	2,9820	2,9862	+ 32	+ 42	+ 65	+ 85	+ 187	+ 225
FB (100)	16,2341	16,2579	– 64	+ 29	– 125	+ 39	– 234	+ 130
FS	3,7849	3,7908	+ 9	+ 28	+ 30	+ 59	+ 130	+ 202
L (1 000)	4,5680	4,5757	– 83	– 51	– 171	– 122	– 583	– 425
£	9,2380	9,2527	– 392	– 359	– 811	– 738	– 2312	– 2170

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 1/8	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16
Yen	6 7/8	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 1/2	8 5/8
Florin	8 1/4	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	9 7/8	10 1/2	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 3/16	10 7/16
F.S.	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 1/8	9 1/4
L (1 000)	10 1/4	11 1/4	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12 1/8	12	12 3/8
£	14 9/16	14 13/16	14 15/16	15 1/16	15 1/16	15 3/16	15 3/8	15 1/2
F franç.	9 15/16	10 3/16	9 7/8	10	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3780	C.N.E. 3% ★	3800	3780	3780	– 0 53
1055	B.N.P. T.P.	1056	1057	1058	+ 0 19
1235	C.C.F. T.P.	1240	1241	1240	....
1058	Créd. Lyon. T.P.	1070	1086	1070	....
1700	Renault T.P.	1695	1701	1740	+ 2 65
1935	Rhone-Poul. TP	2000	1975	2045	+ 2 25
1210	St-Gobain T.P.	1240	1220	1232	– 0 65
1240	Thomson T.P.	1240	1238	1230	– 0 81
875	Accor	935	936	945	+ 1 07
650	Air Liquide	721	719	735	+ 1 94
2020	Als. Superm.	2060	1960	1960	– 4 85
570	A.L.S.P.I. ★	594	594	590	– 0 68
2570	Arjom. Prioux ★	2412	2422	2411	– 0 04
600	Aussedat-Rey ★	600	591	600	....
1020	Aux. Entrepr. ★	1029	1028	1042	+ 1 26
495	Av. Dassault ★	501	505	514	+ 2 59
250	Axa Midi Assur.	267	269	269 90	+ 1 09
330	BAFIP ★	342 70	343	344	+ 0 38
310	Bail-Equipem. ★	321	321	321 80	+ 0 25
960	Bail Investiss. ★	950	950	950	....
395	B.N.P. C.I. ★	425	416 10	420	– 1 18
870	Bolloré Tech.	912	915	918	+ 0 66
590	Cie Bancaire ★	628	617	636	+ 1 27
670	Bazar H.-V. ★	680	690	683	+ 0 43
765	Béghin-Say ★	848	831	862	+ 1 65
1370	Berger (Mal)	1360	1365	1365	+ 0 37
630	Bic ★	640	636	635	– 0 78
920	B.I.P. ★	963	990	991	+ 2 91
565	B.I.S. ★	560	570	575	+ 2 27
2840	Bongrain S.A. ★	3047	3052	3088	+ 1 35
985	Bon-Marché ★	997	990	1019	+ 2 21
580	Bouygues ★	667	667	674	+ 1 06
170	B.P. France ★	182	182	180	– 1 10
760	B.S.N. ★	838	831	842	+ 0 48
800	Canal Plus ★	878	871	884	+ 0 68
470	Cap Gem. S. ★	529	515	531	+ 0 38
3110	Carrefour ★	3373	3370	3460	+ 2 58
148	Casino ★	163 50	162	162 50	– 0 61
116	Casino A.D.P. ★	119 90	120	119 10	– 0 67
1050	Castorama D.I.	1145	1132	1140	– 0 44
148	C.C.M.C.	148	149 80	147	– 0 68
615	C.E.G.I.D.	658	650	660	+ 0 30
250	Centrest	260	261	260	....
650	C.E.P. Comm.	622	622	620	– 0 32
385	Cerus CER	405	410	424 50	+ 4 81
530	Cetelem ★	584	596	593	+ 1 54
570	C.F.A.O. ★	604	602	609	+ 0 83
570	C.G.E.	619	621	629	+ 1 62
1570	C.G.I. Informat.	1715	1710	1726	+ 0 64
1290	C.G.I.P. ★	1460	1460	1458	– 0 14
595	C.G.P.	546	555	551	+ 0 92
1110	Chargeurs S.A. ★	1183	1189	1205	+ 1 86
745	Cica	750	750	760	+ 1 33
1490	Ciments franç. ★	1535	1526	1573	+ 2 48
670	Club Méditerr. ★	680	679	710	+ 4 41
186	C.M.B. Packag.	194	194	186 10	– 4 07
170	Codetel ★	156 10	158 50	153	– 1 99
400	Colimeg ★	400	401	414	+ 3 50
475	CPR (Par.-R.) ★	465	465	466	+ 0 22
785	Colas ★	805	801	815	+ 1 24
315	Cpt. Entrepr. ★	378	387	395 40	+ 4 60
1030	Compt. Mod. ★	1075	1089	1090	+ 1 40
380	Concept S.A.	414 90	414	415	+ 0 02
1290	Créd. Foncier ★	1369	1385	1397	+ 2 05
495	C. F. Immob. ★	489	496	505	+ 3 27

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 11/4

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/4	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 682	5 639	5 450	5 900
ECU	6 868	6 872	....	....
Allemagne (100 DM)	335 720	336 320	325 500	346
Belgique (100 F)	16 243	16 252	15 750	16 900
Pays-Bas (100 fl.)	298 240	298 850	288 500	308 500
Danemark (100 krd)	87 920	88 100	85	92
Norvège (100 k)	86 620	86 480	83	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 283	9 282	8 950	9 650
Grèce (100 drachmes)	3 474	3 471	3 250	4 050
Italie (1 000 lires)	4 575	4 573	4 380	4 850
Suisse (100 fr.)	379 600	379 040	367	391
Suède (100 krs)	92 780	92 510	89	97
Autriche (100 sch)	47 730	47 519	46 250	49 500
Espagne (100 pes.)	5 295	5 283	5	5 550
Portugal (100 esc.)	3 798	3 791	3 950	4 350
Canada ($ can 1)	4 882	4 850	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 592	3 558	3 440	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/4
Or fin (kilo en barre)	68900	68000
Or fin (en lingot)	68900	68000
Pièce française (20 fr)	410	407
Pièce française (10 fr)	389	.....
Pièce suisse (20 fr)	436	432
Pièce latine (20 fr)	406	399
Souverain	513	498
Pièce de 20 dollars	2580	2340
Pièce de 10 dollars	1340	1360
Pièce de 5 dollars	886	.....
Pièce de 50 pesos	2885	2806
Pièce de 10 florins	414	414
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Affirmant que les thèses du FN sont les siennes à « 99,9 % »

M. Jacques Médecin se rapproche du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen

Le maire de Nice, M. Jacques Médecin, affirme dans un entretien publié dans la dernière livraison de *National Hebdo*, organe d'extrême droite : *« Les thèses du Front national sont les miennes à 99,9 %. Nous avons un raisonnement identique sur l'identité nationale (...) ; les options actuelles du FN, je pense que je les ai eues avant même que le mouvement n'existe et que Jean Marie Le Pen les exprime et les « mette en musique » avec son exceptionnel talent »*.

Il souligne, dans cette publication dont le directeur, M. Roland Gaucher, est membre du bureau politique du Front national, qu'il connaît M. Le Pen *« depuis vingt-cinq ans environ »*. *« Nous nous tutoyons, rapprochés que nous avons été par le combat pour l'Algérie française »*, précise-t-il. Quant au FN, il estime qu'il s'agit d'un *« parti politique comme les autres. Il représente un courant dans l'opinion française et il gagne des voix à toutes les élections. On l'a qualifié de totalitaire, mais en attendant, il récolte des élus par la voie la plus républicaine qui soit : le suffrage universel »*.

Commentant la démission de trois de ses conseillers municipaux qui désapprouvaient son amorce de rapprochement avec le Front national manifestée à l'occasion du récent congrès de ce parti, le maire de Nice avait déclaré, le 3 avril sur Antenne 2 : *« Je ne connais pas d'israélite qui refuse un cadeau qu'on lui offre, même si ce cadeau ne lui convient pas. »* Réagissant à ces déclarations, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, avait précisé, le 5 avril, que *« M. Médecin n'étant plus à jour de cotisations au RPR depuis 1987, une procédure d'exclusion ne s'impose pas »*.

M. Médecin a été réélu maire de Nice en mars 1989 avec l'investiture du RPR. Après avoir été député réformateur puis UDF, il a été membre du groupe RPR à l'Assemblée nationale de 1981 à 1988, date à laquelle il a abandonné son mandat de député pour se mettre en conformité avec la loi limitant les cumuls de mandats.

M. Jean-Marie Le Pen qui a la faculté, selon les statuts du FN, de coopter vingt personnes au comité central de son parti n'en a désigné, le 9 avril, que dix-neuf. Cela signifie-t-il que la vingtième place a été attribuée *in partibus*, c'est-à-dire en gardant secret le nom du titulaire, par le président du Front ? Un dirigeant du parti d'extrême droite se dit incapable de répondre à cette question qui relève du domaine des relations personelles de M. Le Pen.

En tout état de cause, M. Médecin a brusquement accéléré son opération de rapprochement avec le FN. Faut-il comprendre que dorénavant les thèses du RPR sont celles de M. Médecin à 0,1 %? Au-delà d'un simple repositionnement politique en vue d'élections municipales très éloignées – un électeurs niçois sur cinq s'est prononcé pour le Front national en mars 1989, – le maire de Nice est peut-être persuadé, comme M. Le Pen lui-même, que l'élection présidentielle aura lieu avant son terme normal et qu'il faut choisir son « cheval » dès maintenant avec l'espoir qu'il ne restera pas *« l'outsider »* de 1988.

O. B.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 avril

Hésitation

La tendance était hésitante jeudi matin à la Bourse de Paris après une nouvelle séance de hausse qui la veille avait porté l'indice CAC 40 à un record. En hausse de 0,09 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 enregistre trois quarts d'heure plus tard une baisse symbolique de 0,01 %. Les grandes valeurs restent les favorites des opérateurs en particulier Suez dont 924 000 actions ont été négociées mercredi. Les échanges étaient également importants sur Peugeot et Lafarge Coppée.

Le financement du logement social

Le plafond du livret A est porté à 90 000 francs

M. Pierre Bérégovoy, le ministre de l'économie *a annoncé, jeudi 12 avril*, quatre mesures destinées à stopper l'hémorragie des fonds déposés sur le livret A et destinés au financement du logement social.

La première et la plus importante de ces mesures est le relèvement du plafond de 80 000 à 90 000 francs. Le ministre de l'économie a indiqué que 15 à 20 % des livrets actuellement ouverts atteignaient ce plafond. D'autres dispositions, comme l'intéressement des caisses d'épargne pour chaque placement sur un livret A et l'utilisation d'une partie des fonds du *livret bleu actuellement gérés par* le seul Crédit Mutuel pour le financement du logement social, *seront négociées avec les établissements concernés*. Il semble que le Crédit Mutuel n'envisage pas ce projet d'un oeil favorable.

Enfin, une part des ressources du livret A sera affectée au logement social locatif. M. Pierre Bérégovoy a conclu son point de presse en précisant que, à ses yeux, *« la banalisation du livret A à l'ensemble des établissements de crédit n'est pas à l'ordre du jour »*.

Y. M.

ROUMANIE

Le gouvernement interdit « in extremis » la visite du roi Michel

Le gouvernement roumain a retiré jeudi 12 avril le visa d'entrée dans le pays accordé au roi Michel de Roumanie, quelques heures avant l'arrivée prévue de l'ex-souverain à Bucarest pour son premier séjour dans le pays après 42 ans d'exil. L'agence officielle *Rompres* a précisé dans la matinée que le gouvernement a demandé à la compagnie Swissair de ne pas l'autoriser à embarquer à bord de son vol régulier Genève-Bucarest et aux douanes de ne pas laisser entrer le roi.

Celui-ci, accompagné de son épouse la princesse Anne de Bourbon Parme et de sa fille ainée Margareta, a appris par la radio la décision gouvernementale et a néanmoins embarqué à Genève à bord d'un vol de la Swissair pour Zurich. La compagnie a fait savoir qu'elle ne le transporterait pas vers Roumanie, alors que la princesse Margareta indiquait que le roi et sa suite vont *« essayer de trouver une solution de rechange pour arriver à Bucarest »*.

Le gouvernement avait précisé que ses mesures ont été prises avec *« d'abord le souci de la stabilité du pays »*, et en raison du *« désaccord manifesté par plusieurs partis à l'égard de la visite, qui pourrait avoir des effets négatifs pour la tranquilité du pays et la sécurité de l'ancien roi »*. Le communiqué déplore que *« l'ex-roi et son entourage n'aient pas compris le sérieux de la situation et aient maintenu leur décision d'effectuer un voyage inopportun et qui pourrait porter préjudice à leur prestige »*.

Le gouvernement avait en effet demandé mercredi à Michel, agé de 68 ans, de n'effectuer la visite d'une dizaine de jours qu'il prévoyait qu'après les élections du 20 mai. Plusieurs partis, dont les Nationaux Libéraux, avaient fait la même demande. Mais l'entourage de l'ex-souverain, qui vit à Versoix près de Genève, avait répondu mercredi qu'il maintenait son projet pour se recueillir sur les tombes de la famille royale et assister à des messes de Pâques. – *(AFP)*

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Une vie de chien

– ALLO, c'est toi ? C'est Sandra. Ecoute, faut que je te dise, je vais pas pouvoir le garder, mon bébé.

– T'es folle ou quoi ? T'es enceinte de je sais pas combien... T'as déjà choisi le prénom... Barnabé, c'est tellement mignon.

– Non, impossible, j'y arriverai pas. je me rendais pas compte de ce que ça peut coûter, un...

– Faut pas pousser ! On t'a donné plein de trucs, le fandau, la table à langer, le berceau, la...

– Oui, mais bon, t'as les vaccins, ça peut aller chercher jusqu'à 800 francs. Et encore, à la SPA.

– Ah ! Parce que t'as l'intention d'aller faire piquer ton gamin à la SPA ?

– Pas mon gamin, mon chien. T'as pas vu, dans *le Meilleur*, cet énorme article sur le prix d'un animal de compagnie ? Entre l'achat, la nourriture, l'assurance, les jouets, les vêtements, ça monte à près de 70 000 balles.

– Echelonnées sur une quinzaine d'années, mais !

– Socrate est encore tout petit, je te signale, alors tu vois un peu ce qui m'attend.

– Qu'est-ce qui t'empêche de faire des économies en refilant ses bottillons, son imper et son manteau écossais à Barnabé quand il sera en âge de les porter ? Sans parler de ses os en caoutchouc. Le bébé pourrait très bien se faire les dents dessus. Faudrait les lui passer en douce pour pas que l'autre soit jaloux.

– Et la bouffe, t'y penses pas ?

– Oui, ben, justement, il mange quatre fois trop, Socrate. Tu sais ce que ça donne plus tard, les gros chiots... Bonjour les régimes amaigrissants ! Il a aucun besoin de se taper ces énormes plâtrées de Canigou, il a qu'à en laisser à Barnabé. Ça t'évitera de te ruiner en petits pots.

– Il n'y a pas que ça, il y a les frais de nourrice. Celle de Socrate, chaque fois que je pars en reportage, elle prend déjà 50 francs par jour. Avec le bébé en plus, ça va...

– Pourquoi une nourrice ? Pourquoi pas un maître-chien ? J'ai un copain, au journal, il est très content du sien. Si tu lui confies les deux, il te fera un prix. Et Barnabé, question propreté, tout ça, il sera dressé à six mois.

□ **AFGHANISTAN : quatorze morts à Kaboul.** – Douze écoliers et deux adultes ont été tués, jeudi 12 avril, par une roquette tombée près d'un arrêt d'autobus proche de l'aéroport de Kaboul, ont indiqué des témoins. Un des deux adultes tués est un soldat et plusieurs autres personnes ont été blessées. – *(AFP)*

□ ***Retard indéterminé pour Discovery.*** – La Nasa a décidé, mercredi 11 avril, de ne pas fixer précisément la date du tir de la navette Discovery, porteuse du télescope de Hubble et clouée au sol, mardi 10 avril, par un incident, quatre minutes seulement avant son décollage. La mission de la navette devrait être reportée d'au moins une semaine, voire de deux. C'est le temps qui sera nécessaire pour confirmer le diagnostic de panne et remplacer la pièce défaillante – un générateur de puissance hydraulique – qu'on pense être à l'origine de l'incident. – *(AFP.)*

□ **ÉCHECS : le tournoi zonal de Lyon.** – En annulant contre son principal concurrent, le Hollandais Van der Wiel, dans la huitième ronde (10 coups), puis en gagnant avec les Noirs contre Van der Sterren (49 coups), Joël Lautier a pris le large dans le tournoi zonal de Lyon. Le grand maître français, qui a dix-sept ans jeudi 12 avril, se « promène » en tête, avec 7,5, devant Van der Wiel, Winants et Mirallès, 6. Il lui reste à rencontrer Breminkmeijer (5), Knij (3,5) et Smil (0).

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats

Les juifs, les Palestiniens et la paix, par Théo Klein 2

Les changements en Grèce

M. Caramanlis accepte d'être candidat à la présidence de la République 3

La libération de Mme Valente

Le gouvernement américain demande des explications à la France 6

Les travaux du Parlement

Accidents nucléaires. Conseil supérieur des Français de l'étranger. Code pénal 10

Les débats au sein du PS

La morosité des députés socialistes face au gouvernement 11

SECTION B

Drapeau blanc sur les routes

Les auteurs de l'opération « Drapeau blanc » espèrent réduire d'un tiers le nombre des victimes d'accidents de la route, pendant le week-end de Pâques 13

Mulhouse : la mort d'un adolescent beur

Un jeune Français, d'origine algérienne, a été tué d'un coup de feu par un locataire d'une résidence, qui était, semble-t-il, excédé par le bruit que faisait un groupe d'adolescents 14

Conférence de Londres sur la drogue

Les délégués des cent douze pays participant à la conférence de Londres sur la drogue ont décidé d'accorder la priorité à la lutte contre le trafic de cocaïne 14

Bourges en habits de printemps

Jusqu'au 16 avril, la ville de Bourges vit au rythme de la musique tous azimuts 15

L'avenir du char Leclerc

L'abandon du char Leclerc serait une « catastrophe » pour le groupement industriel des armements terrestres 18

SECTION C

LIVRES ◆ IDÉES

Cyril Connolly, le sybarite ● La Fontaine, l'inconnu du Grand Siècle ● Le feuilleton de Michel Braudeau : « Les noms », de Don DeLillo ; « Utz », de Bruce Chatwyn ..... 21 à 28

SECTION D

Chute des cours du pétrole

Une brusque baisse des cours après plusieurs mois de hausse 29

Dette marocaine

Le Maroc signe un accord de réduction de sa dette commerciale .. 29

AFFAIRES

Bristish Petroleum fait sa révolution culturelle ● BP America, la riche cousine d'Amérique ● Apprendre à travailler au Japon ..... 33 à 35

Services

Abonnements 2
Bulletin d'enneigement 18
Carnet 19
Loto 18
Marchés financiers 36-37
Météorologie 18
Mots croisés 18
Radio-Télévision 19
Spectacles 17

La télématique du *Monde* :
36-15 LEMONDE
36-15 LM

Le numéro du « Monde » daté 12 avril 1990 a été tiré à 520 574 exemplaires.

Après la démission d'Eve Ruggieri

M. Jean-Michel Gaillard reprend en main les programmes d'A 2

C'est par un entretien accordé à l'AFP qu'Eve Ruggieri a annoncé, mercredi 11 avril, qu'elle quitterait, fin avril, la direction des programmes d'Antenne 2 où elle avait été nommée en septembre 1989. *« J'avais pensé un moment que je pourrais mener à la fois la direction des programmes et « Musiques au cœur »*, explique notamment la productrice, *mais cela devenait de plus en plus difficile (...). En acceptant ce poste, j'avais parlé de galop d'essai sur six mois. J'ai pris des vacances pour réfléchir et cette réflexion a débouché sur mon souhait de retourner vers « Musiques au coeur. »*

Eve Ruggieri obtient aussi la présentation de grandes émissions de prestige sur la chaîne, un magazine sur les beaux-arts à la rentrée et un poste de conseiller pour les programmes auprès de M. Philippe Guilhaume, président d'A 2 et FR 3. Elle affirme laisser *« une grille de rentrée déjà très avancée dans sa conception »* et cite plusieurs projets dont la venue d'Antoine de Caunes sur la chaîne, un jeu d'aventure le samedi à 20 h 30, six *grandes émissions sur des* thèmes de société et une collection de comédies avec Michel Leeb.

Attendue depuis quelques jours (le Monde du 11 avril), la « démission » d'Eve Ruggieri marque la victoire de M. Jean-Michel Gaillard, directeur général de la chaîne, qui annexe désormais la direction des programmes. L'ancien conseiller de l'Elysée, nommé il y a sept mois par M. Guilhaume, ne cachait pas, en privé, son irritation croissante contre certaines initiatives d'Eve Ruggieri (la programmation de « Rira, rira pas », le changement d'horaires de « L'heure de vérité », etc.). Il estimait aussi qu'il fallait à la chaîne *« un seul patron »*.

Reste à savoir si cet énarque de quarante-trois ans, agrégé d'histoire, qui découvre depuis peu tous les rouages complexes de la télévision, saura mener sa double tâche à un moment où la chaîne subit une hémorragie de cadres et de vedettes. M. Gaillard a, à son crédit, une bonne image à l'intérieur et à l'extérieur de la chaîne où l'on souligne son indépendance d'esprit. Il ne manque pas non plus de volontarisme. M. Gaillard croit en effet fermement que A 2 peut compenser la faiblesse et l'hétérogénéité de son financement en affirmant une forte identité dans ses programmes, en marquant son originalité vis-à-vis de ses concurrentes privées. C'est en leur offrant « *un travail différent* » que le nouvel homme fort de la chaîne publique espère s'attacher vedettes et producteurs et leur faire oublier les surenchères financières de TF 1.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

EN BREF

□ **Mère Teresa abandonne la direction des Missionnaires de la charité.** – Jean-Paul II a accepté, mercredi 11 avril, la démission de Mère Teresa, soixante-dix-neuf ans, de la direction des Missionnaires de la charité, l'ordre qu'elle a fondé en 1950. La religieuse, qui a souffert de troubles cardiaques l'année dernière, a invoqué des raisons de santé pour mettre un terme à ses fonctions. L'ordre des Missionnaires de la charité compte trois mille religieuses réparties dans quatre-vingt-sept pays. – *(AFP.)*

□ **Les statuts de Renault et des PTT à l'Assemblée Nationale.** – Le gouvernement a annoncé, mercredi 11 avril, que le projet de loi qui fera de Renault une société anonyme sera discuté à l'Assemblée nationale le 26 avril. Celui qui transforme le statut des PTT le sera les 9 et 10 mai.

□ ***Kurt Masur au Philharmonique de New-York.*** – Patron de l'orchestre du Gewandhaus de Leipzig depuis 1970, Kurt Masur vient d'accepter de prendre la direction du Philharmonique de New-York à partir de la saison 1992-1993. Il succède ainsi à Zubin Mehta, qui avait remplacé Pierre Boulez en 1977.

Depuis le 9 octobre 1989, Kurt Masur n'était plus seulement considéré en RDA comme un grand chef d'orchestre : aidé par le clergé, par certains opposants, il avait pesé de tout son prestige et de toute son autorité morale pour éviter que les manifestations de la place Karl-Marx de Leipzig ne soient réprimées dans le sang. Un temps, on songea même à le porter à la présidence de son pays.

SCIENCE & VIE SPÉCIAL

PHOTO VIDÉO TV

LA RÉVOLUTION DES ANNÉES 90

La télévision haute définition va arriver, et avec elle, c'est une nouvelle façon de vivre l'audiovisuel chez soi qu'il va falloir apprendre. CD vidéo, photo magnétique, écran géant, antenne satellite... Que faut-il acheter et quand ? D2 MAC, HD-MAC, HI-8... Qu'est-ce qui se cache derrière le mystérieux jargon des technologies nouvelles ? Ce N° SPÉCIAL de SCIENCE & VIE vous explique tout ce que vous devez savoir sur votre futur environnement image et son.

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE :

- Premières photos sur carte à puce
- Photo 90 : 50 appareils au banc d'essai
- Les camescopes hi-fi
- Toutes les TV de poche

CE HORS SÉRIE EST RÉSERVÉ A LA VENTE AU N°